PC
2825
.M3

Class PC2825

Book M3

2987
4772

CHRESTOMATHIE

DU

VIEUX FRANÇAIS

OU

CHOIX

DE MORCEAUX TIRÉS DES PROSATEURS ANTÉRIEURS

AU

XVII^E SIÈCLE.

64

(OUVRAGE QUI A OBTENU UNE MÉDAILLE D'OR AU CONCOURS DE L'INSTITUT GÉNEVOIS — 1860.)

DÉDIÉ

A SON ALTESSE LE PRINCE HÉRÉDITAIRE
DE NASSAU

PAR

J. P. MAGNIN,

PROFESSEUR DE FRANÇAIS A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE WISBADE,
MEMBRE HONORAIRE DE L'INSTITUT GÉNEVOIS.

Multa renascentur, quae jam cecidere.
(Horat.)

BERLIN.

CHEZ F.-A. HERBIG, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1863.

F. A. HERBIG
BERLIN

Librairie pour les Sciences et les Langues étrangères.

FRIEDRICH KLINCKSIECK
11, rue de Lille
PARIS

CHRESTOMATHIE

DU

VIEUX FRANÇAIS

OU

CHOIX

DE MORCEAUX TIRÉS DES PROSATEURS ANTÉRIEURS

AU

XVII^E SIÈCLE.

(OUVRAGE QUI A OBTENU UNE MÉDAILLE D'OR AU CONCOURS DE L'INSTITUT GÉNEVOIS — 1860.)

DÉDIÉ

A SON ALTESSE LE PRINCE HÉRÉDITAIRE
DE NASSAU

PAR

J. P. MAGNIN,

PROFESSEUR DE FRANÇAIS A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE WISBADE,
MEMBRE HONORAIRE DE L'INSTITUT GÉNEVOIS.

Multa renascentur, quae jam cecidere.
(Horat.)

BERLIN.

CHEZ F.-A. HERBIG, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1863.

PC2825
M3

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE

PRÉFACE VII

RÉSUMÉ SUCCINCT DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE JUSQU'AU COMMENCEMENT DU XVII^e SIÈCLE . . . . . XI—XXII

TRADUCTION DES FRAGMENTS CITÉS XXIII

PREMIÈRE PARTIE.

XIV^e ET XV^e SIÈCLES.

INTRODUCTION — GRAMMAIRE DU VIEUX FRANÇAIS . . 3

L'ORDENE DE CHEVALERIE PAR HUE DE TABARIE 18

SIÉGE DE JERUSALEM PAR BERNARD LE TRÉSORIER 20

JEAN FROISSART — NOTICE BIOGRAPHIQUE 21

DE L'ORDONNANCE DES ANGLOIS A CRECY 23

L'ORDONNANCE DES FRANÇOIS A CRECY 25

CY PARLE DE LA BATAILLE DE CRECY 26

COMMENT LA VILLE DE CALAIS FUT RENDUE AU ROY D'ANGLETERRE 32

APOLOGUE DE LA CORNEILLE 37

ENGUERRAND DE MONSTRELET — NOTICE BIOGRAPHIQUE . 39

PROLOGUE DE SES CHRONIQUES 39

COMMENT LOÏS DUC D'ORLEANS FUT MEIS A MORT ETC. . . 42

JEAN JUVÉNAL DES URSINS — NOTICE BIOGRAPHIQUE . . . 46

MORT DU ROY CHARLES V DIT LE SAGE 46

LES MAILLOTINS 48

CHARLES VI DANS LA FORÊT DU MANS 51

BATAILLE D'AZINCOURT 52

PAGE

EXTRAITS D'UN JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS, ÉCRIT AU XVe SIÈCLE.

MORT DE JEAN SANS PEUR 55
LETTRE DU ROY DE FRANCE A LA DUCHESSE DE BOURGONGNE 57
LE BASTARD DE VAURU 58
JEANE D'ARC 60
PARIS OUVRE SES PORTES A CHARLES VII ET CHASSE LES ANGLOIS 63

EXTRAIT DE LA CHRONIQUE SCANDALEUSE — PAR UN GREFFIER DE L'HOSTEL DE VILLE DE PARIS.

BATAILLE DE NANCY 65

PHILIPPE DE COMMINES — NOTICE BIOGRAPHIQUE 69
BATAILLE DE MONTL'HERY ENTRE LOUIS XI ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE 69
COMPARAISON DES MAULX ET DOULEURS QUE SOUFFRIT LE ROY LOUIS, A CEULX QU'IL AVOIT FAIT SOUFFRIR A PLUSIEURS PERSONNES: AVEC CONTINUATION DE CE QU'IL FEIT, ET FUT FAICT ENUERS LUY, JUSQUES A SA MORT. 76

DEUXIÈME PARTIE.

XVIe SIÈCLE.

JEAN CALVIN (CAUVIN) — NOTICE BIOGRAPHIQUE 85
DEDICACE DE L'INSTITUTION CHRETIENNE 86
DE LA COGNOISSANCE DE DIEU 87

FRANÇOIS RABELAIS — NOTICE BIOGRAPHIQUE 90
OUYDIRE 91
L'ISLE DES GASTROLASTRES 92
LETTRE DE GARGANTUA A SON FILS PANTAGRUEL 94

THÉODORE DE BÈZE — NOTICE BIOGRAPHIQUE 98
LA PREMIERE HARANGUE FAICTE PAR M. THEODORE DE BESZE EN L'ASSEMBLEE DE POISSY 98
LA SAINCT-BARTHELEMY 101

COLIGNY (GASPARD DE CHATILLON, SIRE DE) — NOTICE BIOGRAPHIQUE 104
EXTRAITS DE SA VIE PAR J. DE SERRES. — SA LETTRE A CHARLES IX SUR LA PRISE DE SAINT-QUENTIN 104
COLIGNY A SES ENFANTS ET A SES NEVEUX 106
AUTRE LETTRE DU MÊME AUX MÊMES 107
LE MÊME A SA FEMME 108

Gift
The Princeton Library
August 20, 1935

PAGE

JACQUES AMYOT — NOTICE BIOGRAPHIQUE 109
TRIOMPHE DE PAUL ÉMILE 109

ÉTIENNE DE LA BOËTIE — NOTICE BIOGRAPHIQUE 115
LETTRE DE CONSOLATION DE PLUTARQUE A SA FEMME . . . 115
EXTRAIT DE LA MESNAGERIE (ÉCONOMIQUE) DE XENOPHON . 119
DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE 121

MICHEL DE MONTAIGNE — NOTICE BIOGRAPHIQUE 124
MONTAIGNE AU CHANCELIER DE L'HOSPITAL 125
DE L'AMITIÉ 127

AGRIPPA D'AUBIGNÉ — NOTICE BIOGRAPHIQUE 131
EXTRAIT DE SES MÉMOIRES 131
DÉDICACE AU ROY 133
AVÉNEMENT DE HENRI IV 134

EXTRAITS D'UN ANONYME INTITULÉ: LA VRAYE ET COMPLÈTE HISTOIRE DES TROUBLES ET CHOSES MEMORABLES ADVENUËS TANT EN FRANCE QU'EN FLANDRES (1579).
LE GOILAND ET AUTRES PARTICULARITEZ 136
L'INQUISITION 139

SATIRE MÉNIPPÉE — NOTICE 141
HARANGUE DE MONSIEUR D'AUBRAY POUR LE TIERS ESTAT . 143
PROCESSION DE LA LIGUE 145

BLAISE DE MONTLUC — NOTICE BIOGRAPHIQUE 148
SIÉGE DE SIENNE 148

BERNARD PALISSY — NOTICE BIOGRAPHIQUE 151
EXTRAIT D'UN DIALOGUE INTITULÉ DE L'ART DE TERRE, DE SON UTILITÉ, DES ESMAUX ET DU FEU 152

BONAVENTURE DESPERIERS — NOTICE BIOGRAPHIQUE . . . 160
D'UN DOCTEUR EN DECRET QU'UN BŒUF BLESSA SI FORT QU'IL NE SAVOIT EN QUELLE JAMBE C'ÉTOIT 160
COMPARAISON DES ALQUEMISTES A LA BONNE FEMME QUI PORTOIT UNE POTÉE DE LAIT AU MARCHÉ 161

OLIVIER DE SERRES — NOTICE BIOGRAPHIQUE 163
DESSEIN DU BASTIMENT CHAMPESTRE 163

ÉTIENNE PASQUIER — NOTICE BIOGRAPHIQUE 166
DU GAGE DE BATAILLE DONT VSERENT ANCIENNEMENT LES FRANÇOIS POUR LA VERIFICATION DE LEURS FAICTS, ET PAR ESPECIAL ÉS MATIERES CRIMINELLES 166

PAGE
BRANTOME (PIERRE DE BOURDEILLES, SEIGNEUR DE) —
NOTICE BIOGRAPHIQUE 172
LE COMTE D'EGMONT 172
PIERRE CHARRON — NOTICE BIOGRAPHIQUE 178
AVOIR UN BUT ET TRAIN DE VIE RÉGLÉ 178
TABLE DES PRINCIPALES REMARQUES DÉTACHÉES . . . 181
GLOSSAIRE 183
ERRATA 187

PRÉFACE.

„Toute langue doit être considérée comme un organisme plein de vie, „qui se développe d'après des lois constantes, et dont les phases suc- „cessives s'enchaînent de la manière la plus intime. Or, de même que „le naturaliste n'arrive à bien comprendre, dans son ensemble et ses „détails, l'organisation d'une plante ou d'un animal qu'en remontant pas „à pas jusqu'à son état embryonnaire, de même le philologue ne sau- „rait réussir à se rendre compte de la nature complexe d'une langue „que par une étude approfondie de la série de ses phases antérieures.

„Indépendamment de l'intérêt général que présente une semblable „étude, et du vaste champ qu'elle ouvre aux recherches de l'histoire „littéraire, elle est d'un grand secours à l'écrivain qui tient à la pureté „du style. Sans doute que, sous ce rapport, l'usage et l'étude assidue „des bons auteurs de l'époque classique peuvent suppléer, jusqu'à un „certain point à la science philologique; mais pour le français surtout „qui est plein d'anomalies en apparence arbitraires, et pour tout homme „qui veut savoir le pourquoi des règles, rien ne saurait remplacer la „connaissance du vieux langage."[1]

Ces faits sont maintenant si bien établis qu'il n'est pas nécessaire de les discuter. Le mouvement qui depuis plusieurs années déjà s'est fait sentir dans le monde littéraire de la France, ainsi que les nombreux et excellents ouvrages qui se sont publiés sur cette matière suffisent à prouver non-seulement l'exactitude de ces faits, mais encore le besoin de la mise en pratique des principes dont ils sont l'expression.

Mais, objectera-t-on, à quoi bon aller remuer le fouillis ténébreux de l'idiome de nos pères, quand nous avons, à portée de la main, une langue parfaite à certains égards, le latin, qui peut fournir au langage moderne tout ce qui lui manque et en expliquer toutes les irrégularités? — A cela nous répondrons:

---

[1] Adolphe Pictet.

Le français n'est pas sorti tout d'une pièce de la langue de l'ancienne Rome; il ne s'est dégagé que péniblement, non du latin classique, mais du latin populaire; non de celui qu'écrivait Cicéron, mais de celui que parlait, aux vaincus des Gaules, le soldat romain: par conséquent, le latin de l'époque classique ne saurait rendre compte de la formation, ni des ressources primitives et pour ainsi dire fondamentales de la langue française.

D'ailleurs, ce n'est pas de nos jours seulement que le vieux langage est jugé digne de regret. En 1714, c'est-à-dire vers la fin du grand siècle littéraire de la France, un homme qui savait autant de latin qu'on en peut apprendre aujourd'hui — et du meilleur — un homme qui écrivit assez bien en sa langue pour faire l'admiration même de ses adversaires, Fénelon, s'exprime ainsi dans la lettre qu'il adressait à l'Académie française:

„Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases; il me semble qu'on l'a gênée et appauvrie, depuis environ cent ans, en voulant la purifier. Il est vrai qu'elle était encore un peu informe et trop *verbeuse*.[1] Mais le vieux langage se fait regretter, quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et les plus sérieux: il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on en a introduit. D'ailleurs, je voudrais n'en perdre aucun, et en acquérir de nouveaux. Je voudrais autoriser tout terme qui nous manque et qui a un son doux, sans danger d'équivoque." — Fénelon, comme on le voit, ne conseille pas d'aller demander au latin ce qui fait défaut à la langue moderne, ce sont nos *anciens*, à nous, qu'il indique comme les plus propres à combler cette lacune. Et il n'est pas le seul. Saint-Évremont,[2] La Bruyère,[3] sont plus explicites encore et demandent hardiment la réhabilitation d'un grand nombre de mots surannés. Ménage, le savant grammairien, Thomas Corneille, l'abbé de Saint Pierre, et surtout La Fontaine — tous gens sachant le latin et le français à *suffisance* — élevèrent la voix en faveur de l'ancien idiome trop négligé. Plus tard, au XVIII[e] siècle, après Voltaire, Marmontel à propos des néologismes plus ou moins heureux que chaque jour voyait éclore, dit en termes exprès: „Je ne conseillerai

[1] Voilà un mot que ses contemporains reprochèrent à Fénelon comme un néologisme ridicule. Par malheur pour les puristes d'alors, Montaigne l'avait déjà employé, ce mot (Essais, livre I, chapitre 39), et en dépit des railleries il est demeuré.

[2] Dans ses *Académiciens*. [3] Au chapitre des *Usages*.

à personne de créer des mots: mais, lorsqu'avec discrétion et seulement pour le besoin, l'on ne fera que *renouveler un vieux mot oublié, négligé sans raison, clair à l'esprit, doux à l'oreille, n'ayant rien de vil et de bas, et restituant à la langue une nuance, un trait d'expression qu'elle aura perdu par le caprice ou l'insouciance de l'usage* ... je pense qu'on sera louable."[1] A quelque cinquante ans de là l'immortel auteur du Pamphlet des pamphlets montra tout l'avantage qu'on peut retirer de l'étude de nos vieux auteurs faite avec méthode. — Certes, Paul-Louis était mieux qu'homme du monde capable de faire son profit des richesses du latin et du grec, et lui qui disait si plaisamment: „Nous sommes *deux* en France qui savons le grec, et quant à ceux qui savent le français, il y en a *bien moins* encore", c'est à la langue d'Amyot qu'il a dérobé le caractère inimitable de son style.

Il serait facile de multiplier les citations et de prouver que les grands maîtres en l'art d'écrire n'ont point négligé comme oiseuse ou futile l'étude que nous conseillons. L'un des plus illustres représentants de la belle et vraie littérature française, monsieur Villemain, n'a-t-il pas dit: „Ouvrons ces sources antiques dans lesquelles se rajeunira notre langue vieillissante?"

Convaincue de l'opportunité de faire sortir du cercle de l'érudition où les ouvrages publiés jusqu'à présent retenaient cette étude, la section de littérature de l'Institut Génevois ouvrit un concours pour une Chrestomathie du vieux français (1860—61).

Rassembler un nombre de textes suffisant pour représenter la langue dans sa période de formation; accompagner ces textes de notes philologiques mettant en relief les procédés du vieux langage, ses ressources, et l'utilité qu'en pourrait retirer le français moderne; renfermer dans une grammaire les plus importantes de ses règles; les grouper de manière à expliquer la formation et le système grammatical actuel; tel est, dans ses traits généraux, le programme qu'elle proposa. Son but était donc d'obtenir un manuel qui initiât les élèves des classes de l'enseignement supérieur à l'intelligence du vieux langage.

Le livre que nous offrons aujourd'hui au public, bien qu'il ne satisfît pas à toutes les conditions du programme,[2] fut néanmoins jugé digne d'une distinction particulière, et l'Institut de Genève lui accorda une médaille d'or.

---

[1] Marmontel, Grammaire page 245 à 271: Éléments de littérature au mot *usage*.

[2] L'auteur ne crut pas devoir s'astreindre à la division du manuel telle que la formulait ce programme.

Quelque flatteuse que soit pour lui cette distinction, l'auteur ne se fait pas illusion sur la valeur de son travail : c'est un essai et non point une œuvre achevée. Tel qu'il est, il lui a paru cependant pouvoir rendre de véritables services soit comme manuel d'enseignement, soit comme introduction à une étude approfondie et *rationnelle* de la langue française, et c'est ce qui l'a engagé de le publier.

L'auteur s'est abstenu dans ses notes de toute discussion religieuse ou politique; il a pris soin d'écarter tout mot qui pût faire rougir, et ce n'a pas été la partie la plus facile de sa tâche. —

Quant à la manière de se servir de ce manuel, les quelques indications suivantes nous paraissent suffire.

1° Les extraits qui composent la première partie sont accompagnés de notes portant spécialement sur la partie matérielle du langage, sur *les mots:* ils fourniront ainsi ample matière à des *exercices lexicologiques.* Chaque mot un peu étrange sera expliqué et traduit, en ayant soin de faire ressortir toutes les fois que cela sera possible la nuance de sens que le mot ancien présente comparé au nouveau. Ce travail se fera tantôt oralement, tantôt par écrit. Chaque extrait devra servir de thème à une composition française et être traduit en langue moderne.

2° Les extraits de la deuxième partie, tirés uniquement d'auteurs du XVI^e^ siècle offriront une série d'exercices d'un genre différent. A l'analyse du *mot et de la phrase,* on joindra celle du *style.* Ce sera un excellent moyen de préparer les élèves à la critique littéraire.

3° La grammaire qui forme l'introduction, devra être consultée fréquemment.

RÉSUMÉ SUCCINCT

DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU COMMENCEMENT DU XVII[E] SIÈCLE.

Le cinquième siècle de l'ère chrétienne commençait à peine, que des nuées de barbares se précipitaient avec une impétuosité irrésistible sur les plus belles des provinces romaines. Affaiblies par l'étendue même des contrées qu'elles devaient protéger, les légions impériales durent les abandonner l'une après l'autre, et la Gaule tout entière passa sous la domination des Germains.

Cette invasion d'un genre tout autre que celle qui l'avait précedée de cinq siècles, produisit aussi des résultats tout différents. On le sait, en même temps que ses soldats lui soumettaient les peuples, Rome donnait aux vaincus, en échange de leur liberté, sa langue et ses lois, c'est-à-dire, la civilisation. L'esprit vif et souple du Gaulois s'était approprié sans grande fatigue l'idiome des conquérants, et les monuments de la littérature gallo-romaine des trois premiers siècles attestent à quel degré de culture intellectuelle on était parvenu de ce côté-ci des Alpes. Bordeaux, Toulouse, Poitiers, Lyon, Vienne avaient des grammairiens, des rhéteurs, d'ingénieux écrivains, et si le latin qu'on enseignait, qu'on écrivait ou qu'on parlait dans ces villes n'était pas tout à fait aussi pur que celui des contemporains d'Auguste, il ne le cédait pas, ou de fort peu, à celui qui était usité à cette époque, dans la capitale de l'empire, à Rome même.

Ce fait d'un développement supérieur détermine exactement la différence qui existait entre la position de la Gaule vis-à-vis de ses nouveaux maîtres, les Barbares, et celle qu'elle occupait près de quatre cents ans auparavant à l'égard de ses premiers envahisseurs. Alors la civilisation avait été aux prises avec la barbarie, et la barbarie avait été vaincue. Maintenant le même fait va se renouveler, mais les rôles seront changés, les Gaulois vont être civilisateurs à leur tour.

Bien que générale, l'invasion ne s'était pas répandue également sur toute la surface de la province conquise. Les Visigoths et les Burgundes, les moins barbares des barbares nouveaux venus, avaient été refoulés vers le midi, tandis que les Francs, plus farouches, avaient pris possession des parties septentrionales de la contrée. Inférieurs à leurs sujets sous le rapport de la culture intellectuelle, les vainqueurs ne tardèrent pas à subir leur influence et ils adoptèrent leur langue. Mais, en contact avec

le rude idiome tudesque, le latin perdit peu à peu la flexibilité de ses formes et s'altéra profondément. Cette altération, lente d'abord, devint cependant assez sensible pour donner naissance à une langue nouvelle, informe, pauvre, incomplète, il est vrai, mais une langue particulière ayant son génie propre, et qui travaillée, enrichie et soumise aux lois d'une syntaxe selon son esprit, devait être un jour la langue de Racine et de Bossuet.

Le latin ne se corrompit pas d'une façon identique dans toute la Gaule. Les provinces du nord, occupées par des populations plus farouches et relativement inférieures, laissèrent s'altérer plus profondément le langage indigène: tandisqu'au midi, s'opérant sous des influences plus douces, cette décomposition parut s'arrêter au Roman-provençal. La Loire sépare assez bien, pourtant pas d'une manière absolue, tant s'en faut, les deux foyers où s'élaboraient diversement, les éléments du français proprement dit. L'on eut ainsi, à partir du X^e^ siècle, deux langues distinctes: la langue d'Oïl au nord du fleuve, et la langue d'Oc au sud.[1] Cette dernière parvint rapidement à un certain degré de perfection. Elle eut une littérature féconde et variée, des poëtes gracieux, des satiriques mordants, hardis et spirituels; elle fournit des modèles à toute l'Europe lettrée, mais s'immobilisa inachevée, au XIII^e^ siècle, en se résolvant en un certain nombre de dialectes parlés encore aujourd'hui dans le midi de la France.

Bien moins brillante que sa sœur provençale, la langue d'Oïl, aux allures plus rudes, était réservée à une carrière plus longue et à un rôle bien plus important. Ses commencements furent lents et laborieux: sans cesse entravée dans sa marche par les troubles de tout genre qui bouleversèrent à plusieurs reprises les parties septentrionales du royaume, elle perdait en quelques années ce qu'elle avait péniblement acquis. — Les Normands, qui après la mort de Charlemagne envahirent le nord de la France, vinrent ajouter eux aussi des éléments nouveaux à la transformation qu'avait déjà subie la langue latine dans les contrées où ils se fixèrent. — Il nous est demeuré de cette époque un document littéraire, un seul, c'est le fameux serment prononcé à Strasbourg en 842 par Charles le Chauve et son frère Louis le Germanique. Le voici:

„*Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in adjudha, et in caduna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.*"

[„Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien, et notre commun salut, de ce jour en avant (à compter de ce jour), autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je défendrai mon frère Charles ici (présent), et je l'aiderai en toute chose, ainsi qu'un homme, par droit (et justice), doit défendre son frère, en tout ce qu'il ferait de la même manière pour moi, et je ne ferai jamais avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porterait dommage à mon frère Charles que voici."]

[1] Cette dénomination dérive de la manière dont le mot *oui* était prononcé dans ces contrées.

Par ces quelques lignes, il est facile de se représenter l'espèce de chaos au sein duquel germait la nouvelle langue. Ce n'est plus du latin, ce n'est pas encore du français, et pour comprendre les paroles de Louis le Germanique nous sommes obligés de les traduire. Deux cents ans plus tard, Guillaume le Conquérant s'exprime ainsi dans les lois qu'il promulgua en Angleterre vers 1069: *Ces sount les leis et les custumes que le rei Willams grentat a tut le puple de Engleterre apres le conquest de la terre, iceles mesmes que li reis Edward sun cosin tint devant lui. Ço est a saveir: „Pais a saint Yglise* etc.“ [1]

Certes voilà qui est bien informe encore et qui ne paraît pas séparé par un intervalle de deux siècles de l'idiome du petit-fils de Charlemagne. — Toutefois, si l'on y regarde bien, l'on verra poindre dans ce court fragment les premiers linéaments caractéristiques du français. Le génie synthétique du latin commence à faire place à l'esprit d'analyse; les mots ont déposé leurs formes variables de flexion pour en revêtir de plus fixes: les particules se sont détachées des mots composés et commencent à jouer leur rôle: la construction, bien qu'étrange encore, s'éloigne de la construction latine originelle, la décomposition du latin touche à son terme, la formation de la langue française commence.

Avec une cantilène de sainte Eulalie, les serments de 842 et les chartes de Guillaume sont tout ce que l'on possède de cette première période de la langue. Mais dès la fin du XI^e siècle, et sous l'impulsion que lui imprime l'église, l'érudition se réveille; le latin pâlissant de plus en plus et n'étant plus compris du peuple, la langue vulgaire est cultivée, et l'on voit paraître les traductions d'ouvrages importants. C'est à cette époque de première renaissance que l'on fait remonter les *Quatre livres des Rois*, et ceux des *Macchabées*, ouvrage dans lequel se trouvent réunis la prose et les vers, un commentaire sur le *Psautier*, le *Cantique de S. Athanase*, les *Morales et les dialogues de S. Grégoire*, le *Sermon anonyme sur la sagesse* etc. etc.

Le douzième siècle, à côté des traductions qui vont augmentant en nombre et en valeur, voit éclore ces immenses compositions à prétentions poétiques dont les vers se comptent par milliers. Les grands souvenirs de l'âge de Charlemagne, jusqu'alors à l'état de tradition orale, sont le premier sujet épique auquel s'essaie le génie des trouvères. La *chronique* dite *de Turpin* est la souche de laquelle se détachent ces romans chevaleresques où le grand empereur et les douze pairs sont les héros de merveilleuses aventures, mais où le rôle principal, au lieu d'être rempli par Charlemagne, est confié à ses barons. Puis, à ces épopées carlovingiennes s'opposent bientôt de l'autre côté de la Manche, les exploits non moins merveilleux du roi Arthur et des chevaliers de la table ronde. Ces poëmes d'origine bretonne, où l'imagination de l'auteur, sous l'empire de l'esprit chevaleresque et l'exaltation du sentiment religieux, mêle et confond à plaisir le surnaturel de la légende chrétienne, le fantastique de la tradition scandinave et le merveilleux de la rêverie orientale, forment la base première sur laquelle s'élèvera le monument littéraire des deux siècles suivants.

Parmi ces essais de la poésie épique du moyen âge, monotones pour

[1] Voir plus loin page 49.

la plupart, il en est quelques-uns qui offrent des traits d'une véritable grandeur; la chanson de Roland, par exemple, est peut-être ce que la France a produit de plus grandiose dans ce genre. Comme l'analyse de cette œuvre dépasserait le cadre de ce précis, nous n'en citerons qu'un court extrait pour donner une idée de la versification de l'époque.[1]

Charlemagne et son armée vont quitter l'Espagne et sont engagés dans les passages des Pyrénées; Roland avec l'élite des chevaliers chrétiens forme l'arrière-garde, quand arrivent les Sarrasins. Le combat s'engage. Ici tout est homérique, et le champ de bataille et les héros. Les chrétiens tombent l'un après l'autre, Roland reste seul avec Olivier et l'archevêque Turpin, c'est alors seulement qu'il se décide à sonner du cor. — Mais le combat continue et lorsqu'enfin l'on entend retentir les clairons de l'armée chrétienne, Olivier, le frère d'armes de Roland, a succombé, l'archevêque est atteint mortellement; Roland combat encore:

Paein s'en fuient curucus[2] e irez,[3]
Envers[4] Espaigne tendent del espleiter.[5]
Li quens[6] Rollans nes[7] ad[8] dunc[9] encalcer,[10]
Perdut i ad Veillantif sun destrer;[11]
Voellet[12] o nun,[13] remes[14] i est à piet.[15]
Al arcevesque Turpin alat aider,
Sun elme[16] ad or[17] li deslaçat del chef,[18]
Si li tolit[19] le blanc osberc leger,[20]
E sun blialt[21] li ad tut detrenchet,[22]
En ses granz plaies les pans li ad butet,[23]
Cuntre sun piz[24] puis si l'ad enbracet.[25]
Sur l'erbe verte puis l'ad suef[26] culchet,[27]
Mult dulcement li ad Rolland preiet:[28]
„E! gentilz hom, car me dunez cunget.[29]
Noz cumpaignuns, que oumes[30] tanz chers,
Or sunt il morz; nes i devuns laiser.
Joës[31] voell[32] aler querre[33] e entercer,[34]
Dedevant vos juster[35] e enrenger.“[36] —
Dist l'arcevesque: „Alez e repairez.[37]
Cist camp est vostre, mercit Deu! e le mien.“
Rollans s'en turnet, par le camp vait tut suls,
Cercet[38] les vals e si cercet les munz,[39]
Iloec[40] truvat Gerin et Gerer sun cumpaignun,
E si truvat Berenger e Atuin,
Iloec truvat Anseis e Sansun,
Truvat Gerard le veill[41] de Russillun;

---

[1] Voir dans la Revue de deux Mondes (1852) l'article de M. Vitet sur la *Chanson de Roland.*

[2] courroucés. [3] irrités. [4] du côté de. [5] s'enfuient. [6] comte. [7] ne les. [8] a. [9] donc. [10] poursuivi. [11] destrier. [12] qu'il. [13] veuille ou non. [14] resté. [15] à pied. [16] haubert. [17] alors. [18] delaça de la tête. [19] enlève. [20] casque. [21] bliaut (sorte de vêtement). [22] déchiré. [23] lui a mis. [24] poitrine. [25] embrassé. [26] doucement. [27] couché. [28] prié. [29] accordez moi. [30] eûmes. [31] je les. [32] veux. [33] chercher. [34] reconnaître. [35] assembler, réunir. [36] arranger. [37] revenez. [38] cherche, fouille. [39] montagnes. [40] là. [44] vieux

Par uns e uns[1] les ad pris le barun,
Al arcevesque en est venuz atut,[2]
Sis mist en reng dedevant ses genuilz.[3]
Li arcevesque ne poet muer n'en plurt[4]
Lievet[5] sa main, fait sa beneiçun,[6]
Apres ad dit: „Mare[7] fustes, Seignurs!
Tutes voz anmes[8] ait Deus li glorius!
En pareis[9] les metet[10] en seintes flurs!
La meie[11] mort me rent si anguissus,[12]
Ja[13] ne verrai le riche empereur.“

Par ce peu de vers on peut juger du reste, mais ce qu'il est difficile de se figurer c'est l'ensemble imposant de cette œuvre remarquable.

Cependant, le trouvère français ne pouvait s'en tenir à l'épopée pure, pas plus que le troubadour provençal ne s'était contenté de l'églogue. Aussi, dès la fin du 12 siècle, voit-on apparaître des poëmes didactiques, moraux, allégoriques, satiriques. L'esprit gaulois manifesta de bonne heure sa tendance naturelle à la raillerie mordante et au raisonnement. La Bible Guyot, le roman du Renart, jusqu'aux pieux mystères, sont autant de satires dirigées, aussi bien contre les vices du haut clergé et de la noblesse, que contre les ridicules de la bourgeoisie ou l'abus du pouvoir. A côté de ces grandes compositions dont les unes comptent jusqu'à 50,000 vers, il en est d'autres d'une importance relativement secondaire, mais qui font prévoir ce que sera un jour, dans le domaine de la narration, cette langue française qui se traîne encore si péniblement: ce sont les contes et fabliaux. Leur nombre est considérable, et quant au sujet c'est toujours quelque histoire un peu leste où sont tournés en ridicule certains personnages connus.

A partir du XIII^e siècle, le langage se nationalise tout à fait. Ce siècle fut un siècle de prodigieuse activité littéraire. Le mouvement des esprits, secondé par de hauts personnages politiques comme Innocent III, Philippe-Auguste, et tout particulièrement saint Louis; dirigé par des hommes éminents tels que Vincent de Bauvais, St. Thomas d'Aquin, Roger Bacon, Alexandre de Hales, fut un grand pas pour les lettres. Indépendamment des romans et poëmes de chevalerie qui forment encore le gros du bagage littéraire du temps, l'on écrit en langue vulgaire des *traités de théologie*, de *médecine*, de *jurisprudence*, et l'on tente le *genre historique*.

Précieuse entre toutes à ce dernier point de vue, la chronique de Villehardouin, le croisé Champenois est d'une haute importance dès qu'il s'agit de constater le point où en était alors la prose française. Homme d'action plutôt que de pensée, le bon maréchal de Champagne n'écrit pas pour écrire, il écrit pour conter. Aussi son style a-t-il à un haut degré les qualités du style narratif: concis, bref, rapide. Parfaitement simple, décrivant ce qu'il a vu, disant ce qu'il a fait, ne s'égarant jamais dans des digressions oiseuses, et toujours à la hauteur des événements qu'il raconte, Villehardouin peut à quelques égards trouver sa

[1] un à un. [2] à l'archevêque il est venu *avec tous*. [3] genoux. [4] ne peut s'empêcher de pleurer. [5] lève. [6] bénédiction. [7] à tort. [8] âmes. [9] paradis. [10] mette. [11] mienne. [12] angoissé. [13] plus, jamais.

place auprès de Xénophon. Le sujet de son livre est l'histoire de la quatrième croisade contre Constantinople.

„Adonc assembla tous li pueples de Venise à un dimenche qu'il fut moult grans feste de St. Marc. Et i furent li plusieur des barons de la terre et de nos pelerins. Ains que l'on commençast à chanter la grant messe, li dus de Venise monta el letrin[1] pour parler au pueple, et leur dist: „Seigneur, accompaignié estes alla meillor gent du monde[2] et por le plus halt[3] affaire que oncques gens entrepreïssent; et je suis uns vieils homs et foibles de cors, et mehaigniés.[4] Si aurois dès ores en avant[5] mestier[6] de reposer: mais je ne voi orendroie[7] nul home en nostre comun, qui avant moi, vous seust conduire ne guerroier. Se vos voliez otroier que mes fils[8] demorast en la terre en mon lieu pour garder la et gouverner, je prendroie maintenant la croix et iroie avec vos vivre ou mourir, lequel que Dex m'aura destiné.“ Et quant li communs[9] l'oï si s'escria communalment: „Nous l'otroions einsi, et nous vos prions por Dieu, chiers sire, que vous preigniez la crois et que vous en vengniez avec nous.“

„Moult ot illec grant pitié au pueple de la terre et as pelerins, et mainte larme i ot plorée, por ce que li dus eust droite ochoison[10] de demorer s'il vosist; car il estoit vieils homs, et si beaux iels[11] avoit en la teste, si n'en véoit il goute; car perdue avoit la vue par une plaie qu'il avoit eue el chef.[12] Mais il etoit de moult grant cuer, Ha Dex! com mar[13] le ressambloient cil qui as autres pors[14] ierent alés eschiver[15] le peril! Ensi li dus avala[16] le[17] leterin et s'ala agenoiller devant l'autel St. Marc, moult plorant; et li attachierent la croix en un grant chapel de coton par devant, pour ce qu'il voloit que tous le veïssent. Dont se commencerent li Venitien à croisier à moult grant foison.“

Que l'on compare maintenant ce langage un peu monotone de tournures, mais parfaitement clair, à l'idiome informe de Charles le Chauve, et l'on aura la mesure du progrès accompli par la langue. Ce progrès est encore mieux marqué à quelque cinquante ans de là dans la prose à la fois simple et expressive d'un autre Champenois, croisé comme Villehardouin, mais d'humeur plus badine, de Joinville:

„Cil de la Haleca qui estoient cinq cens à cheval, dit Sire Jean quelque part dans ses mémoires, abattirent les pavillons au soudanc et l'assiegerent entour et environ dedans la tour avec trois de ses evesques et li escrierent qu'il descendist. Et lors dist que si feroit il, mes que il l'asseurassent. Et il distrent que il le feroient descendre à force et que il n'estoit mie dedans Damiete. Il li lancerent le feu grijois qui se prist en la tour, qui estoit faite de planches de sapin et de telle[18] de coton. La tour s'esprist hastivement que onques si beau feu ne vi, ne se droit. Quant le soudanc vit ce il descendit hastivement et s'en vint fuiant vers le flum.[19] Ceulz de la Halequa avoient toute la voie rompue a leurs espées; et au passer que le soudanc fist pour aler vers le flum, l'un d'eulz li dona d'un glaive parmi les costes, et le soudanc s'enfuit au

[1] Lutrin. [2] vous êtes en compagnie de. [3] important. [4] malade, souffrant. [5] dorénavant. [6] besoin. [7] à présent. [8] mon fils. [9] la foule. [10] sujet, motif, occasion. [11] yeux. [12] tête. [13] mal. [14] ports. [15] esquiver. [16] descendit. [17] du. [18] toile. [19] fleuve.

flum le glaive trainant; et il descendirent la jus à nou[1] et le vinrent occire au flum, assez pres de nostre galie,[2] là où nous estions. L'un des chevaliers de la Halequa, qui avoit nom Haraquetaye, le fendist de l'espée et li osta le cuer du ventre; et lors il en vint au roy (St. Louis), sa main toute ensanglantée et li dist: Que me donras tu, que je t'ai occis ton ennemi qui t'eust mort se il eust vescu? Et le roy ne li respondist onques rien."

Le style de Joinville comme on voit, a perdu la rudesse, mais aussi la grandeur de celui de Villehardouin. La prose sous sa plume est devenue plus facile, les tournures sont plus variées, un nouveau caractère est acquis à la langue, la flexibilité.

Le mouvement un peu fiévreux qui avait signalé le XIII^e siècle, s'éteint dans les troubles qui agitèrent le suivant. L'érudition se réfugie dans les cloîtres, et c'est à peine si quelques noms ont survécu. Dans le silence des monastères, on ne compose pas, on copie d'anciens textes. Nicolas Oresme traduit Aristote, Pierre Berchoire Tite-Live, Raoul de Presle la Cité de Dieu. Le nom qui résume à lui seul cette époque d'assoupissement et de sombres souvenirs c'est *Froissart*.

Son père, pauvre peintre d'armoiries, le destinait à l'Église. Mais doué d'une imagination brillante, d'un caractère hardi et aventureux, le jeune homme se sentait une tout autre vocation.

Voir danses et carolles,
Oïr ménestrels et paroles
Qui s'apertiennent à déduit,

telles étaient, à 12 ans, les inclinations prononcées de Maistre Jean Froissart. Aussi, après avoir été chanoine de Lille, curé de Lestines, trésorier de l'Église de Chimay, il abandonne la carrière ecclésiastique, et „se fait historien" — ce sont ses propres paroles. Alors il se met à courir le monde, recueillant à droite et à gauche tout ce qu'il peut rencontrer de faits sur les gens et sur les choses, et compose ainsi son livre des *Chroniques*.

Sous le rapport de la composition, cet ouvrage est loin d'être parfait. La méthode manque, il n'y a point de plan, point d'unité; les vues politiques n'ont pas de profondeur et le sens moral fait totalement défaut. Mais si Froissart n'est pas, malgré son titre, un historien de premier ordre, c'est un conteur inimitable. Il peint plutôt qu'il n'écrit et son coloris tantôt brillant et léger tantôt sombre et sévère fait ressortir à merveille les hommes et les choses. Sa langue a vieilli, mais ses récits ont conservé une fraîcheur, une vie juvénile qui en font encore une lecture charmante. Si l'histoire ne lui dut pas sa régénération comme science exacte et philosophique, la prose lui est redevable d'une élégance, d'une harmonie, d'une facilité à laquelle n'atteignait pas encore la prose, si animée déjà, de l'historien de saint Louis.

L'œuvre de Froissart fut continuée par *Enguerrand de Monstrelet*. — Un seul trait le distingue des chroniqueurs qui le précédèrent, c'est la part qu'il fait au peuple: jusqu'alors, les grands, les nobles, les hauts

---

[1] à la nage. [2] galère, vaisseau. [3] branle, sorte de danse avec accompagnement de chansonnettes. [4] plaisir.

dignitaires de l'église avaient seuls préoccupé les historiens. L'œuvre de Monstrelet n'offre du reste rien de remarquable au point de vue du style qui est lourd, diffus, d'une sécheresse rebutante; il sent son greffier. *Juvénal des Ursins*, *Georges Chastelain*, *Olivier de la Marche*, écrivent aussi l'histoire de leur temps, mais leurs écrits ne marquent que comme documents historiques et rien de plus.

Il est pourtant un ouvrage du XIVe siècle, où la pensée historique tente de se faire jour c'est celui d'une femme, *Christine de Pisan*. Son livre de l'Histoire du règne de Charles le Sage, renferme des vues politiques élevées, et ses jugements ont plus de portée que ceux de ses devanciers: on y sent une âme trempée à l'antique, et nourrie de la lecture des anciens. Le style, abondant et fleuri, manque de naturel; un étalage pédantesque d'érudition lui enlève tout le charme que l'imagination méridionale de Christine aurait pu lui donner.

A la sombre torpeur dans laquelle les malheurs publics avaient plongé les lettres, succède enfin un réveil nouveau plus général et plus complet que celui qui signala le XIIIe siècle. — Alors un immense et profond travail remue la société tout entière. Depuis les classes les plus infimes jusqu'aux plus élevées tout ce qui pense veut écrire et tout ce qui écrit se remet à penser. Néanmoins ce prodigieux mouvement des esprits ne produisit rien immédiatement: c'est plutôt des tentatives que des œuvres qui marquent cette nouvelle période.

Le conte facétieux remplace alors le fabliau naïf. Sur les tréteaux des Bazochiens, dans les farces et les moralités en action se développent les germes de la comédie française. L'on donne pour ainsi parler, de nouvelles éditions des vieux romans, éditions où le langage subit une transformation nouvelle et revêt un caractère que le XVIe siècle achèvera de lui imprimer.

L'art des vers fait des progrès, mais non la poésie. Deux noms au plus peuvent être cités de la longue liste des soi-disant poëtes de l'époque. L'un c'est *Villon*, surnom que lui a valu son habileté dans l'art de friponnerie, l'autre, *Charles d'Orléans*, le père de Louis XII. — Spirituel et grossier, hardi et narquois, le premier a en lui toute l'étoffe de la future Bohème parisienne: il a des vers qui brûlent et des mots qui font rêver. Ses œuvres sont le miroir de la société du temps: mélange de cynisme, de bon sens, et de raillerie. Les poésies de Villon sont piquantes d'originalité. Quant au poëte royal, ses vers ont un cachet d'élégance et de bon goût qui contraste d'une façon étrange avec la trivialité de son contemporain. Les ballades et rondeaux qu'il écrivit en Angleterre pendant sa captivité (il avait été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt), sont de petits chefs-d'œuvre du genre. Ils respirent une certaine tristesse vague et douce comme le souvenir des joies passées, mais rien de grand. De la France que l'étranger ravage, Charles ne regrette que les belles dames, les fêtes splendides et le brillant soleil. — Les malheurs publics qui avaient trouvé insensible Charles d'Orléans, inspirèrent à *Alain Chartier* son Quadrilogue invectif. — Un ardent patriotisme est l'esprit de ce livre et malgré la pompe un peu emphatique qu'on lui reproche généralement, il renferme des pages d'une éloquence véritable: c'est la première fois que l'amour de la patrie trouve d'aussi beaux accents. Pour Chartier comme pour Christine de

Pisan, il est à regretter que l'érudition ait étouffé sous sa docte, mais peu vivifiante poussière, une des premières qualités du style, le naturel. — On doit à cet écrivain et à quelques-uns de ses émules la première tentative que l'on ait faite pour retremper la langue à sa source première, le latin. Malheureusement, c'était se hâter un peu trop, et cette tendance à *franciser* le latin faillit jeter l'idiome hors de la voie où il s'avançait d'un pas toujours plus assuré.

Du milieu de cet immense amas d'essais de vers et de prose dont cette période est comme encombrée, s'élève un monument qui les domine tous, on le dirait l'œuvre de l'esprit de l'époque. Les mémoires de *Philippe de Comines*, l'homme d'État, ouvrent enfin à l'histoire la carrière qu'elle suivra désormais. Attaché d'abord à la brillante cour de Bourgogne, puis abandonnant Charles le Téméraire pour suivre Louis XI, Comines fut initié à toutes les intrigues qui marquèrent ce grand règne. Clair, ferme, froid, et parfois d'une concision énergique, son style est celui de la raison: c'est l'ébauche du moule de la langue diplomatique, celle qui demandera la concision la plus brève et la plus lucide, et qui à côté du mot précis, laissera pourtant encore assez d'espace pour loger une idée.

Chez Comines, le progrès littéraire et philosophique est frappant. La verbosité, l'érudition pédante s'effacent et laissent apercevoir un jugement ferme et sain. D'ailleurs le conseiller de Louis XI avoue lui-même qu'il est un homme „sans lettres" et qu'il n'a d'autre prétention que celle d'écrire „naturellement" ce qu'il a vu et entendu. — „Vous y „trouverez dit Montaigne en parlant des Mémoires de Philippe de Co„mines, vous y trouverez le langage doux et agréable, d'une naïve sim„plicité, la narration pure et en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit „évidemment, exempte de vanité parlant de soi, et d'affection et d'envie „parlant d'autrui, ses discours et exhortements, accompagnés de plus „de bon zèle et de vérité que d'aucune exquise suffisance, et, tout par„tout, de l'autorité et gravité représentant son homme de bon lieu et „élevé aux grandes affaires." — Avec Comines, nous entrons dans un monde nouveau. La féodalité n'est plus, les croyances naïves du moyen âge s'évanouissent, et la raison, s'enhardissant de plus en plus, s'établit en souveraine ordonnatrice du nouvel ordre de choses. Le XVI^e siècle commence.

Épanouissement un peu confus, mais splendide, de toutes les énergies de la pensée humaine, cette troisième renaissance fut pour la langue française en particulier une de ses phases les plus brillantes. C'est alors que du sein de ce murmure immense d'un peuple qui se réveille, montent et résonnent tantôt graves et sévères, tantôt folâtres et bouffonnes les voix de *Calvin* et de *Rabelais*, de *Théodore de Bèze* et de *Montaigne*, de *Michel de l'Hospital* et de *Charron*, de *Ronsard* et de *Marot*. Expression fidèle de ce mouvement gigantesque, la langue en prend toutes les allures, en revêt toutes les formes, en reproduit tous les tons. Vive, d'une souplesse merveilleuse, d'une originalité et d'une richesse incomparable, chez *Rabelais*, elle raille, persifle, bafoue et poursuit à outrance et les vices et les abus et les ridicules. Rien n'est à l'abri de son atteinte et tout ce qu'elle touche elle le brise. L'éclat de rire strident et aviné du curé de Meudon domine tous les

bruits du siècle. Austère, et retrempé par la lutte qu'il soutient contre des passions qui s'entre-choquent et les idées qui débordent de toutes parts, le français prend avec *Calvin* une dignité majestueuse, une fermeté virile, une rigidité inexorable, indélébile empreinte de cet homme extraordinaire. Plus douce d'allures, plus molle de caractère, mais non moins originale dans sa forme, cette même langue reçoit de *Montaigne* un cachet spécial de grâce nonchalante qui n'enlèvera rien à la précision de ses traits caractéristiques. *Marot, Ronsard, Mathurin Régnier* accomplissent une œuvre pareille en poésie, et le vers sous leurs mains prend un charme qu'on ne lui connaissait pas encore, l'harmonie.

L'idiome français, doué de forces surabondantes, ne recule maintenant devant rien. Philosophie, sciences sacrées et profanes, poésie, tous les genres sont repris de nouveau. L'érudition envahit les lettres. On se précipite altéré de savoir vers ces sources que l'on vient de découvrir jaillissantes sous les voûtes des monastères. — L'antiquité grecque et latine refleurit comme à ses plus beaux jours. Les noms d'Aristote, de Platon, de Pline, de Virgile sont dans toutes les bouches; on traduit, on commente, on veut prouver ceci, démontrer cela ... et l'on ne s'aperçoit pas que dans les mouvements fébriles qu'on lui imprime, la langue nationale s'en va à la dérive et qu'on est sur le point de faire naufrage alors qu'on touchait au port. En effet, certains érudits comme fascinés par l'objet de leurs études, se sont imaginé, qui de réintroduire bon gré malgré l'élément grec dans le français, qui de le bourrer de latin à peine dégrossi, qui de l'hébraïser! C'est alors que Rabelais, cet ennemi acharné de toute exagération se met à railler:

„Mon amy, dond viens tu a ceste heure?" demande Pantagruel à un étudiant: „De l'alme,[1] inclyte,[2] et celebre academie que l'on vocite[3] Lutece ... Qu'est-ce à dire? dist Pantagruel a ung de ses gens. C'est (respondist il) de Paris ... Tu viens doncques de Paris? dist-il, Et a quoy passez vous le temps, vous aultres messieurs estudians au dict Paris? — Respondist l'escholier: Nous transfretons[4] la Sequane[5] au diliicule[6] et au crepuscule: Nous deambulons[7] par les compites[8] et quadriuies[9] de l'urbe,[10] nous despumons[11] la verbocination[12] latiale[13] ... puis nous cauponizons[14] es tabernes meritoires de la Pomme de Pin, du Castel, de la Magdeleine, et de la Mulle, belles spatules[15] vervecines[16] perforaminees[17] de petrosil.[18] Et si par forte fortune,[19] y a rarité[20] ou penurie[21] de pecune[22] en nos marsupies,[23] et soyent exhaustes[24] de metal ferruginé,[25] pour l'escot[26] nous dimittons[27] nos codices[28] et vestes[29] opignerees,[30] prestolans[31] les tabellaires[32] a venir des penates et lares patrioticques[33] .... A quoy Pantagruel dist: Que diable de languaige est cecy?" — C'était le langage français „locupleté de la redundance latinicome", en d'autres termes, latinisé.

---

[1] féconde. [2] célèbre. [3] appelle. [4] passons. [5] Seine. [6] matin. [7] nous nous promenons. [8] [9] places et carrefours. [10] ville. [11] écumons (parlons). [12] [13] langue latine. [14] mangeons. [15] épaules. [16] mouton. [17] préparées, accommodées. [18] persil. [19] par hasard. [20] rareté. [21] manque. [22] argent. [23] bourses. [24] vides. [25] monnaie. [26] écot. [27] envoyons. [28] livres. [29] [30] vêtements beaux. [31] attendant. [32] messagers. [33] de la maison paternelle.

Heureusement cette manie du néologisme rétrospectif n'eut pas tous les fâcheux résultats qu'elle aurait pu avoir. Des esprits sérieux en entrevirent les conséquences et s'efforcèrent de les combattre. *Dubellay*, *Pasquier*, *Henri Estienne* mirent la main à l'œuvre; la langue jusqu'alors vague, indécise, sans consistance, commença à se solidifier si l'on peut ainsi dire, et présenta au siècle suivant une masse compacte où il n'eut plus qu'à polir, à remanier, à élaguer, pour produire cette langue si belle des écrivains du XVII^e siècle.

La seconde moitié du XVI^e siècle voit se renouveler une de ces époques sanglantes de tumultes et de violences où tout semble rentrer dans le chaos. C'est alors que l'éloquence judiciaire apparaît et que se dessine sur ce fond sombre, la grande et majestueuse figure du chancelier de l'Hospital.

Sur la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle, comme trait-d'union entre le point où le génie français a développé toutes ses ressources et celui où il va en faire usage, nous trouvons *Malherbe*, *Voiture*, *Balzac*, *Vaugelas*, *Patru*, *Ménage*, qui semblent s'être donné pour tâche d'enlever à la langue ce qu'elle peut avoir encore d'inculte. Une foule de mots sont rayés du vocabulaire, et ceux à qui l'on accorde le droit de cité sont tenus de prendre un air plus digne. Le règne de l'étiquette et de la grammaire commence; l'esprit gaulois, l'esprit du naturel, de la verve, de la saillie prime-sautière ne jette plus que quelques éclairs chez certains imitateurs de Rabelais. La langue s'appauvrit: l'expression devient plus pompeuse mais plus froide; plus sonore, mais vide. La poésie qui, comme sa sœur l'éloquence, renaissait brillante de force et qui sous l'influence des grands événements du siècle avait pris conscience d'elle-même, la poésie, doit fléchir aussi bien que tout le reste et se soumettre, elle aussi, aux lois nécessaires toujours, mais parfois bizarres, de l'étiquette et de la grammaire: les puérilités du XV^e siècle reviennent à la mode, les habiles versificateurs se multiplient, les vrais poëtes disparaissent.

Voici maintenant l'idiome national parvenu à son dernier période, le français touche à sa maturité. Instrument moins parfait qu'il eût pu le devenir, il sera néanmoins une arme puissante au génie qui en connaîtra les ressources. Il est possible que la langue de Descartes, de Pascal, de Corneille, de La Fontaine, de Fénelon, de Racine, de Bossuet, soit plus pauvre que les langues rivales du Dante, du Camoëns, de Milton ou de Goëthe, mais quelle parole fut plus puissante que la parole de Bossuet? Quels accents eurent la suavité des accents de Racine ou la douceur de ceux de Fénelon? Quelle bonhomie fut plus charmante et plus satirique que celle du „Bonhomme", — de La Fontaine? Quelle logique opposer à l'écrasante logique de l'auteur des „Provinciales"? Quelle grandeur mesurer à la grandeur de Corneille? Quelle clarté comparer à la lumineuse lucidité de Descartes? — Assurément, l'instrument dont se sont servis les hommes qui ont porté ces noms mérite qu'on y regarde de bien près avant de le jeter au rebut. Ce n'est pas avec un glaive de plomb que Rome a conquis le monde.

Les limites de ce résumé ne comportent pas de plus longs développements sur la marche désormais régulière de la langue française. Nous l'avons vue naître au sein de la barbarie, se développer en pro-

portion de la force motrice qui poussait la société dans les voies de la civilisation, et maintenant qu'elle est devenue, entre les mains des écrivains du „Grand siècle", un des plus puissants moyens d'expression de la pensée humaine, il ne nous reste plus que quelques mots à ajouter à ce que nous avons déjà dit sur l'opportunité du présent manuel.

L'étude des phases diverses qu'a dû traverser notre idiome avant d'atteindre à sa maturité a, tout à côté de son importance historique, une utilité que l'envahissement incessant du néologisme, rend chaque jour plus grande. Une langue ne saurait demeurer stationnaire, c'est un fait reconnu. Elle doit, et c'est-ce qui a toujours eu lieu, dans des mesures diverses, elle doit être l'expression de son époque. De là, ces tiraillements pour arriver à une harmonie aussi complète que possible entre la forme et l'idée que cette forme doit rendre sensible. Chacun sent aujourd'hui que les moules de la langue ont vieilli, que les formules laissées par les grands maîtres du XVII^e^ siècle, ne sont plus d'accord avec l'esprit de notre temps, et qu'il en faut de nouvelles répondant à nos besoins modernes. S'abandonner au hasard dans une recherche semblable, ce serait s'exposer à faire ce que beaucoup ont fait déjà, donner à la langue une direction fausse, contraire à son véritable esprit, lui incorporer de force des éléments qu'il n'est pas dans sa nature de pouvoir s'assimiler, en d'autres termes, ce serait risquer d'appauvrir et d'anéantir la langue en voulant l'enrichir et la réédifier.

Les monuments du siècle littéraire de la France resteront à tout jamais des modèles d'élégance, de force et de perfection, mais, par le fait même qu'ils sont la plus haute et la plus parfaite expression de la forme que peut revêtir le français dans un temps donné, ils ne peuvent servir de types à une époque qui diffère de la leur à un grand nombre d'égards. Il s'agirait donc de travailler de nouveau la matière première de notre langue, et c'est dans les écrivains antérieurs au siècle de Louis XIV qu'on en peut trouver les filons les plus riches. C'est à cette mine qu'il faut puiser encore si l'on veut rendre à l'idiome cette verdeur qui disparaît. Le simple bon sens dirigé par quelque peu de bon goût suffit à donner le tact nécessaire pour faire passer du vieil idiome dans celui du jour, les termes que nous sommes en droit de redemander à l'ancienne langue; et quand celle-ci ne nous donnerait pas le mot fabriqué de toutes pièces, un peu d'étude nous rendrait bientôt maîtres du procédé de formation, et nous indiquerait la marche à suivre pour ne pas nous égarer dans nos innovations.

TRADUCTION DES FRAGMENTS CITÉS.

(Page X.)

Le coup fait, tous ces païens s'enfuient et galopent du côté de l'Espagne.

Roland, sans son cheval, est hors d'état de les poursuivre. Il s'en vient secourir l'archevêque, lui délace son heaume, lui bande ses plaies béantes le presse contre son cœur et le dépose mollement sur le gazon. Puis doucement il lui dit: „Abandonnerons-nous sans prière nos compagnons que voilà morts et que tant nous aimions? Je veux aller chercher leurs corps et les apporter devant vous.“ — „Allez, lui répond l'archevêque, nous sommes maîtres du terrain, allez et revenez.“

Roland le quitte et s'avance tout seul dans ce champ de carnage, cherchant sur la montagne, cherchant dans le vallon. Il les trouve, ses braves camarades, et le duc Sanche, et le vieil Anseis, et Gérard, et Béranger. Un à un, il les apporte et les dépose aux genoux du prélat, qui les bénit en pleurant.

(Vitet — Revue des Deux Mondes 1852.)

(Page XII.)

Il (le doge Henri Dandalo) assembla tout le peuple de Venise un dimanche qu'il y avait grande fête de St. Marc, et le plus grand nombre des barons de la ville et de nos pèlerins y furent. Avant que l'on commençât à chanter la grand'messe, le doge de Venise monta au pupitre pour parler au peuple, et leur dit: „Seigneurs, vous vous trouvez réunis à la plus noble compagnie qui soit au monde, *dans le but le plus élevé qui fut jamais;* et je suis un homme vieux, faible de corps et infirme. Et désormais j'aurais besoin de repos; mais je ne vois nul homme en notre commune qui mieux que moi vous pût gouverner et conduire à la guerre. Si vous vouliez accorder que mon fils demeurât en la ville à ma place pour la garder et gouverner, je prendrais maintenant la croix et irais avec vous vivre ou mourir, ainsi que Dieu me l'aura destiné.“ Et quand le peuple l'entendit, il s'écria tout d'une voix: „Nous l'octroyons ainsi, et nous vous prions, au nom de Dieu, cher Sire, que vous preniez la croix et vous en veniez avec nous!“

Le peuple de Venise et les pèlerins éprouvèrent alors une extrême émotion, et maintes larmes furent là versées; car le doge aurait eu bonne raison de demeurer s'il l'eût voulu; car il était vieux, et bien qu'il eût de beaux yeux, il n'y voyait goutte, ayant perdu la vue par une plaie qu'il avait eue à la tête. Mais il était d'un très-grand cœur.

Ah Dieu! combien mal lui ressemblaient ceux qui pour éviter le péril étaient allés en d'autres ports! Ainsi le doge descendit du pupitre et alla s'agenouiller devant l'autel St. Marc, pleurant abondamment. Et on lui attacha la croix à son grand bonnet ducal, par devant, car il voulait que tous le vissent. C'est pourquoi les Vénitiens commencèrent à se croiser en très-grand nombre.

(Mag. Pittoresque ann. 1842, p. 246.)

(Page XII—XIII.)

Ceux de la Halequa qui étaient cinq cents à cheval abattirent les tentes du Soudan et l'assiégèrent dans la tour avec trois de ses officiers et lui crièrent de descendre. Et il leur répondit qu'il le ferait mais qu'ils lui devaient laisser la vie sauve. Et ils dirent qu'ils le feraient descendre par force et qu'il n'était point à Damiette. Ils lancèrent le feu grégeois contre la tour qui était faite de planches de sapin et de toile de coton. La tour prit (feu) promptement si bien que jamais on ne vit si beau feu. Quand le Soudan s'en aperçut, il se hâta de descendre et s'enfuit vers le fleuve. Ceux de la Halequa occupaient en armes toute la route, et lorsque le Soudan passait pour gagner le fleuve, l'un d'eux lui donna un coup d'épée dans les côtes, et le Soudan s'enfuit le glaive fixé dans le flanc; et ils descendirent le fleuve à la nage, et le vinrent tuer au fleuve, assez près de notre galère, là où nous étions. L'un des chevaliers de la Halequa, nommé Haraquelaye, le pourfendit de son épée et lui ôta le cœur de la poitrine, puis il vint vers le Roi, la main tout ensanglantée et lui dit: „Que me donneras-tu pour avoir abattu ton ennemi qui t'eût tué s'il eût vécu?“ Et le Roi ne lui répondit rien.

(Page XVI.)

„Mon, ami, d'où viens-tu maintenant?“ — „De la féconde, renommée et célèbre académie que l'on appelle Lutèce.“ — „Que veut-il dire?“ demanda Pantagruel à un de ses gens. — „C'est, répondit celui-ci, de Paris ... Tu viens donc de Paris?“ dit-il. — „Et à quoi passez vous le temps, vous autres, messieurs les étudiants au dit Paris?“ — L'écolier répondit: „Nous traversons la Seine le matin et le soir au crépuscule; nous nous promenons (flânons) par les places et carrefours de la ville, nous parlons latin ... puis nous allons manger, aux tavernes renommées de la Pomme de Pin, du Castel, de la Madeleine et de la Mule, de belles épaules de mouton accommodées au persil. Et, si par hasard il y a rareté ou manque de pécune en nos bourses et qu'elles soient vides de monnaie, pour payer notre écot, nous engageons nos livres et nos plus beaux habits, attendant l'arrivée des messagers de la maison paternelle ...“ — „A cela, Pantagruel répondit, quel diable de langage est ceci?“

PREMIÈRE PARTIE.

XIVe ET XVe SIÈCLES.

INTRODUCTION.

GRAMMAIRE DU VIEUX FRANÇAIS.

Encore à demi engagée au milieu des débris de son enveloppe latine, la langue française ne présente, dans ses premiers monuments, qu'une masse confuse où l'œil discerne à peine ce qui se décompose et meurt, de ce qui germe et doit vivre. D'une part, obéissant comme par instinct à certaines lois que subissait le latin, obéissant de l'autre à cette loi supérieure qui préside à toute formation de langue, et par laquelle ce qui originairement enveloppé dans le tout se détache peu à peu et s'individualise, l'idiôme nouveau marcha d'un pas incertain jusqu'à la fin du XV^e^ siècle.

Si cette première période est très-intéressante au point de vue spécial de la philologie, elle ne présente pas néanmoins des faits grammaticaux en assez grand nombre ni assez fixes, pour qu'il soit possible de constituer par leur moyen, un corps de grammaire proprement dit.

Toutefois, pour faciliter la lecture des vieux textes de notre langue, comme aussi pour expliquer certaines anomalies que présente notre système grammatical actuel, nous avons rassemblé ici les formes de flexions les plus importantes à connaître, renvoyant une fois pour toutes aux ouvrages spéciaux, tout ce qui concerne la discussion des diverses théories qui ont cours à ce sujet dans le monde érudit.

I.[1]

DE L'ARTICLE.

L'ancien français conserva fort longtemps un vestige du système grammatical latin, une terminaison particulière affectant le mot, selon le rôle qu'il jouait par rapport au verbe, dans l'expression de la pensée.

De toutes les parties du discours qui ont subi cette loi de la déclinaison, l'article est celle qui en a gardé l'empreinte la plus profonde.

Les textes des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles et tout particulièrement ceux du XIII^e^, nous présentent l'article défini décliné ainsi:

Masculin: Le.

	Singulier:	Pluriel:
Nominatif.	Li.	Li, les.
Génitif.	Del, deu, du, dou.	Des.
Datif.	Al, à le.	Als, as, es.
Accusatif et *Locatif.*	Le, lou, lo, lu. / el, eu, u, ou, on, o.	Les. / els, es, ez.

[1] Les sources principales de cet abrégé sont: *Orell*, Alt-Französische Grammatik — *J. J. Ampère*, Histoire de la littérature française au moyen-âge.

Remarques. La forme du nominatif était parfois employée pour le génitif. *Exemple:* Ne mettereie main sur le fiz *le* Roi.

(2 Liv. des Rois.)

Je ne mettrais point la main sur le fils *du* Roi.

Ce double emploi de la forme du nominatif se retrouve encore dans la locution si connue: *De par* le *roi* — locution qui s'analyse ainsi: De la part *du* roi.

La forme contracte ès du locatif pluriel se rencontre dans les locutions encore usitées: *Maître* ès *arts*, *bachelier* ès *sciences* etc.

Féminin: La.

	Singulier:	Pluriel:
Nominatif.	La.	Les.
Génitif.	De la.	Des.
Datif.	A la.	As.
Accusatif.	La.	Les.

Remarque. L'article féminin nous est donc resté tel qu'il était au XIIIe siècle, à l'exception du datif pluriel.

Le nominatif singulier *la* est remplacé quelquefois par *le*.

Exemple: Nicolete *le* bien faite. *(Aucas. et Nicolete.)*

Quant à l'article indéfini un, une, il n'offre rien de remarquable si ce n'est un pluriel qui s'est conservé dans les *uns*, quelques *uns*, aux *uns*, les *unes*, quelques *unes*, aux *unes*. C'est ainsi que l'on trouve:

Masculin. On li aporta *uns* esperons ou d'or u dorés.
On lui apporta des éperons ou d'or ou dorés.

(Ordene de Chevalerie.)

Fèminin. Il avait *unes grandes joes* ... *unes* grandes narines lées et unes grosses levres plus rouges d'une carbounée.

(Aucas. et Nicolete.)

Il avait *de* grandes joues, *de* grandes narines *larges*, de grosses lèvres plus rouges qu'un charbon ardent.

II.

DU SUBSTANTIF.

I. Le substantif, aussi bien que l'article, a été soumis aux règles de la déclinaison. Ces règles, empreuntées à la déclinaison latine, se sont fondues en une seule, la règle de l's:

„Au singulier, l'*s* finale, attaché à tous les substantifs masculins et „à la plupart des féminins qui ne se terminent point en *e* muet, avertit „qu'ils sont employés comme sujets; et l'absence de l'*s* désigne le régime „direct ou indirect. — Au pluriel, les sujets ne reçoivent pas l'*s*, que „prennent les régimes directs ou indirects."[1]

---

[1] *Raynouard*, grammaire comparée.

	Singulier:		Pluriel:	
Nominatif.	Li hom*s.* *		Li hom.	
Génitif.	Del		Des	
Datif.	Al	hom.	As	homs.
Accusatif.	Le		Les	

* L'x ou le z sont souvent substitués à l'*s*.

Remarque. L'*s* du nominatif s'ajoutait non seulement aux noms communs mais encore aux noms propres. C'est sous cette forme que plusieurs de ces derniers noms nous sont parvenus: *Charles*, *Louis*, *Jacques* etc. Certains mots non régis, comme des prépositions et des adverbes, l'ont aussi reçue et gardée — *hormis* — *dans* — *certes* etc.

La consonne finale disparaissait souvent pas l'adjonction de l's:

Li *dus* (ducs) de Venise. *(Villehardouin.)*
Einsi si logea li os (osts). *(id.)*
Ainsi se logea l'armée.

Les substanstifs en *al*, *el*, *eil* changeaient au nominatif cette terminaison en *aux* ou *ax:*

un cheval — un cevaux
un conseil — un consaux
le soleil — li solaux.

Dans le cas régime qui représentait à lui seul le génitif, le datif, l'ablatif, le locatif, le factif etc. outre le retranchement de l'*s*, la voyelle ou la diphthongue était souvent changée:

Nominatif. Dieu = Deus, Diex, Dex.
Cas régime. Dé, Deu.

Il est à remarquer que c'est en général sous cette forme du cas régime que les substantifs ont passé dans la langue moderne:

enfant, baron, neveu etc. sont les cas régimes de
enfès, bers, niès.

Les infinitifs des verbes, employés alors bien plus fréquemment qu'aujourd'hui comme substantifs, étaient soumis eux aussi, à la règle générale, et prenaient l'*s* du nominatif.

Et tis aler*s* e tis venir*s* devant moi.
Et ton aller et ton venir devant moi.
(Les Rois.)

II. Le genre des substantifs a varié selon les progrès que faisait la langue. — Étaient masculins:

image, affaire, erreur, estude, tige, etc.;

étaient féminins:

mensonge, poison, art, navire, espace etc.

(L'on ne peut dire que la question du genre ait été entièrement résolue, puisque nous avons encore des mots masculins ou féminins selon leur acception ou leur nombre.)

III.

DE L'ADJECTIF.

La règle de l'*s* s'appliquait aussi à l'adjectif:

Uns noirs fluez et tenebrous.
Un fleuve noir et ténèbreux.

I. Les adjectifs dont le nominatif était en *als*, *els*, *ols*, etc. changent cette terminaison en *aux*, *eux*, *ox* ou *os*.

Nominatif. Desloials = desloiaux.
Cruels = crueux.
Fols = fox.

(Cette tendance de la langue à transformer les finales *als* en *aux* explique le pluriel des substantifs par l'addition de l'x ou le changement de la diphthongue.)

II. Le féminin se forme par l'addition de l'*e* muet.

Certains adjectifs n'avaient qu'une terminaison pour les deux genres: ils dérivaient en général d'adjectifs latins qui n'avaient eux-mêmes qu'une forme pour le masculin et le féminin.

Ainsi *royal*, *charnel*, *mutel*, *grand*, *fatal*, s'employaient indistinctement pour les deux genres.

Ce fait expliquerait l'adjectif *grand* invariable dans les expressions grand' mère, grand rue, grand route, grand messe, etc.[1]

III. La forme comparative que revêtaient les adjectifs latins ne se retrouve en français que dans les quatre mots suivants:

bon = meillor, mieldre, mieudre et finalement meilleur;
mauvais = pejor, pire;
grand = { greignor / greigneur } { major, maire;
petit = { minor / menor } { meindre, moindre.

(Maire et major sont devenus des substantifs.)[2]

Le superlatif a longtemps été formé par l'addition de la syllabe *issime*, contractée en *isme:* saintisme, haltisme, grandisme. — Cette forme fut très-usitée, au XVI^e^ siècle en particulier — c'était un italianisme contre lequel nombre de bons esprits se prononcèrent.[3]

Certains superlatifs étaient irréguliers:

proïsme, proïme = le plus proche,
ultime = le dernier.
pesme = le plus mauvais.

---

[1] Monsieur *Lepsy* et M. *J. J. Ampère* reprochent aux grammmairiens l'apostrophe qu'il ont introduite après le *d* final, alléguant que l'*e* muet n'ayant pas été admis comme caractéristique du féminin pour ces adjectif il n'y avait pas eu d'élision. L'argument est spécieux, mais il ne me semble pas très-concluant. En effet, pourquoi aurions nous accordé aux autres adjectifs cette caractéristique, pour la refuser au seul adjectif *grand*?

[2] Voyez *J. J. Ampère:* Littérature française au moyen-âge, page 99.

[3] *H. Estienne*, Langage français italianisé, page 219.

Remarque. Le mot *que* devenu inséparable de toute proposition comparative n'était pas employé anciennement; tantôt la préposition *de* remplissait le même rôle, tantôt les deux termes de la comparaison étaient simplement en regard sans aucune particule de liaison:

Mielz val, se dist Salemons, li patiens *del* fort baron.
(*Saint Bernard.*)
L'homme patient vaut mieux que le fort, dit Salomon.

Ge (je) connois tel qui a tel cuer (cœur).
Plus chante au bois ne fait en cuer (chœur).

Adjectifs numéraux cardinaux.

	1 =	un.
Nomin.	2 =	dui, doi, doui.
Cas régime.		dous, doux, dels, dex, deux.

Plus riche que le français moderne, l'ancienne langue avait une espèce de duel:

Nominatif.	embedui, andui	les deux.
Cas régime.	ambedeux, andous, andex	

Quant aux autres adjectifs de cette classe ils n'offrent rien de particulier si ce n'est leur orthographe:

trois, *treis*, — quatre, *quatre*, — six, *sis*, — sept, *set*, — huit, *oct*, *oict oit*, *oyt*, *ouit*, — neuf, *nuef*, *nof* etc.

Adjectifs numéraux ordinaux.

Issus immédiatement de radicaux latins ils étaient à peine altérés:

premier — prim, prime, primer, primier, primerain etc.
second — secund.
troisième — terz, tierz, tiez, tiers.
quatrième — quart, quarz, quars.
cinquième — quint, quins, quinz.
sixième — sistes, sixt.

Les autres se formaient par l'adjonction de la désinence *isme* ou *ime*. — Septième, septisme. — huitième, huitisme etc.

Adjectif démonstratif.

Masculin.

	Singulier:	Pluriel:
Nominatif.	*cils*, *cists*, ce, cet. / *cil*, *cist*, *cis*.	*cil*, *cist*, *ci*, ces.
Cas régime.	cel, cest.	cels, ces.

Féminin.

ceste.	cestes, celles.
celle, cele.	

IV.

PRONOM.

Déclinable comme les trois espèces de mots qui précédent, le pronom revêtait les formes suivants:

Singulier.

1ère personne.	*Nominatif.*	jeo, geo, jo, ju, je	— je.
	Cas régime.	mi, mei, moi, me	— moi, me.
2e „	*Nominatif.*	tu	— tu.
	Cas régime.	ti, tei, toi, te	— toi, te.
3e „	*Nominatif.*	il, el, elle	— il, elle.
	Cas régime.	lui, se, sei, soi	— le, lui, se, soi.

Pluriel.

1ère personne.	*Nominatif.*	nos	— nous.
	Cas régime.	nus	— „
2e „	*Nominatif.*	vos	— vous.
	Cas régime.	vus	— „
3e „	*Nominatif.*	il, els, elx, ex, iex, eus, eux	— ils, eux.
	Cas régime.	als, lurs	— les, leur.

Pronoms possessifs.

Le mien — moen, muen.
La mienne — moe, moie, miue, moye, mieue etc.
Le tien — tuen, tiens.
La tienne — tue, tiue.
Le sien — soen, suen, siens.
La sienne — soe, sue, soui, suie, soie.

Pronom indéfini *tout.*

	Singulier:	Pluriel:
Nominatif.	tos.	tuit.
Cas régime.	tot.	tots, tos.

plusieurs — plusor, pluseurs, pluriex.

Chacun (e) — chascun (e) — cascun (e) — chescun (e).

1° Aucun (e) — alcun (e). — *Pluriel:* aulcuns.
alcan, alquant.
anquant.

Remarque. Cet *aucun*, n'était à l'origine nullement négatif, il signifiait quelqu'un, quelques-uns. (Voir les textes.)

2° Aucun (négatif) personne — nuns, nesune.
nul — nului, nulluy.

Rien — *Nominatif.* Riens.
Cas régime. Rien.

Ce mot, dérivé d'un cas oblique du substantif latin *res*, a eu tout d'abord la signification affirmative de chose. *Exemple:*

Je vous dis une rien sans mentir.
Je vous dis une chose sans mentir.

La plus bele riens qui vive.
La plus belle chose qui vive.

Encore à l'heure qu'il est, c'est la signification précise de ce mot.

On — hom, hon, hum, um, om, on.[1]

Autre — *Nominatif.* altre, altres.
Cas régime. altrui, autrui.

Pronom relatif.

Singulier.

Lequel — loqueil, loqueil, liqueis.
duquel — douquel.
auquel — onquel, elquel, elqueil.

Pluriel.

Lesquels — lesqueiz, lesquex, lesqueus.
desquels — . . . . . .
auxquels — asqueuz, esquels, asqueiz.

Qui, que — ki, cui, ke, que.
— quei (quoi).
— quoi.
De ce que — dequoi.
ce que — quoi. / que.

Pronom démonstratif.

Celui-ci — cist, celui, icist, ice, icil.
Celui-là — cil, cestui, icil, icelui.
Cela — ço, ceo, çou, ceu.
Ceux — cex, ceuls, caus, ceaux etc.

Remarque. Le rôle des pronoms démonstratifs n'était pas si bien déterminé que le même mot ne pût être pronom et adjectif démonstratif. (Voir les textes.)

V.

DU VERBE.

ÊTRE.

INDICATIF.

Présent.		*Imparfait.*
Je suis	— sui.	Je esteie, ere, iere.
tu es	— ies, icz.	tu esteies.
il est	— iest.	il esteit, est, iest.
nous sommes	— sumus, eimes, emes.	nos estiens, estiemes.
vous êtes	— estes, iestes.	vos estoiez.
ils sont	— sunt, sont, sount.	ils estoient, erent, ierent.

[1] Ce pronom n'est donc, en définitive, qu'une contraction extrême du substantif homme — ancienne forme *hom, huem, hum.*

Passé défini.

Je fui, feus.
tu feus.
il fu, fud.
nos fum, fusomes.
vos — — — —
ils — — — —

Futur.

Je seré, ere, iere.
tu iers.
il serra, sera, iert, ert, ieret.
nos seromes.
vos seroiez, sarez, esties.
ils serunt, erent, ierent.

IMPÉRATIF.

Seies, soie.

CONDITIONNEL.

Je serreie, sereie.
tu sereies, serreies, serois.
il serreit.
nos seriens, seriemmes, seriommes.
vos — — — — — — — —
ils — — — — — — — —

SUBJONCTIF.

Présent.

Je seie.
tu seies.
il seit.
nos seionz, soiomes.
vos seiez.
ils seent, soivent.

Imparfait.

Je feusse, fuisse.
tu feusses, fuisses.
il feut.
nos feussions, feussons.
vos feussiez.
ils feussent, fussent, fussant.

INFINITIF.

Estre, iestre.

PARTICIPE PASSÉ.

Esteit, estet, ested.

Tels sont formes principales de cet auxiliaire dans l'ancien français. — Il est facile, d'après ce tableau, de se rendre compte de la formation de notre auxiliaire moderne, si l'on ne perd pas de vue que ces formes sont dérivées à la fois du latin *esse* (être) et *stare* (être debout).

Quant au verbe avoir, voici ce qu'il offre de plus remarquable:

AVOIR.

Présent.

Je ei, e.
tu — —
il ha, ad, ay, ait.
n. avons, avun, avon, avoms, avomes,
vos aveiz. avommes,
ils unt. avonmes.

Imparfait.

Je aveie.
tu aveies.
il aveiet, avoit.
nos aviens, avium, aviomes.
vos — — — — — — —
ils aveient.

Passé défini.

Je eui, oi, on.
tu euis.
il heut, ot, ont.
nos oumes.
vos — — —
ils heurent, eustrent, orent, ourent.

Futur.

Je averai, arai, auré.
tu — — — — — —
il avera, averat, ara.
nos arum, arom, arommes.
vos haverez, aureiz.
ils — — — — — —

CONDITIONNEL.

Présent.

Je avereie, averoié, arcie, aroie, arois.
tu avereies, aureies.
il avereie, arreit.
nos averiemes, averiens, ariens, ariemes.
vos averiez.
ils avereint.

SUBJONCTIF.

Imparfait.

Je euse, eusse. nus eussons, eusom, eusson.
tu — — — — — vus — — — — — — — —
il euist, euust, ost. ils euissent.

INFINITIF.

Haber, havoir, haveir, aver, aveir, avoir.

PARTICIPE PASSÉ.

Heu, eu.

Malgré leurs irrégularités nombreuses correspondant aux divers dialectes, les deux auxiliaires ont subi moins d'altérations que les autres verbes dans leur passage de l'état intermédiaire ancien à leurs formes fixes modernes.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les verbes anciens peuvent se diviser en trois classes, caractérisées par la terminaison de l'infinitif et du participe passé.

1ère.	*Infinitif.*	er.	conforter.
	Participe passé.	et, ed, eit.	confortet, eit, ed.
2e.	*Infinitif.*	er, eir, oir, re.	chaoir, cheire, cheoir.
	Participe passé.	ut, ud.	cheut.
3e.	*Infinitif.*	ir.	ferir.
	Participe passé.	it, id.	feri et feru.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Indicatif présent. — L'*e* muet, désinence de la première personne du singulier disparaît fréquemment.

Je vous jur. (*Anc. fabli.*)
Je vous jure.

La troisième personne prend souvent un *t* final.

Il ostet le pechiet. (*Saint Bernard.*)
Il ôte le péché.

La première personne pluriel est terminée en *um oum*, *om*, *on*.

Imparfait. — A côté de la terminaison *ere* qui paraît être la terminaison normale de ce temps, se trouve une désinence *oue*, *oe*, d'où il est probable qu'est dérivée notre terminaison *ais* actuelle.

Jo esgardoue a destu. (*Psaut. de Corbie.*)
Je regardais à droite.

Passé défini. — La troisième personne singulier terminée par *t*.

Si trov*at* un urs estant devant les huisses. (*Saint Grégoire.*)
Il trouva un ours devant la porte.

Cette terminaison, parfaitement conséquente avec l'étymologie latine a disparu de cette conjugaison et s'est introduite dans les autres, qui, par une bizarrerie de l'usage en étaient dépourvues jadis.

La première personne pluriel en *asmes* — (d'où le circonflexe).
La troisième personne pluriel en *arent* —

Cette terminaison se rencontre fréquemment encore au XVI^e^ siècle, chez Rabelais et Montaigne.

Futur. — Terminé en *oi* avec une contraction du radical:

Jeo dorroi — je donnerai.

Le 3^e^ personne prenait un *t:*

Li hom lair*at* son père. (*Saint Bernard.*)
L'homme laissera son père.

Conditionnel. — Terminé en *ereie, eroie.*

Impératif. — La première personne, par analogie, prenait un *s*, et la troisième un *t*.

1^0^ Sire, ce dist li Salmistes, ne m'*argues* en ta forsennerie.
(*Saint Bernard.*)
Seigneur, dit le Psalmiste, ne me châtie pas dans ta colère.

2^0^ Dieu vous gar*t*.
Dieu vous garde,

Subjonctif. Présent. — Terminé le plus souvent pas *t* à la troisième personne singulier
Imparfait. — Terminé en *aisse, eisse, esse.*

Outre les variantes orthographiques que chaque époque amenait avec elle, chaque auteur avait une liberté assez grande pour faire passer à son choix tel verbe d'une classe dans une autre, et l'affecter de terminaisons qui régulièrement ne lui appartenaient point. C'est ainsi que dans les écrivains du XVI^e^ siècle on rencontre encore une foule de formes mêlées: des imparfaits subjonctif de deuxième conjugaison adaptés à des verbes de la première. — Que nous employ*issions*, que nous laississ*ions* (Rabelais) — que nous supplissions (suppléassions) (Montaigne) — que vous marchissiez etc.

Mais en dépit de tous ses caprices, l'ancienne langue demeurait fidèle à son origine première. — Le *t* que l'on retrouve constamment à toutes les troisièmes personnes du singulier, l's qui manque à la première et que l'on n'a établi d'une manière régulière qu'au XVII^e^ siècle, prouvent à quelle profondeur plongeaient, dans le sol latin, les racines de notre langue.

VERBES IRRÉGULIERS.

Aller.[1] — *Présent.* Je vois, voys.
tu vas.
il vat, vait.
nos alum, alom, alomes, alon.
vos — — — — — — — —
ils vunt.

Imparfait. Alove, alovve, aloe, aloue, aleie.

Futur. Nous irom, iroumes, irom, iromes.

Impératif. Vai (va).

Subjonctif. Que jé voise, il voist, qu'il aut (aille);
et par analogie: qu'il baut (baille, donne),
qu'il s'emervaut (s'émerveille).

Imparfait. Nous allissiens, vous alissiez.

Idiotismes. { Près se va / près s'en va } que = peu s'en faut que.
Près se va que je ne m'agenoil. (*Cont. et fabliaux.*

Tisser. — Un de ces verbes à terminaison vague qui peuvent se ranger indifféremment dans la deuxième ou troisième conjugaison — *tissir*, *tistre*.

Bénir. — *Infinitif.* Beneir, beneistre (Rabelais), benesir, beneyr, benoier — d'où les divers *participes passés:*
Benist, benoist. (*Rab. Cl. Marot.*) { béni.
benoiet.

Courir. — *Infinitif* primitif. Courre.

Observation. Notre futur et notre conditionnel modernes s'expliquent parfaitement sans le retranchement de l'*i*. Ces deux temps se sont formés d'une façon régulière de l'ancien infinitif.

Haïr. — *Indicatif présent.* Je hé, haz.
. . . . . .
il het, heit.
nus hayons, haons.
vus haiés.
ils hayent, heent.

Imparfait. Je haois, haïois, haïoie.
. . . . . .
il haoit, hayoit.

Futur. Je harrai, haraï.
nus harrons.

Conditionnel. Je harroie, heireie.

---

[1] Comme les précédents, ces tableaux ne contiennent que les formes anciennes les plus usitées ou les plus remarqnables qui peuvent jeter quelque jour sur la formation de nos conjugaisons actuelles.

Mourir. — *Infinitif.* Morir.

Observation. La diphthongue *ou* se transformait fréquemment en la diphthongue *eu*. — C'est pourquoi nous trouvons les formes actuelles je *meurs*, tu *meurs*, il *meurt* (ancien français: je *muer*, tu *muers*, il *muert*).

Sentir. — *Participe passé.* Sentu.

Venir. — *Passé défini.* Je veins — 3e personne pluriel: ils veindrent.
Subjonctif présent. Que je vieigne.

Tenir. — *Passé défini.* Je teins — 3e personne pluriel: ils teindrent.

Faillir. — Ce verbe était beaucoup plus complet que maintenant.

Indicatif présent. Je faulx — fail.
tu faulx.
il fault — falt.
nous faillons.
vous faillez.
ils faillent.

Observation. Tous les autres temps et modes étaient également usités bien qu'avec une orthographe qui diffère beaucoup de la nôtre. (*Futur:* faldra, fauldra, faulra, faura, farra, farrat. *Subjonctif imparfait:* fausisse, fausiste etc.)

Férir. — *Participe passé.* Féru (frapper).

Indicatif présent. Je fiers, tu fiers, il { fiert, ferit, } ils { fierent, ferissent. }

Impératif. { Fiers, fier. feris. }

Gisir, gésir. — *Participe présent.* Gesant, geisant (d'où gisant).
„ *passé.* Geu, gëu, jut, jus.
Passé défini. Je jui, jus, ju, guis, geus.
il jut.
ils jurent.
Futur. Je gerrai.

Observation. Le double infinitif de ce verbe explique les formes qui nous en sont parvenues.

Issir, istre. — Jadis complet.

Indicatif présent. Je is, tu is, il ist, ils issent.
Futur. Je istrai, isterai.
Participe présent. Issant.
„ *passé.* Issi, issut, isseu.

Saillir. — *Indicatif présent.* Je saille, saulx etc.
Complet et régulier.

Falloir. — *Passé défini.* Il fausilt.

Cheoir, chaeir, chaoir etc.

Indicatif présent. Il chet, chiet.
ils cheent.

Passé défini. Je cheuz.
il cheut.
ils cheurent.
Futur. Il cherra.
Subjonctif. Que je chiée.
Participe présent. Chéant.
„ *passé.* Chéu.

Paroir, apparoir, emparoir, disparoir — infinitifs originaux de paraître, apparaître etc.

Indicatif présent. Il pert, part — il paraît.
Futur. Parra, perra, — il paraîtra.
Subjonctif présent. Que il pere (qu'il paraisse) etc.

Seoir — séer, seir — asseoir, asseir.

Indicatif présent. Nous nous asséons.
vous vous asséez.
ils s'asséoient.
Passé défini. Ils s'assistrent.
ils seïrent.
Futur. Je sarai.
Subjonctif. Qu'il siese.

Chaloir (importer = être important).

Indicatif présent. Il { chalt. / chault, chaut — il importe.
Imparfait. Il chaloit.
Passé défini. Il chalut, il chausist.
„ *indéfini.* Il a chalu.
Futur. Il chauldra, chaurra.
Subjonctif. Qu'il chaille.
Participe présent. Chalant.

Observation. Ce verbe qui n'a laissé de traces que dans l'adjectif nonchalant, et son substantif nonchalance, était d'un usage très-fréquent dans l'ancienne langue.

Boire, beivre, bevre, boivre.

Indicatif présent. Je boif, boef.
nous bevons.
Passé défini. Je bui.
Futur. Je beverai.
„ nous beurons, burons.
vous beurez, burons.
Participe passé. Beu (d'où le nôtre *bu*).

Connoître. — *Passé défini.* Je *conui* (d'où le nôtre *connus*).
Participe passé. Cogneu.

Croire, creire. — *Passé défini.* Je *crui* (je crus).
creu (?).

Faire,[1] **fere.** — *Indicatif présent.* Je fois, feis, faz.
il fet.
Passé défini. Ils fistrent.

Idiotismes. Faire que sage, que fol = agir sagement, follement.
Il fait à emerveiller que = admiratione dignum est.

Lire leire. — *Passé défini.* Je lui; il liut.
Participe passé. Leu, leit.

Observation. On a pu remarquer que tous nos verbes à participe passé en *u* dérivent soit de verbes dont l'ancien infinitif était en *eir*, *eire*, participe passé *eu*, soit de passés définis en *ui*.

Mettre, mectre, misir. — *Passé défini.* Je meis, tu meis etc.

Moudre, moulre, mouldre.

Observation. Cet *l* étymologique explique nos participes et nos formes actuels: moulant, moulu, nous moulons etc.

Naître, naistre, nastre, naixtre, nestre, neistre.
Participe passé. Neit, neiz, nay.

Plaire, plere. — *Participe passé.* Pleu.

Prendre. — *Passé défini.* Je preis, présis etc.
Participe passé. Prins.

Suivre, suivir, sivre, sivir. — D'où nos formes actuelles, qui ont perdu l'*r*.

Taire, tere, tesir. — *Passé défini.* Il se tout — il se tut.
Participe passé. Taut — tu.

Vivre. — *Passé défini.* Il vesquit — il vécut.
Participe passé. Vesqni — vécu.

Paître, pastre, pasturer, paistre, pestre.
Participe passé. Péu, pau, pauz.

Sourdre, surdre. — *Indicatif présent.* Il sorst.
Imparfait. Il sourdoit.
Passé défini. Il sourdit, surst.
ils surstrent.
Futur. Il sordra.
Participe passé. Sors, sorse.

Soudre, saure, saurre. — *Indicatif présent.* Il solst, solt, sout.
Passé indéfini. Il ha solu.

Traire, trere, treire. — *Indicatif présent.* Il tret, trest.
Passé défini. Il trahist, traïst.
nous traïsmes.
ils traïsent, traisent, trestrent.

Observation. Ce verbe était employé à tous les temps et à tous les modes. — *Vous traïsez*, forme populaire encore usitée, se rencontrait alors à côté de la forme plus régulière: vous trahez.

---

[1] „J'observerai que ce n'est que depuis le XVe siècle qu'on écrit *faire*, il se trouve ainsi très-rarement auparavant." (Roquefort.)

Craindre — „cremer, cremir, cremoir, criembre, criemer, criendre." (Roquefort.)

Il est probable que ce sont les deux formes *criembre* et *criendre*, qui ont servi à composer notre *craindre* moderne.

Indicatif présent. Je crieng, criem.
Imparfait. Je cremoye.
Passé défini. Il cremut.
Futur. Tu crienbras.
Participe passé. Cremu.

Conduire. — *Passé défini.* Ils conduirent (Rabelais) — conduisirent. ils conduistrent.

Observation. Les formes régulières qu'ont aujourd'hui les verbes en *uire* ont été très-lentes à s'élaborer. C'était une des classes qui offraient le plus d'irrégularités.

Il ressort de l'ensemble de ces remarques, que notre système de conjugaison dérive, dans sa généralité, du système grammatical latin. Une chose peut paraître étrange, ce sont les tâtonnements à travers lesquels il a fallu passer pour arriver à quelque fixité dans ces formes: il semble qu'en présence des œuvres latines que l'on possédait alors, il eût été facile de faire plus rapidement quelque chose de mieux.

C'est probablement ce qui aurait eu lieu si la langue française s'était formée directement sous ces influences, mais qu'on n'oublie pas qu'entre le moment où les textes latins qui auraient pu servir de modèles et diriger le mouvement d'une manière régulière ont été remis au jour, et le point de départ de l'idiome français, s'étend une longue et ténébreuse période de décomposition où les éléments de la langue étaient travaillés non par des hommes d'études, mais par les masses ignorantes. — Puis, quand sont venus les premiers écrivains, pour être compris du peuple, ils ont dû lui parler sa langue. Or l'idiome populaire variait en chaque province, par l'altération diverse qu'avait subie un même radical latin. De là ces formes nombreuses, bilatérales qu'ont revêtues pendant longtemps certains mots, et tout particulièrement certains verbes français, et qui n'ont disparu que sous la plume des grands écrivains lorsqu'a été établie la centralisation définitive par la fondation des corps académiques, au XVII^{e} siècle.

Quant aux adverbes, prépositions, et autres parties du discours, leur rôle étant essentiellement relatif, ils n'offriraient ici qu'une sèche nomenclature, curieuse sans doute, mais dépourvue de tout ce qui en pourrait faire la véritable utilité: c'est pourquoi nous renvoyons aux textes qui suivent, où l'on trouvera tout ce qui est essentiel à connaître, et où il sera plus facile de comprendre et leur formation successive, et leur emploi.

VI.

SYNTAXE.

La syntaxe française en ce qui concerne les documents des XIII^e^, XIV^e^, XV^e^ et même XVI^e^ siècles, est réduite à ses éléments les plus simples, et se borne le plus souvent à l'accord du verbe avec son sujet. Une latitude très-grande, dans la manière de disposer les divers membres de la phrase, donnait lieu à des inversions et à des ellipses que l'on ne se permet plus aujourd'hui. Du reste ce que l'on avait à dire ne demandait pas grands frais d'imaginative en fait de constructions grammaticales, car les récits, soit réels, soit fictifs, qui sont le premier canevas de la littérature française, n'étaient pas de nature à faire naître la science des termes transitoires et des autres combinaisons du langage, science qui à tout prendre, n'est autre que la logique. C'est aux écrivains de la réformation, à Calvin particulièrement, que le français est redevable de sa syntaxe, c'est à dater de cette époque et de cet écrivain que le langage a dû se plier à toutes les formes possibles du raisonnement, et déployer pour l'expression de la pensée pure, toutes les ressources qu'il pouvait avoir en lui.

L'on trouvera dans les extraits qui composent cette chrestomathie suffisamment de matériaux pour étudier d'une façon très-complète les procédés du vieux langage: nous n'entrerons donc pas ici dans de plus longs détails.

Les deux fragments qui suivent sont destinés à servir d'application aux remarques contenues dans cet abrégé.

L'ORDENE DE CHEVALERIE.

PAR

HUE DE TABARIE.[1]

El tans que Salehadins regna, il ot[2] un Prince en Galilée qui fu apelés mesires Hues de Tabarie. Un jour fu avoec Crestiens en un poignais[3] contre Turcs, si pleut à Dieu que cretien furent ariere mis,[4] si fu mesires Hues pris et manit[5] autre preudome avoec lui. Le soir il fu amenés devant Salehadin qui bien le connut, s'en fu moult lies[6] et dist: Hues, vous estes pris. Sire, dit li preudom, ce poise moi.[7] Par ma loy,

[1] Hue ou Hugues, châtelain de Saint-Omer, avait servi Godefroy de Bouillon dans son expédition en Palestine. Le frère de ce prince, en lui succédant sur le trône de Jérusalem (1100), récompensa les seigneurs français qui avaient pris part à la conquête et donna à Hugues la principauté de Galilée et la seigneurie de Tibériade, c'est de cette dernière qu'il fut, par corruption, surnommé de Tabarie. La prose que nous donnons ici est probablement le plan de son poëme de „*l'Ordene de Chevalerie*“, où il conte ses aventures en Terre sainte, sa captivité chez Saladin, et la manière dont il arma chevalier ce prince musulman. Cette œuvre du XII^e^ siècle renferme quantité de détails curieux sur la cérémonie de l'ordination. Le fragment qui suit est beaucoup moins complet; nous ne le donnons que comme specimen du langage à cette époque.

[2] il y eut. [3] combat. [4] vaincus. [5] resta. [6] joyeux. [7] me peine.

Hues, vous avés droit,[1] car il vous convient raienbre[2] ou morir. Sire, raenchon dourai-jou plus volentiers ke je ne muire, se ge puis douner que vous voelliés prendre. Oïl[3] bien, dist li Rois. — Sire, fait mesires Hues, que vous dourai-jou à briés mos?[4] — Vous me dourez, dist li Rois, cent mile besans. — Sire, chon seroit trop grans rainchons à home de me terre.[5] — Hues, dist li Rois, vous estes si boins chevaliers et si preus, que nus n'orra de vostre raenchon parler, ne de vostre prison, qui ne vous doinst et envoit. Sire, fait-il, jel' vous pramet seur chou ke vous me dites et seur kele més querrés vous? — Hues, fait li Rois, je les querrai un an sur vostre loy; se dedens l'an le me poés rendre, jes prendrai, et si ce non, revenés, je vous reprendrai volentiers. — Sire, et seur ce jes vous pramet. Or me livrés conduit que je m'en puisse raler sauvement[6] en men païs comme Chevaliers. — Hues, je voel anchois[7] à vous parler. — Sire, et jou à vous[8] volentiers. — U?[9] — En cele tente par de là. Il i[10] entrerent, si demanda à mon sire Huon comment on faisoit Chevalier à la loy crestiane et qu'il li moustrat. — Sire, à cui? — A moi meisme, fait li Rois. — Sire, ja Dieu ne place que jou soie si faus, fait mesires Hues, que jou si haute coze[11] et si haute seignorie mete seur cors de si haut home com est li vostre. — Por quoi, fait li Rois? — Sire, vous estes wis.[12] — De coi,[13] Hues? — Sire, de crestienté et de bapteme. — Hues, fait-il ne me blasmés mie, vous estes mes prisons:[14] se vous faites chi[15] che[16] ke je vous requier et vous venés en terre de vostre conseil, ja ne troverés home qui trop vous en blame, et jou l'ain[17] miex[18] à avoir de vous que d'autre Chevalier, ke de melleur Chevalier de vous ne le porroie-jou rechoivre. — Sire, fait-il, seur[19] chou ke vous me dites, je le vous mousterrai; mais se vous fusiés crestiens, moult fust chevalerie en vous bien asise.[20] — Hues, fait-il, ce ne peut mie ore estre. Mesires Hues fist apareller[21] chou qu'à Chevalier afiert.[22] Si li aparella[23] son chief et sa barbe sans rere[24] miex qu'ele n'estoit, et si le mist en un baing, et li demanda, Sire, savés vous que chis bains vous donne en commencement de vous à entendre? — Hues, fait il naie.[25] — Sire, fait mesires Hues, ausi nés[26] et ausi mondes[27] ke li enfés[28] ist de pekié[29] des fons de baptesme, devés vous issir de chest baing, de vilenie et de mauvaise teche. — Par ma loy, Hues, chis commencemens est moult biax.[30] Voirs est, de Dieu est donnés qui de preudome rechoit.[31] Il le mena en un lit tout novel, si le couce ens,[32] et li dist: Sires, chis lis vous doune eswart[33] au grant lit de Paradis que vous devés conquerre[34] par vo Chevalerie. Et quant il ot jut, il le leva et li vesti blanke reube[35] deliie[36] de lin u de soie, et dist: Sire, cheste blance reube que je vous vest, premiers[38] vous donne à entendre le grand neté[39] que vous devés à vostre cors tenir et garder. Après li vesti reube vermelle[40] d'ecallate[41] u de soie, et li dist: Sire, ceste reube vermelle vous donne à

[1] vous avez de quoi. [2] vous racheter. [3] oui (caractéristique de l'idiôme). [4] en peu de mots. [5] de mon rang. [6] en sûreté. [7] auparavant. [8] et moi à vous. [9] où? [10] ils y. [11] chose. [12] vide, qui n'a pas. [13] de quoi? [14] prisonnier. [15] ici. [16] ce que. [17] aime. [18] mieux. [19] sur, d'après. [20] assise, séante. [21] apareiller, préparer. [22] il faut. [23] arrangea. [24] raser. [25] non. [26] net, pur. [27] id. id. (orge *mondé*). [28] enfant. [29] péché. [30] beau. [31] reçoit. [32] dedans. [33] regard. [34] conquérir. [35] robe. [36] tissue. [37] Et quand il eut *été couché*. [38] premièrement. [39] netteté, pureté. [40] vermeille. [41] écarlate.

entendre le sanc que vous devés espandre por lui servir et por sainte eglise warder[1] et deffendre. Après li torne les gambes[2] hors du lit, se li caucha[3] unes cauces brunes;[4] puis li dist: Sire, ces cauces vous donnent à entendre la terre u devés repairier:[5] car quel avantage que Diex vous consente à avoir, ramenbrance[6] est qui vous estes et vous vivés. Il le drecha tot droit et li chainst[7] une chainture blance, si li dist: Sire, ceste chainture blance vous donne virginité des rains: car puis que Chevaliers est devenus, grant eswart[8] doit mettre avant ains qu'il peke de sen[9] cors vilainement. Après on li aporta uns[10] esperons ou d'or u dores, si li caucha et dist: Sire, chist esperon vous moustrent[11] ausi salans[12] que vous volés que vostre chevaus soit à le semonsse[13] de vos esperons, aussi salans devés-vous estre as kemandemens de Dieu servir et de sainte église desfendre. Après on li aporta une espée, li demanda: Sire, savés-vous que ceste espée vous dourra trois cozes. — Keles?[14] Droiture, seurté et loiauté. La crois qui est en l'espée vous doune le seurté, puis[15] que preudons[16] Chevaliers a s'espée chainte, ne peut, ne ne doit Dyable douter:[17] après, Sire, li doi[18] trenchant qui sont en l'espée, vous donnent le droiture et le loiauté garder le foible du fort et le povre du rice[19] droitement et loialment.

(Ici finit le manuscrit.)

SIÉGE DE JÉRUSALEM.

BERNARD LE TRÉSORIER, continuateur de GUILLAUME DE TYR.

XIII^e SIÈCLE.

Ançois[20] que Salahadin asausist[21] la cité de Jerusalem, manda a ceux dedens qu'il li rendissent, et que les convenances[22] qu'il lor octroia devant Escalone lor tendroit,[23] ne mes[24] qu'il rendissent la cité, et seussent il bien qu'il en avoit fait tel serement que, s'il les faisoit asaillir, il ne les prendroit james se à force non.[25] Cil de Jerusalem li manderent qu'il fist du miex qu'il peust, que la cité ne li rendroient-il ja. Lors fist Salahadin armer ses homes por assaillir. Cil de la cité s'en issirent[26] hors tos armés, et se combattirent contre les Sarrazins; mes la bataille ne dura guaires, que li tuit avoient le soleil de la matinée emmi[27] les eus, si se traistrent ariere jusqu'au vespre que il recommencier à assaillir jusqu'a la nuit. Ainsi fit Salahadin de cele part huit jors conques[28] li Sarrazins ne porent mettre ens[29] les Crestiens, a force que toujors ne fussent hors as portes tant com li jor duroit, et que deus fors le jor ou trois ne fussent les Sarrazins resortis arieres jusques à lor tentes, nonques de cele part ne porent li Sarrazins drecier perriere,[30] ne mangonelle,[31] ne engins nul. Hors ces comment li Sarrazins assaillir

---

[1] garder. [2] jambes. [3] chaussa. [4] des chausses brunes.[a] [5] revenir, retourner. [6] souvenir. [7] ceignit, ceint. [8] égard, regard, garde, attention. [9] son. [10] des. [11] montrent. [12] prompt rapide, léger. [13] incitation. [14] Quelles? [15] une fois que. [16] sage, avisé, prudent. [17] redouter. [18] deux. [19] riche. [20] Avant. [21] assiégeât. [22] conditions. [23] tiendrait. [24] à condition que. [25] si non par force. [26] sortirent. [27] dans. [28] sans que. [29] dedans (les forcer à rentrer). [30] perrier. [31] mangoneau.

li Crestiens: il ne les assaillirent jusques à tant que none[1] fust passee; lors avoient li Sarrazins le soleil au dos, et li Crestiens emmi les ieux et la poudre: lors assailloient li Turc, si avoient peles dont il getoient contremont[2] le sablon et la poudre qui voloit as Crestiens es eus et es visages.

Quant li Sarrazins vivent qu'il ne porroient rien faire de cele part, si remuerent le siége, et s'alerent logier de l'autre part de la porte de St-Estienne jusques à la porte de Josaphas, et jusques à l'abbaye de mont Olivete, et veoient quant[3] que cil[4] de Jerusalem faisoient, fors[5] es rues covertes. Le remuement de cel siége fu fait au vendredi. Aprés ce qu'il orent asegié la cité, lors furent les Crestiens enclos si qu'il[6] ne pooient de la cité issir; car des la porte Saint-Estienne jusques à la porte de Josaphas n'avoient porte ne posterne par on il peussent issir as chans, fors seulement la posterne de la Madeleine dont l'en issoit por aler entre deux murs. Le jor que Salahadin remua son siége fist il drecier une perriere qui jetta le jor meismes sept fois as murs de la cité, et la nuit fist il tant drecier que perrieres que mangouniaus, que lendemain en conta lon douze, tous estachiés.[7] Au matin fit Salahadin armer ses chevaliers, et fit trois batailles pour aler assaillir la cité, les targes[8] devant eus; li archiers estoient derriere, qui traoient[9] si espés come gresle, ne n'avoit si hardi home en la cité qui as murs s'osast aperoir.[10] Li Turcs vindrent jusques sur les fossés, et firent ens entrer les mineurs et drecier les eschieles as murs des barbacanes.[11] Si minerent en deus jors quinze toises des murs. Quant il orent miné et mis en latref,[12] si bouterent[13] le feu dedans, et le mur versa u[14] fossé tant comme il en avoient miné. Li Crestiens ne porent miner encontre, car il douterent[15] les pierrieres, les mangeniaus et les quarriaus[16] et les sagettes,[17] parquoy il n'y povoient demorer.

---

[1] la neuvième heure. [2] en l'air contre. [3] tout ce que. [4] ceux. [5] excepté. [6] de façon que. [7] affermis à des pieux. [8] boucliers. [9] tiraient. [10] apparaître. [11] parapets. [12] étançonné. [13] mirent. [14] au, dans le. [15] redoutaient. [16] carreaux. [17] flèches.

JEAN FROISSART.

Né à Valenciennes vers 1333. Son éducation fut celle des clercs: peu fait pour la carrière ecclésiastique à laquelle ses parents l'avaient destiné, il passa sa vie dans les cours de France et d'Angleterre, lisant ses vers aux dames (car avant d'être „historien" il avait été poëte), demandant aux chevaliers et aux vieux écuyers le détail des faits d'armes dont ils avaient été les acteurs ou les témoins. C'est ainsi qu'il écrivit „*sa Chronique de France, d'Angleterre, d'Écosse et d'Espagne*" (1326—1400) — cet ouvrage manque d'ordre, de méthode et de critique. — Froissart a pourtant ceci de bon, „qu'ayant faict une faulte, „il ne craint aulcunement de la recognoistre et corriger en l'endroit „où il en a esté adverty, et qu'il nous représente la diversité mesme „des bruits qui couroient, et les différents rapports qu'on luy faisoit: „*c'est la matière de l'histoire nue et informe;* chascun en peult faire son „proufit autant qu'il a d'entendement." (Montaigne.)

Froissart s'attacha successivement à la reine d'Angleterre, Philippe de Hainaut, femme d'Édouard III; au Prince Noir, au duc de Brabant, Venceslas, et au comte de Foix, Gaston Phœbus. Il mourut vers 1410. L'édition la plus récente et la meilleure des chroniques est celle de M. Buchon (collect. des chroniq. nation. françaises), 15 volumes in-8, 1824 et années suivantes. — Un choix des poésies de Froissart a été publié à part, en 1829, par M. Buchon.

Trois rois venaient de mourir successivement, Louis X, Philippe VI et Charles VI sans laisser de postérité masculine: le sceptre passa dans la main d'une branche collatérale, celle des Valois. Philippe VI, cousin de Charles IV, fut le chef de cettte tige royale. Il eut pour compétiteur Édouard III, roi d'Angleterre, qui prétendait à la couronne comme fils d'Isabelle, sœur du dernier roi. Mais ses prétentions furent annulées en vertu de la loi salique, *qu'au royaume de France, femme ne succède pas:* de là cette longue et cruelle guerre qu'Édouard fit à la France pour conquérir une couronne à laquelle la nation ne lui avait reconnu aucun droit. — Au mois de juillet 1346 le monarque anglais à la tête d'une nombreuse armée, descendit en Normandie; saccageant et brûlant villes et villages, il arriva comme un fléau dans les environs de Paris. — Philippe suivait les Anglais à marches forcées, en longeant le bord de la Seine, opposé à la rive occupée par eux; il ne parvint à les atteindre que près de Crécy en Picardie.

DE L'ORDONNANCE DES ANGLAIS A CRECY[1] EN PONTHIEU: QUI SE MEIRENT EN TROIS BATAILLES[2] A PIED.

Le vendredy se logea le Roy d'Angleterre en pleins champs, car ils[3] trouverent le païs plantureux[4] de vins et de viandes: et aussi, pour les deffautes[5] qui advenir pouvoient, grans pourveances[6] et charroy[7] les suyvoyent. Ce soir donna le Roy à souper aux comtes et aux barons de son ost:[8] et fit bonne chere: et, quand il leur eut donné congé[9] d'aller reposer, et il fut demeuré delez[10] les Chevaliers de sa chambre, il entra en son oratoire: et fut là à genoux et en oraisons, devant son autel, priant Dieu qu'il le laissast le lendemain (s'ils se combattoyent[11]) issir[12] de la besongne[13] à honneur. Environ minuict s'en alla coucher. Le lendemain se leva assez matin; et ouit messe, et le Prince de Galles son fils; et se communierent, et la plus grand' partie de ses gens se confesserent, et meirent en bon estat. Apres les messes dites, commanda[14] le Roy à tous ses gens, à eux armer, et eux traire[15] sur les champs, en la propre place qu'ils avoyent devant advisée. Si fit faire le Roy un grand parc pres d'un bois derriere son host,[16] et là mettre tous chars et charrettes: et fit entrer dedans[17] ce parc tous ses chevaux: et demoura chacun[18] Homme d'Armes et Archer à pied: et n'avoit[19] en ce parc, qu'une seule entrée. Apres il fit ordonner,[20] par son Connestable et ses deux Mareschaux, jusques à trois batailles.

---

[1] Crécy ou Cressy (département de la Somme) dit en Ponthieu, pour le distinguer d'autres bourgs et villes du même nom. — Le Ponthieu (Basse-Picardie) forma jadis un comté.

[2] Corps de troupes, division, armée. — Ce mot garda ce sens pendant longtemps.

[3] Pourquoi *ils?* [4] Gras, fertile, abondant.

[5] (Aussi deffalt, deffault) défaut, manque.

[6] Providence, prévoyance, précaution, *provision.* — Ce mot a disparu.

[7] Attirail de charriage — aujourd'hui ce mot désigne plutôt le charriage, l'action de voiturer. — Au XIII[e] siècle le mot *charroy* se prenait encore dans l'acception de charmes, enchantements, d'où le mot Charroieresse = Sorcière, magicienne.

[8] Armée, camp (du latin *hostis*).

[9] Permission, dispense, d'où *congéer, congier;* donner congé, renvoyer, chasser, c'est ce dernier sens qui est demeuré.

[10] Proche, près de, auprès (du latin *latus*).

[11] Cette locution est remplacée maintenant par *se battre avec.* L'ancien français, plus fidèle à l'esprit de la langue, faisait un usage plus logique de la forme réfléchie (se partir, se départir etc.).

[12] Sortir — inusité. [13] Affaire travail. [14] Pourquoi *à?*

[15] Se rendre, aller, se transporter — sens propre = tirer, faire sortir, d'où le verbe actuel: traire, et ses dérivés: extraire, soustraire etc. Voyez Grammaire du vieux français.

[16] Variante de *ost.*

[17] *Dedans* était alors préposition et adverbe et pouvait se placer devant un substantif.

[18] *Chacun* — adjectif, de là sa construction avec le substantif.

[19] Le pronom impersonnel *il* était fort souvent sous-entendu.

[20] Arranger.

Si[1] fut mis en la premiere bataille le jeune Prince de Galles, et avecques luy le comte de Warvich, le comte de Quantfort, messire Godefroy de Harecourt, messire Regnaut de Gobeghen, messire Thomas de Hollande, monseigneur Richard Stassfort &c. et plusieurs autres chevaliers et escuyers que je ne puis nommer. Si pouvoyent estre environ huit cens hommes d'armes et deux mille archers, et mille brigands[2] parmi les Gallois. Si se trahit[3] moult ordonnément[4] aux champs, chacun Sire, sous sa banniere et son pennon,[5] et entre ses gens. Et en la deuxième bataille furent le comte de Norhantonne, le comte d'Arondel, le sire de Rooz, le sire de Ligny etc. et plusieurs autres, environ huit cens Hommes d'armes, et douze cens Archers. La tierce bataille eut le Roy pour son corps: c'est assavoir sept cens Hommes-d'armes, et deux mille Archers. Puis monta le Roy sur un petit pallefroy,[6] un baston blanc en sa main, l'un de ses marechaux à dextre, et l'autre a senestre: et alla tout le pas, de renc en renc,[7] en admonnestant[8] et priant les seigneurs, qu'il vousissent[9] entendre[10] à son honneur garder, et a deffendre son droit: et si disoit il si doulcement de si lie chere,[11] que, qui fust deconforté se fust reconforté, en l'oyant et regardant. Quand il eut ainsi visité toutes ses batailles il fut haute tierce.[12] Si se retrahit[13] en sa bataille: et ordonna que tous ses gens mangeassent à leur aise, et beussent un coup, Si mangerent et beurent tout à loisir. Puis trousserent[14] pots, barils et pourveances, sur leurs chariots: et revindrent en leurs batailles, ainsi qu'ordonnés estoyent par les Mareschaux; et s'asseirent tous par terre, leurs bacinets[15] et leurs arcs devant eux, reposans, pour estre plus frais, quand leurs ennemis viendroyent.

---

[1] Le mot *si* jouait un grand rôle dans le français de cette époque, et Montaigne l'emploie encore à peu près dans toutes les acceptions qu'il avait au XIV^e^ siècle.

[2] Soldats revêtus d'une armure légère (*brigandine, brugne*), faite de lames de fer, et qui servait de cuirasse. „Comme ceux que la ville de Paris renvoya en 1356 pendant la captivité du roi Jean commirent une infinité de vols, on désigna ainsi depuis les voleurs et les coquins. C'est ainsi qu'en latin *latro*, qui signifiait soldat, désigna par la suite un voleur.“ (Roquefort.)

[3] Parfait du verbe *traire*; voyez page 23, note 15.

[4] En ordre — inusité.

[5] Petite bande de drap près du fer de la lance: étendard, enseigne; le pennon ou penon, différait de la bannière en ce que celle-ci était carrée et que l'autre était long. — Aujourd'hui ce mot a perdu un *p*, et ne s'emploie plus qu'en terme de marine pour désigner un bout de ficelle garni de plumes, placé à l'extrémité d'un petit bâton, pour indiquer la direction du vent.

[6] Cheval de parade (ne prend plus qu'un *l*).

[7] De rang en rang.

[8] Avertir — aujourd'hui sans *s*, admonéter = faire dans la chambre de l'audience une réprimande à huis clos.

[9] Voir Grammaire du vieux français.

[10] Avoir volonté, désir, faire ensuite.

[11] Visage, mine. — *Chere lie*, accueil gracieux, bonne mine.

[12] Neuf heures du matin.

[13] Voyez Grammaire du vieux français.

[14] Ou *trouser*, faire un trousseau, un paquet; ne s'emploie plus dans ce sens.

[15] Casques de fer, très-légers, en forme de bassin.

L'ORDONNANCE DES FRANÇOIS A CRECY: ET COMMENT ILS ADVISERENT LE MAINTIEN[1] DES ANGLOIS.

Iceluy jour de Samedy se leva le Roy de France, assez matin: et ouit messe en son hostel dedans Abbeville, en l'Abhaïe de Sainct-Pierre (où il estoit logé) et aussi firent ses gens: et si partit d'Abbeville apres soleil levant. Quand il fut éloigné de la ville, de deux lieues, approchant ses ennemis, on luy dît, Sire, il seroit bon que vous fissiez entendre[2] à ordonner voz batailles, et laississiez[3] toutes manieres de gens à pié passer devant: parquoy[4] ils ne fussent foulés de ceux de cheval. Lors envoya le Roy quatre chevaliers: le Moyne de Bacles, le seigneur de Noyers, le sire de Beaujeu, et le sire d'Aubigny. Lesquels chevaucherent bien pres des Anglois, tant qu'ils peurent bien veoir une partie de leur affaire. Et bien veirent les Anglois qu'ils estoyent la venns pour les veoir: mais ils n'en firent point de semblant: et les laisserent tous en paix retourner. Quand le Roy de France veit ses quatre chevaliers revenir, il s'arresta sur les champs. Les dessus-dits rompirent les presses, et vindrent jusques au Roy: que leur dît, Seigneurs, quelles nouvelles? Si regarderent tous quatre l'un l'autre, sans mot sonner, car nul ne se vouloit nommer, ne parler avant son compaignon. Finablement[5] le Roy dît au Moyne de Bascle, qu'il parlast: qui estoit au Roy de Behaigne, et avoit tant fait de son corps qu'il estoit tenu pour l'un des vaillans chevaliers du monde. Lors dît le Moyne de Bascle, Je parleray, Sire, puis qu'il vous plaist, sous correction de mes compaignons. Nous avons chevauché et avons veu le maintien[6] de voz ennemis. Sachez qu'ils sont arrestés en trois batailles: et vous attendent: Si conseille de ma partie (saufs tous dits le meilleur conseil) que vous faciez[7] toutes vos gens arrester cy sur les champs, et loger pour ceste journée, car, ainçois[8] que les derniers soyent venus jusques icy, et voz batailles soyent bien ordonnées, il sera tard. Si seroyent voz gens lasses et sans arroy:[9] et trouveriez voz ennemis frais et pourveus. Si pouvez le lendemain au matin ordonner voz batailles plus meurement, et par plus grand loisir adviser voz ennemis, et par quel coste on les pourra combattre. Car soyez tout seur qu'il vous attendront. Le Roy commanda qu'ainsi fut fait. Si chevaucherent les dits Mareschaux, l'un devant et l'autre derriere, disant aux bannieres. Arrestez, bannieres, au nom de Dieu et de Sainct-Denis.[10] Ceux, qui estoyent premiers, s'arresterent, et les derniers chevaucherent; et disoyent qu'ils ne s'arresteroyent point, jusques à tant qu'il seroyent[11] aussi avant que les premiers: et quand les pre-

---

[1] Avoir avis de. [2] Aviser à. [3] Voyez Grammaire du vieux français.
[4] Afin que de cette façon. [5] Enfin.
[6] Établissez la différence entre le sens de ce mot dans ce passage et son acception actuelle.
[7] *Fassiez* — le verbe faire prenait un *c* étymologique à peu près partout ou nous mettons deux *s* (du latin *facere*).
[8] Avant, avant que. [9] Ordre, arrangement, équipage de guerre.
[10] *Montjoie et Sainct Denis*, tel était le *cri d'armes* des anciens rois de France.
[11] Conditionnel pour l'imparfait du subj. — Ce double emploi résulte du fait que l'imparfait subjonctif latin, avait aussi la signification du conditionnel.

miers les veirent approcher, ils chevaucherent avant, et ainsi le Roy ne[1] les Mareschaux ne peurent estre maistres. Si chevaucherent sans arroy, si avant qu'ils veoyent leurs ennemis. Si tost que les premiers veirent leurs ennemis, ils reculleren[2] tous à un faix[3] desordonnément; dont ceux de derrière s'esbahirent et cuiderent[4] que les premiers se combattissent:[5] et eussent adonc[6] eu bien espace d'aller devant, s'ils eussent voulu. Dequoy aucuns y allerent, et aucuns se tindrent tout coy. Les Communes, dont tous les chemins estoyent pleins et couverts, entre Abbeville et Crecy, quand ils eurent approché leurs ennemis à trois lieuës pres, ils tirerent leurs espées, et ecrierent: A la mort, à la mort. Et illecques[7] avoit moult grans gens, et si grande multitude de seigneurs, que chacun vouloit monstrer sa puissance. Si n'estoit nul homme (combien[8] qu'il fust present à la journee) qui sceust,[9] ne peust, imaginer, ne recorder[10] la verité (especialment[11] de la partie des François) tant y eut povre[12] arroy et petite ordonnance en leurs grans conrois:[13] qui estoyent sans nombre. Et, ce que j'en say et deviseray en ce livre, je l'ay apprins le plus par les Anglois (qui imaginerent[14] bien leur convenant[15]) et aussi par les gens Monseigneur Jehan de Haynaut, qui fut tousiours delez le Roy Philippe de France.

CY PARLE DE LA BATAILLE DE CRECY ENTRE LE ROY DE FRANCE ET LE ROY D'ANGLETERRE.

Les Anglois (qui ordonnez estoyent en trois batailles, et qui seoyent[16] jus[17] a terre) si tost qu'il veirent les François approcher, ils se leverent ordonnement sans effroy, et se rengerent en leurs batailles.

---

[1] Ni . . . ni. [2] Comme on a déjà pu le remarquer, le vieux français redoublait très-volontiers les consonnes.

[3] Variante: tout à un fais = à l'instant, tout à coup.

[4] *Cuider* ou *quider*, penser, croire, s'imaginer — longtemps usité, ce mot n'a laissé dans la langue moderne qu'un dérivé: *outrecuidance* et son adjectif.

[5] L'imparfait subjonctif: pourquoi? [6] Alors (ad tunc).

[7] Là, en cet endroit (illic). [8] Quoique, bien que, encore que.

[9] Le verbe *savoir* conserva assez longtemps le *c* étymologique (scire) — par une inconséquence particulière à la langue qui tantôt contracte et tantôt allonge le radical latin. Ce même *c* se retrouve dans le substantif *science* et ses dérivés.

[10] Rappeler, faire ressouvenir, se ressouvenir, parler de — d'où l'ancienne locution: j'en suis recors = je m'en souviens.

[11] Spécialement — allongement du radical latin (spec...) par l'adjonction de l'e. — L'épuration qu'a subie la langue a ramené à leur origine un certain nombre de mots ainsi mutilés: d'autres sont restés tels, *étude* par exemple du latin studium.

[12] Transformation de la diphthongue *au* en *o* au XVIe siècle, l'on écrivait encore indifféremment *povre* et *pauvre*.

[13] Troupe, compagnie, provision etc.

[14] Ce verbe a ici son sens propre. — Dans quel sens l'emploie-t-on maintenant? [15] Disposition. [16] Du verbe *seoir*, radical de s'asseoir.

[17] A bas, en bas, à terre. Ce mot entrait dans un grand nombre de locutions: Mettre jus = quitter, abandonner, terrasser, faire mourir;
çà-jus = ici bas — sens propre et primitif: *près de*, du latin *juxta*.

Celle du prince fut toute premiere: dont[1] les Archers estoyent en maniere d'une herse: et les Gens-d'armes au fond de la bataille. Le comte de Northantonne et le comte d'Arondel avec leur bataille (qui faisoit la seconde) se tenoyent sur aelle[2] bien faitissement[3] pour conforter le prince, s'il convenoit. Vous devez savoir que ces Seigneurs, Roys,[4] Ducs, Comtes et Barons François ne vindrent mie[5] jusques là ensemble: mais l'un devant, et l'autre derriere, sans ordre. Quand le Roy de France veit les Anglois, si luy mua[6] le sang: et dit à ses Mareschaux: Faites passer les Genevois[7] devant, et commencer la bataille, au nom de Dieu et de Sainct Denis. Là avoit de ses Génevois arbalestriers environ quinze mille. Si estoyent tous lassés d'aller à pié ce jour (six lieuës, tous armés) et de porter leurs arbalestes. Si dirent, à leur Connestable,[8] qu'il n'estoient mie ordonnés adoncques de faire nul grand exploit de bataille. Ces parolles vindrent au comte d'Alençon; qui dît: On se doit bien charger de telle ribaudaille: qui faillent au plus grand besoing. Entre ces choses cheut une pluye grosse et espesse, et un tonnoirre, et une eclipse moult terrible; et avecques ceste pluye, pas dessus les batailles (autant d'un lez comme de l'autre) avoyent vollé grand' foison de corbeaux, en-demenant[9] moult grand tempeste. Après ce, l'air commença à s'eclaircir, et le soleil à luire moult bel et clair: et l'avoyent les François droit aux yeux, et les Anglois par derriere. Quand les Genevois furent tous mis ensemble, et ils deurent[10] approcher leurs ennemis, ils commencerent a jupper[11] moult espouvantablement, pour les Anglois ebahir: mais les Anglois se tindrent tous cois, n'oncques n'en firent semblant. Secondement encores ainsi jupperent, et puis allerent un petit:[12] et les Anglois estoyent tous cois sans point

---

[1] Quelle serait la place de ce pronom, si l'on construisait la phrase selon les règles actuelles?

[2] Aile — orthographe de transition entre le radical latin *ala* et le mot actuel. Cette altération de diphthongues est très-fréquente et l'indécision a duré longtemps.

[3] A dessein, adroitement, — de l'ancien adjectif *fateis*, *fastis* — feint, fait à plaisir.

[4] Ce mot désignait souvent le premier ou le chef d'une société, d'une confrérie, le seigneur d'une terre, et même le bedeau d'une église.

[5] Pas, point, non. Ce mot est encore en usage dans la Champagne, l'Artois, la Flandre et principalement en Picardie. (Roquefort.)

[6] Le double radical de ce verbe (*mutare*, changer et *movere*, mouvoir) explique le sens qu'il a ici, et celui dans lequel nous le prenons aujourd'hui — il en a eu même un troisième, celui d'*instruire*, *dresser à*. *Muer un esprevier* = le dresser pour la chasse.

[7] Génois.

[8] Dans son organisation de la Milice (*Reibauds*) Philippe-Auguste avait créé des compagnies d'arbalétriers qui avaient pris une grande importance dans l'armée. — On les recrutait de partout; leur chef portait le nom de Grand-maître des Arbalétriers, et sa charge était la première après celle de Maréchal de France.

[9] Faisant grand bruit — ce verbe a perdu cette forme transitive et ne s'emploie plus que dans le sens réfléchi: se démener.

[10] Comment ce verbe se construit-il maintenant?

[11] Pousser des cris pour *épouvanter*.

[12] Un peu. Cette expression est demeurée jusqu'à la fin du XVI[e] siècle.

mouvoir de leur parc. Tiercement encores jupperent moult haut et clair: et passerent avant. Si tindrent leurs arbalestes et commencerent à traire[1] et adonc les Anglois Archers marcherent un pas plus avant, puis firent voller leurs sagettes[2] de grand randon[3] tant vivement, que ce sembloit neige. Quand les Génevois sentirent ces sagettes qui leur perçoyent bras, testes, et bauleures,[4] les plusieurs coupperent les cordes de leurs arbalestes et les aucuns les gettoyent jus.[5] Si se meirent ainsi au retour, tous déconfits; et les Anglois avoyent une grande haye de Gens-d'armes, montés, et parés richement: et qui gardoyent le convenant des Génevois. Quand le Roy de France veit les Génevois retourner, il dit, or tost, tuez ceste ribaudaille,[6] car ils nous empescheront la voye sans raison. Là veissiez Gens-d'armes entailler entre eux, et frapper, et ferir[7] sur eux; et tousiours tiroyent les Anglois durement en la plus grande presse. Si feroyent parmi[8] le corps, ou parmi les membres, chevaux et Gens-d'armes; qui estoyent là entaillés, moult richement armés, et montés. Si trebuchoyent parmi ces Génevois:[9] si qu'ils ne se pouvoyent r'avoir,[10] ne relever. Et là, entre ces Anglois, avoit pillars et Bidaux,[11] Gallois, et Cornouaillois: qui portoyent grans courtilles.[12] Si venoyent entre leurs Gens-d'armes et Archers (que leur faisoyent voye[13]) et trouverent les François en ce danger, Comtes, Barons, Chevaliers et Escuyers. Si les occioyent[14] par tel estat: et y en eut plusieurs meurtris:[15] dont le Roy d'Angleterre fut depuis courroucé, qu'on ne les avoit prins à rançon. Le vaillant Roy de Behaigne[16] y fut occis: qui s'appeloit Charles de Luxemburg, car il fut fils au gentil Roy et Empereur Henry de Luxemburg. Quand il (qui estoit aveugle) entendit l'ordonnance de la bataille il dît: Où est Monseigneur Charles, mon fils? Ses gens dirent: Nous ne savons, nous cuidons qu'il se com-

---

[1] Tirer. [2] Flèches. [3] Avec violence, impétueusement.

[4] *Bauleures*, *baudan*, intestins, d'où *baudruche*, *baudroyeur*.

[5] Voyez page 26, note 17.

[6] Canaille. — Le mot *ribau*, *ribaud*, *ribaut*, de ripa (peut-être de *robur*), désignait en général un homme fort, robuste, un crocheteur, un portefaix. — Les Ribauds étaient aussi des soldats d'élite, organisés sous Philippe-le-Bel et Philippe-Auguste — puis ce mot a signifié, et l'on comprend pourquoi, *libertin*, *débauché*, *coquin* etc.

[7] Voir Grammaire du vieux français.

[8] Cette préposition a ici son sens original: *par le milieu de* — elle ne s'emploie plus qu'avec un nom pluriel indéterminé, ou un substantif collectif. L'on comprend que le vers de Racine:

Mais *parmi* ce plaisir, quel chagrin me dévore?

(*Britan.* Acte II, scène 6.)

renferme un solécisme si l'on part de l'emploi moderne du mot *parmi*, mais l'on comprend aussi qu'il est correct, si l'on juge d'après l'esprit de la vieille langue.

[9] Si que = de façon que.

[10] Ce verbe jouait jadis un rôle important, et se conjugait à tous les temps; employé aujourd'hui à l'infinitif, il ne se dit plus que dans le discours familier.

[11] Corps de mauvaise infanterie armés de lances.

[12] Sorte d'épée à deux tranchants. [13] Frayer la route.

[14] Voir Grammaire du vieux français.

[15] Du verbe *meurdre*, *meurdir*, *meurtir* — *tuer*. [16] Bohême.

batte.[1] Lors dît à ses gens, Seigneurs, Vous estes mes gens et mes compaignons et amis à la journee d'huy,[2] je vous requier que vous me meniez si avant, que je puisse ferir un coup d'espée. Les chevaliers repondirent qu'ils le[3] lairroyent envis.[4] Et adoncques (afin qu'ils ne le perdissent en la presse) ils le lierent par les freins de leurs chevaux tous ensemble: et meirent le Roy tout devant, pour mieux accomplir son desir; et ainsi s'en allerent sur leurs ennemis. Monseigneur Charles de Behaigne (qui s'ecrioit, j'ay Roy de Behaigne, et en portoit les armes) vint ordonnément jusques à la bataille: mais, quand il veit que la chose alloit mal pour les François, il s'en partit. Je ne say pas bonnement quel chemin il print. Le Roy, son pere, alla si avant sur ses ennemis, qu'il ferit un coup de son espée (voire[5] plus de quatre) et se combattit moult rigoureusement: et aussi firent ceux de sa compaignie: et si avant s'y bouterent,[6] que tous y demourerent: et furent lendemain[7] trouves sur la place, autour du Roy, et tous leurs chevaux lies ensemble. Le duc d'Alençon alla moult ordonnement sur les Anglois, et les combattit, et le comte de Flandres d'autre part. Ces deux seigneurs, et leurs routes,[8] en costoyant les Archers vindrent jusques à la bataille du Prince: et là se combattirent vaillamment, et moult longuement: et tres voulontiers y fust venu le Roy de France (qui veoit[9] leurs bannieres) mais il y avoit grand' haye d'Archers au devant. Ce jour avoit donné le Roy de France un coursier noir à Monseigneur Jehan de Haynaut: qui l'avoit baillé à Monseigneur Jehan de Fusselles, un sien chevalier, qui portoit sa banniere: lequel sur ce coursier treperça[10] tous les conrois des Anglois. Quand il fut outre à prendre son retour, il trébucha parmi un fossé, et se blessa durement: et là eust esté mort: mais son page l'avoit poursuy[11] autour des batailles. Si le trouva, qu'il ne se pouvoit r'avoir: combien qu'il n'eust autre empeschement que du cheval. Car les Anglois n'issoyent point de leurs batailles pour nulluy[12] prendre ne grever.[13] Lors descendit le page et fit tant qu'il releva son maistre, le seigneur de Fusselles: lequel ne revint mie arriere par le chemin qu'il avoit esté, car il n'eust peu bonnement pour la presse. Ceste bataille de samedy entre la Broye et Crecy, fut felonneuse[14] et cruelle:[15] et y advindrent plusieurs faits d'armes: que ne vindrent mie tous à congnoissance. Sur la nuict plusieurs Chevaliers et Escuyers françois perdirent leurs maistres. Si *vaucroyent*[16] sur les champs: et s'embattoyent[17] souvent, à petite ordonnance, sur les Anglois: et tantost ils estoyent

---

[1] Le subjonctif, pourquoi? [2] Décomposition du mot *aujourd'hui*.
[3] Quitter, abandonner. Voyez Grammaire du vieux français.
[4] A regret. [5] Vraiment, même.
[6] Mettre, pousser — a subsisté dans quelques dérivés: boute-feu, boute-hors etc.
[7] Lendemain — substantif formé par la réunion de l'article avec l'adverbe *endemain* — on a plusieurs mots ainsi composés: loriot (l'oriot), luette (l'uette).
[8] Troupe, compagnie. [9] Voyez Grammaire du vieux français.
[10] Trapercer = traverser. [11] Suivi.
[12] Nul, personne, qui que ce soit. [13] Chagriner, faire tort, nuire.
[14] Inhumaine, violente. [15] Sanglante.
[16] Vaucrer, vaucreur, s'en aller errant çà et là.
[17] Embatre, embattre. Enfoncer, entrer, se fourrer, se précipiter.

envahis et occis, car nul n'estoit pour à rançon, n'à merci:[1] et ainsi l'avoyent ordonné les Anglois entre eux. Au matin, aucuns[2] François, Allemans et Savoisiens, ouvrirent par force les archers de la bataille du Prince de Galles et vindrent jusques aux gens-d'armes combattre main à main;[3] et lors la seconde bataille des Anglois (qui se tenoit sur œlle) vint rafreschir la bataille du Prince: qui en avoit besoing, car autrement elle eust a faire: et, pour le peril ou ceux de la premiere bataille se veirent, ils envoyerent hastivement un chevalier de leur conroy au Roy d'Angleterre (qui se tenoit plus amont, sur la montaigne d'un moulin) et dit le chevalier, quand il fut venu jusques au Roy, Sire, le comte de Warvich, le comte d'Estanfort, messire Regnaut de Gobeghen, et les autres qui sont delez vostre fils, sont combattus aigrement des François, parquoy[4] ils vous prient que vous et vostre bataille leur venez[5] aider, car, si tel effort se multiplie ainsi, ils doutent que vostre fils n'ayt affaire. Si dit le Roy, mon fils est il mort, ou à terre, ou s'il est blecé, qu'il ne se puisse aider? Le chevalier respondit, Nenny, Sire, si Dieu plaist: mais il est en dur parti d'armes. Si auroit bon mestier[6] de vostre aide. Le Roy dit, or retournez devers[7] luy, et devers ceux qui cy vous ont envoyé: et leur dites, de par moy,[8] qu'il ne m'envoyent meshuy[9] querir, ne requerre,[10] pour adventure qui leur advienne: tant que mon fils soit en vie: et leur dites que je leur mande, qu'ils laissent gaigner à l'enfant ses esperons, mais je vueil (se Dieu l'a ordonné) que la journée soit sienne, et que l'honneur luy en demeure, et a ceux, à qui je l'ay baillé en garde. Lors retourna le Chevalier à ses maistres, et leur compta ces parolles: qui grandement

---

[1] „Il faut se transporter au sein des idées barbares pour comprendre le „sens des mots *merci*, *payer*, *quitte*. Dans le principe, avoir *merci de son en-*„*nemi*, *habere mercedem de inimico*, c'était recevoir de lui le *prix*, le rachat du „sang, le Wehrgeld, après lequel il n'y avait plus lieu à le poursuivre. De „là l'expression *être à la merci du vainqueur*. Puis, les sentiments de galan-„terie chevaleresque se substituant aux sentiments barbares, le mot merci a „pris une acception bien différente, mais qui tient toujours à l'idée de prix, „de compensation, de récompense. D'autre part, le christianisme ayant intro-„duit au milieu des violences du moyen âge les sublimes dévoûments de la „charité, par un autre emploi du mot merci, qui se rattache encore au sens „original du mot *merces*, a nommé *Frères de la merci*, les religieux qui se „consacraient au rachat des captifs." (J.-J. Ampère, Histoire de la formation de la langue française.)

[2] Dans le principe ce mot n'impliquait nullement l'idée de négation, il équivaut à *quelques*.

[3] Corps à corps.

[4] Quelle est la signification du mot *par* dans ce composé?

[5] L'indicatif. Quel mode mettrions nous?

[6] Grand besoin.

[7] Voltaire emploie encore cette préposition dans le même sens: du côté de — elle a vieilli maintenant, et si on la retrouve, c'est en composition avec les pronoms personnels et précédée de la prépos. *par;* expl.: *par devers soi.*

[8] *Par*, forme contracte du substantif *part*. *De par moy* = de la part de moi.

[9] Meshui, maishui, maishuy et {mais / mes} = magis; pluriel {hui / huy} = hodie = désormais.

[10] Quelle nuance de sens entre *quérir* et *requerre* (requérir)?

les courageront:[1] et se repentirent[2] de ce que l'avoyent envoyé. Bien est vray que Monseigneur Godefroi de Harcourt (qui estoit en la bataille du Prince) eust voulontiers veu que le comte de Harcourt, son frere, se fust sauvé: et ja[3] avoit ouy recorder à aucuns Anglois, qu'on avoit veu sa banniere, et qu'il estoit, avec ses gens, venu combattre aux Anglois. Mais monseigneur Godefroy n'y peut venir à temps: et fut tué le comte sur la place: et aussi fut le comte d'Ammarle, son neveu. D'autre part, le comte d'Alençon, et le comte de Flandres se combattirent moult vaillamment aux Anglois, chacun dessous[4] sa banniere, et entre ses gens: mais il ne peuvent resister à la puissance des Anglois: et furent là occis; et plusieurs autres Chevaliers et Escuyers, dont ils estoyent servis et accompaignés. Le Comte Louis de Blois, neveu du Roy de France, et le Duc de Lorraine, serourge[5] d'iceluy Comte, avecques leurs gens, et leurs bannieres, se combattirent moult fort: mais ils furent enclos[6] d'une route d'Anglois et Gallois, et furent occis: combien qu'ils y firent moult de prouesses. Aussi furent là tués le Comte d'Auxerre, le comte de Sainct Pol et moult d'autres. Sur le vespre[7] tout[8] tard, le Roy (qui n'avoit à son departement[9] que soixante hommes, qu'uns qu'autres[10]) fut admonesté par Monseigneur Jehan de Haynaut (qui là estoit, et l'avoit remonté une fois, ayant le coursier du Roy esté occis par le trait) de se retirer, en luy disant, Sire, retrayez[11] vous, il est temps, ne vous perdez mie si simplement, si vous avez perdu à ceste fois, vous recouvrerez à une autre. Lors le print par le frein et l'emmena, ainsi comme par force, et par-avant il l'avoit ja prié qu'il se vousist[12] retraire. Lors chevaucha tant le Roy, qu'il vint au chastel de la Broye. Si le trouva ferme, car il faisoit ja moult noir et obscur. Lors fit le Roy appeler le Chastellain: qui vint sur les guettes,[13] et dît: Qui est-ce là, qui appele à ceste heure? Le Roy dît: Ouvrez, ouvrez, Chastellain, c'est la fortune de France. Le Chastellain recognut la parolle du Roy. Si saillit[14] avant, et ouvrit la porte, et

---

[1] Radical disparu du verbe encourager.

[2] Dérivé du verbe *se pentir* — même sens.

[3] Radical primitif des adverbes *déjà* et *jadis* (jam) — la signification de ce mot était assez élastique, car outre l'idée de temps, il pouvait exprimer la négation absolue ou relative, *pas*, *point*, *quoique*, *mais*, *malgré*.

[4] Même remarque que pour *dedans*.

[5] *Serourge*, *serorge* — beaufrère (socer).

[6] Peut-on dire aujourd'hui être *enclos d'une troupe*? Bien plus riche de mots et de formes, l'ancien français avait, outre les temps actuels du verbe *clore*, un double passé défini.

Si l'*enclorrent* de toutes parts et le prirent. (Froissart.)
... et s'*enclouirent* de leurs archers. (id.)

[7] D'où l'ancienne verbe *vesperiser:* se faire tard.

[8] Tout était jadis employer pour *renforcer* certains mots devant lesquels on ne le place plus aujourd'hui.

[9] Départ — quel est maintenant l'acception de ce mot?

[10] Tant des uns que des autres. [11] Du verbe retraire, se retirer.

[12] Voulût. Voyez Grammaire du vieux français.

[13] Partie du donjon où se tenait la sentinelle.

[14] Sortir vivement — radical des anciens verbes *s'entr'assaillir* s'attaquer l'un l'autre; essaillir = assaillir, attaquer; outresaillir = tressaillir; poursaillir

abaissa le pont. Si entra le Roy, et sa route: et n'avoit avecques luy que cinq Barons, c'est assavoir Messire Jehan de Haynaut, Messire Charles de Montmorency, le Sire de Beaujeu, le Sire d'Aubigny, et le Sire de Montfort. Si ne se voulut mie le Roy enserrer illecques: ains[1] beut un coup: puis s'en partit[2] avec les siens, environ minuict: et chevaucha sous guides, qui congnoissoyent le païs: tant[3] qu'il vint au poinct du jour en la cité d'Amiens; ou il s'arresta. Ce samedy les Anglois ne se partirent oncques de leurs conrois, pour chacer apres homme; ains se tenoyent sur le pas,[4] en gardant leur place: et se deffendirent contre tous ceux qui les assailloyent: et finit ceste bataille à heure de vespres.

COMMENT LA VILLE DE CALAIS FUT RENDUE AU ROY D'ANGLETERRE.

Apres le departement[5] du Roy de France, et de son ost, du mont de Sangates, ceux de Calais veirent[6] bien que leur secours estoit failli:[7] dont ils estoient en si grand' douleur et destresse que le plus fort ne se pouvoit à peine soustenir. Lors ils prierent tant Monseigneur Jehan de Vienne, leur capitaine, qu'il monta aux creneaux des murs de la ville, et fit signe à ceux de dehors, qu'il vouloit parler à eux.[8] Quant le Roy d'Angleterre ouyt ces nouvelles il y envoya Monseigneur Gautier de Manny, et Messire Basset. Quand ils furent là, Monseigneur Jehan de Vienne leur dit, Chers seigneurs vous estes moult[9] vaillans chevaliers en fait-d'armes; et savez[10] que le Roy de France (que Nous tenons à Seigneur[11]) nous a ceans[12] envoyés: et commanda que nous gardissions[13]

---

tressaillir sauter de joie, poursuivre etc. — *Tressaillir*, ainsi que *tres aller*, *tres passer* (trépasser), par suise de leur place relativement plus rapprochée de leur origine, avaient un sens qu'ils ont perdu à l'heure qu'il est. L'adverbe très, dérivé immédiat de la préposition latine *trans*, a longtemps signifié au-delà — sens qui se retrouve, bien qu'alteré, dans le mot trépasser. Quant à *tressaillir*, il signifiait sauter au-delà, franchir.

[1] Mais. [2] S'en aller — voyez page 23, note 11. [3] Jusqu'à ce que.

[4] 1) En terme de chevalerie: le *pas* ou „*pas d'armes* était le lieu qu'un „chevalier entreprenait de défendre, et qu'on ne pouvait traverser sans com„battre le susdit chevalier, qui préalablement avait attaché à un arbre ou à „une pierre, l'écusson de ses armes.“ (Roquefort.) 2) Le pas — contraction pour païs, pays. [5] Voyez page 31, note 9.

[6] Au XVI^e^ siècle, Montaigne et plusieurs autres écrivaient encore veoir, d'où le présent indicatif: je *veois*, tu *veois*, il *veoid* — le passé défini en ei — cet *e* intercallé entre la consonne et la diphthongue se retrouve dans le dérivé *pourveance*.

[7] Ce verbe, défectif actuellement, était plus complet à l'origine, et pouvait de plus se conjuguer à la voix passive.

[8] Pour leur. [9] Très. [10] Ce sujet est très-souvent sous-entendu.

[11] Que nous avons pour seigneur.

[12] *Céans*, *caens*, *cai*, par contraction *ci*, même sens que dans *ici* — *ens* la préposition *en* — d'où *céans* = en cet endroit — ce mot a subsisté.

[13] Il a fallu bien du temps pour que les conjugaisons prissent des formes arrêtées. L'irrégularité remarquable des flexions actuelles de nos verbes sont une preuve de l'indécision qui a présidé à leur formation. C'est ainsi que certains verbes, dits de telle conjugaison, ont telle terminaison qui appartient en propre à une classe qui n'est pas la leur.

ceste ville et chastel: si[1] que blasme n'en eussions, et luy nul dommage. Nous en avons fait nostre pouvoir.[2] Or est nostre secours failli, et nous si estrains,[3] que nous n'avons de quoy vivre. Si nous conviendra[4] tous mourir ou enrager de famine si le gentil Roy vostre Seigneur, n'a merci de nous.[5] Laquelle chose luy vueillez[6] prier en pitié: et qu'il nous vueille laisser aller, tout[7] ainsi que nous sommes; et vueille prendre la ville et le chastel, et tout l'avoir,[8] qui est dedans, si en trouvera assez. A ce respondit Messire Gautier de Manny et dît, Jehan, nous savons partie de l'intention[9] Monseigneur le Roy, car il nous l'a dit: Sachez que ce n'est mie, son entente[10] que vous en puissiez[11] aller ainsi: ains[12] est son intention que vous mettez[13] tous en sa pure voulonté, ou pour rançonner ceux qu'il luy plaira, ou pour faire mourir. Car ceux de Calais luy ont tant fait de contrarietés et de dépits,[14] que le sien ont fait despendre, et si grand' foison de ses gens mourir que c'est un nombre. Monseigneur Jehan de Vienne dit. Ce seroit trop dure chose pour nous. Nous sommes ceans un petit[15] de chevaliers et escuyers qui loyaument[16] avons servi le Roy de France nostre souverain Sire (si comme vous feriez le vostre en pareil ou semblable cas) et avons enduré maint mal et mesaise.[17] Mais ainçois[18] souffririons encores[19] tant de peine, qu'oncques[20] Gens-d'armes ne souffrirent la pareille, que nous consentissions que le plus petit garçon de la ville eust autre mal que le plus grand de nous. Mais nous vous prions que, par vostre humilité,[21] vueillez aller devers le Roy d'Angleterre, et luy prier[22] qu'il ait pitié

---

[1] De façon que. [2] Ce que nous avons pu. [3] Serrés, comprimés.

[4] Ce verbe était employé très-fréquemment dans le sens de falloir. Il exprimait aussi l'action de rassembler, réunir, faire venir, citer en justice.

[5] Voyez page 30, note 1.

[6] Au XVI[e] siècle on rencontre encore cette transposition de voyelle dans la diphthongue *eu: vueillez, veuillez; cuer* et *cœur* etc.

[7] Voir sur le mot *tout* page 30, note 8.

[8] Même sens que le substantif *avoir*, = biens, possession.

[9] Par suite de l'habitude de la déclinaison primitive, l'on omettait fréquemment la préposition *de* lorsqu'elle aurait été exprimée par la terminaison du génitif.

[10] Intention. — Qu'exprime ce mot maintenant?

[11] Forme particulière du verbe *s'en aller*, où la particule *en* se sépare tout autrement que l'usage ne le permet aujourd'hui.

[12] Mais. [13] L'indicatif — aujourd'hui quel mode?

[14] Ce mot à cette époque, exprimait quelque chose de plus qu'un froissement d'amour-propre. — La peine était plus vive, c'était du chagrin.

[15] Voyez page 27, note 12.

[16] Loyalement — transformation de la syllabe *al* en la diphthongue *au*, analogie avec le pluriel et noms en *al:* cheval, chevaux.

[17] Peine. — La particule *mès* a subsisté dans les mots: mésestimer, mésallier, mépriser, médire, où elle équivaut à *mal*. [18] Avant.

[19] Les mots non régis, prenaient comme les substantifs l'*s*, signe du nominatif singulier, de là ces conjonctions, ces prépositions, ces adverbes, terminés par un *s* grammatical. [20] Jamais (unquam).

[21] L'ancien langage est beaucoup moins chargé de pronoms et de particules que celui de nos jours.

[22] L'on disait *prier à quelqu'un* et *prier quelqu'un* — luy est parfois régime direct.

de nous. Si luy ferez courtoisie.[1] Car nous esperons en luy tant de gentillesse[2] qu'à la grâce de Dieu, son propos[3] se changera. Monseigneur Gautier et Monseigneur Basset retournerent devers le roy, et luy recorderent ce que dit est. Et le Roy dît qu'il n'avoit voulonté de faire autrement: fors[4] qu'ils se rendissent simplement à son vouloir. Messire Gautier dît: Monseigneur, Vous pourrez bien avoir tort. Car vous nous donnez tres mauvais exemple. Si vous nous envoyez en aucune de voz forteresses, nous n'irions mie[5] si voulontiers, si vous faisiez ces gens mettre à mort, car ainsi feroit-on de nous par[6] semblable cas. Ces parolles[7] aiderent à soustenir plusieurs barons,[8] qui là estoyent. Si dît le Roy d'Angleterre. Je ne vueil mie estre seul contre vous tous. Sire Gautier, Vous direz au Capitaine de Calais, que la plus grand' grâce, qu'il pourra trouver en moy, c'est qu'ils se partent de la ville six des plus notables bourgeois, les chefs[9] tout nuds,[10] et tous déchausses, les hars[11] au col, et les clefs de la ville et du chastel en leurs mains: et de ceux[12] je feray à ma voulonté: et le remanant[13] je prendray à merci.[14] A tant[15] revint Monseigneur Gautier à Monseigneur Jehan qui l'attendoit sur les murs. Si luy dît tout ce qu'il avoit peu[16] faire au Roy. Je vous prie (dît Monseigneur Jehan) qu'il vous plaise cy[17] demourer tant que[18] j'*aye* tout cestuy affaire[19] remonstré à[20] la communauté de la ville, car ils m'ont cy envoyé: et a eux tient[21] (ce m'est advis) d'en respondre. Lors Messire Jehan vint au marché: et fit sonner la cloche. Si s'assemblerent tantost,[22] en la halle, hommes et femmes de la ville. Si leur fit messire Jehan rapport des parolles cy devant recitées:[23] et leur dît bien qu'autrement ne pouvoit estre, et sur ce eussent advis et brieve response. Lors commencerent a plorer[24] toutes manie-

---

[1] Faire courtoisie = faire politesse. Du mot *cour*, qui prenait alors un t final, *court*. — *Faire courtoisie* avait aussi un autre sens: en style de chasse, *faire courtoisie* à l'autour = lui laisser plumer le gibier.

[2] Ce mot a perdu le sens qu'il tenait de son radical latin *gens* — nation, race, famille — et ne signifie plus qu'une certaine amabilité gracieuse, jadis il était synonyme de noblesse, c'est le sens qu'il a conservé dans le dérivé *gentil*homme (homme de race, homme noble).

[3] Il en est de même de ce mot: plus rapproché de son origine latine (propositum, intentum, projet, plan) il en avait toute la signification.

[4] Excepté. [5] Voyez page 27, note 5.

[6] Quel sens a ici cette préposition?

[7] Inversion du régime, qui tient la place du sujet.

[8] Le radical de ce mot est *bers*, *ber*, un homme. *Baron*, *barun*, est la forme d'un cas oblique, or il est prouvé que c'est sous cette forme bien plus que sous leur forme nominative que les substantifs ont passé du latin ou de la première décomposition de cette langue, dans le français. [9] Tête.

[10] Le *d* est-il étymologique ou grammatical (dérivés: nudité, dénudé etc.)?

[11] Lien de fagot, corde.

[12] De ceux-(là) — il y avait plus de précision dans cette tournure que dans l'équivalent moderne = j'*en*ferai.

[13] Le restant; participe présent de l'ancien verbe *remaner*, rester, demeurer.

[14] Voyez page 30, note 1. [15] A ce point, alors. [16] Pu. [17] Ici.

[18] Jusqu'à ce que. [19] Genre masculin. [20] Exposé.

[21] Appartient. [22] Sur le champ. [23] Nous dirions maintenant *citées*.

[24] O, ou, eu, s'interposent et se transforment très-fréquemment.

res[1] de gens, et a demener tel dueil, qu'il n'est si dur cueur (qui les veist) qu'il n'en eust pitié: et mesmement sire Jehan en larmoyoit[2] tendrement.[3] Apres se leva le plus riche bourgeois de la ville (qu'on appeloit messire Eustace de Sainct[4] Pierre) lequel dit devant tous: Seigneurs, grans[5] et petis, grand méchef[6] seroit de laisser mourir un tel peuple (con[7] cy est) par famine, ou autrement; quand on y peut trouver aucun[8] moyen: et servit grand aumosne et grâce envers Nostre Seigneur, qui de tel mechef les pourroit garder. J'ay endroit[9] moy si grand' esperance d'avoir pardon envers[10] Nostre Seigneur, si je meurs pour ce peuple sauver, que je vueil estre le premier. Quand sire Eustace eut ce dit, chacun l'alla adorer[11] de pitié:[12] et plusieurs se gettoient[13] à ses pieds, en pleurs et en parfonds[14] souspirs.

Secondement un autre tres-honneste[15] Bourgeois, et de grand affaire, se leva: et dit qu'il feroit compaignie a son compere, sire Eustace. Si appeloit on cestuy sire Jehan d'Aire. Apres se leva Jaques de Wisant (qui estoit moult riche de meubles et d'heritages) et dit qu'il tiendroit compaignie à ses deux cousins. Ainsi fit Pierre Wisant son frere: et

---

[1] Espèce.

[2] Ce verbe ne s'emploie plus que dans le style familier, encore y a-t-il subi une légère déviation de sens, il tourne un peu au comique. — Quant au substantif (larmoiement) et à l'adjectif (larmoyant), qui en sont dérivés, leur usage est beaucoup plus fréquent.

[3] Le mot de Froissart a-t-il la même signification que celle que nous donnons à cet adverbe?

[4] *Sainct* a un *c* étymologique, et un *i* qui ne l'est guère. Par une de ces bizarreries habituelles au français, il a retranché le *c* et conservé l'*i: saint;* puis dans les dérivés, *sanctifier*, *sanctification*, il a fait disparaître l'*i* et réintégré le *c*.

[5] L'*s* du nominatif faisait souvent disparaître la consonne terminale, *li antis* (pour *antifs*, *antique*): lorsqu'il est devenu le signe de la pluralité, il a conservé pendant fort longtemps cette propriété.

[6] Malheur (mé, més, mez = mal) du verbe mecheoir, arriver malheur.

[7] Comme. [8] Quelque.

[9] Dans le principe, le substantif un *endroit*, pour un lieu, n'existait pas: il est assez récent et dû à une confusion singulière. On disait *endroit moi* pour dire *à mon égard, en ce qui me concerne,* comme s'il y avait eu *dans la direction de moi.* — Mais une fois que la préposition composée *endroit* eût été employée dans la phrase comme un substantif, elle passa pour telle, et prit place à ce titre dans le dictionnaire par une usurpation que l'usage a consacrée au point de faire oublier la véritable origine du mot. (J.-J. Ampère.) Quant à moi, plus tard à l'endroit de = quant à.

[10] La préposition *envers*, comme beaucoup d'autres à cette époque, avait son sens assez élastique pour s'employer dans certaines locutions, elles sont actuellement bannies.

[11] Rendre de profonds respects.

[12] Quel est ici le sens exact de ce mot?

[13] L'hésitation entre le *g* et l'*j* a duré jusqu'au de là le XVI[e] siècle, c'est ainsi que l'on trouve concurremment *gect* ou *ject*, puis l'on s'est décidé pour l'*j* étymologique latin.

[14] Profonds.

[15] L'adverbe *tres* a fait longtemps partie des mots qu'il avait pour fonction de modifier. — On l'employait néanmoins de préférence avec les verbes. Quant aux adjectifs, c'est l'adverbe *moult* qui les modifiait.

puis le cinquieme et le sixieme: lesquels s'atournerent[1] ainsi que le Roy avoit dit. Et adonc Monseigneur Jehan monta sur une petite hacquenee[2] (car a grand' malaise pouvoit il aller à pié) et les mena devers[3] la porte. Lors fut grand dueil des hommes, des femmes et des enfans, de larmes, et souspirs. Et ainsi vindrent jusques à la porte; que Messire Jehan fit ouvrir: et se fit enclorre dehors, avecques[4] les six Bourgeois, entre les portes et les barrieres. Si dît à Monseigneur Gautier de Manny (qui l'attendoit là) je vous delivre[5] (comme Capitaine de Calais) par le consentement du povre peuple de ceste ville, ces six Bourgeois: et je vous jure que ce sont, et estoyent aujourd'huy, les plus honnorables et notables de corps, de Chevance[6] et de Bourgeoisie, de la Ville de Calais. Si vous prie, gentil[7] Sire, que vous vueillez prier le Roy pour eux, qu'ils ne meurent pas. Je ne say (dît Messire Gaulier) que[8] Monseigneur le Roy en voudra faire: mais j'en feray mon pouvoir. Lors fut la barriere ouverte: si allerent ces six Bourgeois devers le palais du Roy: et Messire Jehan r'entra en la Ville. Quand Messire Gautier eut presenté ces six Bourgeois au Roy, ils s'agenouillerent, et dirent à jointes mains; Gentil Sire Roy, veez[9] nous icy six: qui avons esté Bourgeois de Calais et grans marchans, si vous apportons les clefs de la ville, et du chastel: et nous mettons en vostre pure voulonté, pour sauver le remanant du peuple de Calais: qui a souffert moult de griefs. Si vueillez avoir pitié et mercy[10] de nous, par vostre haute noblesse.

Lors plorerent, de pitié, les Comtes, Barons, Chevaliers et autres: qui illec[11] estoyent assemblés à grand nombre.[12] Le Roy regarda sur eux[13] tresdepitement, car moult hayoit[14] le peuple de Calais pour les grans contrarietés et dommages que le temps passé sur mer luy avoient faits. Si commenda qu'on leur trenchast les testes.[15] Tous prioyent au Roy si[16] acertes[17] qu'ils pouvoyent, qu'il en vousist avoir mercy: mais il n'y vouloit entendre. Lors Messire Gautier de Mannv dît. Haa, Gentil Sire, vueillez refrener vostre courage,[18] Vous avez la renommée de sou-

---

[1] *S'atourner* a vieilli maintenant, et lorsqu'il s'emploie, c'est plutôt en dérision (se parèrent).

[2] Jument, du vieux mot haque = cheval (equus). Cette tendance du vieux français à mettre devant certains radicaux une h aspirée, est assez remarquable *huit, d'octo* — huile, d'*oleum* etc.

[3] Voyez page 30, note 7.

[4] Quoique ordinairement plus rationelle, l'ancienne langue avait altéré quelques mots d'une étrange façon; *avecques* est du nombre.

[5] Livre, remets. [6] *Biens*, en général, richesse. [7] Voyez page 34, note 2.

[8] L'antécédent du pronom relatif *que* se sousentendait le plus souvent lorsqu'il eût été l'indéfini *ce*, c'est du reste la tournure latine.

[9] Voyez nous (veoir). [10] Voyez page 30, note 1. [11] Là.

[12] L'on a déjà remarqué que la préposition *à* jouait à cette époque un rôle plus étendu que maintenant.

[13] Dirait-on aujourd'hui regarder *sur* quelqu'un? [14] Haïssait.

[15] Pourquoi disons-nous *la tête*? [16] Aussi. [17] Sérieusement, instamment.

[18] Haine, mauvais vouloir contre quelqu'un, intention. C'est en ce dernier sens que l'employait encore Lafontaine dans son admirable fable des deux Pigeons:

Au moins que les travaux
Les dangers, les soins du voyage.
Changent un peu votre *courage*.

veraine noblesse. Or ne vueillez faire chose, parquoy elle soit amendrie,[1] ne qu'on puisse parler sur vous en nulle villenie.[2] Toutes gens diroyent que ce seroit cruauté, si vous faisiez mourir si honnestes bourgeois: qui de leur voulonté se sont mis en vostre mercy, pour les autres sauver. Adonc guigna[3] le Roy: et dît. Soit fait venir le coupe teste. Ceux de Calais ont fait mourir tant de mes hommes, qu'il convient ceux-cy mourir aussi. Adonc la Royne d'Angleterre (qui estoit moult enceinte) se mest a genoux en plorant, et dît: Haa, gentil Sire, depuis que je rappassay[4] la mer, en grand peril, je ne vous ay riens[5] requis. Or vous prie humblement en don que, pour le Fils, Saincte-Marie, et pour l'amour de moy, vous veuillez avoir de ces six hommes mercy. Le Roy la regarda: et se teut une piece;[6] puis dît. Haa, Dame, j'aimasse[7] mieux que vous fussiez autre part que cy, vous me priez cy acertes, que je ne vous puis éconduire, si vous les donne à vostre plaisir. Lors la Royne emmena ces six Bourgeois en sa chambre, si leur fit oster les chevestres[8] d'entour le col: et les fit revertir et disner tout à leur aise. Puis donna à chacun six Nobles: et les fit conduire hors de l'ost, *à* sauveté.[9]

APOLOGUE.

Or, il fut une fois un oiseau, qui nasquit et apparut au monde sans plumes: et quand les autres oiseaux surent qu'il *fut né*,[10] ils l'allerent veoir: pourtant[11] qu'il estoit fort bel et fort plaisant en regard. Si imaginerent[12] sur luy et se conseillerent quelle chose ils feroyent, car sans plumes il ne pourroit voler: et sans voler, il ne pourroit vivre, dont disent ils qu'ils vouloyent qu'il vesquist, car il estoit moult bel. Adonc n'eut là oiseau, qui ne luy donnast de ses plumes, et plus estoit gentil, et plus luy en donnerent: et tant que celuy bel oiseau fut tout empenné:[13] et commença à voler: et encores, à le veoir voler, prenoyent tous les oiseaux, qui de leurs plumes luy avoyent donné, grand' plaisance. Celuy[14] oiseau, quand il se veit si au-dessus de plumage, et que tous oiseaux l'honnoroyent, il commença à s'enorgueillir: et ne fit compte

---

[1] Amoindrie, moindre = { mendre / meneur } de *minor* (l'*i* radical se transforme souvent en *e*).

[2] Villenie ou villonie, action basse. [3] Regarder à la dérobée. [4] Repassai.

[5] Dans le principe, rien = une chose quelconque (res). De même que le mot aucun, il n'avait pas le sens négatif qu'il a aujourd'hui.

[6] Un morceau (de temps), d'où l'ancien adverbe *pieça*, il y a qq. temps.

[7] Imparfait du subjonctif pour le conditionnel.

[8] C'était proprement un licol de monture, ici la corde, le lien qu'ils avaient au cou. — Un dérivé de ce mot est resté, lequel? [9] En sûreté.

[10] Quel temps l'usage impose-t-il maintenant?

[11] Pour autant = *pour cette raison que*, *parce que*, et aussi *en conséquence*, *d'après cela*. Au XVI^e^ siècle ce mot n'avait pas encore son acception actuelle: au lieu d'une opposition, c'est une conséquence qu'il exprimait.

[12] Avoir des vues sur.

[13] *Emplumé* — ne se dit plus que pour garnir de plumes une flèche.

[14] Adjectif démonstratif, plus tard pronom.

de ceux qui fait l'avoyent: mais les becquoit[1] et picquoit, et poingnoit,[2] et contrarioit. Lors les oiseaux se mirent ensemble: et parlerent de celuy oisel, qu'ils avoyent empenné et creu:[3] et demanderent l'un à l'autre quelle chose en estoit bonne de faire, car ils luy avoyent tant du leur donné, qu'ils l'avoyent tellement grandy[4] et enorgueilly, qu'il ne faisoit compte d'eux. Adonc respondit le Paon, il est trop grandement embelly de mes plumes. Je les reprendray. En nom Dieu (dit le Faucon) aussi feray-je les miennes. Et de tous les autres oiseaux, ainsi ensuyvans,[5] chacun dît qu'il reprendroit ce que donné luy avoit; et luy commencerent a retollir[6] et oster son plumage. Quand il veit ce, si s'humilia grandement: et recongnus adonc le bien et l'honneur qu'il avoit, et que le beau plumage ne luy venoit point de luy, car il estoit au monde venu nu, et povre de plumage: et bien luy pouvoyent oster des plumes ceux, qui données les luy avoyent, quand ils voudroyent. Adonc leur cria-il mercy:[7] et leur dît qu'il s'amenderoit, et que plus par orgueil ne par bobant[8] il ne les perdroit. Encores de rechef les gentils oiseaux, qui emplumé l'avoyent, en eurent pitié, quand ils le voient humilier: et luy rendirent les plumes, qu'ostees luy avoyent: et luy dirent au rendre,[9] Nous te voulons voulontiers veoir entre nous voler, tant que par humilité tu vueilles ouvrer,[10] car moult bien y affiert. Mais saches, si tu orgueillis[11] plus, nous osterons tout ton plumage: et te mettrons au point, ou nous te trouvasmes. — Ainsi beaux Seigneurs (disoit frere Jehan aux Cardinaux qui estoyent en sa presence) vous en adviendra, car l'Empereur de Romme et d'Allemagne, et les Roys Chrestiens, et les beaux Princes terriers,[12] vous ont donné les biens, les possessions, et les richesses, pour servir Dieu: et vous les despensez et alienez en orgueil, en bobant et en superfluités.

Apologue de la Corneille du Poëte Horace appliquée à la Papauté par frere Jehan de Rochetaillade.

FROISSART, Chronologue.

---

[1] Aujourd'hui becqueter. [2] Aiguillonner, percer.

[3] Fait croître } deux verbes employés transitivement.
[4] Fait grand }

[5] Chacun à son tour, à la suite; participe présent du verbe *ensuivre*, signifiant alors venir après, sans idée de conséquence.

[6] Enlever. [7] Pardon. [8] Orgueil, vanité, forfanterie.

[9] L'infinitif était employé comme substantif beaucoup plus fréquemment alors que maintenant.

[10] Travailler. — Ce verbe est à peu près complètement hors d'usage; le participe seul, devenu adjectif possessif, est demeuré.

[11] Enorgueillis. — Lequel est ici le plus logique, *enorgueillis* ou le mot du texte? (analyser exactement la particule *en* du composé). Nous avons perdu beaucoup de verbes dont il ne nous est demeuré que des dérivés.

[12] Terriere: 1° terrestre; 2° en terrier qui possède des terres.

Il serait bon, comme exercice de rédaction, de faire transcrire ces trois extraits en français moderne — et de reprendre ensuite l'analyse des textes au point de vue de la construction.

ENGUERRAND DE MONSTRELET.

Les détails biographiques qui nous sont parvenus sur cet historien, sont très-peu nombreux. On croit qu'il naquit vers l'an 1390, et qu'il commença ses chroniques à l'âge de 30 ans environ, c'est-à-dire en 1420. — Il fut prévôt de Cambrai et bailli de Walincourt. — Ses chroniques embrassent un espace de 53 ans (1400—1453); elles contiennent le récit des événements contemporains: les guerres de France, d'Artois, de Picardie et d'Angleterre. Considéré comme historien Monstrelet a certaine qualité qui fait défaut à beaucoup, la fidélité; néanmoins il est quelque peu partial à l'endroit de la maison de Bourgogne de laquelle il dépendait. — Le style de Monstrelet est lourd et diffus; le grand nombre de pièces justificatives qu'il insère dans son histoire, embarrasse son récit et le rend languissant. Rabelais, qui a une manière particulière de juger les gens, lui reproche d'être „baveux comme un pot à moutarde" malgré cela, l'œuvre de ce chroniqueur renferme de précieux documents historiques que des hommes de talent ont su mettre à profit. — On doit à M. Buchon la meilleure édition des Chroniques de Monstrelet 1826—1827, 12 vol. in-8. Le premier volume contient un mémoire de M. Dacier sur la vie de l'auteur. (Voir la collection des chroniques nationales françaises).

PROLOGUE DES CHRONIQUES D'ENGUERRAN DE MONSTRELET.

Selon ce que dit Saluste au commencement d'un sien[1] livre nommé Cathelinaire, où il racompte[2] aucuns merveilleux faits d'armes des Rommains et de leurs adverses parties, tout homme doit fuyr oysiveté, et soy exercer à bonnes œuvres: affin qu'il ne[3] soit pareil aux bestes qui ne sont utilles qu'a elles seullement, se à autres choses ne sont induictes. Comme doncques soit assez convenable et digne occupation, que les tresnobles et haulx faits d'armes, inestimables advantureux engins,[4] et sub-

[1] Quelle est la construction actuelle de ce mot? — Pourquoi ne précède-t-il plus le substanstif? — Pourquoi prend-il l'article?

[2] Encore une de ces indécisions que le retour de la langue à son origine latine a fini par faire disparaître.

[3] Telle était, dans le principe, la véritable négation: le mot *pas*, ou *point* qu'on a ajouté dans la suite n'est autre chose qu'un substantif pris adverbialement et dont le sens s'est fondu dans la négation même. Le latin rend parfaitement raison de l'origine de cette construction.

[4] (D'ingenium) invention, machine, appareil. — Les deux derniers sens ont survécu.

tivetez[1] de guerre, dont les vaillans hommes d'armes ont usé, tant ceux qui de nobles maisons sont issus, comme autres du moyen et bas estat, et qui sont advenuës au treschrestien Royaume de France, et en plusieurs autres contrées de la Chrestienté, et des Marches[2] et pays d'autre part, et autre loy, feussent et soient mis et recitez par escript en maniere de chroniques ou histoires, à l'advertissement et instruction de ceux qui à juste cause se voudroient en armes honnorablement exerciter:[3] aussi a la gloire et louenge de ceux, qui par force de courage et puissance de corps, vaillamment si sont portez, tant en rencontre et assaulx[4] soudains comme en journées entreprinses et assignees corps contre corps, plusieurs contre un, ou puissance contre autre, et en toutes les manieres qu'un vaillant homme se peult avoir, lesquelles le lisant ou oyant doit ententivement[5] comprendre, incorporer et considerer: est-il que pour r'amener principallement à memoire les dessusdits haulx[6] faits d'armes, et autres matieres dignes de recordation:[7] et mesmement des proësses et vaillances advenuës au temps dont ceste presente hystoire fera mention: aussi des discords,[8] guerres, et contemps[9] esmeuz,[10] et par longtemps continuez entre les Princes et grans Seigneurs dudit Royaume de France, des pays voisins et autres marches loingtaines,[11] à quelque occasion que les dictes guerres ayent prins source ou naissance.

Je[12] Enguerran de Monstrelet issu de noble generation, residant du temps de la compilation de ce present livre en la noble cité de Cambray ville seant en l'Empire d'Allemagne, me suis entremis et occupé d'en faire et composer un livre ou hystoire en prose; jaçoit[13] ce que la matiere requist bien plus hault et subtil engin[14] que le mien: par ce que plusieurs choses recitées y sont a peser, sicomme[15] les royalles majestez, haultesses et puissances des Princes excellence, de noblesse en armes dont iceluy sera composé mesmement aussi pour en-

---

[1] Subtiveté, substantif dérivé de l'adjectif subtif, ve (subtil).

[2] Frontière — d'où maréchal, marquis, marchand (?).

[3] La tendance générale de la langue dans la transformation qu'elle faisait subir aux mots qu'elle s'appropriait était contractive; néanmoins ces contractions primitives n'ont pas toujours suffi, et du verbe *exerciter* on a fait *exercer*. Bien que rapprochés l'un de l'autre, ces mots pourraient trouver chacun sa place, car *exerciter* éveille une idée de plus qu'*exercer*. Laquelle?

[4] Pourquoi un *l*? (assaillir — quant à l'*x* il est ici employé par analogie).

[5] Attentivement. [6] Pourquoi un *l*? *(altus)*

[7] Mémoire (*concorder* est-il de la même famille?) [8] Discordes, querelles.

[9] Différend. (La terminaison *temps*, pour *tent*, résulte de la même confusion qui existait dans ces sens indéterminés — *on*, *an*, que le moyen âge écrivait indifféremment *om*, *en* — confusion qui a cessé lorsqu'on est remonté aux étymologies latines.)

[10] Le verbe *émouvoir* signifiait simplement exciter, faire surgir, amener.

[11] Pourquoi écrivons-nous maintenant *longtemps* et non *lontemps*, *lointain* et non *loingtain*? Le *g* n'est-il pas étymologique dans l'un et l'autre cas?

[12] *Je*, et non *moi*. Ce dernier mot fut longtemps employé exclusivement comme cas régime. — „L'emploi moderne de *moi* au nominatif, quand *je* est resté dans la langue, est une confusion que l'usage a autorisée, mais qui n'est pas beaucoup plus rationnelle que celle que font les nègres de nos colonies, quand ils disent: *Moi* veux faire, ou *moi* vouloir faire." (J.-J. Ampère.)

[13] Quoique. [14] Génie, esprit (ital. ingegno).

[15] Ainsi que. L'italien commençait à faire sentir son influence (*siccomè*).

querir et seavoir comment les besongnes ont esté faites, et icelles comprendre par voix continuée,[1] en ayant consideration à ce que par maintesfois y apperceu, qu'aucuns d'un mesme party, ou de plusieurs faisoient d'icelles besongnes où ils avoient tous ensemble esté presens divers rapports et difficilles. Et me suis par maintesfois, en moy mervueillant,[2] appensé[3] comment ce se pouvoit faire, et se de la diversité de leurs dits rapports y pouvoit avoir autres causes ou raisons que faveur aux parties: et peut estre que ouy, considéré que ceux qui sont aucunes fois à un bout d'un assault, bataille, rencontre ou escarmouche ont assez à penser à eux[4] vaillamment conduire et garder leurs corps et honneur, et ne peuvent bonnement lors veoir ce qu'advient d'une autre partie. Neantmoins pour ce que de ma jeunesse, et que me suis cogneu, ay esté enclin à veoir et ouyr telles ou semblables hystoires, ay prins tresvoulontiers peine et labeur en continuant à ce faire selon mon petit entendement, jusques au temps de mon plus meur aage, pour la verité d'icelles enquerir[5] par maintes diligences,[6] et dont je me suis informé, des les premiers poins, d'iceluy livre jusques aux derniers tant aux nobles gens, qui pour honneur de gentillesse ne voudraient ou devroient dire, pour ne contre verité, comme aussi aux plus veritables que j'ay sceu dignes et renommez de foy de tous les partiz, et par especial des guerres de France, et pareillement aux Roys[7] d'armes, Heraulx et poursuivans de plusieurs seigneurs et pays, qui de leur droit et office doivent de ce estre justes et diligens enquereurs, biens instruits et vrays relateurs. Sur la relation et recitation[8] desquels à diverses fois recitées, en mettant arriere tous rapports que j'ay douté ou esperé[9] estre incertains, non prouvez par continuation, pour vrayement attaindre les cas, apres que sur iceux ay en plusieurs considerations et grans dilations[10] de moy informer, comme dessus, et prins mon arrest imagination en declaration et rapport des plus veritables, que j'ay fait grosser au bout d'un an et non devant.[11] Je me suis determiné et conclud de poursuivir ma dessusdiste matiere depuis le commencement de mon livre jusques en fin[12] d'iceluy. Et ainsi l'ay fait, sans favoriser[13] à quelque partie: ainçois[14] à mon pouvoir ay voulu (comme raison donne[15]) rendre à chacune partie vraye declaration de son fait selon ma cognoissance:[16] car autrement faire seroit embler[17] et detraire[18] le honneur et proësse, que les vaillans hommes et prudens auroient acquis, à la peine, travail et peril de leurs corps, dont la gloire et loüenge doit estre renduë et perpetuellement denoncée[19] à l'exaltation de leurs nobles faits. Et pource que icelle besongne est de soy dangereuse, et ne se peult dutout[20] mettre au plaisir de chacun party ou particuliere affection, ou autrement

---

[1] Discours, style suivi, sentence. [2] Radical de émerveiller. [3] Médité.
[4] *Se.* [5] Rechercher. [6] Soins. [7] Voyez page 27, note 4.
[8] Déterminez la différence de sens entre ce mot et le mot actuel. [9] Pensé.
[10] Delai, remise (?) (Roquefort). — Voici, à mon sens, comment l'on peut interpréter ce passage: „Après les avoir considérés et m'être longtemps arrêté à prendre des informations, je m'en suis tenu aux plus véridiques“ etc.
[11] Décomposer cette phrase et la reconstruire selon les règles de la syntaxe moderne. [12] A la fin. [13] Favoriser *à quelqu'un*, latinisme. [14] Mais.
[15] Comme de raison. [16] D'où vient le *g* de ce mot? *(cognosco)*.
[17] Enlever, dérober. [18] Même sens. [19] Publiée pour. [20] Nullement.

voudroient par advanture maintenir aucune chose y estre declairée non estre telle ou ainsi advenue. Je prie et repriers tresinstamment à toutes nobles personnes, et autres de quelque estat qu'ils soient qui ce present livre liront ou orront, qu'il leur plaise moy tenir pour excusé s'ils y trouvent aucune chose qui a leur entendement ne soit aggreable, puisque deliberé[1] me suis d'escrire verité selon la relation que faicte m'en a esté: car se faute y estoit trouvée ou autrement entendue, dont je me suis à mon pouvoir gardé, icelle doit estre, et retourner sur ceux qui du propos dont elle feroit mention m'en auroient fait les rapports et rendu certain:[2] et s'ils y trouvent aussi aucune chose vertueuse digne de memoire et recordation en quoy on se puisse ou doyve delecter et y prendre bon exemple ou introduction, la grace et merite en soy sur ceux dont ce procede à perpetuellement, et nompas[3] à moy qui ne suis en ceste partie que simple expositeur. MONSTRELET.

Cette préface est remarquable par le grand nombre de latinismes qui s'y trouvent: latinismes de formes et latinismes de construction. Ce fait seul peut caractériser Monstrelet, si l'on compare sa phrase lourde et souvent obscure au naturel d'expression de son prédécesseur Froissard.

COMMENT LOÏS DUC D'ORLEANS SEUL FRERE DU ROY DE FRANCE CHARLES LE BIENAYMÉ FUT MEIS A MORT PITEUSEMENT[4] DEDANS LA VILLE DE PARIS, D'AGUET A PENSÉ.[5]

En ces propres jours advint en la ville de Paris la plus douloureuse et piteuse adventure, qu'en[6] treslong temps par avant fut advennue au Chrestien Royaume de France pour[7] la mort d'un seul homme. A l'occasion de laquelle le Roy, tous les Princes de son sang, et generallement tout son Royaume eurent moult a souffrir, et furent en tresgrand[8] division l'un contre l'autre par treslongue espace.[9] Et tant qu'iceluy Royaume en fut moult desolé et appauvry, comme cy apres pourra plus plainement estre veu par la declaration qui mise en sera en ce present livre. C'est a seavoir pour la mort du duc d'Orleans seul frere germain du Roy de France Charles le bienaymé sixiesme de ce nom. Lequel duc estant en la dessusdicte ville de Paris, fut par un mercredy jour sainct Clement Pape meurdry et mis à mort piteusement, environ sept heures apres disner. Et fut cest homicide fait et perpetré[10] par environ dixhuict hommes, lesquels estoient logez en un Hostel ou estoit lors pour enseigne l'image de Nostre Dame aupres la porte Barbette. Et là comme depuis il fut seeu veritablement, avoient esté par plusieurs jours sur[11] intention d'accomplir ce qu'ils avoient entreprins. Et quand

---

[1] Se délibérer, se résoudre à. [2] Latinisme. [3] Non pas.
[4] Misérablement, pitoyablement.
[5] Guet apens — du mot *guet*, l'action de guetter, et de *a pensé* ou *appensé*, pensé, prémédité.
[6] Que, mis pour qui, confusion fréquente.
[7] Par, à cause de (voir pource que).
[8] Encore un latinisme (de forme). — Grand n'avait qu'une terminaison pour les deux genres féminin et masculin.
[9] Féminin. [10] Accompli — ce mot est demeuré en Pratique judiciaire.
[11] Dans, en.

ce veint en ce mesmes mercredy (comme dit est) envoyerent un nommé Scas de Courteheuze qui estoit vaslet[1] de chambre du Roy et leur complice, devers ledit Duc d'Orleans, qui estoit allé veoir la Royne de France en un hostel qu'elle avoit n'agueres[2] achepté[3] à Montagu grandmaistre d'hostel du Roy: et sied[4] iceluy au pied de ladicte porte Barbette, et la gisoit d'un enfant qui estoit trespassé jeune, et n'avoit point encores accomply les jours de sa purification. Lequel Scas venu devers iceluy Duc, luy dit de par le Roy pour le decevoir:[5] Monseigneur, le Roy vous mande que sans delay venez devers luy et qu'il a à parler à vous hastivement, et pour chose qui grandement touche à luy et à vous. Lequel Duc ouy le commandement du Roy, iceluy vueillant accomplir, combien que le Roy riens n'en sçavoit: Tantost et incontinent monta dessus sa mulle, et en sa compaignie deux escuyers sur un cheval et quatre ou cinq varlets de pied devant et derriere portans[6] torches, et ses gens qui le devoient suivir point ne se hastoient. Et aussi y estoit allé à privée mesgnie,[7] nonobstant que pour ce jour avoit dedans la ville de Paris de sa retenue[8] et à ses despens bien six cens chevaliers et escuyers. Et quand il vint assez pres d'icelle porte Barbette, les dixhuict hommes dessusdits qui estoient armez a couvert[9] l'attendoient, et s'estoient meis couvertement[10] aupres d'une maison. Si faisoit assez brun[11] pour ceste nuict. Et lors incontinent meuz de hardie outrageuse voulenté saillirent tous ensemble à l'encontre de luy et en y eut un qui l'escria[12] à la mort, et le ferit d'une hache tellement qu'il luy couppa[13] un poing tout jus. Et adoncques ledit Duc voyant celle cruelle entreprinse ainsi estre faicte contre luy, s'escria assez hault en disant. Je suis le Duc d'Orleans, et aucuns d'iceux en frappant sur luy respondirent, c'est ce que nous demandons. Entre lesquelles parolles la plus grand partie recouvrerent[14] et presentement par force et abondance de coups fut abbatu jus de sa mulle, et sa teste toute escartellée par telle maniere que la cervelle issit dessus la chaussée. En outre là le retournerent et renverserent et si tres terriblement le maschaclerent, qu'il fut presentement[15] mort trespiteusement, et avec luy fut tué un jeune escuyer qui autresfois avoit esté son page: et quand il veit son maistre abatre, il se coucha sur luy pour le garder, mais riens n'y feit: et le cheval qui devant le Duc alloit à tous les deux escuyers, quand il sentit iceux facteurs[16] armez empres[17] luys il commença à ronfler: et quand il les eut passez, se meit à courre, et fut grand[18] espace que ceux qui

---

[1] Ce mot *varlet* avait à cette époque déjà dévié de son acception première, *vassal, soumis à.*

[2] Formation de l'adverbe naguère = (il) n' (y a =) guère, le radical de ce mot, guère, avait une signification affirmative et exprimait la quantité.

[3] Le *p* suivi du *t* a disparu presque partout de la prononciation, et de l'orthographe; il est demeuré dans certains mots: baptiser, compter etc.

[4] Sis, situé. [5] Tromper.

[6] Le participe présent n'est invariable que depuis le 17e siècle.

[7] Suite, maison (domestiques). [8] A sa solde.

[9] D'une cotte de mailles cachée sous l'habit. [10] S'étaient cachés.

[10] Obscur. [11] Lui cria: „A mort!“ [12] Abattre. [13] Abattit.

[14] Recommencèrent. [15] En ce moment. [16] Qui aide à faire, à commettre.

[17] Près de. [18] Voir plus haut, le même mot féminin.

estoient sus ne le peurent retenir. Et quand il fut arresté ils veirent la dicte mulle de leur Seigneur, qui toute seulle courroit apres eux. S'ils cuiderent qu'il fut cheu jus, et pource la reprindrent par le frain[1] pour la ramener audit Duc: Mais quand ils vindrent pres de ceux qui l'avoient tué, furent menacez, disant s'ils ne s'en alloient qu'à tel point seroient meis comme leur maistre: pourquoy iceux voyans leur seigneur estre ainsi meis à mort hastivement s'en allerent en l'hostel de la Royne en criant le meurdre.[2] Et ceux qui avoient occis ledit Duc, à haute voix commencerent à crier le feu;[2] et avoient leur fait par telle maniere ordonné en leur hostel, que l'un d'eux entant[3] que les autres faisoient l'homicide dessusdit bouta le feu dedans iceluy. Et puis les uns à cheval, les autres à pied hastivement s'en allerent où ils peurent le mieux, en jectant apres eux chaucestrappes de fer, affin qu'on ne les peut suivir[4] n'aller[5] apres eux. Et comme la fame[6] et renommée aucuns d'iceux allerent en l'hostel d'Arthois par derriere à leur maistre le Duc Jean de Bourgongne qui cest œuvre leur avoit fait faire et commandée, comme depuis publicquement il confessa et ce qu'ils avoient fait luy racompterent. Et apres treshastivement meirent leurs corps en sauveté.[7] Et fut le principal de cest cruel homicide conducteur un nommé Rollet d'Auctonville de nation Normand: auquel paravant[8] ledit Duc d'Orleans avoit osté l'office des Generaux, duquel le Roy l'avoit pourveu à la requeste et priere du Duc Philippe de Bourgongne deffunct. Et pour ce desplaisir avisa ledit Rollet maniere comment il se pourroit venger d'iceluy Duc d'Orleans. Ses autres complices furent Guillaume Courteheuze et Scas Courteheuze devant nommez nez[9] de la Comté[10] de Ghines, Jean de la Motte et plusieurs autres jusques au nombre dessus dit. En apres environ[11] demie heure ceux de la famille dudit Duc d'Orleans, quand ils ouyrent nouvelles de la mort et occision[12] de leur seigneur tant piteuse tresfort ploroient, et griefvement[13] au cueur courroucez tant les nobles comme[14] non nobles accoururent à luy, et là le trouverent mort sur les quarreaux.[15] Auquel lieu y eut grans lamentations et regrets des chevaliers et escuyers de son hostel, et generallement de tous ses serviteurs quand ils veirent son corps si tres terriblement deplayé.[16]

---

[1] *Ain* pour *ein*, comme *ai* pour *ei*, *en* pour *an* etc. [2] Au meurtre! au feu!

[3] Tandis que. [4] Ancien infinitif de suivre (d'où le participe passé *suivi*) encore employé au XVI^e^ siècle. [5] Ni.

[6] Fame = rerum, bruit qui court — comme la fame = le bruit court, à ce qu'on dit. [7] Sûreté. [8] Auparavant. [9] Né. [10] Masculin aujourd'hui.

[11] Après. — *Environ* était d'un usage plus fréquent, sa signification était plus élastique, ce qui permettait de dire: Environ moi, *autour de* moi. — Environ le genouil, *près du* genou, etc.

[12] Établissez la différence des deux mots: *mort*, *occision*.

[13] Non contente de changer la consonne radicale en son équivalente, *v*, *f*, la langue du moyen âge faisait parfois une superfétation de consonnes, semblable à celle que présente cet adverbe; parfois ce n'était pas une lettre, mais bien une syllabe tout entière qu'elle ajoutait: on a dit d'abord *contre* puis *en*contre, puis *à l'encontre*, comme on avait dit *main*, *demain*, *endemain*, *l'endemain*, puis enfin *lendemain* — ce dernier est resté tel, le premier est revenu à son point de départ.

[14] Tant... comme = tant... que. [15] D'où provient la syllabe initiale *qua*?

[16] Dérivé du verbe *player* — faire des plaies — blesser.

Et lors (comme[1] dit est) en tres grans tristesses et gemissemens le leverent et en l'hostel du seigneur de Rieux Mareschal[2] de France qui pres de là estoit, le porterent: et brief ensuivant[3] iceluy corps couvert de blanc linseul,[4] fut porté en l'Eglise des Guillemins assez honnorablement. Et estoit icelle Eglise la plus prochaine du lieu ou il avoit esté mort,[5] et tantost apres le Roy de Secille[6] lors estant à Paris et plusieurs autres Princes, chevaliers et escuyers, oyans la nouvelle de si cruelle mort que[7] du seul frere germain du Roy de France en telle maniere perpetrée à Paris, en grans pleurs en ladicte Eglise si le vindrent veoir: et le corps mis en un sercueil de plomb, toute nuict[8] les religieux de ladicte Eglise si veillerent toute nuict en disant vigilles,[9] et psaultiers;[10] avec lesquels demeurerent ceux de sa famille. Et le lendemain de tres matin fut trouvée par ses gens la main, laquelle luy avoit esté couppée sur les quarreaux et une grande partie de sa cervelle laquelle fut recueillié et mise au sercueil avecques le corps. Et tost[11] apres tous les Princes estans audit lieu de Paris reservé[12] le Roy et ses enfans; c'est à scavoir le Roy Loys, le Duc de Berry, le Duc de Bourgongne, le Duc de Bourbon, le Marquis du Pont etc.: lesquels estoient là assemblez tant gens d'Eglise comme nobles, avecques trez-grand multitude du peuple de Paris. Si vindrent tous ensemble à la dicte Eglise des Guillemins. Et là les principaux de la famille dudit d'Orleans prindrent son corps avecques le sercueil,[13] et le meirent hors de ladicte Eglise et avecques grand nombre de torches allumees, lesquelles portoient les escuyers dudit deffunct: et a chacun lez[14] du corps estoient par ordre[15] faisant pleurs et grans gemissemens. C'est à sçavoir le Roy Loys, le Duc de Berry, le Duc de Bourgongne et le Duc de Bourbon, chacun d'eux tenant la main au drap qui estoit sus[16] le sercueil. Et apres eux estoient par ordonnance chacun selon son estat, les Princes, le clergié, les barons tous recommandans son ame à Dieu nostre createur, et le porterent en icelle maniere jusques à l'Eglise des Celestins. Et là apres son service fait tressolemnellement fut enterré treshonnorablement en un chappelle tresexcellente, laquelle il avoit fait faire et fonder. Et apres iceluy service fait et accomply les Princes dessusdit et tous les autres se retrahirent chacun en leurs hostels. MONSTRELET.

Voyez au sujet des discussions entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne, *Theoph. Lavallée*, Histoire des Français V. 2. page 85 et suivantes.

---

[1] **Comme** = ainsi que (voyez page 44, note 6, comme fame etc.).
[2] D'où dérive ce mot? [3] *Tout brief ensuivant* = immédiatement après.
[4] Linceul. [5] Participe passé de *mourir* dans le sens de *tuer*. [6] Sicile.
[7] *Que* pour *qui*. [8] Toute la nuit. [9] Au pluriel, les matines des morts — au singulier, quelle signification? [10] Psaultier (recueil de psaumes), le contenant pour le contenu — pourquoi cet *l*?
[11] Bientôt. — Messieurs Raynouard et J.-J. Ampère dérivent ce mot du participe latin tostus (de *torrere* brûler), dans le sens où l'on dit familièrement: Chaud! chaud! chauffer une affaire pour la presser. (Voyez J.-J. Ampère, Histoire de la langue française au moyen âge.) [12] Excepté.
[13] Cercueil jadis *sercueil* ou *sarcu*, *sarcheu*. Roquefort le dérive du grec σάρξ, κος (chair) ne viendrait-il pas plus directement de l'allemand Sarg (bière)?
[14] Côté. [15] Ordre, ordonnance (rang).
[16] Sus (sur), opposé à jus — nous retrouvons cette préposition sous la même forme dans le composé *sus*pendre.

JEAN JUVÉNAL DES URSINS.

Il naquit vers l'an 1400, fut nommé archevêque de Reims, en 1499, sacra le roi Louis XI et fut un des évêques chargés de revoir la sentence prononcée par les Anglais contre Jeanne d'Arc. Ses vertus épiscopales lui valurent la réputation d'honnête prélat, et ses connaissances littéraires lui assignent une place honorable parmi les érudits. Son „Histoire de Charles VI et des choses mémorables advenues sous son règne, de 1382 à 1422" est son œuvre capitale. La franchise et la naïveté plutôt que le style, sont les principales qualités de ce livre dont l'importance est grande sous le rapport historique. Juvénal des Ursins mourut en 1473. — Deux éditions: celle de Théod. Godefroy, 1614, in-4. — Denis Godefroy, 1653, in-fol.

MORT DU ROY CHARLES V DIT LE SAGE.

L'an mille trois cent quatre-ving, le seiziesme jour de septembre, alla de vie à trespassement le noble Roy Charles cinquiesme de ce nom, lequel fut nommé Charles le Sage. Car il avoit sens, prudence, et discretion de gouverner son Royaume tant en fait de guerre en resistant à ses ennemis, et conquester[1] et recouvrer ce qu'ils avoient gaigné,[2] tenoient et occupoient, par vaillans chevaliers, chefs de guerre à ce commis et deputez, comme Connestables,[3] Mareschaux[4] et gens de guerre

[1] Conquester, conquerrer — conquérir — ce verbe, bien que s'écartant déjà de son acception primitive, conservait encore à cette époque le sens plus étendu de *gagner, amasser.*

[2] Parmi les transformations que les radicaux latins subissaient en devenant français, il en est une assez singulière, c'est ce changement de la voyelle *a* en la diphthongue *ai;* certains mots ont conservé ce radical ainsi transformé: *aimer* (amare); d'autres l'ont perdu, et *gagner* est du nombre.

[3] Le connétable était jadis le premier officier militaire; il avait le commandement général de l'armée. — Le plus ancien connétable dont les Annales de France fassent mention est un nommé Alberic (1060). — Le connétable avait sous ses ordres tous les généraux, même les princes du sang, gardait l'épée du roi, réglait tout ce qui concernait les milices. Louis XIII supprima cette charge (1627), rétablie en 1804 par Napoléon I en faveur de son frère Louis.

[4] Le maréchal était sous les ordres du connétable. — Les maréchaux de l'*host* royal (maréchaux de camp de l'armée du roi) étaient distingués des maréchaux de camp des seigneurs par le titre de Maréchaux de France. — Depuis la suppression de la charge de connétable, la dignité de maréchal acquit une importance qui ne fit que s'accroître. François Ier nomma les maréchaux à vie. Leur nombre a beaucoup varié; de quatre qu'ils étaient sous ce prince, leur nombre fut porté à vingt sous Louis XIV.

en armes exercez, comme aussi sur le faict de la justice. Et fit visiter les ordonnances anciennes de ses predecesseurs et les confirma et approuva. En grand honneur et reverence avoit l'Eglise et les personnes Ecclesiastiques, et grande esperance avoit en Dieu, et à Monsieur sainct Remy Apostre de France, et trés-volontiers il faisoit lire les Histoires. Et en l'Eglise de sainct Remy de Rheims où il fut sacré, fit de belles fondations et leur donna de beaux et grands revenus. Belle fut sa fin, et mourut comme vray Chrestien. Et fut porté à Sainct Denys, et mis en sepulture les solemnitez accoustumées[1] gardées. Et laissa deux enfans, l'un nommé Charles, aisné, et le deuxiesme Louys, lesquels estoient en bas aage, et si avoit trois freres, Louys Roy de Sicile et Duc d'Anjou, Jean Duc de Berry, et Philippe Duc de Bourgogne. Et auquel temps du *tres*passement[2] du-dit feu Roy Charles cinquiesme l'an mille trois cent quatre-vingt, les choses en ce Royaume estoient en bonne disposition, et avoit fait plusieurs notables conquestes. Paix et justice[3] regnoient. N'y avoit obstacle sinon l'ancienne haine des Anglois. Desplaisans[4] et comme enragez des pertes qu'ils avoient faites, qui leur sembloient estre irrecuparables;[5] lesquels sans cesser espioient et conspiroient à la destruction totale de ce Royaume, et contemnoient[6] toutes manieres d'ouvertures de paix. Souvent venoient en armes d'Angleterre en France, et aucunes foys descendoient en Guienne, autresfois en Bretagne, Normandie, Picardie, et specialement vers les rivages de la mer, boutoient feu ès maisons du plat pays, comme ès grains et partout ou ils pouvoient, prenoient personnes, et les menoient en Angleterre, et piteusement les traitoient. Et durant sa vie y[7] avoit ordonné pour résister les Ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgongne, et de Bourbon, qui estoient ès frontières, faisans le mieux qu'ils pouvoient. Et quand on vid la maladie du Roy non sanable,[8] on envoya devers lesdits seigneurs hastivemont qu'ils[9] s'envinssent, lesquels le firent, en laissant provisions à leursdites frontieres pour resister aux entreprises des ennemis, et s'en vindrent à Paris. Et si devant ils avoient esté curieux et soigneux du faict du Royaume, encores delibererent de l'estre plus, veu l'aage des deux enfans du Roy, à ce que les affaires du Royaume fussent bien gouvernées.

---

[1] Existe-t-il un rapport de sens entre *costume* (vêtement) et *coutume*?

[2] *Trépas*, *trespassement* — des deux mots l'un a disparu, l'autre est demeuré. — L'idée qu'ils expriment est-elle tellement identique que l'un puisse tenir la place de l'autre?

[3] Avec l'article, quelle signification?

[4] *Déplaisans*, actuellement = qui déplaît; ici: *éprouvant*, *ayant déplaisir*.

[5] Sens propre ou figuré?

[6] Méprisaient — *contemner* était plus fort.

[7] Quelle place occuperait ce mot dans la construction actuelle?

[8] Curable. — Lequel est le plus logique, du mot du texte, ou de celui que l'usage a conservé? — (*Curable*, de curare = avoir cure, avoir soin, soigner, n'impliquait point dans le principe l'idée de guérir.)

[9] Pour que. — On a déjà remarqué, que l'on omettait devant ce mot les pronoms, prépositions etc. qui sont devenues indispensables aujourd'hui.

LES MAILLOTINS.

Or faut retourner à la maniere du peuple esmeu à Rouën, et à Paris, et partout. Le duc d'Anjou differa à faire aucunes punitions, ou mettre remede aux choses dessus dites[1] dés le mois d'Octobre jusques en Mars, et cependant[2] cuidoit tousiours mettre les Aydes sus, et mesmement l'imposition du douziesme denier, et trouva des cautelles[3] en diverses manieres pour amuser le peuple. Mais rien n'y valoit, à ce qu'ils s'y fussent consentis. Toutesfois en Chastelet il fit crier la dite Ferme de l'imposition, et baillier et delivrer pour la lever mandement exprés, dont on murmuroit et grommeloit partout trés-fort. Et devoit commencer la dite Ferme le premier jour de mars. Et desia se assembloient meschans gens, et y eut une vieille qui vendoit du cresson aux Halles, à laquelle le Fermier vint demander l'imposition, laquelle commença à crier. Et à coup[4] vindrent plusieurs sur ledit Fermier, et luy firent plusieurs playes, et apres le tuerent et meurtrirent bien inhumainement. Et tantost par toute la ville le menu peuple s'esmeut, prindrent armures, et s'armerent tellement, qu'ils firent une grande commotion et sedition de peuple, et couroient et recouroient,[5] et s'assemblerent plus de cinq cens. Quand les officiers et conseillers du Roy, et l'Evesque de Paris, virent et appercurent la maniere de faire, ils se partirent le plus secrettement qu'ils peurent de la ville, et emporterent ce qu'ils peurent de leurs biens meubles petit à petit. Et ceux qui ce[6] faisoient estoient meschans gens et viles personnes de pauvre et petit estat, et si l'un crioit, tous les autres y accouroient. Et pource qu'ils estoient mal armez et habillez, ils sceurent que en l'Hostel de la Ville avoit des harnois,[7] ils y allerent, et rompirent les huis[8] où estoient les choses pour la defense de la ville, prindrent les harnois, et grande foison de maillets de plomb, et s'en allerent par ville, et tous ceux qu'ils trouvoient fermiers des Aydes, ou qui en estoient soupconnez, tuoient et mettoient à mort bien cruellement. Il y en eut un qui se mit en franchise[9] dedans Sainct Jacques de la Boucherie, et luy estant devant le

---

[1] Diverses séditions qui avaient éclaté en plusieurs villes.

[2] *Cependant*, originairement en deux mots: *ce pendant*. — Analysez cette expression — quel est son sens ici?

[3] *Ruses* — en ce sens il est hors d'usage — employé en droit canon avec l'acception de précaution. — Quels dérivés?

[4] *Soudain*. *Tout à coup*. Le mot *tout* n'a pas ici un sens particulier, ce n'est qu'une particule corroborative de l'expression qui suit.

[5] Dans beaucoup de dérivés formés par l'adjonction de la syllabe initiale *re* le sens n'est pas sensiblement modifié — dans certains, la même syllabe a une valeur plus positive et indique ordinairement la réitération. — Le *recourir* du texte et le *recourir* de la langue du jour présentent ce double fait dans un même mot qui a passé du sens propre (réitérer) au figuré.

[6] Pourquoi ce pronom indéfini peut-il donner lieu à un double sens?

[7] Attirail de guerre, armes offensives et défensives (de l'allemand Harnisch, cuirasse?).

[8] Porter — d'où *à huis clos*, à huis ouverts, huissier.

[9] Dans l'origine, on appelait franchise un domaine rural que possédait un Franc ou tout autre individu sans charge ni redevance; puis cette signification s'étendit à un espace limité de terrain autour de certaines villes ou

grand autel, tenant la representation de la Vierge Marie, le prindrent et tuerent dedans l'Eglise, s'en alloient aux maisons des morts, pilloient et roboient[1] tout ce qu'ils trouvoient, et une partie jettoient par les fenestres, deschiroient lettres, papiers et toutes telles choses, effonçoient les vins apres ce que tout leur saoul en avoient beu. Et de tant[2] furent encores plus pires à exercer leur mauvaistié.[3] Si vint à leur cognoissance qu'il y avoit des impositeurs dedans l'Abbaye de Sainct Germain des Prez, si saillirent hors de la ville, et la vindrent et s'efforcerent d'entrer dedans,[4] et demanderent ceux qui s'y estoient retraits. Mais ceux de dedans se defendirent vaillamment, tellement que point n'y entrerent. Et de là se partirent et vindrent au Chastelet de Paris, où il y avoit encores deux cens prisonniers pour delicts et debtes[5] qu'ils devoient, et rompirent[6] les prisons, et les laisserent aller franchement.[7] Pareillement firent-ils aux prisonniers de l'Evesque de Paris, et rompirent tout, et delivrerent ceux qui y estoient, et mesmement Hugues Aubriot, qui estoit condamné comme dit est. Et luy fut requis qu'il fust leur capitaine, lequel le consentit, mais la nuict s'en alla. Et tousiours croissoit la multitude de peuple ainsi desvoyé.[8] On le cuidoit refrener, mais rien n'y valloit et la nuict *entendoient* en gourmanderies[9] et beuveries.[10] Et le lendemain vindrent à l'hostel de Hugues Aubriot, et le cuidoient trouver pour le[11] faire leur Capitaine. Et quand ils virent qu'il n'y estoit pas, furent comme enragez et desplaisans, et commencerent entrer en une fureur, et vouloient aller abbattre le pont de Charenton. Mais ils furent desmeus[12] par le Messire Jean des Mares, et commençoient ja aucunement à eux repentir et refroidir.

---

bourgs possédant des priviléges particuliers dans un lieu déterminé, les églises particulièrement, et dans les églises, l'autel, où la justice ne pouvait saisir un criminel. Voici, bien que rajeuni, le passage des lois établies par Guillaume le Conquérant, où il est fait mention de ce droit (XIe siècle):

„Pais *à* saint Yglise.[1] — De quel forfait que home out fait en cel tens, „e il pout[2] venir a sainte Yglise, out[3] pais de vie e de membre; e se al„quons[4] meist[5] main en celui que la mere Yglise requirreit,[6] se ceo[7] fust „u[8] evesque,[9] u abbeie,[10] u yglise de religion,[11] rendist ceo que il i ave„reit[12] pris, e cent solz de forfait;[13] e de mere yglise de paroisse XX solz; „e de chapele X solz."

[1] Paix *de* la sainte Église. [2] put. [3] ait. [4] quelqu'un. [5] mit. [6] aurait recours à. [7] ce. [8] ou. [9] cathédrale, évêché. [10] abbaye. [11] communauté. [12] aurait. [13] amende.

1 Voler, le dérivé est demeuré, *dérober* (de l'allemand rauben).

2 Et furent d'autant plus. — Pouvons nous dire *plus pire*? pourquoi?

3 Méchanceté.

4 Les pléonasmes ne sont pas une invention du XIXe siècle.

5 Le *b* étymologique s'est changé en *t*.

6 L'expression serait un peu forte aujourd'hui!

7 Librement.

8 Jeté hors de voie. *Dévier*, usité concurremment, mais d'un emploi beaucoup plus rare, signifiait en outre: *mourir*.

9 *Gourmandises*, dans un sens différent de celui qu'a ce mot aujourd'hui.

10 Mot expressif qui revient à chaque instant sous la plume de Rabelais.

11 Nous dirions pour *en* faire leur capitaine — pourquoi ce *en*? quelle en est la valeur?

12 Desmouvoir = faire changer d'opinion, d'idée.

Merveilles,[1] en un village aupres Sainct Denys, un jour une vache avant ladite commotion, eut un monstre en semblance d'une beste, qui avoit comme deux visages, et trois yeux, et en sa bouche fourchée deux langues, qui sembla chose merveilleuse à l'Abbé, qui estoit un bon prud'homme.[2] Et dit, que telles choses jamais ne venoient, que ce ne fussent mauvais signes et apparences de grands maux.

Paravant aussi au cardinal le Moyne apparut feu à gros globeaux[3] sur la ville de Paris coruscant[4] et courant de porte en porte, sans tonnerre ni vent, et le temps estant doux et serain, qu'on tenoit chose bien merveilleuse.

Quand les choses que avoient fait ceux de Paris, vindrent à la cognoissance du Roy et de son conseil, il en fut moult desplaisant et non sans cause. Et delibera d'en faire une bien cruelle punition. Laquelle chose venuë à la cognoissance de ceux de Paris, ils envoyerent devers le Roy, et aussi fit l'Université plusieurs notables clercs,[5] et docteurs, lesquels monstrerent bien grandement et notablement, comme les plus grands de la Ville, et principaux en estoient courroucez et desplaisants; et que ce qui avoit esté fait, estoit par meschans gens et de bas estat, en implorant sa misericorde, et qu'il leur voulust pardonner toute l'offense, et surseoir de mettre plus Aydes sus. Et y eut de grandes difficultez, et le Roy tres esmeu n'en vouloit ouyr parler. Finalement meu de grande misericorde, fut content que le peuple jouyst de ses immunitez et franchises, et faire cesser ce qui estoit mis sus, et leur pardonna tout ce qui avoit esté fait, pourveu que justice se feroit[6] de ceux qui avoient rompu le Chastelet. Et de sa response furent les Ambassadeurs tres contens, et en remercierent le Roy. Et se fit mettre Messire Jean des Mares en une litière, à cause de sa maladie, et mener par les carrefours, et le publia au peuple.

---

[1] Cette manière d'intercaler dans le récit d'événements aussi graves que ceux que l'on vient de lire, cette espèce de contes bleus, est un caractère de l'époque. Ce n'est point une plaisanterie de Juvénal, c'est à ses yeux quelque chose d'aussi important que l'émeute des maillotins; l'astrologie était en faveur déjà, et malgré les édits des souverains et des papes, elle devait garder longtemps encore son crédit.

[2] Prude = prudent, sage, avisé. [3] *Globes.*

[4] Brillant d'un vif éclat. — Le substantif de ce verbe ne s'emploie plus qu'en physique.

[5] Ce mot a une origine tout ecclésiastique — dérivé du grec κλῆρος, *héritage*, *partage* (la tribu de Lévi, consacrée au sacerdoce est appelée le partage du Seigneur) — il désignait à cette époque et pendant tout le moyen âge, non-seulement les ecclésiastiques en général, mais tout homme qui avait reçu quelque instruction. — Et cela se comprend, il n'y avait guère que les hommes d'église qui cultivassent les lettres.

[6] Nous avons vu l'imparfait du subjonctif pour le conditionnel — c'est maintenant le conditionnel pour l'imparfait du subjonctif.

CHARLES VI DANS LA FORÊT DE MANS.

Le Roy pour executer ce qui avoit esté entrepris et conclu en son conseil, se partit des Marches de devers Paris, et se mit en chemin pour venir au Mans, et y arriva environ la fin de Juillet. En ladite ville il attendit ses oncles les ducs de Berry et de Bourgongne. Et estoit le duc de Berry fort occupé à la conqueste de Guyenne,[1] où il labouroit[2] et travailloit fort, et en avoit conquesté la plus grande partie, et presque tout. Toutesfois il faisoit la meilleure diligence qu'il pouvoit de s'en venir. On envoya devant Sablé; une place forte, faire commandement qu'ils rendissent la place au Roy, et luy fissent obeïssance. Mais ils firent les sourds, et n'obeïrent en aucune maniere, et disoit-on que Craon[3] estoit dedans. Quand le Duc de Bretagne sceut que le Roy approchoit, et qu'il avoit intention de venir en armes sur luy, il envoya vers le Roy bien notable ambassade. Car il redoutoit fort la venuë du Roy, et qu'il n'entrast en armes en son pays. Si presenterent ses Ambassadeurs leurs Lettres qui estoient de créance,[4] qui fut que le Duc s'esmerveilloit que le Roy vouloit venir audit pays, et qu'il n'estoit ja necessité qu'il amenast armée, et qu'il luy feroit obeir en toute la duché[5] de Bretagne, et que tout estoit sien, et à son commandement. Et s'offroit à luy faire tout service, comme son bon vray, et loyal vassal et subjet. Or est vray que environ le commancement d'Aoust, on s'apercevoit bien que le Roy en ses paroles et manieres de faire avoit aucune altération, et diversité du langage non bien entretenant.[6] Lequel dit que comme que ce fust il vouloit aller aux champs en armes. Et de faict monta à chèval, pour aller, et au devant de luy vint un meschant homme mal habillé, pauvre, et vile[7] personne, lequel vint au devant du Roy, en luy disant: *Roy où vas-tu? Ne passes plus outre, car tu es trahy, et te doit-on bailler icy à tes adversaires.* Le Roy entra lors en une grande frenesie et mervueilleuse, et couroit en divers lieux, et frappoit tous ceux qu'il rencontroit, et tua quatre hommes. Lors on fit grande diligence de le prendre, et fut pris et amené en son logis, et fut mis sur un lict, et ne remuoit ny bras, ny jambes, et sembloit qu'il fust mort. Les Physiciens[8] vinrent qui le veirent, lesquels le jugerent mort sans remède. Tout le peuple pleuroit et gemissoit, et en cet estat le voyait chacun qui vouloit. Des Anglois mesmes par le moyen du Seigneur de la Riviere le vinrent voir. Et de ce fut le Duc de Bourgongne tres mal content. Et dit au seigneur de la Riviere qu'un jour viendroit auquel il s'en repentiroit. C'estoit grande pitié de voir les pleurs

---

[1] Cette province appartenait alors aux Anglais.

[2] Synonyme de travailler, il est à ce mot ce que *labeur* est à *travail*.

[3] Pierre de Craon, issu d'une ancienne famille de France, avait accompagné le duc d'Anjou dans son expédition contre le royaume de Naples (1384). Peu de temps après il se fit chasser de la cour de Charles VI pour ses intrigues et sa vie déréglée. Clisson était alors en faveur, et Craon s'imaginant que sa disgrâce était l'œuvre du connétable, il tenta de l'assassiner (1392). On le dépouilla de tous ses biens.

[4] Croyance. [5] *Duché, comté* étaient féminins.

[6] Sans liaison, sans suite. [7] Misérable.

[8] Médecins — ce dernier mot est d'origine plus récente.

et douleurs qu'on menoit. La chose vint à la cognoissance du Pape, et du Roy d'Angleterre qui en furent tres-desplaisans.[1] Et partout on faisoit processions, et oraisons tres devotes. Si recouvra santé, et se voüa à Nostre Dame, et à Monseigneur Sainct Denys. Puis bien devotement vint à Chartres, fit sa devotion en l'Eglise, et y donna un beau don. Et fut ramené à Paris.

BATAILLE D'AZINCOURT 1415.

Quand les Anglois virent qu'ils estoient si fort pressez, ils se tenoient jour et nuict serrez emmy[2] les champs, et firent plusieurs grandes offres, à ce qu'on les laissast passer. Et mesmement offroient, comme on dit, à delaisser la dite place de Harfleur,[3] et la mettre ès mains du Roy, et rendre les prisonniers sans finance, ou à faire paix finale, et bailler ostages à tenir tout ce qu'ils promettoient. Les seigneurs et capitaines furent assemblez pour scavoir ce qu'on feroit. Et desia avoit on envoyé diligemment querir le Duc d'Orleans, le Duc de Brabant, le Comte de Nevers, et autres. Il y eut diverses opinions et imaginations: Les uns disoient qu'on les laissast passer sans combatre, et que à faire bataille estoit chose bien dangereuse: Car combien qu'on voulust dire que la compagnée[4] des seigneurs fust grande et puissante, et gens bien armez, et habillez, et gentilshommes qui ne daigneroient faire faute. Et que les Anglois estoient fort foulez, leurs harnois mal à poinct, et les jaques[5] des Archers usées et deschirées. Toutesfois, veu qu'ils estoient hors de leur pays, et en danger, ils se renderoient bien avant qu'ils fussent desconfits, ou au moins qu'ils ne fissent leur devoir. Et supposé que Dieu en donnast la victoire aux François, si ne seroit ce pas sans grand dommage. Et si estoit la chose bien douteuse, et sont souvent les evenemens des batailles en grand danger et peril. Et si une fois les Archers Anglois, joignoient[6] aux hommes d'armes Francois, qui estoient fort pesamment armez, et que iceux hommes d'armes fussent mis hors d'haleine, la desconfiture pourroît cheoir sur eux: Et qu'il ne falloit qu'aller assieger Harfleur, et que de leger[7] on l'auroit. Et que si on deliberoit de combatre, qu'on employast les Communes, et qu'on s'en aidast. Et disoit-on que le Connestable d'Albret, le Mareschal Boucicaut, et plusieurs autres anciens Chevaliers et Escuyers, qui avoient veu et frequenté les armes, estoient de ceste opinion. Les Ducs de Bourbon, d'Alençon et autres, furent de contraire opinion, disans, que veu les offres que faisoient les Anglois, qu'ils estoient ja à demy desconfits, et

---

[1] Cet adjectif n'a plus cette signification passive; il ne s'emploie plus que pour dire „*qui cause du déplaisir*".

[2] Dans l'origine *en mi* (in medio) — au milieu.

[3] Avant la construction du Havre (sous François Ier) Harfleur avait une assez grande importance. — Chassés en 1433, les Anglais le reprirent en 1440. — Ce ne fut que 10 ans après sous Charles VII, que cette ville devint définitivement française.

[4] Compagnie.

[5] Espèce de casaque militaire faite ordinairement de peaux de cerfs, piquées de bourre. Ce vêtement ne descendait pas au-dessous du genou.

[6] S'approchaient. [7] Facilement.

qu'ils n'arresteroient point.[1] Et qu'ils avoient assez de puissance sans les communes,[2] et ne les falloit ja appeller. En disant, que ceux qui estoient de contraire opinion, avoient peur. A quoy fut bien respondu par les autres, lesquels monstrerent par experience qu'ils n'estoient pas peureux. Finalement fut conclud,[3] qu'on les combatroit. Et fut ordonné qu'il y auroit gens à cheval, qui frapperoient sur les archers anglois, pour leur rompre leur traict, c'est à sçavoir Messire Gaulvet, Seigneur de la Ferté Hubert en Soulongne, Messire Clignet de Brebant, et Messire Louys du Bois-Bourdon, tous renommez d'estre vaillans, et lesquels de tont temps avoient fréquenté les armes. Nobles arrivoient de toutes parts. Or quand le Roy d'Angleterre[4] veid qu'il falloit combatre, et qu'il luy sembloit qu'il s'estoit mis en son devoir, il parla bien et grandement à ses princes, Chevaliers et Escuyers, et gens de traict, et les animoit à se bien defendre, en leur donnant grand courage. Et delibera d'attendre les François, s'ils le vouloient assaillir. Il fut tant chevauché par les François, que d'un costé et d'autre ils s'entre virent. Et vindrent en un champ bien mol, car il avoit bien longuement pleu, et mirent pied à terre. Les François estoient pesamment armez, et estoient en la terre molle jusques au gros des jambes, ce qui leur estoit moult grand travail: Car à grande peine pouvoient ils ravoir leurs jambes, et se tirer de la terre. Et commencerent à marcher jusques à ce que le traict cheoit bien dru d'un costé et d'autre. Et lors lesdits seigneurs de cheval bien hardiment et vaillamment voulurent venir sur les archers,[5] lesquels commencerent à se adresser[6] contre ceux de cheval et leurs chevaux, bien chaudement. Quand lesdits chevaux se sentirent ferus[7] des fleches, il ne fut oncques en la puissance des hommes d'armes de passer outre. Mais retournerent les chevaux, et sembloit que ceux qui estoient dessus s'enfuissent, et aussi fut l'opinion et imagination d'aucuns, et leur en donnoit-on grande charge. Les François n'eureut guieres de dommage du traict des Anglois, car ils estoient fort armez.[8] Aussi les François à l'approcher[9] ne nuisirent comme point aux Anglois. Mais quand se vint au joindre,[9] les François estoient comme ja hors d'haleine, par le moyen dudit mauvais chemin qui y estoit. Et y eut de grandes vaillances[10] d'armes, mesmement disoit-on que le Duc d'Alençon

---

[1] Lafontaine emploie de même ce verbe; voir „Le renard et le Bouc."

[2] Ce nom date du XI[e] siècle — on désignait ainsi l'association des habitants d'une même ville pour se défendre contre les violences de la noblesse. La formation et l'organisation de ces communes furent favorisées par les rois qui trouvaient en elles de puissants auxiliaires dans la lutte que le pouvoir monarchique soutenait contre la féodalité. Au XIV[e] siècle, lorsque les rois purent s'appuyer sur leurs propres forces, ils en abolirent un grand nombre. Charles IX qui acheva la défaite du parti féodal, restreignit tellement les droits et franchises du petit nombre qui demeurait encore qu'elles n'existèrent plus que de nom. Deux ans plus tard, tous les privilèges des communes étaient anéantis.

[3] *d* étymologique. [4] Henri V.

[5] Les archers anglais ont été longtemps les plus renommés.

[6] Se dresser contre avec intention — employé aujourd'hui dans le même sens avec un changement de préposition (s'adresser *à*).

[7] Participe passé de *férir*. [8] Fortement armés.

[9] Infinitif comme substantif. [10] Ne s'emploie plus au pluriel.

fit merveilles de son corps. Finalement les Archers d'Angleterre legerement armez frappoient et abattoient les François à tas, et sembloit que ce fussent enclumes sur quoy ils frappassent. Il y en eut qui se retrahirent ou enfuirent. Et cheurent les nobles François les uns sur les autres, plusieurs y furent estouffez, et les autres morts, ou pris. Apres la desconfiture, il vint un bruit, que le Duc de Bretagne grandement accompagné venoit, dont les François se rallierent, qui fut un bien grand mal. Car la pluspart des Anglois tuerent leurs prisonniers. Et y furent morts, les Ducs d'Alençon, de Bas, et son frere, le Duc de Brabant, les Comtes dn Nevers et de Masle, le seigneur d'Albret, Connestable de France, l'Archevesque de Lens, et de Chevaliers et Escuyers, jusques au nombre de bien quatre mille. Il y eut de prisonniers bien quatorze mille, entre lesquels estoient les Ducs d'Orleans et de Bourbon, les Comtes de Vendosme, et de Richemont, et le Mareschal Boucicaut. Et sur tous ceux qui se porterent bien vaillamment, et fort combattirent, et Anglois et François, donnerent l'honneur au Duc d'Alençon, et estoit fort plaint d'un costé et d'autre; car il s'y estoit si vaillamment porté, qu'on ne pourroit guieres mieux. Des Anglois y en eut aussi de morts; mais non mie à comparer. Entre les autres y mourut le duc d'York. Plusieurs des prisonniers François s'en revindrent, les uns sur leur foy, les autres pleigez[2] par ceux qu'on menoit en Angleterre. Les serviteurs des morts, apres la bataille, allerent voir les morts, pour cuider trouver leurs maistres: Aucuns furent recognus, mais bien peu. Plusieurs Eglises et cimetieres y avoit à l'environ, ou on enterra une partie desdits morts, et les autres ès fossez, parmy[2] les champs. Et estoit grande pitié de voir les gens faisans deüil de ladite desconfiture sur les François, et monstroit-on au doigt ceux qui s'en estoient retournez, et fuis[3] de la bataille. En plusieurs lieux de ce Royaume y avoit Dames et Damoiselles[4] veufves, et pauvres orphelins: Et s'esbahissoient[5] plusieurs que le Duc de Bourgongne, qui estoit assez prés des marches ou la bataille avoit esté faite, n'y avoit esté, ou envoyé. Et disoit on communément, qu'il ne faisoit semblant d'en avoir courroux. Et se semoient plusieurs et diverses paroles, et en disoit chacun ce qu'il pensoit, sans ce que de vray on en sceust rien. A Paris mesme y en eut, qui en parlerent à leur plaisir, en monstrant signe de joye. En disant. *Que les Armagnacs estoient desconfits, et que le Duc de Bour-*

---

[1] Sous caution.

[2] *Parmy* et *emmy* étaient usités concurrement. Nous n'emploirions maintenant ni l'un ni l'autre. L'un parce que, à cause de la signification actuelle de *parmi*, nous aurions une idée autre que celle qui doit être exprimée ici, l'autre, parce qu'il a disparu.

[3] Nous disons *s'en fuir* mais plus *se fuir*, de même que nous disons au figuré: *se* départir, et n'employons jamais *se* partir.

[4] Damoiselle, ou demoiselle, diminutif de Dame — désignait autrefois une fille née de parents nobles. Au XII^e siècle, cette qualification s'appliquait *aux femmes* d'écuyers: celles des chevaliers étaient les *dames*. Voilà pourquoi Montaigne quand il écrit à sa femme lui dit *Mademoiselle;* en effet, Montaigne n'était point chevalier.

[5] *S'ébahir* s'emploie maintenant avec une préposition de cas indirect, et sa signification s'est légèrement modifiée. Comment?

gongne a ceste fois viendroit au dessus de ses besongnes.[1] Dont les aucuns furent punis par justice. Les gens de bien disoient, *Que c'estoit une punition divine et que Dieu vouloit abbattre l'orgueil de plusieurs.*

JUVÉNAL DES URSINS.

COPPIE DE LA MANIERE DE LA MORT DE FEU MONSEIGNEUR JEAN, DUC DE BOURGONGNE.

Extrait d'un journal d'un bourgeois de Paris, écrit au XV^e^ siècle.

Le cas de la traistreuse et crueuse[2] mort de Monseigneur le Duc de Bourgongne est tel que mon dit Seigneur partit de Bray sur Seine le Dimenche 10. jour du mois de Septembre apres disner 1419, pour aler devers le Daulphin à Monstereaul ou fault Yonne, et chevaucha jusque bien pres dudit Mons*tereul*, et en my pré près dudit Monstereul, se arresta et fist arrester ses gens, qui estoient avecques lui ou[3] nombre de environ 400 hommes d'armes, et fist avancer Monseigneur de S. George, pour aler parler audit Daulphin, et scavoir de lui ce que lui plaisoit que mondit Seigneur fist, lequel Daulphin dit audit Seigneur de S. George qu'il vouloit que mondit Seigneur alast tost devers lui et hastivement, car comme il faignoit, et disoit-il, si devoit partir dudit Monstereul cette nuit pour aller à Moret, et en oultre ledit Daulphin dist que ledit Monseigneur prinst dix de sa compaignie, lesquels qu'il vouldroit, pour aler devers ledit Daulphin, à quoy mondit Seigneur de S. George luy respondit que s'il mandoit mondit Seigneur à tout ung paige[4] qu'il yroit, et retourna mondit Seigneur de S. George devers mondit Seigneur et lui dist la ditte response, et lors mondit Seigneur élisist[5] ces dix; c'est assavoir Charles de Bourbon, le Sire de Nouaïlles, mondit Seigneur de S. George, Monseigneur de Montagu, Messire Anthoine de Vergy, Jehan de Tribourg, Monseigneur d'Autrey, Messire Charles de Lens, Messire Guy de Pontallier et le Sire de Gyac; et pour ce que entre d'eux aucuns[6] rapporterent à mondit Seigneur, qu'il avoit gens de pied armez et embuschiez[7] ès maisons de l'entrée de la Barriere de laditte Ville, mondit Seigneur y envoya Messire Pierre de Gyac, pour savoir le comune, lequel tout seul y alla et rapporta qu'il n'y avoit homme, et à celle asseurance mondit Seigneur se meist au[8] chemin et à la Barriere, et tous ses gens avecques luy: et adonc mondit Seigneur y entra accompagné des dessus nommez, armez tant seulement de leurs cotes et espées, et incontinent fut fermée laditte Barriere, et lui vindrent au-devant Canneguy du Chastel et autres des gens dudit Daulphin, qui estoient armez

---

[1] Besogne avait alors une signification plus étendue qu'aujourd'hui.

[2] Les adjectifs français terminé en *al* ou *el* transformaient fréquemment, dans le vieux langage, cette consonne et la voyelle en la diphthongue *au* ou *eu* (de même que certains substantifs: conseil, soleil, faisaient, au singulier: li consaus, li solaus, etc.). Ce changement de *l* en *u* est particulier à notre longue: *fou*, fol; mou, *mol*; vieil, vieux, etc. [3] On = au.

[4] A tout un, avec un seul. — La préposition *à* a suivait la valeur de la préposition avec.

[5] Choisit. [6] Quelques uns d'entre eux. [7] Embusqués. [8] En.

à couvert,[1] et tenoit chascun d'eulx une hache, lesquelx lui firent la reverence trés humblement, et mondit Seigneur osta son chappeau, en les saluant, et leur dist. Messieurs, vous veez comment je vien, en leur monstrant que luy et ses gens n'estoient armees que de cotes et d'espées, et disant qu'ils veoient bien qu'ils ne se doubtoient pas d'eulx,[2] et après mondit Seigneur ala jusques à deux ou trois passées[3] avant, en lui alant audevant ledit Daulphin qui estoit sur le pont, auquel il fist la reverence, et ledit Daulphin lui dist, vous soyez le bien venu beau cousin: et ainsi que mondit Seigneur le Duc estoit à genoulx devant ledit Daulphin, incontinent sans autres paroles avoir d'un costé ne d'autre, ledit Tanneguy et ceux qui tenoient lesdites haches et plusieurs autres outre le nombre de dix qui estoient mussiez[4] en une loge qui avoit esté faitte à l'entrée de laditte Barrière, courrerent[5] sus à mondit Seigneur et à ses dittes gens, et frappa le dit Tanneguy de prime face[6] d'une haiche mondit Seigneur sur la teste, tellement qui[7] le getta par terre, et fut par luy et les autres tué et meurdry crueusement et traistreusement sur la place, et ledit Sire de Nouailles blecié, tellement qu'il en est mort, et tous les autres dessus dix de la compaignie de mondit Seigneur bleciez aussi, prins et emprisonnez, comme encores sont, excepté ledit Sire de Montagu, que se saulva par dessns laditte Barriere pour crier *Alarme;*[8] et apres porterent mondit Seigneur dedans la ville, et menerent les dittes gens de Monseigneur en prinson, et de là[9] la riviere avoit grant nombre de gens d'armes dudit Daulphin, et jusques environ mil quatre cent qui firent ung grant cry, et vinrent courrir sur les gens d'armes de mondit Seigneur, qui estoient demourez dehors la Barriere, et y en ot[10] des morts et des prins de ceulx de mondit Seigneur, l'on ne scet lesquelx ne enquel nombre; et d'autre part, en la Tour qui est dessus ledit Pont, avoit un grant nombre d'autres gens d'armes et de trait qui commencerent à gecter canons et bombardes,[11] et traire, pour garder que les gens de mondit Seigueur ne les venissent[12] secourir et deffendre; et quant mondit Seigneur fut mort, ceulx qui estoient dedens la ville, fermerent les portes, et leverent les Ponts, et firent corner[13] les Menestriers, et sonner trompettes bien dûëment, et apres ouvrirent les portes, et vindrent combattre les gens de mondit Seigneur avec les autres dessus diz, et quant ils furent retournez dedens la Ville, ils devestirent mondit Seigneur, et mirent en gippon, et le porterent sur le Pont à tous ses houseaulx,[14] où il demoura toutte

---

[1] Voyez page 43, note 9.

[2] Se douter de quelqu'un = soupçonner quelqu'un. [3] Pas.

[4] *Cachés.* — Ce mot est resté dans le langage populaire de certains cantons de la Bourgogne — jouer à *clicli-mussette* = jouer à cache-cache.

[5] *Courrèrent*, parce que l'infinitif était encore *courrer.* — C'est encore de cet infinitif que nous formons le futur, d'où les deux *r.*

[6] Tout d'abord. [7] Qu'il. [8] Dans ce mot ainsi écrit, il est facile de voir son étymologie. L'on a déjà remarqué plus haut, dans le récit du meurtre du duc d'Orléans (page 43, ligne 23), l'expression il s'écrie *à la mort*, crier *alarme*, c'était donc primitivement crier *à l'arme.* [9] De l'autre côté.

[10] Eut — ancienne forme du passé défini de l'auxiliaire avoir.

[11] *Canon*, ce n'était pas seulement l'instrument, mais encore la charge.

[12] Vinssent. [13] *Corner*, jouer de la cornemuse. [14] Guêtres, bottes.

la nuit; et le landemain le firent porter en l'ospital de laditte ville par gens les plus paillars qu'ils peuvent trouver, et de là par eulx en l'Eglise de Nostre Dame de laditte ville en une biére, ou l'en porte les povres en terre, en laquelle Eglise il a esté enterré devant l'autel de Sainct Anthoine à tous ses diz houseaulx.[1]

LETTRE DU ROY DE FRANCE A LA DUCHESSE DE BOURGONGNE.

DE PAR LE ROY.

Très chiere[2] et trés-améc Cousine, pour trouver et avoir bon accort et appaisement des divisions, qui longtemps ont esté en ce Royaulme, nostre tres-cher et amé[3] Cousin le Duc de Bourgongne vostre mary, s'est par nostre ordonnance n'agueres parti de Cette Ville pour assembler[4] avec nostre tres-cher et tres-amé fils le Daulphin, et pour toujours faire son devoir, nostre dit Cousin sur la confiance et seureté de nostre dit fils et de ses gens, et les serements[5] qui entre eulx ont esté faiz par plusieurs foys; et mesmement le renouvellement desdiz seremens qui deux ou trois jours avant ladite assemblée avoient esté refreschiz,[6] et le grant vouloir que nostredit Cousin a toujours eu à la conservation de nous, et de nostredit au Royaulme, et au reboutement[7] des Anglois nos anciens ennemis et adversaires, s'est traist devers icellui nostre fils à Montereau,[8] où fault Yonne, ouquel[9] lieu, ainsi que nostredit Cousin vouloit faire la reverence à nostredit filz, plusieurs des gens de sa compaignie prindrent nostredit Cousin, et blecierent tres-inhumainement, et de force l'ont detenu et détiennent contre lesdiz seremens; et pource-que cette chose touche tant nostre personne, la vostre, et toute nostre et vostre generation, et le bien publique de nostredit Royaulme que plus ne porroit, et que nous sommes assez petitement accompagné de Chevaliers et Escuiers en cette ville, laquelle toute entierement s'est efforcée de nous servir contre tous nos ennemys quelx qu'ils soient, nous vous signifions ces choses en vous priant tres-acertes, et neantmoins mandons tres-expressement sur les foys et loyaultez que vous nous devez, et sur l'amour en laquelle vous estes obligée envers nostredit Cousin vostre mary que incontinent et le plus hastivement que vous pourrez,

---

[1] Le duc Jean était âgé de 46 ans lorsqu'il périt. Son corps fut exhumé l'année suivante et porté à la chartreuse de Dijon. — Cette vengeance absurde de la mort du duc d'Orléans eut de déplorables résultats pour la France: elle donna sujet à Philippe III, fils aîné de Jean sans peur de conclure un traité d'alliance avec les Anglais.

[2] Dans un grand nombre de dérivés, l'*e* étymologique se transforme en *iė:* (bref), *brief, briéveté;* chef, *chief;* (fébr...) *fièvre, fébrile.* — La voyelle radicale se retrouve intacte dans les dérivés; or il est à remarquer que parmi ces derniers, bon nombre ont été introduits dans la langue à une époque relativement moderne, et n'ont pas pu subir encore l'influence populaire.

[3] Amé: forme primitive d'aimé — est demeuré en style de chancellerie.

[4] Ne se dit plus dans ce sens. [5] Serments.

[6] L'*i* latin changé en *e*, freschir puis en *ai*, fraîchir.

[7] Action de repousser. — Le radical de ce mot: *boter, botter, bouter* = pousser, heurter, frapper — d'où le terme d'escrime *botte* = coup.

[8] Plus haut *Montereul*, permutation des diphthongues *eu* et *au*, *e* en *a*.

[9] *Auquel.*

touttes choses cessans et arrière mises, vous faites mettre sus à toute puissance, tous vos parens, amis, vassaulx et subjez, et bienveillans, et les envoyez devers nous pour nous aidier, conseiller, conforter, comme vous veez que la chose le requiert et besoing en est, et pour pourveoir à la tres-grant deshonneur et vilainie qui a esté faite à nous et a nostre-dit Cosin, et ajoutez foy et creance sur ce que de cette matiere vous dira de par nous nostre amé et feal Conseiller Maistre Jehan Mercier, lequel pour ceste cause nous envoyons par devers vous. Donné à Troye le onziesme jour de Septembre; ainsi signé Charles et de son secretaire Marc.[1] Et superscripte à notre tres-chiere et tres-amée Cosine la Duchesse de Bourgongne, Comtesse de Flandres, d'Artois et de Bourgongne.

Journal de Paris etc.

LE BASTARD DE VAURU.

Le 5 jour de May fut le Bastart de Vauru traisné parmy[2] toute la ville de Meaulx, et puis la teste coppée[3] et son corps pendu à ung arbre, lequel il avoit nommé à[4] son vivant l'arbre de Vauru, et estoit ung orme, et dessus luy[5] fut mise sa teste en une lance au plus hault de l'arbre et son estendart dessus son corps.

Emprès lui[6] fut pendu un Larron Murdrier nommé Denis de Vauru, lequel se nommoit son cousin pour la grant cruaulté dont il estoit plain; car on n'ouyt oncques parler de plus cruel Chrestien en tyrannie que tout homme de labour qu'il povait attraper, ou faire attraper quant il veoit qu'ils ne povaient de leur rançon finer,[7] il les faisoit mener à[8] liez à queuës de chevaulx à son orme tout battant,[9] et s'il ne trouvoit Bourrel[10] prest, lui-mesme les pendoit, ou celluy qui fut pendu avecques lui qui ce disoit son cousin, et pour certain tous ceulx de ladite garnison ensuivoient la cruaulté des deux tyrans devant diz; et bien paru par une dampnable[11] cruaulté que ledit de Vauru fist, que c'estoit le plus cruel que oncques gueres fut Noiron[12] ne autre; car quant[13] il print ung jeune homme en faisant son labour, il le loia[14] à la queuë de son cheval, et le mena battant jusques à Meaulx et puis le fit gehenner,[15] pour laquelle douleur le jeune homme lui accorda ce qu'il demandoit pour cuider eschever[16] la grant tyrannie qu'ils lui faisoient souffrir, et fut à si grand finance que tels trois ne l'eussent pû payer. Le jeune

---

[1] Le style de chancellerie est déjà tout formé.

[2] Voyez page 54, note 2 et page 28, note 8.

[3] *O* s'est alteré en *eu, u, oi, ou, ui*. Exemples: honor, honneur; e(s)mouvoir, e(s)meu, e(s)mu; vox, voix; novus, novel, nouvel; nocere, nuire etc.

[4] De. [5] Pronom explétif. [6] Près de, auprès.

[7] Finer = finir, venir à bout de.

[8] *à*, même sens que pleurer *à* chaudes larmes, aller *à* pied, etc.

[9] Tout droit, sans autre forme de procès. [10] Bourreau (*l* en *u*).

[11] Le *p* a disparu de ce mot comme dans (p)tisane. [12] Néron.

[13] La concordance des temps serait tout autre actuellement. [14] Lia.

[15] Torturer, tourmenter — notre mot *gêner*, formé par contraction, a perdu ce sens; au XVII^e^ siècle il l'avait encore:

Eh! le puis-je, Madame? Ah! que vous me *gênez!*

[16] Ou eschiver = esquiver, éviter.

homme manda à sa femme, laquelle il avoit espousée en ce l'an, et estoit assez prés de terme d'avoir enffent, la grant somme en quoi il s'estoit assis[1] pour eschever la mort et le quassement[2] de ses membres, sa femme qui moult l'aimoit, y vint, qui cuida ameliorer le cueur du Tyran, mais rien n'y esploita;[3] ains lui dit que cil n'avoit la rançon certain jour nommé qu'il le pendroit à son ourme.[4] La jeune femme commanda[5] son Mary à Dieu moult tendrement, plourant, et luy d'aultre part plouroit moult fort pour la pitié qu'il avoit d'elle. Adoncq se departi la jeune femme maudissant fortune, et fist le plustot qu'elle pot[6] finance, mais ne pot pas au jour qui nommé luy estoit, mais environ huit jours après. Aussi que le jour que le Tyran avoit dit fut passé, il fist mourir le jeune homme, comme il avoit fait les autres, à son ourme sans pitié et sans mercy. La jeune femme vint aussitost qu'elle pot avoir fait finance, si vint au Tyran, et lui demanda son mary en plorant moult fort, car tant lassée estoit que plus ne se povait soustenir, tant pour l'eure[7] du travail qui approchoit, que pour le chemin qu'elle avoit fait qui moult estoit grant; brief tant de douleur avoit qui la convint[8] pasmer, quant elle revint, si se leva moult piteusement, et demanda son mary de rechief, et tantost lui fut respondu que ja ne le verroit, tant que sa rançon fut payée. Si attendi encore, et vit plusieurs Laboureurs admener devant lesdiz Tyrans, lesquels aussitost qu'ils ne povaient payer leur rançon, estoient noyez ou pendus sans mercy. Si ot grant paour de[9] son mary; car son pauvre cueur lui jugeoit moult mal; neantmoins amour la tint de si prés qu'elle leur bailla laditte rançon de son mary. Aussi-tost qu'ils orent la pecune, ils luy dirent qu'elle s'en alla d'illec, et que son mary estoit mort ainsi que les autres villains.[10] Quant elle ouyt leur tres cruelle parolle, si ot tel deüil a son cueur que nulle plus, et parla a eulx comme femme forcenée[11] qui son sang perdoit pour la grant douleur de son cueur. Quant le faulx et cruel Tyrant le Bastart de Vauru vit qu'elle disoit parolle qui pas ne luy plaisoient, si la fist battre de bastons, et mener tout battant à son ourme, et lui fit acoler[12] et la fist lier, et puis luy fist coupper tous ses draps[13] si tres courts que c'estoit une des plus grandes inhumanités qu'on pourroit pencer, et dessus luy[14] y avoit quatre vingt ou cent hommes pendus, les ungs bas, les autres hauls, les bas aucunes fois quant le vent les faisoit brandiller, touchoient à sa teste, qui tant lui faisaient de fraour,[15] qu'elle ne se povait soustenir sur piez; si lui coppoient les cordes dont elle estoit liee la char[16] de ses bras; si crioit la pauvre lasse moult haults cris et

---

[1] Sur quoi il s'appuyait. [2] Brisement. [3] Exploiter = réussir, faire.
[4] Orme. [5] Recommander. [6] Put. [7] Heure. [8] Elle dut.
[9] (Au sujet) de. [10] Paysans.
[11] *Hors* de *sens.* — L'étymologie de ce mot n'offre aucune difficulté dès l'instant que l'on sait qu'il s'écrivait aussi *forsené.*
[12] Ici *passer une corde autour du cou* (col). — L'*accolade*, ou plutôt *la colade* ou *colée*, faisait partie du cérémonial de chevalerie, c'était un coup de plat d'épée sur le col ou sur l'épaule que recevait le nouveau chevalier en signe de consécration. [13] Vêtements.
[14] *Luy*, s'employait encore indistinctement pour le féminin et le masculin.
[15] Frayeur. [16] *Chair* — ce mot se retrouve intact dans ses dérivés: *charnel*, *charnier*, *décharné* etc.

piteux plains;[1] en ceste douloureuse douleur où elle estoit vint la nuyt, si se desconforta sans mesure, comme celle qui trop de martyre souffroit; et quant il lui souvenoit de l'orrible[2] lieu où elle estoit, qui tant estoit espouventable à humaine nature, si recommançoit sa doulour si piteusement, en disant, Sire[3] Dieu, quant me cessera cette pesme[4] doulour que je souffre; si crioit tant fort et longuement, que de la Cité la povait on bien ouyr: mais il n'y avoit nul qui l'eust osée oster dont[5] elle estoit, que[6] n'eust esté mort. En ces doulourcux crys le mal de son enffant la print, tant pour la doulour de ses crys, comme de la froidure du vent qui l'assailloit de touttes parts, ces ondées la hasterent plus, si cria tant hault que les loups qui la repperoient[7] pour la charongne[8] vinrent à son cry droit à elle, et de toutes parts l'assaillirent, et lui ouvrirent le corps à leurs cruelles dents, et tirerent l'enfant hors par pieces, et le remenant[9] de son corps despecerent; tout ainsi finir cette pouvre creature, et fut au mois de Mars en Karesme 1420.

Journal de Paris etc.

JEANE D'ARC.

La vigille[10] du saint sacrement en celluy an qui fut le 30 jour de May ou dit an 1431. Dame Jehanne qui avoit esté prinse devant Compiegne qu'on nommoit la Pucelle, icellui jour fut fait un preschement[11] à Rouën, elle estant eu ung eschaffault que[12] chascun la povait veoir bien clerement vestuë en habit d'homme, et la lui fust desmonstré les grans maulx doloreux qui par elle estoient advenus en Chrestienté, especialment ou[13] Royaulme de France, comme chascun scet, et comment le jour de la Sainte Nativité Nostre Dame elle estoit venuë assaillir la ville de Paris à feu et à sang, et plusieurs grans pechez énormes qu'elle avoit fait et fait faire, et comment à Senlis et ailleurs elle avoit fait idolatrer[14] le simple peuple, car par la faulce ypocrisie, ils[15] la suivoient comme Sainte Pucelle; car elle leur donnoit à entendre que le glorieux Archange S. Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite et plusieurs autres saints et saintes se apparoient a lui[16] souvent, et parloient a lui comme amy fait à l'autre, et non pas comme Dieu fait aucunes foys à ses amys par revelacions, mais corporellement et bouche à bouche comme un amy à autre.

Item, vray est qu'elle disoit estre aagée environ 27 ans sans avoir honte que maugré[17] pere et mere et parens et amys, que souvent alloit à une belle fontaine ou[18] pays de Lorraine, laquelle elle nommoit

---

[1] Plaintes, gémissements. [2] *Horreur*, ne prit une *h* que plus tard.
[3] Seigneur. [4] Très-fâcheuse, très-mauvaise *(pessimus)*.
[5] *Dont* désigna longtemps *le lieu* (latin *de unde*). [6] *Que* pour *qui*.
[7] Au propre ce mot signifiait *regagner son repaire, avoir son repaire*. En faisant de *là* un adverbe de lieu, ce passage pourra s'entendre ainsi: „Les loups qui avaient *là* leur repaire à cause des cadavres etc.
[8] *Cadavre*. L'acception injurieuse dans laquelle ce mot est pris aujourd'hui n'était pas celle de cette époque.
[9] Le reste. [10] La veille. [11] Prédication, discours. [12] De manière que.
[13] Au. [14] Rendre le peuple idolâtre. [15] Le peuple.
[16] Voyez page 59, note 11. Cette forme unique pour les deux genres peut s'expliquer par la règle du cas régime. [17] Malgré ($l = u$). [18] Au.

bonne fontaine aux fées[1] Nostre-Seigneur et en icellui lieu tous ceulx du Pays quant ils avoient fiebvre,[2] ils alloient pour recouvrer garison,[3] et là alloit souvent laditte Jehanne la pucelle sous un grand arbre qui la fontaine ombroit,[4] et s'apparurent à lui sainte Katerine et sainte Margueritte qui lui dirent qu'elle allast à ung Cappitaine qu'*ils*[5] lui nommerent, laquelle y alla sans prendre congé à[6] pere ne à mere, lequel Cappitaine la vesti en guise[7] d'homme, et s'arma et lui l'espée, et lui bailla ung Escuier et quatre Vaslets, et en ce poinct fut monstée sur ung bon cheval, et en ce poinct vint au Roy de France, et lui dit que de commandement de lui estoit venuë à lui, et qu'elle le faict estre le plus grant signeur du monde, et qu'il fust ordonné que tretous[8] ceulx qui lui desobéïroient fusssent occis sans mercy, et que saint Michel et plusieurs Anges lui avoient baillé une couronne moult riche pour luy, et si avoit une espée en terre aussi pour lui, mais elle ne lui vaudroit tant que la guerre fust faillie, et tous les jours chevaulchoit avec le Roy à grant foison de gens d'armes sans aucune femme, vestuë atachée et armée en guise d'homme, ung gros baston en sa main, et quant aucun de ses gens mesprenoit, elle frappoit dessus de son baston grans cous en maniere de femme très-cruelle.

Item,[9] *dit* que elle est certaine de estre en Paradis en la fin de ces jours.

Item, *dist* qu'elle est toute certaine que c'est saint Michel, sainte Katerine et Ste. Marguerite qui a lui parlent souvent, et quant elle veult, et que bien souvent les a veuës avoir Couronnes d'or en[10] leurs testes et que tout ce qu'elle fait est du commandement de Dieu, et plus fort[11] dit qu'elle scet grant partie des choses à advenir.

Item, en plusieurs lieux elle fist tuer hommes et femmes tout en bataille comme de vengeance voulentaire;[12] car qui n'obéïssoit aux lettres qu'elle faisoit, elle faisoit tantost mourir sans pitié quant elle en avoit povair, et disoit et affermoit[13] qu'elle ne faisoit nulle rien[14] que par le commandement que Dieu lui mandoit tres souvent par l'Archange S. Michel, Sainte Katerine et Ste. Marguerite, lesquelx lui faisoient ce faire, et non pas comme Nostre Seigneur faisoit à Moyse au mont de Sinaï, mais proprement lui disoient des choses secretes à advenir, et qu'ils lui avoient ordonné et ordonnoient touttes les choses qu'elle faisoit, fust en son habit ou autrement, telles faulces erreurs, et pires avoit assez Dame Jehanne, et lesquelles lui furent touttes declairées devant tout le peuple dont ils orent moult grant orreur, quant ils oüyrent raconter les grans erreurs qu'elle avoit euës, contre nostre foy, et avoit encore; car pour chose qu'on lui demonstrast ses grans malefices et erreurs, elle ne s'en effraioit ne esbahissoit, ains respondoit hardiment aux articles qu'on lui proposait davant elle comme celle qui estoit toutte

---

[1] Ce singulier mélange de mythologie romaine, arabe, scandinave et de mysticisme chrétien est particulier au moyen âge.
[2] Fièvre — *b* étymologique. [3] Guérison. [4] Ombrageait. [5] *Elles*.
[6] *De*. [7] A la manière de. [8] Tre(s)tous = tous. [9] Ses.
[10] *En* n'indiquait pas toujours l'intérieur, ici = *sur*.
[11] Et ce qui est plus *fort*, elle dit que etc. [12] Volontaire. [13] Affirmer.
[14] L'origine du mot *rien* est évidente ici = *chose* (*res*).

pleine de l'ennemy d'Enfer, et bien y parut, car elle veoit les Clercs de l'Université de Paris, que si humblement la prioient qu'elle se repentist, et revoquast de celle malle reur,[1] et que tout lui seroit pardonné, par penitence ou ce non[2] elle seroit devant tout le peuple arse,[3] et son ame damnée ou fons[4] d'Enfer, et lui fust monstre l'Ordonnance et la place où le feu devoit estre fait pour l'ardoir bientost, si elle ne se revoquoit;[5] quant elle vit que c'estoit a certes,[6] elle crya mercy, et soy revoca de bouche, et fut sa robe ostée et vestuë en habit de femme; mais aussi-tost qu'elle se vit en tel estat elle recommença son erreur comme devant, demandant son habit d'homme, et tantost[7] elle fut de tous jugiée à mourir, et fut liée à une estache[8] qui estoit sur l'eschaffault qui estoit de plastre, et le feu sur luy, et la fut bientost estainte[9] et sa robbe toutte arse, et quant ils orent assez et à leur gré veue toutte morte liée à l'estache, le Bourrel remist le feu grant sur sa povre charongue qui tantost fut toutte comburée[10] et os et char mises en cendres; assez[11] avoit la et ailleurs, qui disoient qu'elle estoit Martyre et pour son droit Seigneur, autres disoient que non, et que mal avoit fait qui tant l'avoit gardée, ainsi disoit le peuple; mais quelle mauvesté ou bonté qu'elle eust faite, elle fut arse celluy jour, et celle sepmaine fut prins le plus mauvais et le plus Tyrant et le *mains*[12] piteux de tous les Cappitaines qui fussent de tous les Armmaz,[13] et estoit nommé pour sa mauvesté Hire,[14] et fut prins par pouvres compaignies, et fut mis ou Chastel de Dourdan.[15]

Journal de Paris etc.

Ce récit de la mort de Jeanne d'Arc ne pèche pas par excès de sympathie en faveur de l'héroïne. L'admiration populaire a fini par gagner toutes les classes de la société, et Jeanne possède maintenant à Orléans trois statues. La première, élevée en 1802, œuvre d'art assez médiocre; une seconde, déposée à l'Hôtel de ville, est une reproduction d'une œuvre de la princesse Marie d'Orléans; et la troisième, inaugurée en 1856 avec des fêtes qui ont duré quatre jours et aux-quelles ont assisté les derniers descendants de la famille de Jeanne d'Arc. Il était piquant d'entendre Monseigneur Dupanloup faire, dans un fort beau discours, le panégyrique de celle que, cinq cents ans auparavant, l'église avait condamnée.

---

[1] *Mal*, *malle*, *mau* = mauvais, nuisible, pernicieux; *reur* = erreur.
[2] Si non.
[3] *Brûlée* — participe passé de *arder*, *ardoir*, *ardre* (radical de *ardent*).
[4] Au fond de l'Enfer. [5] Ne s'emploie plus ainsi. [6] Sérieusement.
[7] Sur le champ, bientôt après.
[8] Poteau, pilori (de l'allemand Steden, bâton, pieu). [9] Éteinte, morte.
[10] Consumée entièrement. [11] Pronom *il* sous entendu. [12] Moins.
[13] Armagnacs.
[14] *Hire* ou *La Hire* avait terni sa réputation de bravoure par sa cruauté et sa cupidité. Il s'échappa des mains des Anglais et, après s'être encore signalé par la prise de plusieurs villes, il vint mourir de ses blessures à Montauban. — En vieux langage *hire* signifiait le grognement d'un chien.
[15] Petite ville du département de Seine et Oise.

PARIS OUVRE SES PORTES A CHARLES VII ET CHASSE LES ANGLOIS 1436.

En celluy Vendredy d'après Pasques vinrent devant Paris les seigneurs de la Bande devant ditte; c'est assavoir le Comte de Richemont qui estoit Connestable de par le Roy Charles, le bastard d'Orleans, le Seigneur de l'Isle Adam[1] et plusieurs autres seigneurs droit à la Porte S. Jaques, et parlerent aux Portiers, disant, laissez nous entrer dedens Paris paisiblement, ou vous serez tous mors, par famine, par cher temps ou autrement; les gardes de la Porte regarderent par dessus les murs, et virent tant de peuple armé, qu'ils ne cuidoient mie que toutte la puissance du Roy Charles pust finer[2] de la moitié d'autant de gens d'armes, comme ils povaient veoir, si orent paour, et doubterent[3] moult la fureur, si se consentirent à les bouter dedens la Ville, et entra le premier le Seigneur de l'Isle-Adam par une grant eschelle qu'on luy avalla,[4] et mit la Banniere de France dessus la Porte criant Ville gaignée. Le peuple en sceut parmy Paris la nouvelle, si prindrent tantost la Croix blanche droite, ou la Croix S. Andry (X). L'Evesque de Teroüanne quand il vit la besongne ainsi tournée, si mandat le Prevost et le Seigneur Huillebit, et tous les Angloys,[5] et furent tous armez au mieulx qu'ils porent, d'aultre part ceulx de Paris prindrent cueur par ung bon Bourgeois nommé Michel de Lalier, et autres plusieurs qui estoient cause de ladite entrée, si firent armer le peuple, et allerent droit à la Porte Saint Denis, et furent tantost[6] trois à quatre mille hommes que[7] de Paris, que[7] des Villaiges qui tant avoient grant hayne aux Angloys et aux Gouverneurs, qui[8] autre chose ne desiroient que les destruire; comme ils estoient à garder ladite Porte, et les gouverneurs devant diz orent assemblez leurs Angloys, si firent trois batailles, en l'une le sire de Huillebit, en l'autre le Chancelier et le Prevost, et en l'autre Jehan l'Archer, ung des plus crueux[9] chrestien du monde, et estoit Lieutenant du Prevost un gros villain comme un cagoux,[10] et pour ce qu'ils craignoient moult le quartier des Halles y fut envoyé le Prévost a[11] toutte son armée, et en allant trouva ung sien Compere, ung tres-bon Marchand nommé le Vavasseur, qui lui dit, Monsieur mon Compere, ayez pitié de vous; car je vous promets qu'il convient à ceste foys faire la paix, ou nous sommes tous destruits. Comment, dit-il, Traistre es-tu tourné, et sans plus rien dire le fiert[12] de son espée par le travers du visaige dont il cheut, et apres le fit tuer

---

[1] Ile-Adam, petite ville dans le département de Seine et Oise. — Le seigneur de l'Isle Adam avait nom *Villiers*, et occupait alors la haute position de Maréchal de France; c'était un des partisans du duc de Bourgogne, mais après l'assassinat de ce prince, n'ayant pu s'accorder avec Henri V, roi d'Angleterre, il fut mis à la Bastille. Il n'en sortit qu'à la mort de ce monarque. Il fut tué à Bruges, dans une émeute, en 1437.

[2] Venir à bout. [3] Redoutèrent.

[4] *Avaler*, le sens propre de ce mot est *faire descendre*.

[5] Les Anglais, comme on sait, étaient maîtres de Paris. [6] Bientôt.

[7] Tant de ... que. [8] *Qui* pour *que*. [9] *Crueux* pour *cruels*.

[10] *Cagou*, *cagot*. — Ainsi furent nommés les Sarrazins qui restèrent en Gascogne du temps de Charles Martel. Méprisés, haïs, malfamés, leur nom devint un terme d'injure. [11] A = avec. [12] Frappe.

par ses gens. Le chancelier et ses gens alloit par la grant ruë Saint Denis. Jehan l'Archer alloit par la rue Saint Martin lui et sa compaignie et n'avoit celui qui n'eust bien en sa compaignie deux ou trois cens hommes tous armez ou Archers, et crioient le plus orriblement que oncques on vit[1] crier gens saint George,[2] saint George, traistres Françoys, vous tous mors, et ce traistre l'Archer crioit qu'on tuast tout, mais ils ne trouverent hommes parmy les ruës, ce ne fut en la ruë Saint Martin qu'ils trouverent devant S. Mery ung nommé Jehan le Prestre et ung autre nommé des Croustez, lesquelx estoient trés bons mesnaigers[3] et hommes d'honneur qu'ils tuerent plus de dix foys; en apres allerent criant comme davant est dit, et tirant aux fenestres, especialment au bout des ruës de leurs fleches; mais les chaisnes qui estoient tenduës parmy Paris, leur firent prendre toutte leur force, ainsi allerent à la porte S. Denis où ils furent bien receus; car quant virent tant de peuple, et qu'ils virent qu'on leur getta quatre ou cinq canons,[4] furent moult esbahis, et au plustost qu'ils porent, s'enfouirent tous vers la Porte Saint Anthoine, et se bouterent tous dans la forteresse; tantost après vindrent parmy Paris le Connestable devant dit, et les autres signeurs aussi doulcement, comme se toutte leur vie ne se feussent point meus hors de Paris, qui estoit ung bien grant miracle, car deux heures devant qu'ils entrassent leur intention estoit et à ceulx de leur compaignie de piller Paris, et de mettre tous ceulx qui les contrediroient à mort, et par le recort d'eulx, bien cent charretiers, et plus qui venoient après l'ost, admenoient blés et autres vitailles, disant on pillera Paris, et quant nous aurons vendu nostre vitaille à ces vilains de Paris, nous chargerons nos charrettes du pillage de Paris, et remporterons or et argent, et mesnages, dont nous serons tous riches touttes nos vies; mais les gens de Paris, aucuns bons Chrestiens et Chrestiennes se mirent dans les Eglises, et appeloient la glorieuse Vierge Marie et Monsieur S. Denis qui apporta la foy en France qu'ils voulussent de prier à Nostre-Seigneur qu'il ostat toutte la fureur des Princes devant nommez, et de leur compaignie, et vrayement fut bien apparant que Monsieur S. Denis avoit esté avocat de la Cité, car quant ils furent entrez dedens, et qu'ils virent qu'on avoit rompue à force la Porte Saint Jacques pour leur donner entrée, ils furent si meus de pitié et de joie, qu'ils ne se porent oncques tenir de larmoier, et disoit le Connestable aussi tost qu'il se vit dedens la Ville aux habitans de Paris, mes bons amys, le bon Roy Charles vous remercie cent mille fois, et moi de par luy, de ce que si doulcement vous lui avez rendu sa maistresse cité de son Royaulme, et s'acun de quelque estat qu'il soit a mesprins[5] par devers Monsieur le Roy, soit absent ou autrement, il lui est tout pardonné, et tantôt sans descendre fit crier à son de trompe que nul ne fut si hardy sur[6] peine d'être pendu par la gorge de soy loger en l'ostel des Bourgeois, ne demesnaiger oultre sa voulenté, ne de reproucher, ne de faire quelque desplaisir ou piller personne de quelque estat, non s'il n'estoit natif d'Angleterre et souldoyer,[7] dont le peuple de Paris le print en si grant amour, que avant qu'il

---

[1] Nous dirions *entendit.* [2] Patron des Anglais. [3] Père de famille.
[4] Voyez page 56, note 10. [5] Failli, péché.
[6] Aujourd'hui *sous peine.* [7] Soldat.

fut landemain[1] n'y avoit celui qui n'eust mis son corps et sa chevance pour destruire les Angloys. Apres ce cry furent cerchees les Hostelleries pour trouver les Angloys, et tous ceulx qui furent trouvez, furent mis à rançon et pillez, et plusieurs Mesnaigers et Bourgeois qui s'enfoüirent avec le Chancelier dedens la Porte Saint Anthoine, ceux là furent pillez, mais oncques personne de quelque estat qu'il fut, ne de quelque langue, ne tant eut mal fait contre le Roy n'en fut tué.

Journal de Paris etc.

BATAILLE DE NANCY.

Et le dimenche ensuivant cinquiesme jour dudit mois (Janvier) environ huict heures de matin, desemparerent et partirent lesdits Seigneurs de Lorraine et de Suisse, et vindrent a Neufville, et oultre ung estanc[2] prés d'illec[3] firent leurs ordonnances,[4] et en effect lesdits Suisses se mirent en deux bandes dont le Conte d'Abstain et les Gouverneurs de Fribourg et de Zurich avoient l'une, et les advouez de Berne l'autre, et environ midy marcherent tous à une fois:[3] c'est assavoir une bande devers la riviere, et l'autre tout le grant chemin a venir devers ledit Neufville audit Nancy. Ledit Duc de Bourgongnes s'estoit ja mis hors de son parc et en bataille, et audevant et devers luy y avoit ung ruisseau qui passe à une Maladrerie[5] nommee Lamagonne, et estoit ledit ruisseau entre deux fortes hayes des deux costez, entre luy et lesdits Suisses. Et sur le grant chemin par ou venoient l'une des bandes d'iceulx Suisses, avoit ledit Duc de Bourgongne fait asseoir le plus fort

[1] Voyez page 29, note 7 et page 44, note 13. [2] Étang.
[3] Près de là. [4] Dispositions.
[5] Hôpital destiné aux lépreux. — Il est dit, dans la parabole du mauvais riche, que *Lazare* était couvert d'ulcères, or, parmi les formes que revêtait ce nom pendant le moyen âge, celle de *Laidre* est à remarquer: Les lépreux, et ils étaient nombreux en France même avant les croisades, à ce que dit Velly, invoquaient saint Lazare ou saint Laidre — et le peuple leur donna le nom de leur patron, *laidres* ou *ladres*.

„Le nombre des *ladres* devint si considérable, qu'il n'y avait ni villes, ni bourgades, qui ne se vissent obligées de bâtir une *ladrerie* pour les retirer; quelques historiens prétendent qu'il y avait, sous Louis VIII, deux mille de ces hôpitaux à qui ce prince fit en mourant (1226) des legs considérables. Dès qu'un homme était soupçonné de *ladrerie*, il ne pouvait contracter, sans spécifier le genre de maladie duquel il était atteint; sans cette précaution ses actes devenaient nuls, il était séquestré et relégué sur une route ou grand chemin; on lui bâtissait une *borde* (petite maison), on lui donnait un manteau gris, un chapeau et une *besace*, on le munissait en outre d'une *clacquette*, espèce de crécelle, ou d'une petite sonnette, avec laquelle il prévenait les passans sur son malheureux sort, et empêchait qu'on ne s'approchât de lui; une tasse ou un chapeau, placé de l'autre côté du chemin, invitait les âmes compatissantes à lui faire l'aumône et ensuite à s'éloigner. Les libéralités de nos rois, des grands vassaux et seigneurs, les charités du peuple enrichirent ces retraites, et bientôt le sort des *ladres*, objet de compassion et d'horreur, devint plus digne d'envie que de pitié. On les accusa, ainsi qu'on avait fait des templiers, des crimes les plus horribles, entr'autres d'avoir empoisonné les rivières, les puits et les fontaines.“ (Cf. Roquef. Gloss. et Villy.) — Le mot *ladre* a maintenant une acception figurée qu'il est facile d'expliquer.

de son artillerie. Et ainsi que[1] les deux bandes marchoient et qu'elles[2] furent a ung grant traict d'arc des Bourguignons, deschargea sur iceulx Suisses, et n'y fist quelque dommaige. Laquelle bande des Suisses laissa ledit chemin et tira au dessus vers le bois, et fist tant qu'elle fut au costé dudit Duc de Bourgongne, au plus hault lieu.

En faisant ces choses ledit Duc de Bourgongne fist tourner ses archiers, qui tous estoient a pié devers iceulx Suisses, et ordonna deux esles de ses hommes d'armes pour batailler,[3] dont en l'une estoit Jacques Galiot Capitaine italien, et a l'autre estoit le souverain de Flandres, nommé messire Josse de Lalain. Et si tost que lesdits Suisses se trouverent au dessus et au costé dudit Duc de Bourgongne: tout à un coup se tournerent le visaige vers luy et son armee, et sans arrester marcherent le plus impetueusement et orgueillieusement que jamais gens firent. Et à l'approucher pour joindre deschargerent leurs coulevrines à main, et a ladicte descharge qui n'estoit pas des Generaulx des finances, tous les gens de piet dudit duc de Bourgongne se mirent en fuite. La bende desdits Suisses qui estoit devers la riviere marcherent quant et quant[4] celle dudit Galiot et de ceulx qui estoient avecques luy, et frapperent lesdits Suisses dedens eulx tellement qu'ils furent incontinent deffaits. L'autre esle desdits Bourguignons tourna pareillement sur l'aultre bende desdits Suisses: mais ils les recueillirent[5] bien: et sittost que lesdits gens dudit Duc de Bourgongne qui estoient a pied, se mirent en fuite, tous ses gens de cheval picquerent apres, et tirerent pour passer au pont de Bridores a demie lieuë de Nancy, qui estoit le chemin a tirer vers Thionville et Luxembourg. Et lequel pont ledit de Cambast avoit empesché,[6] et y estoit luy et ses gens, et aultres gens d'armes tous en armes, et avoit fait mettre des chariots au travers dudit pont. Et ainsi que la foule desdits Bourguignons y arrivoit, trouva illec empeschement, monsieur de Lorraine et ses gens qui le suivoient au dos, et pource que on gardoit ledit pont et qu'il estoit en bataille, lesdits Bourguignons furent contraints de eux jetter aux guez de la riviere. Et la fut la grant desconfiture et plus la moitié que au champ de la bataille: car ceulx qui se gettoient en l'eauë estoient incontinent tuez par lesdits Suisses qui y vindrent, et ceulx de l'aultre partie se noyoient eulx mesmes,[7] et tout le demeurant fut pris ou mort, et bien peu s'en sauva. Et aucuns quant ils virent l'embusche[8] dudit pont se tirerent vers les bois, et là les gens du pays si les suivoient et les prenoient et tuoient, et à quatre lieuës environ on ne trouvoit que gens morts par les champs et chemins, et dura la chasse sur lesdits Bourguignons jusques a plus de deux heures de nuit, que Monsieur de Lorraine s'enquist de tous costez qu'estoit devenu ledit Duc de Bourgongne,

---

[1] Comme, tandisque. [2] Lorsque. [3] Combattre.

[4] En même temps que.

[5] Accueillir. [6] Occupé.

[7] Ce verbe est ici réfléchi et pour cause, ils *se* noyaient *eux-mêmes*. En tout autre cas, l'ancienne langue, plus logique bien souvent que la moderne, eût dit *noyaient* — tout court.

[8] Pour *embuscade;* né sous l'influence italienne, ce mot finit par remplacer le mot du texte.

et s'il s'en estoit fouy[1] ou s'il estoit pris, mais à l'eure[2] ne furent sceuës aucunes nouvelles: et tout incontinent fut envoyé par ledit de Lorraine homme propre en la ville de Mets par devers ung qui estoit nommé Jehan Dais, Clerc de la dicte ville de Mets, pour sçavoir si ledict Duc de Bourgongne estoit point passé, et le landemain ledit Jehan Dais manda dudit lieu de Mets audit seigneur de Lorraine, que seurement il n'estoit point passé, et ne sçavoit on qu'il estoit devenu, et qu'il n'avoit point tiré vers Luxembourg. Et le landemain qui fut lundy jour des Roys, ledit Conte de Cambart monstra ung paige qui avoit esté prins, qui avoit nom Baptiste, natif de Rome, de la lignee[3] de ceulx de la Conlompne,[4] qui estoit avec le conte de Chalon Neapolitain, lequel estoit avec ledit Duc de Bourgongne. Et apres qu'il eust esté interrogué[5] fut icelluy paige mené a grant compaignie de gens de guerre, au lieu ou ledit de Bourgongne gisoit mort, lequel estoit tout nud. Et en icelluy lieu le mardy ensuivant de la dicte bataille au matin, le dit Paige monstra clairement ledit Duc de Bourgongne mort et tout nud, et environ[6] luy quatorze hommes tous nuds, les ungs assez loings[7] des aultres. Et avoit ledit Duc de Bourgongne ung coup de baston nommé hallebarde, à ung cousté du milieu de la teste par dessus l'oreille jusques aux dents, ung coup de picque à travers des cuisses, et fut congneu manifestement que c'estoit le Duc de Bourgongne a six choses. La premiere et principale fut aux dents de dessus, lesquelles il avoit aultrefois perduës par une cheute. La seconde fut d'une cicatrice à cause de la playe qu'il eut a la journee de Montlehery[8] en la gorge, en la partie dextre. La tierce a ses grans ongles qu'il portoit plus que nul aultre homme de sa Court,[9] ni aultre personne. La quarte fut d'une playe qu'il avoit en une espaule, d'ung escarboucle[10] que autrefois y avoit euë. La cinquiesme fut à une fistule au costé dextre. Et la sixiesme fut d'ung ongle qu'il avoit retrait en l'orteil. Et ausdits enseignes[11] donna son jugement pour tout vray ung sien medecin Portingalois,[12] nommé maistre Mathieu, que c'estoit le dit duc de Bourgogne, son maistre, et aussi le dirent pareillement ses varlets de chambre, messire Olivier de la Marche,[13] son chappelain et plusieurs aultres de ses gens, prisonniers dudit monseigneur de Lorraine.

Et apres que ledit de Bourgongne ainsi trouvé eut esté porté audit lieu de Nancy, et illec lavé et mondé[14] et nettoyé, il fut mis en une chambre bien close où il n'y avoit point de clarté, laquelle fut tenduë de veloux[15] noir et estendu le corps dessus une table, habillé d'ung vestement de toille depuis le col jusques aux pieds, et dessus sa teste fut mis ung oreillier de veloux noir, et dessus le corps un poille[16] de

---

[1] La particule de *s'enfuir* était séparable, comme dans beaucoup d'autres verbes avec lesquels elle a fini par ne former qu'un seul mot.

[2] Alors. [3] Maison. [4] Colonne. [5] Interrogé. [6] Autour de lui.

[7] Adverbe au pluriel par analogie. [8] Voyez page 69.

[9] Ancienne orthographe du mot *cour*, d'où les dérivés *courtiser*, *courtisan* etc.

[10] Pustule maligne (voyez Celse, Cap. XXVIII). [11] Signes.

[12] Portugais. [13] Olivier de la Marche.

[14] Ne s'emploie plusque, le dérive *immonde* est demeure. [15] Velours.

[16] *Poille* ou *poêle*, drap mortuaire — on le fait dériver du latin *pallium*, manteau.

veloux noir, et aux quatre cornets[1] avoit grans cierges, et aux pieds la croix et l'eauë benoiste.[2] Et ainsi habillé qu'il estoit le vint veoir mondit Seigneur de Lorraine vestu de dueil, et avoit une grant barbe d'or[3] venant jusques à la seinture, en signification des anciens preux, et de la victoire qu'il avoit sur luy euë. Et à l'entree dist ces mots en luy prenant l'une des mains de dessus ledit poille, Vos ames[4] ait Dieu, vous nous avez fait moult de maulx et douleurs. Et à tant vint prendre l'eaue benoiste et en getta dessus le corps, et depuis y entrerent tous ceulx qui le vouldrent voir, et puis le fist ledit Duc de Lorraine enterrer en sepulture bien et honnorablement, et luy fist faire moult beau service.

EXTRAIT DE LA

CHRONIQUE

SCANDALEUSE ou HISTOIRE DES ESTRANGES FAICTS

ARRIVEZ SOUBS LE REGNE DE

LOUYS XI ROY DE FRANCE.

Depuis l'an 1460 jusqu'à 1483.

ESCRITE PAR UN GREFFIER DE L'HOSTEL DE VILLE DE PARIS.

---

[1] Coins, angles. [2] Bénite.

[3] François Ier qui voulait faire revivre les usages chevaleresques, parut à un tournois la barbe dorée.

[4] âme.

PHILIPPE DE COMMINES.

Il naquit en Flandre, en 1445, et passa ses premières années à la cour de Bourgogne, auprès de Charles le Téméraire. Louis XI se l'attacha et le combla de dignités. Après la mort de ce monarque, Commines qui s'était mêlé aux intrigues du duc d'Orléans, fut arrêté et enfermé à Loches dans une de ces cages de fer que Louis XI avait mises en usage, et que lui-même décrit avec tant de sang-froid. Sa détention ne fut par de longue durée; on avait besoin des talents de Philippe. Charles VIII l'emmena en Italie et l'envoya à Venise pour négocier la neutralité de cette république. Ses efforts n'eurent pas le succès qu'on espérait, car les Vénitiens ne tardèrent pas à conclure une ligue pour s'opposer à la retraite des Français du royaume de Naples.

Ce fut après son retour d'Italie qu'il commença ses mémoires (voyez la Préface) sur l'Histoire de Louis XI et de Charles VIII (1464—1498).

La première édition de ce livre est celle du président J. de Selve, Paris 1523, in-fol.; elle ne contient que l'histoire de Louis XI. Les deux derniers livres, contenant le règne de Charles VIII jusqu'en 1498 parurent en 1528, dans une nouvelle édition in-fol. — Une des plus recherchées est celle de Langlet Dufresnoy, Londres 1747, 4 vol. in-4. (Voir Collect. des mémoires sur l'histoire de France, publiée par Petitot.)

BATAILLE DE MONTL'HERY ENTRE LOUIS XI ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE.[1]

Il avait esté dict que l'on marcheroit à trois fois pourceque la distance des deux batailles estoit longue. Ceulx du Roy estoyent devers le chasteau de Montl'hery:[2] et avoyent une grande haye et un fossé au devant d'eux. Oultre[3] estoient les champs pleins de bleds, et de febves,[4] et d'autres grains tres forts: car le territoire y estoit bon. Tous les archiers du dict Compte (Charles le Téméraire) marchoyent à pied devant luy, et en mauvais ordre: combien que mon advis est que la souveraine chose du monde es batailles sont les archiers: mais qu'ils soyent à milliers (car en petit nombre ne vallent rien) et que ce soyent

---

[1] Ce morceau par ordre des temps historiques devrait venir avant le précédent; mais il a dû être classé ici à cause de l'époque où il a été écrit.

[2] Seine et Oise — bourg. [3] De plus. [4] Fèves.

gens mal montez, a ce[1] qu'ils n'ayent point de regret à perdre leurs chevaulx, ou que du tout n'en ayent point: et vallent mieux pour un jour, en cest offices ceulx qui jamais ne veirent rien, que les bien exercitez. Et aussi telle opinion tiennent les Angloys: qui sont la fleur des archiers du monde. Il avoit esté dict qu'on reposeroit deux fois en chemin pour donner halaine aux Gens-de-pied: pource que le chemin estoit long, et les fruicts de la terre longs et forts, qui les empeschoyent d'aller: toutesfois tout le contraire se feit, comme si on eust voulu perdre à son escient.[2] Et en cela monstra Dieu que les batailles sont en sa main: et dispose de la victoire à son plaisir. Et ne m'est pas advis que le sens d'un homme sceust porter et donner ordre à un si grand nombre de gens: ne que les choses tinssent aux champs comme elles sont ordonnees en chambre: et que celuy, qui s'estimeroit jusques là, mesprendroit envers Dieu, s'il estoit homme qui eust sa raison naturelle: combien qu'un chacun y doibt faire ce qu'il peult, et ce qu'il doibt et recongnoistre que c'est un des acomplissemens des œuvres que Dieu a commencées aucunes fois par petites mouvetez[3] et occasions, et en donnant la victoire aucunes fois à l'un et aucunes fois à l'autre: et est cecy mystère si grand que les Royaumes et grandes Seigneuries en prennent aucunes fois fins[4] et desolations, et les autres acroissement et commencement de regner.

Pour revenir à la declaration de cest article, ledict Comte marcha tout d'une boutée, sans donner halaine à ses Archiers et Gens-de-pied. Ceulx du Roy passerent ceste haye par deux bouts, tous Hommes-d'armes: et comme ils furent si pres que de jetter les lances en arrest, les Hommes-d'armes Bourguignons rompirent leurs propres archiers, et passerent par dessus, sans leur donner loysir de tirer un coup de flesche: qui[5] estoit la fleur et esperance de leur armée. Car je ne croy[6] pas que douze cens Hommes d'armes ou environ, qui y estoyent, y en eust cinquante qui eussent sceu coucher une lance en arrest. Il n'y en avoit pas quatre cens armez de cuyrasses: et si n'avoyent pas un seul serviteur armé. Et tout ceci à cause de la longue paix, et qu'en ceste maison de Bourgongne ne tenoient nulles gens de soulde[7] pour soulager le peuple des tailles: et onques puis ce jour là,[8] n'eut repos jusques à ceste heure:[9] qui est pis que jamais. Ainsi rompirent eulx mesmes la fleur de leur armée: toutesfois Dieu, qui ordonne de tel mystere, voulut que le costé ou se trouva ledict Comte (qui estoit a main dextre devers le chasteau) vainquist sans trouver nulle defense: et me trouvay ce jour tousjours avec luy aiant moins de crainte que je n'eu jamais en lieu ou je me trouvasse depuis, pour la jeunesse en quoy j'estoie, et que je n'avoie nulle congnoissance de peril: mais estoie esbahy comme nul s'osoit defendre contre tel prince à[10] qui j'estoye, estimant que ce fut le plus

[1] De sorte que. [2] De bonne volonté. [3] Changements.

[4] Nous ne mettrions plus le pluriel.

[5] Il y eut pendant longtemps beaucoup d'hésitation sur la place à donner aux pronoms relatifs.

[6] Les verbes des trois dernières conjugaisons ne prirent regulièrement une *s* à la première personne que plus tard.

[7] Solde. [8] Depuis ce jour.

[9] *Commines* écrivait cela au commencement du XVe siècle. [10] Avec qui.

grand de tous les autres. Ainsi sont gens qui n'ont point d'experience: dont vient[1] qu'ils soustiennent assez d'argus, mal fondez et à peu de raison. Parquoi fait bon user de l'opinion de celuy qui dit, que l'on ne se repent jamais pour parler peu, mais bien souvent de trop parler.

A la main senestre estoit le Seigneur de Ravestain et Messire Jaques de Sainct Paul, et plusieurs autres, à qui il sembloit qu'ils n'avoyent pas assez d'Hommes d'armes pour soustenir ce qu'ils avoyent devant eulx: mais des lors estoyent si approchez, qu'il ne faloit plus parler d'ordre[3] nouvelle. En effect ceulx la furent rompus à plate couture,[4] et chassez jusques au charroy: et la pluspart[5] fuit jusques en la forest, qui estoit pres de demie lieue. Au charroy se rallierent quelques Gens-de-pied Bourguignons. Les principaulx de ceste chasse estoyent les Nobles du Daulphiné et Savoysiens, et beaucoup de Gens-darmes aussi: et s'attendoyent d'avoir gaigné la bataille: et de ce costé y eut une grande fuite des Bourguignons et de grands personnages: et fuyoyent la pluspart pour gaigner le Pont Saint Maxence, cuidant qu'il tint encores pour eulx. En la forest en demoura beaucoup: et entre autres le Comte de Sainct Paul, qui estoit assez bien accompaigné, s'y estoit retiré. Car il estoit assez pres de la dicte forest; et monstra bien de puis qu'il ne tenoit pas encores la chose pour perdue.

Le comte de Charoloys chassa de son costé demye lieue, oultre le Montl'hery, et à bien peu de compaignie:[6] toutes fois nul ne se defendoit: et trouvoit gens à grande quantité: et ja cuydoit avoir la victoire. Un vieil gentil-homme de Luxembourg, appelé Antoine le Breton, le vint querir: et luy dist que les François s'estoyent railliez sur le champ, et s'il chasseoit plus gueres, il se perdroit. Il ne s'arresta point pour luy, nonobstant qu'il luy dist par deux ou trois fois. Incontinent arriva monseigneur de Contay qui luy dist semblables parolles, comme avoit fait le vieil Gentil-homme et si audacieusement qu'il estima[7] sa parolle et son sens, et retourna tout court: et croy s'il fust passé oultre deux traits d'arc, qu'il eust esté prins, comme aucuns autres qui chassoyent devant luy: et en passant par le village, trouva une flotte[8] de gens à pied qui fuyoyent. Il les chassa, et si n'avoit pas cent chevaulx en tout. Il ne se retourna qu'un homme à pied, qui luy donna d'un vouge[9] parmy[10] l'estomac: et au soir s'en veit l'enseigne.[11] La pluspart des autres se

---

[1] D'où il résulte. [2] Blâmes, reproches. [3] Féminin; disposition.

[4] Cette expression, comme on voit, ne date pas d'aujourd'hui. — Quel est son sens exact?

[5] Encore un de ces noms composés, formés par la réunion de trois mots distincts, un article, un adverbe et un substantif: *la plus (grand) part* — partie. Il est souvent assez difficile de reconnaître sous leurs transformations orthographiques actuelles, les originaux de nos mots.

[6] Avec bien peu de gens.

[7] *Commines* commence à donner à ce mot le sens que nous lui connaissons, *prendre en considération.*

[8] Du mot *flot*, *vague*, et l'on comprend pourquoi. — Dans le vieux langage, comme dans le langage populaire de notre époque, ce terme signifiait *une foule*, *une multitude*, *une quantité.* Dans le discours soutenu, on a restreint ce sens général, et il ne désigne plus qu'*un certain nombre de navires.*

[9] Sorte d'arme offensive. [10] A travers. [11] Marque.

sauverent par les jardins: mais celuy là fut tué. Comme il passoit rasibus[1] du chastel, veismes les Archiers de la Garde du Roy, devant la porte, qui ne bougerent. Il en fut fort esbahi: car il ne cuidoit point qu'il y eust plus ame de deffense. Si retourna à costé pour gaigner le champ: ou luy vindrent courre sus[2] quinze ou seize Hommes d'armes ou environ: (une partie des siens s'estoyent ja séparez de luy) et d'entree tuerent son Escuyer[3] trenchant, qui s'appeloit Philippe d'Orgues,[4] et portoit un guidon de ses armes: et là ledict comte fut en tres grand danger, et eut plusieurs coups: et entre les autres, un en la gorge, dont l'enseigne luy est demeurée toute sa vie, par faute de sa bavière qui luy estoit cheute, et avoit esté mal atachée des le matin: et luy avoye veu cheoir: et luy fut mis les mains dessus, disant: Monseigneur rendez-vous, je vous congnoy bien: ne vous faictes pas tuer. Tousjours se deffendoit; et sur ce debat le filx d'un Medecin de Paris, nommé maistre Jehan Cadet (qui estoit à luy) gros et lourd et fort, monté sur un gros cheval de ceste propre taille, donna au travers et le departit.[5] Tous ceulx du Roy se retirerent sur le bort du fossé, ou ils avoyent esté le matin: car ils avoyent crainete d'aucuns qu'ils voyoyent marcher, qui s'approchoyent: et luy, fort sanglant se retira à eulx comme au milieu du champ: et estoit l'enseigne du Bastard de Bourgongne toute

---

[1] Mot latin, ou plutôt forme latine, qui prouve quelle espèce d'altération avait subi le latin.

[2] Infinitif suivi d'une préposition formant une sorte d'adverbe modifiant le verbe *venir* — il est demeuré un terme de vénerie.

[3] *Escuyer* ou *escuier*, titre que les jeunes gentilshommes prenaient à l'âge de 14 ans, et qui leur accordait le port de l'épée, ils ne pouvaient l'obtenir qu'après avoir été *pages* ou *varlets* (scutarius, scutifer). Les fils des grands seigneurs ne recevaient pas en naissant le titre de chevalier comme on le leur accorda depuis, et ils n'étaient qualifiés *milites* (chevaliers) que lorsqu'ils avaient mérité ce grade par leurs brillantes actions; mais ils étaient appelés *scutiferi*, *escuiers*: aussi dans beaucoup d'actes et de titres anciens, un grand seigneur est-il nommé *miles*, tandisque ses enfants sont simplement désignés par *scutiferi*. — Les *escuiers* se divisaient en plusieurs classes, suivant les différents emplois auxquels ils étaient destinés. La première classe était un grade militaire par lequel il fallait passer pour être chevalier. Les fonctions de ces *escuiers* étaient d'apprendre l'art de la chevalerie, de servir sous un chevalier, de porter et apprêter ses armes, occupation qui les fit nommer en latin *scutiferi*, et si le bachelier se distinguait dans le métier des armes par son courage, sa courtoisie, sa prudence, et par des actions de valeur, il était fait *chevalier*. — La seconde classe d'*escuiers* était dit-on une très-grande dignité qui ne se donnait qu'à des personnes de haute naissance, n'avait cette importance que relativement aux personnes que l'*escuier* servait: ceux des souverains ou des princes étaient d'une plus haute extraction que ceux des nobles et gentilshommes qui en avaient aussi à gages. Les *vavassors* (vavassaux) qui n'étaient pas nobles, mais qui étaient simplement des roturiers ou des bourgeois distingués, avaient aussi des *escuiers*. — La troisième classe comprenait ceux qui gouvernaient et commandaient dans les écuries du roi et des princes; *escuyer* en ce sens, tire son origine de *equus*, *ab equo*, dont on a fait *écurie*. — Enfin la quatrième classe était celle des *escuiers tranchants*, des cuisiniers, de ceux qui achetaient et servaient les viandes; dans ce sens, ce mot vient d'*escarius*, *escalis*, *ab esca*. (Roquefort, Gloss.)

[4] *Variante* d'Orgins, Dorques. [5] Délivra.

despecée: tellement qu'elle n'avoit pas un pied de longueur: et à l'enseigne des Archiers du Comte, n'y avoit pas quarante hommes en tout: et nous y joignismes (qui n'estions pas trente) en tresgrande doubte.[1] Il changea incontinent de cheval: et le luy bailla un qui estoit lors son page,[2] nommé Simon de Quingy: qui depuis a esté bien congnu. Ledict comte se mit par le champ pour rallier ses gens: mais je vey telle demie heure que nous qui estions demourez là, n'avions l'œil qu'a fuir, s'il fust marché cent hommes. Ils venoyent à nous dix hommes, vingt hommes des nostres, tant de pied que de cheval. Les Gens-de-pied blecez et lassez, tant de l'oultrage que leur avions fait le matin, qu'aussi des ennemis:[3] et vey l'heure[4] qu'il n'y avoit pas cent hommes, mais peu à peu en venoit. Les bleds estoyent grands, et la pouldre[5] la plus terrible du monde, tout le champ semé de morts et de chevaulx: et ne se congnoissoit nul homme mort pour[6] la pouldre.

Incontinent veismes saillir[7] du boys le Comte de Sainct Paul, qui avoit bien quarante Hommes d'armes avec luy, et son enseigne marchoit droit à nous: et croissoit de[8] gens; mais ils nous sembloyent bien loing. On luy envoya a trois ou quatre fois prier qu'il se hastast: mais il ne mua point, et ne venoit que son pas: et feit prendre a ses gens des lances, qui estoyent à terre: et venoit en ordre (qui donna grand reconfort à nos gens) et se joignoient ensemble avec grand nombre, et vindrent là où nous estions: et nous trouvasmes bien huict cens Hommes-d'armes. De Gens-de-pied peu ou nuls. Ce qui garda[9] bien le Comte qu'il n'eust la victoire entiere: car il y avoit un fossé, et une grande haye entre les deux batailles dessusdictes.

De la part[10] du Roy, s'enfuit le Comte du Maine, et plusieurs autres, et bien huict cens Hommes d'armes. Aucuns ont voulu dire que le Comte du Maine avoit intelligence avec les Bourguignons: mais à la vérité dire, je croy qu'il n'en fut onques rien. Jamais plus grande fuite ne fut des deux costez: mais par especial demeurerent les deux Princes aux champs. Du costé du Roy fut un homme d'estat, qui s'enfuyt jusques à Luzignan,[11] sans repaistre:[12] et du costé du Comte, un autre homme de bien jusques au Quesnoy-le-Comte.[13] Ces deux n'avoient garde de se mordre l'un l'autre.[14]

---

[1] Appréhension.

[2] Ce mot, dans l'origine, ne désignait qu'un jeune garçon ordinairement de haute naissance qui était au service de quelque prince ou grand seigneur. A quatorze ans, le page devenait *escuier* (voyez page 72, note 3). Plus tard, l'idée de domesticité, de servilité dominant, ce mot s'étendit en général à tout domestique ou valet.

[3] *Variante:* Lux reveint incontinent qui n'amena pas cent hommes: mais peu à peu en venoit. Nostre champ estoit ras, et demie-heure devant, le bled y estoit si grand, et à l'heure la pouldre etc.

[4] Nous dirions: *et je vis le moment où* etc. [5] Poussière. [6] A cause de.

[7] Sortir vivement, en sautant.

[8] Quelle préposition régit maintenant le verbe *croître?*

[9] Empêcha. [10] Du côté du roi. [11] Département de la Vienne.

[12] Manger. [13] Département du Nord.

[14] L'un fuyait au sud-ouest et s'arrêta à plus de 70 lieues du champ de bataille, l'autre se dirigeait vers le nord et se crut à peu près en sûreté après avoir mis 50 lieues entre lui et les combattants.

Estant ainsi les deux batailles rangées l'une devant l'autre, se tirerent plusieurs coups de canons: qui tuerent des gens d'un costé et d'autre. Nul ne desiroit plus de combattre: et estoit nostre bande plus grosse que celle du Roy: toutesfois sa presence estoit grand chose, et la bonne parolle qu'il tenoit[1] aux Gens-d'armes: et croy veritablement, à ce que j'ay sceu, que si n'eust esté luy seul, tout s'en fust fuy.[2] Aucuns de nostre costé desiroyent qu'on recommenceast: et par especial monseigneur de Haultbourdin, qui disoit qu'il voyoit une file ou flotte de gens qui s'enfuyoyent; et qui eust peu trouver archiers au nombre de cent, pour tuer au travers de ceste haye, tout fust marché de nostre costé.

Estans sur ce propos et sur ces pensees, et sans nulle escarmouche, survint l'entree de la nuict: et se retira le Roy à Corbeil,[3] et nous cuydions qu'il se logeast, et passast la nuict au champ. D'avanture se mit le feu en une caque[4] de pouldre, là où le Roy avoit esté: et se print à aucunes charrettes, et tout du long de la grand'haye: et cuydoyent les François[5] que ce fussent leurs feux. Le Comte de Sainct Paul, qui bien sembloit chef de guerre, et monseigneur de Haultbourdin, encores plus, commanderent qu'on amenast le charroy au propre lieu là où nous estions, et qu'on nous cloist: et ainsi fut fait. Comme nous estions là en bataille et ralliez, revindrent beaucoup de gens du Roy, qui avoyent chassé, cuydans que tout fust gaigné pour eulx: et furent contraincts de passer parmy nous. Aucuns eschapperent, et les plus[6] se perdirent. Des gens de nom de ceulx du Roy, mourut messire Geoffroy de Sainct-Belin, le grand seneschal de Normandie, et Floquet Capitaine. Du party des Bourguignons mourut messire Philippe de Lalain: et des Gens à pied et memes gens, plus que de ceulx du Roy: mais de Gens de cheval, en mourut plus du party du Roy. De prisonniers, les gens du Roy en eurent des meilleurs de ceulx qui fuyoyent. Des deux parties il mourut deux mille hommes du[7] moins: et fut la chose bien combattue: et se trouva des deux costez de gens de bien, et de bien lasches. Mais ce fut grand' chose, à mon advis de se rallier sur le champ, et estre trois ou quatre heures en cest estat, l'un devant l'autre: et debvoyent bien estimer les deux Princes ceulx qui leur tenoyent compaignie si bonne à ce besoing: mais ils en feirent comme hommes, et non point comme anges. Tel perdit ses offices et estats pour s'en estre fuy, et furent donnez à d'autres, qui avoyent fuy dix lieues plus loing. Un de nostre costé perdit authorité, et fut prive de la presence de son maistre: mais un moys apres eut plus d'authorité que devant.

Quand nous fusmes clos de ce charroy, chascun se logea le mieulx qu'il peut. Nous avions grand nombre de blecez, et la pluspart fort descouragez et espoventez, craignans[8] que ceulx de Paris, avec deux cens Hommes d'armes qu'il y avoit avec eulx, et le Mareschal Joachim, Lieutenant du Roy en la dicte cité, sortissent, et que l'on eust affaire des deux costez. Comme[9] la nuict fut toute close, on ordonna cinquante

[1] Tenir parole = tenir un discours, haranguer. [2] Voyez page 67, note 1.
[3] A 15 kilomètres environ de Montl'héry. [4] Petit baril.
[5] Par opposition aux Bourguignons. [6] Le plus grand nombre.
[7] Au moins — *du moins* a maintenant un sens tout autre.
[8] Le verbe *craindre* ne se construisait pas encore avec la particule négative.
[9] Lorsque (*quum*).

lances, pour voir ou le Roy estoit logé. Il y en alla par adventure vingt. Il y pouvoit avoir trois jects d'arc, de nostre camp jusques ou nous cuydions le Roy. Cependant Monseigneur de Charoloys beut et mangea un peu: et chascun endroit soy:[1] et luy fut adoubée[2] sa playe qu'il avoit au col. Au lieu ou il mangea, falut oster quatre ou cinq hommes morts pour luy faire place: et y mit l'on[3] deux boteaux de paille, ou il s'assit: et en remuant illec, un de ces povres gens nuds commença à demander à boire. On luy jeta en la bouche un peu de tisane, dequoy ledict Seigneur avoit beu: dont le cœur luy revint: et fut congnu: et estoit un Archier du corps dudict Seigneur, fort renommé, appelé Savarie: qui fut pensé et guery.

(L'on tient conseil; certains opinent qu'il faut partir des l'aube: d'autres qu'il faut rester et attaquer le Roy. — Charles est de ce dernier avis: il fait reposer ses gens et leur ordonne d'être prêts au premier son de trompe. Sur le matin, l'on apprend que le Roy et les siens sont partis. Grande joie au camp du comte de Charoloys.)

Tout ce jour demeura encores monseigneur de Charoloys sur le champ, fort joyeux, estimant la gloire estre sienne, ce qui depuis luy a cousté bien cher: car onques puis il n'usa de conseil d'homme: mais du sien propre: et au lieu qu'il estoit tresinutile pour la guerre paravant ce jour, et n'aymoit nulle chose qui y appartint, depuis furent muées et changées ses pensees, car il y a continué jusques à sa mort: et par là fut finie sa vie, et sa maison destruicte, et si elle ne l'est du tout,[4] si elle est bien desolée. Trois grans et sages princes, ses predecesseurs, l'avoyent eslevée bien hault: et y avoit peu de Roys (sauf celuy de France), plus puissans que luy: et pour belles et grosses villes, nul ne l'en passoit. L'on ne doibt trop estimer de soy: par especial un grand Prince: mais doibt connoistre que les graces et bonnes fortunes viennent de Dieu. Deux choses diray je de luy: l'une est, que je croy que jamais nul homme ne print plus de travail que luy, en tous endroits

---

[1] Voyez page 35, note 9.

[2] *Pansée*, proprement *bouchée*. — *Adouber* ne s'emploie plus maintenant qu'au jeu du trictrac ou des échecs dans le sens de toucher une pièce non pour la jouer, mais simplement pour l'*arranger*. — Le dérivé *radouber* a conservé le radical et le sens primitif.

[3] L'on a vu, un peu plus haut, une préposition passer à l'état de substantif: ici, c'est un substantif qui est devenu un pronom. En effet, *on* n'est qu'une contraction de *homme*, anciennement *homs*, *hom*, *oms*, *om*, puis *on*. — Les textes où l'on peut suivre cette transformation successive sont nombreux et d'une interprétation facile. Parmi les nombreux exemples que cite M. Raynouard dans sa grammaire compar., on lit ces deux vers attribués à Marie de France:

Cum il se puist contregaitier
K'*hum* ne le peust engignier.

Comment il put se mettre de son côté sur ses gardes de sorte qu'*on* ne le pût tromper.

On équivaut bien ici à *homme:* de sorte qu'il n'y eût *homme* qui etc. — Cette origine explique l'existence de l'article devant le mot. (L'allemand présente le même fait dans la formation de son pronom indéfini *on* man, *l'homme* der Mann.) Cf. *J.-J. Ampère*, Histoire de la formation de la langue française, page 121.

[4] Entièrement.

ou il faut exerciter[1] la personne: l'autre, qu'à mon advis je ne congnu onques homme plus hardy. Je ne luy ouy onques dire qu'il fust las, ny ne luy vey jamais *faire semblant*[2] d'avoir paour: et si ay esté sept annees de reng[3] en la guerre avec luy, l'Esté pour le moins, et en aucunes l'Yver et l'Esté. Ses pensees et conclusions estoyent grandes: mais nul homme ne les scavoit mettre à fin, si Dieu n'y eust adjouste de sa puissance.

COMPARAISON DES MAULX ET DOULEURS QUE SOUFFRIT LE ROY LOUIS, A CEULX QU'IL AVOIT FAIT SOUFFRIR A PLUSIEURS PERSONNES: AVEC CONTINUATION DE CE QU'IL FEIT, ET FUT FAICT ENVERS LUY, JUSQUES A SA MORT.

Incessamment[4] disoit quelque chose de sens: et dura sa maladie depuis le lundy, jusques au samedy au soir. Pource je veux faire comparaison des maux et douleurs, qu'il a fait souffrir à plusieurs, à ceulx qu'il a soufferts avant[5] mourir: pource que j'ay esperance qu'ils l'auront mené en Paradis, et que ce aura esté partie de son Purgatoire: et s'ils n'ont esté si grands, ne si longs comme[6] ceulx qu'il a fait souffrir à plusieurs, aussi avoit-il autre et plus grand office en ce monde, qu'ils n'avoyent: et si jamais n'avoit souffert de sa personne, mais tant avoit esté obey, qu'il sembloit quasi que l'Europe ne fust faicte que pour luy porter obeyssance par quoy ce petit[7] qu'il souffroit contre sa nature et accoustumance luy estoit plus grief[8] à porter. Tousjours[9] avoit esperance en ce bon Hermite qui estoit au Plessis[10] qu'il avoit fait venir de Calabre: et incessamment envoyait devers luy, disant qu'il luy *al*ongeroit[11] bien sa vie, s'il vouloit: car nonobstant toutes ces ordonnances, qu'il avoit faictes de ceulx qu'il avoit envoyez devers Monseigneur le Daulphin son filx, si luy revint le cœur, et avoit bien esperance d'eschaper: et si ainsi fust advenu, il eust bien departy[12] l'assemblée, qu'il avoit envoyée à Amboise, à ce nouveau Roy. Et pour ceste esperance qu'il avoit audict Hermite, fut advisé par un certain Theologien et autres, qu'on luy declara qu'il s'abusoit, et qu'en son faict n'y avoit plus d'esperance qu'à la misericorde de Dieu: et qu'à ces parolles se trouveroit present son medecin, maistre Jaques Coctier, en qui il avoit toute esperance, et à qui chascun moys il donnoit dix mille escus,[13] esperant qu'il luy alongeroit la vie. Et fut prise ceste conclusion par maistre Olivier à fin que de tous poincts il pensast à sa conscience, et qu'il laissast toutes autres pensées, et ce sainct homme en qui il se fioit, et ledict maistre Jacques le Medecin. Et tout ainsi qu'il avoit haulse[14] ledict

---

[1] Voyez page 40, note 3.

[2] Ici ce n'est pas *feindre*, mais *donner signe, montrer*.

[3] De suite, consécutives. [4] Sans cesse.

[5] Quelle préposition s'intercale maintenant entre le mot *avant* et l'infinitif qui le suit? [6] Que. [7] Peu.

[8] Sens propre, *pesant* (lat. *gravis*). Changement du *v* en *f*, *nef*, *sauf* etc.

[9] Expliquer la formation de cet adverbe.

[10] St-François de Paule. [11] Retranchement de consonnes.

[12] Congédié. [13] 90,000 francs environ. [14] Élevé.

maistre Olivier et autres, trop à coup,[1] et sans propos, en estat plus grand qu'il ne leur appartenoit, aussi tout de mesme, prindrent charge sans crainte, de dire chose à un tel Prince, qui ne leur appartenoit pas: n'y ne garderent la reverence et humilité qu'il appartenoit au cas, comme eussent fait ceulx qu'il avoit de long temps nourris, et lesquels peu paravant il avoit eslongnez de luy, pour ses imaginations: mais tout ainsi qu'à deux grands personnages qu'il avoit fait mourir de son temps (dont de l'un feit conscience[2] à son trespas, et de l'autre non, ce fut du Duc de Nemours, et du Comte de Sainct Paul) fut signifiée la mort par commissaires deputez à ce faire: lesquels Commissaires en briefs mots leur declarerent leur sentence, et baillerent confesseur, pour disposer de leurs consciences, en peu d'heure qu'ils leur baillerent à ce faire: tout ainsi signifierent à nostre Roy les dessusdicts sa mort en briefves parolles et rudes, disans: Sire il faut que nous nous acquitons,[3] n'ayez plus d'esperance en ce sainct homme, n'en autre chose: car seurement il est faict de vous: et pource pensez à vostre conscience: car il n'y a nul remede: et chascun dist quelque mot assés brief: ausquels il respondit: j'ay esperance que Dieu m'aidera: et par aventure je ne suis pas si malade comme vous pensez.

Quelle douleur luy fut d'ouir ceste nouvelle et ceste sentence? car onques homme ne craignit plus la mort, et ne feit tant de choses, pour y cuider mettre remede, comme luy: et avoit tout le temps de sa vie, à ses serviteurs, et à moy comme à d'autres dit, que si on le voyoit en necessité de mort, que lon ne luy dist, fors tant seulement, Parlez peu: et qu'on l'emeust seulement, à soy confesser, sans luy prononcer ce cruel mot de la mort: car il luy sembloit n'avoir pas cœur pour ouir une si cruelle sentence: toutesfois il l'endura vertueusement, et toutes autres choses, jusques à la mort, et plus que nul homme que j'aye veu mourir. A son filx qu'il appeloit Roy, manda plusieurs choses et se confessa tres bien et dit plusieurs oraisons, servans à propos, selon les Sacremens qu'il prenoit, lesquels luy mesmes demanda: et comme j'ay dit, il parloit aussi sec[4] comme si jamais n'eust esté malade: et parloit de toutes choses, qui pouvoyent servir au Roy son filx, et dist entre autres choses, qu'il vouloit que le Seigneur des Cordes ne bougeast d'avec sondict filx, de six moys: et qu'on le priast ne mener nulle pratique sur Calais, n'y ailleurs, disant qu'il estoit conclu avec luy de conduire telles entreprinses, et à bonne intention pour le Roy et pour le Royaume, mais qu'elles estoyent dangereuses, et par especial celle de Calais, de paour d'esmouvoir les Angloys: et vouloit, sur toutes choses, qu'apres son trepas on tint le Royaume en paix cinq ou six ans; ce que jamais n'avoit peu souffrir en sa vie. Et à la verité dire, le Royaume en avoit bon besoing: car combien qu'il fust grand et estendu, si estoit il bien maigre et pauvre et par especial pour les passages des Gens d'armes, qui se remuoyent d'un païs en un autre ....

Voilà donc comment peu discretement luy fut signifiée ceste mort. Ce que j'ay bien voulu reciter, pource qu'en un autre article precedent, j'ay commencé à faire comparaison des maux qu'il avoit fait souffrir à aucuns, et à plusieurs qui vivoyent soubs luy, et en son obeissance,

[1] Trop rapidement. [2] Eut remords. [3] Quel mode maintenant? [4] Ferme.

avec ceulx qu'il souffrit avant sa mort à fin que lon voye, s'ils n'estoyent si grands ne si longs que neantmoins estoyent ils bien grands veuë sa nature, qui plus demandoit obeissance que nul autre en son temps, et qui plus l'avoit euë: parquoy un petit mot de response, entre son vouloir, luy estoit bien grand punition de l'endurer. Quelques cinq ou six moys devant ceste mort, avoit suspicion de tous hommes: et specialement de tous ceulx qui estoyent dignes d'avoir authorité. Il avait crainte de son filx, et le faisoit estroictement garder: ne nul homme ne le voyoit, ne parloit à luy, sinon par son commandement. Il avoit doubte à la fin de sa fille et de son gendre, a present duc de Bourbon: et vouloit sçavoir quelles gens entroyent au Plessis quand[1] et eulx. A la fin, rompit un conseil, que le Duc de Bourbon, son gendre, tenoit leans par son commandement. A l'heure que sondict gendre, et le Comte de Dunois revindrent de remener l'ambassade qui estoit venue aux nopces du Roy son filx, et de la Royne à Amboise, et qu'ils retournerent au Plessis, et entrerent beaucoup de gens avec eulx, ledict Seigneur,[2] qui fort faisoit garder les portes, estant en la galerie, qui regarde en la cour dudict Plessis, feit appeler un de ses Capitaines des gardes: et luy commanda aller taster aux gens des Seigneurs dessusdicts, veoir s'ils n'avoyent point de Brigandines[3] soubs leurs robes et qu'il le feist comme en se devisant[4] à eulx, sans trop enfaire de semblant.[5] Or regardez s'il avoit fait beaucoup vivre de gens en suspicion et crainte soubs luy, s'il en estoit bien payé: et de quelles gens il pouvoit avoir seureté, puis que de son filx, fille et gendre il avoit suspicion. Je ne di point pour luy seulement: mais pour tous autres Seigneurs, qui desirent estre craints, jamais ne se sentent de la revanche, jusques à la vieillesse; car pour la penitence ils craignent tout homme. Et quelle douleur estoit à ce Roy d'avoir ceste paour et ces passions?[6]

Il avoit son medecin, appelé Maistre Jaques Coctier, à qui en cinq moys il donna cinquante quatre mille Escus (qui estoit à la raison de dix mille Escus pour moys, et quatre mille par dessus) et l'Evesché d'Amiens pour son *nepveu*,[7] et autres offices et terres pour luy, et pour ses amis. Ledict medecin luy estoit si tresrude, que l'on ne disoit point à un *varlet*[8] les oultrageuses et rudes parolles, qu'il luy disoit: et si le craignoit tant ledict Seigneur, qu'il ne l'eust osé envoyer hors d'avec luy, et si s'en plaignoit à ceulx à qu'il en parloit, mais il ne l'eust osé changer, comme il faisoit tous autres serviteurs, pource que ledict Medecin luy disoit audacieusement: Je scay bien qu'un matin vous m'envoyerez, comme vous faicts d'autres: mais (par un grand serment qu'il juroit[9]) vous n'y vivez point huict jours apres. Ce mot l'espouventoit fort, et tant qu'apres ne le faisoit que flater et luy donner: qui luy estoit un grand Purgatoire en ce monde, veu la grande obeissance qu'il avoit euë de tant de gens de bien, et de grands hommes.

---

[1] En même temps, avec eux. [2] Louis XI. [3] Voyez page 24, note 2.
[4] *Se deviser à quelqu'un*, causer avec quelqu'un.
[5] Sans le laisser voir. [6] Sens propre: *souffrances*.
[7] Le *p* étymologique a disparu.
[8] Ce mot avait déjà un sens outrageant.
[9] *Jurer un serment*, expression énergique qui est maintenant hors d'usage.

Il est vray qu'il avoit faict de rigoureuses prisons, comme cages de fer, et autres de boys, couvertes de pates[1] de fer par le dehors, et par le dedans, avec de terribles fermures,[2] de huict pieds de large, de la haulteur d'un homme, et un pied plus. Le premier qui les devisa, fut l'Evesque de Verdun: qui en la premiere qui fut faicte, fut mis incontinent, et y a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont mauldit, et moy aussi, qui en ay tasté, soubs le Roy de present, huict moys. Autresfois avoit fait faire à des Alemans, des fers trespesant et terribles, pour mettre aux pieds: et y estoit un anneau, pour mettre au pied, fort mal aisé à ouvrir, comme à un Carquan: la chaine grosse et pesante: et une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'estoit de raison: et les appeloit lors[3] les Fillettes du Roy. Toutesfois j'ay veu beaucoup de gens de bien prisonniers les avoir aux pieds, qui depuis en sont saillis[4] à grand honneur, et qui depuis ont eu de grands biens de luy: et entre les autres un filx de Monseigneur de la Gruture de Flandres, prins en bataille: lequel ledict Seigneur maria et feit son Chambelan, et seneschal d'Anjou: et luy bailla cent lances ... Or cecy n'est pas nostre matiere principale, mais fault revenir à dire qu'ainsi comme de son temps furent trouvées ces mauvaises et diverses prisons, tout ainsi, avant mourir, il se trouva en semblables, et plus grandes prisons, et aussi plus grand paour il eut que ceulx qu'il avoit tenu. Laquelle chose je tien à tresgrand grace pour luy, et pour partie de son Purgatoire: et l'ay dit icy pour monstrer qu'il n'est nul homme de quelque dignité qu'il soit, qui (*ne*) souffre ou en secret, ou en public: et par especial ceulx qui font souffrir les autres. Ledict Seigneur, vers la fin de ses jours, feit clorre tout à l'entour, sa maison du Plessis-lez-Tours, de gros barreaux de fer, en forme de grosses grilles: et aux quatre coins de sa maison, quatre moineaux de fer,[5] bons, grands, et espés: Les dictes grilles estoyent contre le mur, du costé de la place, de l'autre part du fossé: car il estoit à fons de cuve, et y feit mettre plusieurs broches de fer, massonnees au dedans le mur, qui avoyent chascunes trois ou quatre poinctes et les feit mettre fort pres l'une de l'autre. Et davantage ordonna dix Arbalestriers, dedans lesdicts fossez, pour tirer à ceulx qui en approcheroyent, avant que la porte fust ouverte: et entendoit qu'ils couchassent ausdicts fossez, et se retirassent ausdicts moineaux de fer. Il entendoit bien que ceste fortification ne suffisoit pas contre grand nombre de gens, ne contre une armée: mais de cela il n'avoit point de paour: seulement craignoit que quelque seigneur, ou plusieurs ne feissent une entreprinse de prendre la place de nuict, demy par amour, et demy par force, avec quelque peu d'intelligence: et que ceulx là prinssent l'authorité, et le feissent vivre comme homme sans sens, et indigne de gouverner. La porte du Plessis ne s'ouvroit qu'il

[1] Vieille expression pour *plats*. [2] Vieille expression pour *ferrures*.
[3] Voyez page 80, note 1. [4] Ici simplement *sortir*.
[5] En certaines localités l'on mettait, et l'on met encore contre les murs des pots de terre pour faire nicher les moineaux: ces pots ont reçu le nom de *pots à passe*, *de moniau*, *moineau* etc. suivant les localités. — Les quatre moineaux que fit construire Louis XI étaient quatre espèces de petites tourelles, ou bastions appliqués aux angles de son château, comme les pots à moineaux aux murailles des habitations de la campagne.

ne fust huict heures de matin, n'y ne baissoit le pont jusques à la dicte heure: et lors[1] y entroyent les Officiers: et les Capitaines des gardes mettoyent les portiers ordinaires: et puis ordonnoyent leur guet d'Archiers, tant à la porte que parmy la court, comme en une place de frontiere estroictement gardée: et n'y entroit nul que par le guichet,[2] et que ce ne fust du sceu du Roy excepté quelque Maistre d'hostel, et gens de ceste sorte qui n'alloyent point devers luy. Est il donques possible de tenir un Roy, pour le garder plus honnestement, et en estroicte prison, que luy mesmes se tenoit? Les cages ou il avoit tenu les autres avoyent quelques huict pieds en carré, et luy qui estoit si grand Roy, avoit une petite court de chasteau à se pourmener, encores n'y venoit il gueres: mais se tenoit en la galerie, sans partir de là, sinon par les chambres: et alloit à la messe, sans passer par ladicte court. Vouldroit lon dire que ce Roy ne souffrist pas aussi bien que les autres? qui ainsi s'enfermoit, qui se faisoit garder, qui estoit ainsi en paour de ses enfans, et de tous ses prochains parens, et qui changeoit et muoit de jour en jour ses serviteurs qu'il avoit nourris, et qui ne tenoyent bien ni honneur que de luy, tellement qu'en nul d'eux ne se osoit fier, et s'enchainoit ainsi de si estranges chaines et clostures? Si le lieu estoit plus grand que d'une prison commune, aussi estoit il plus grand que prisonniers communs. On pourroit dire que d'autres ont esté plus suspicionneux[3] que luy: mais ce n'a pas esté de nostre temps, ne paraventure homme si sage que luy, ne qui eust si bons subjects: et avoyent ceulx là paraventure esté cruels et tyrans: mais cestuicy n'a fait mal à nul, qui ne luy eust fait quelque offense. Je n'ay point dit ce que dessus est dit, pour seulement parler des suspicions de nostre Roy, mais pour dire que la patience, qu'il a portée en ses passions,[4] semblables à celles qu'il a fait porter aux autres, luy est par moy reputee à punition, que nostre Seigneur luy a donnee en ce monde, pour en avoir moins en l'autre, tant ès choses dont j'ay parle, comme en ses maladies, bien grandes et bien douloureuses pour luy, et qu'il craignoit beaucoup, avant qu'elles luy advinssent: et ainsi à fin[5] que ceulx qui viendront apres luy, soyent un peu plus piteux[6] au peuple, et moins aspres à punir qu'il n'avoit esté: combien que je ne luy veux pas donner charge, ne dire avoir veu meilleur Prince: et s'il pressoit ses subjects, toutesfois il n'eust point souffert qu'un autre l'eust fait, ne privé, n'y estrange.[7]

---

[1] *Lors* ou *lores* est devenu en s'allongeant *alors*. Il en est de la formation de cet adverbe comme de beaucoup d'autres, c'est encore la réunion d'un article et d'un substantif. (L'*s* final est le signe du nominatif du mot *ores*, heure.)

[2] Diminutif de *porte* — *huis, huisset, uisset, guichet.*

[3] Nous avons gardé le substantif *suspicion*, en lui faisant subir une légère déviation de sens, mais nous n'avons point conservé l'adjectif.

[4] Voyez page 78, note 6.

[5] Telle était, à l'origine, l'orthographe de ce mot; il est aisé de s'expliquer sa formation: On l'a écrit plus tard en un seul mot, mais avec deux *f*, *affin;* — puis on en est venu à l'orthographe actuelle en un seul mot et un seul *f*, *afin.*

[6] Aujourd'hui *qui inspire la pitié*, à cette époque, *qui en ressent.*

[7] Étranger, du dehors (italien: *straniere*).

Apres tant de paour, et de suspicions et douleurs, nostre Seigneur feit miracle sur luy: et le guerist tant de l'ame que du corps, comme tousjours a accoustumé, en faisant ses miracles: car il l'osta de ce miserable monde en grand santé de sens et d'entendement et bonne memoire, ayant receu tous ses Sacremens, sans souffrir douleur que l'on congneust, mais tousjours parlant jusques à une *Patenostre*[1] avant sa mort, en ordonnant[2] de sa sepulture: et nommoit ceulx qu'il vouloit qu'ils l'acompaignassent par chemin: et disoit qu'il n'esperoit a mourir qu'au samedy, et que nostre Dame, luy procuroit ceste grace, en qui tousjours avoit eu fiance, et grand' devotion et priere: et tout ainsi luy en advint: car il deceda le samedy, penultime[3] jour d'Aout, l'an mil quatre cens quatre vingts et trois, à huict heures au soir, audict lieu du Plessis, ou il avoit prins la maladie le lundy devant. Nostre Seigneur ait son ame et la vueille avoir receuë en son Royaume de Paradis.

PHILIPPE DE COMMINES.

---

[1] Deux mots réunis en un seul (*Pater noster*), dont le premier a gardé sa forme radicale primitive et dont le second a été francisé.

[2] Mettre ordre à, arranger.

[3] Avant dernier. — La terminaison *ultime* a été altérée en *ultième*, par l'analogie qui fait que l'on a dit *cinquième*, *sixième* etc.

DEUXIÈME PARTIE.

XVI^E SIÈCLE.

Les morceaux de cette seconde partie devront être étudiés spécialement au point de vue de la syntaxe. Apporter la plus grande attention dans l'analyse des formes de transition, dans ces mots qui lient les propositions et les phrases, et coordonnent les idées. C'est chez les écrivains de cette époque que se forme et commence à se fixer la syntaxe de notre langue. — Ces textes pourront servir aussi à d'excellents exercices de critique littéraire: le style de ce temps présentant un relief bien plus accusé que celui des écrivains postérieurs, il est plus facile d'en saisir les caractères distinctifs et d'en rendre compte. Nous recommandons vivement ce dernier travail.

JEAN CALVIN (CAUVIN).

Il était le second fils du procureur fiscal de l'évêque de Noyon: il naquit le 10 juillet 1509. Il fut d'abord curé de Pont-l'Évêque, mais ayant embrassé les doctrines des Réformés, il quitta sa patrie et vint à Bâle où il apprit l'hébreu, passa ensuite en Italie, à Ferrare, revint en France, retourna à Bâle, puis s'établit à Genève où il devint le chef du consistoire. Calvin a beaucoup écrit. Il y a peu de grâces dans sa manière, mais en revanche une force, une puissance étonnantes. Son argumentation est serrée, rapide. Son style est précis, nerveux, sa phrase est courte, énergique. La nécessité où il se trouve de travailler sur les idées pures, plutôt que sur des faits matériels, l'amène à donner à la langue ce qui lui manquait encore à cet égard: les procédés grammaticaux de déduction, l'art d'exposer habilement une idée, de mettre en relief la partie que l'on veut faire ressortir, sa liaison avec les précédentes, etc. Calvin fut le premier orateur de son époque. La préface de son *Institution de la Religion chrestienne* est un chef-d'œuvre d'éloquence et de logique. Il est probable que si François Ier l'avait lue, bien des maux eussent été épargnés à la France. Voici dans quelles circonstances il composait. „L'an 1559, dit son biographe Théodore de „Béze, étant assailli et merveilleusement pressé d'une fièvre quarte, il „a, ce nonobstant, bati sa dernière institution chrétienne au plus fort „de cette maladie, et, qui plus est, traduite en français[1] d'un bout à „l'autre. Pareillement en ses dernières maladies, qui étoient la pierre, „la goutte, les hémorrhoïdes, une fièvre phthisique, difficulté d'haleine, „outre son mal ordinaire de la migraine, il a traduit lui-même de bout „en bout ce gros volume de ses Commentaires sur les quatre derniers „livres de Moïse, reconferé la translation du premier, fait ce livre sur „Josué et revu la plus grand' part de la translation et des annotations „du Nouveau-Testament; de sorte qu'il n'a jamais cessé de dicter que „huit jours devant sa mort, la voix même défaillant.“ — Cet héroïque champion de la vérité mourut à la peine, le 29 mai 1564. — Voici les principaux de ses ouvrages:

Institution de la Religion Chrétienne, Basle 1536, souvent réimprimé; la plus belle édition de ce livre est celle de Leyde, Elzevier, 1654, in-fol. — *Commentaires sur l'Écriture-Sainte*, Genève 1561. — *Opuscules* ou *Petits Traités*, Genève 1566. — *Sermons*, au nombre de plus de 2000.

[1] Calvin l'avait d'abord écrite en latin. Cette langue lui était aussi familière que le français, et il n'y brillait pas moins.

AU ROY DE FRANCE TRESCHRESTIEN FRANÇOIS PREMIER DE CE NOM, SON PRINCE ET SOUVERAIN SEIGNEUR,

Jean Calvin paix et salut en Dieu.

Au commencement que je m'appliquay à escrire ce present livre: je ne pensoye rien moins, Sire, que d'escrire choses qui fussent presentées à vostre Maiesté. Seulement mon propos[1] estoit d'enseigner quelques rudimens: par lesquelz, ceux qui seroyent touchez d'aucune bonne affection de Dieu, fussent instruictz à vraye piété. Et principalement vouloye, par ce mien labeur, servir à nos François, desquelz i'en voyois plusieurs avoir fain et soif de Jesus Christ: et bien peu, qui en eussent receu droicte congnoissance. Laquelle mienne deliberation on pourra facilement appercevoir du livre: entant que l'ay accommodé à la plus simple forme d'enseigner, qu'il ma esté possible. Mais voyant que la fureur d'aucuns[2] iniques s'estoit tant eslevée en vostre Royaume, qu'elle n'avoit laissé lieu aucun à toute saine doctrine: il m'a semblé estre expedient,[3] de faire servir ce present livre tant d'instruction à ceux, que premierement j'avoye deliberé d'enseigner, que aussi de confession de Foy envers vous: dont[4] vous cognoissiez, quelle est la doctrine, contre laquelle, d'une telle rage, furieusement sont enflambez[5] ceux, qui par feu et par glaive troublent auiourdhuy vostre Royaume. Car ie n'auray nulle honte de confesser, que i'ay icy compris quasi une somme[6] de ceste mesme doctrine, laquelle ils estiment devoir estre punie par prison, bannissement, proscription et feu: et laquelle ils crient devoir estre deschassée[7] hors de terre et de mer . . .

Calvin continue par l'exposition de cette doctrine puis il termine ainsi:

Mais je retourne à vous, Sire. Vous ne vous devez esmouvoir de ces faux rapportz, par lesquelz noz adversaires s'efforcent de vous ietter en quelque crainte et terreur: c'est assavoir, que ce nouvel Evangile, ainsi l'appellent-ils, ne cercher autre chose qu'occasion de seditions, et toute impunité de mal faire. Car Dieu n'est point Dieu de division, mais de paix . . . Et quant à nous, nous sommes iniustement accusez de cupiditez:[8] desquelles nous ne donnasmes iamais la moindre suspicion du monde. Il est bien vray-semblable, que nous, desquelz iamais n'a esté ouye une seule parolle seditieuse, et desquelz la vie a tousiours esté cogneuë simple et paisible, quand nous vivions souz vous, Sire, machinions de renverser les Royaumes. Que plus est, maintenant estant chassez de noz maisons, nous ne laissons point de prier Dieu pour vostre prosperité, et celle de vostre Regne. Il est bien à croire, que nous pourchassions un congé[9] de tout mal faire, sans estre reprins:

---

[1] Intention, objet. [2] Affirmatif ou négatif? [3] Latinisme.
[4] Par où, parquoi. [5] Enflammé.
[6] Abrégé de toutes les parties d'une science.
[7] Chassée entièrement hors de.
[8] Si ce mot ne s'emploie plus au pluriel, c'est que son acception n'est plus la même. Aujourd'hui, nous lui faisons exprimer d'une manière abstraite et absolue le *désir*, dans toute son étendue et sa généralité, tandisqu'alors, plus restreint dans sa signification, il pouvait s'entendre de chaque désir en particulier, les représenter individuellement, et prendre ainsi la flexion du nombre. [9] Permission.

desquelz, combien que les mœurs soyent reprehensibles en beaucoup de choses, touttefois il n'y a rien digne de si grand reproche. Et d'avantage, grâces à Dieu, nous n'avons point si mal profité en l'Evangile, que nostre vie ne puisse être à iceux detracteurs exemple de chasteté, liberalité, misericorde, temperance, patience, modestie, et toutes autres vertuz. Certes la verité tesmoigne evidemment pour nous, que nous craignons et honnorons Dieu purement: quand par nostre vie et par nostre mort nous desirons son Nom estre sanctifié.[1] Et la bouche mesme des envieux a esté contrainte de donner tesmoignage d'innocence et iustice exterieure, quant aux hommes, à aucuns de nous: lesquelz on faisoit mourir pour ce seul point, qui meritoit louange singuliere. Or s'il y en a aucuns, qui soubz couleur de l'Evangile, esmeuvent[2] tumultes, ce qu'on n'a point veu iusques icy en vostre Royaume, ou qui veulent couvrir leur liberté charnelle, du nom de la liberté, qui nous est donnée par la grâce de Dieu, comme i'en cognois plusieurs: il y a loix, et punitions ordonnées par les loix, pour les corriger asprement, selon leurs delictz . . . Vous avez, Sire, la venimeuse iniquite de noz calomniateurs exposée par assez de parolles: afin que vous n'encliniez[3] pas trop l'aureille, pour adiouster foy à leurs rapportz. Et mesme ie douste que ie n'aye esté trop long: veu que ceste preface a quasi la grandeur d'une defense entiere. Combien que par icelle ie n'aye pretendu composer une defense, mais seulement adoucir vostre cœur, combien qu'il soit à present destourné et aliené de nous, i'adiouste mesme enflambé: toutes fois i'espere que nous pourrons regagner sa grâce, s'il vous plaist une fois, hors d'indignation et courroux, lire ceste nostre confession, laquelle nous voulons estre pour defense envers vostre Maieste. Mais si au contraire les detractions des malveillans empeschent tellement voz aureilles, que les accusez n'ayent aucun lieu de se defendre: d'autre part, si ces impetueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent tousiours cruauté par prison, fouetz, gehennes, couppeures, bruleures: nous certes, comme brebis devouées à la boucherie, serons iettez en toute extremité. Tellement neantmoins qu'en nostre patience nous possederons noz ames, et attendrons la main forte du Seigneur: laquelle, sans doute, se monstrera en sa saison, et apparoistra armée, tant pour delivrer les povres de leur affliction, que pour punir les contempteurs.

DE LA COGNOISSANCE DE DIEU.

Or donc si nous sommes tous naiz[4] à ceste condition de cognoistre Dieu: et la cognoissance d'iceluy est vaine et infructueuse sinon[5] qu'elle vienne jusques à ce poinct là: il est manifeste que tous ceux qui n'adressent point à ce but toutes les cogitations[6] et actions de leur vie decli-

[1] La proposition complétive, reliée à la précédente par la conjonction *que*, était alors réduite à sa forme la plus simple par la suppression de la conjonction et la forme infinitive du verbe.

[2] Il est à remarquer quelle vigueur donne à l'expression la suppression de l'article.

[3] Encliner, saluer en se baissant; *encliner l'aureille* { donner / prêter } attention.

[4] Participe passé régulier de *naître*.

[5] A moins que . . . ne. [6] Méditations.

nent et deffaillent de l'ordre de leur creation. Ce qui n'a mesme esté incogneu des Philosophes: car autre chose n'a entendu dire Platon quand par plusieurs fois il a enseigné le souverain bien de l'ame estre la similitude[1] de Dieu: quand estant parvenue à la vraye contemplation d'iceluy, est en luy du tout transformée.[2] Parquoy Grylus aussi argue tres sagement en Plutarque, quand il tient que si la religion estoit ostée de la vie des hommes, non seulement ils n'auroyent nulle excellence par dessus les bestes brutes; mais en plusieurs manieres seroyent beaucoup plus miserables. Pource qu'estant subietz à tant d'especes de maux menent une vie labourieuse, et sans repoz. Il conclud donc qu'il n'y a que la seule cognoissance de Dieu qui les rende superieurs: par laquelle ilz peuvent aspirer à l'immortalité.

Veu que Dieu a voulu que la fin principale de la vie bien-heureuse fust situee en la cognoissance de son nom: afin qu'il ne semble point advis qu'il veuille forclorre[3] à aucuns l'entrée à felicité, il se manifeste à tous clairement. Car comme ainsi soit que de nature il soit incompréhensible et caché à l'intelligence humaine: il a engravé en chacune de ses œuvres certains signes de sa maiesté: par lesquelz il se donne à cognoistre à nous selon nostre petite capacité. Je dy signes si notoires et evidens, que toute escuse d'ignorance est ostée aux plus aveugles, et aux plus rudes du monde. Parquoy combien que son essence nous soit occulte: neantmoins ses vertuz, lesquelles apparoissent assiduellement[4] devant noz yeux, le demonstrent tel, qu'il nous est expedient de le cognoistre pour nostre salut. Premierement de quelque costé qu'on tourne les yeux, il n'y a nulle si petite portion du monde, en laquelle ne reluyse pour le moins quelque estincelle de sa gloire. Singulierement on ne peut d'un regard contempler ce beau chef d'œuvre du monde universel en sa longueur et largeur qu'on ne soit, par maniere de dire, tout esblouy d'abondance infinie de lumiere.

Il y a infiniz argumens, tant au ciel qu'en la terre, qui testifient[5] sa merveilleuse sapience: non pas tant seulement ceux qui sont difficiles à comprendre, et à l'intelligence desquelz on ne peut parvenir que par le moyen d'Astrologie,[6] Medecine et Phisique: mais ceux qui sont evidens au regard des plus simples idiotz: tellement que les yeux ne se peuvent ouvrir, qu'ils ne soyent contraintz d'en estre tesmoingz. Bien est vray que ceux qui sont instruitz es disciplines liberales, ou qui en ont gousté quelque chose, ont ayde special pour entrer plus profondement à contempler, les secretz de la sapience divine: toutesfois nul n'est empesché par l'ignorance d'icelles, qu'il ne voye beaucoup d'artifice[7] aux œuvres de Dieu, dont il soit esmeu en admiration de l'ouvrier. Comme par maniere d'exemple, il faut bien avoir art et industrie singuliere à cercher les mouvements des astres, ordonner les circules, mesurer la distance, noter la propriété d'un chacun (par laquelle consideration, comme la providence de Dieu le monstre plus clairement: aussi il est convenable que le cœur soit eslevé plus hautement à recognoistre

---

[1] Établissez la différence entre ce mot tel qu'il est employé là, et le mot *similitude* de la phrase suivante: Et il leur proposa une *similitude*.
[2] In Phedone et Theeteto. [3] Fermer. [4] Sans cesse. [5] Attestent.
[6] Astronomie. [7] Art.

sa gloire) neantmoins veu que ceux qui n'ont d'autre ayde que des yeux, ne peuvent ignorer l'excellence de l'artifice divin, laquelle se donne facilement en la varieté des estoilles tant infinie et bien ordonnée: il est certain qu'il n'y a nul auquel Dieu ne declaire assez suffisamment sa sapience. Pareillement d'appercevoir en la composition du corps humain une telle conionction, proportion, beauté et usage que Galien[1] y demonstre, n'est pas de petite subtilité. Toutesfois si ne laisse pas le corps humain d'avoir à la veuë de tout le monde une composition tant ingenieuse, que pour icelle l'ouvrier merite d'estre jugé admirable. Davantage la puissance de Dieu par combien d'exemples nous attire[2] elle à la consideration de soy? car autrement ne se peut-il faire: si ce n'est que nous ignorions quelle vertu c'est de soustenir ceste grandeur infinie du ciel et de la terre par sa seule Parolle: de faire à son commandement maintenant trembler le ciel de tonnoirres, brusler ce que bon luy semble de foudre, enflamber l'air d'esclairs, estonner le monde par diverses especes de tempestes: incontinent que bon luy semble, luy rendre sa serenité toute paisible, soustenir tellement la mer pendue en l'air, qu'elle ne puisse faire nuisance à la terre, combien que par sa hautesse elle la menace de la destruire, et maintenant l'esmouvoir horriblement par grande impetuosité des ventz, incontinent appaiser ses vagues, et la rendre quoye.[3] Mesme icelle puissance nous doit conduire à reputer son eternité, veu qu'il faut que celuy, dont toutes choses prennent leur origine, soit eternel et ait son commencement de soy mesmes. Outreplus[4] si on cerche la cause, par laquelle il a esté induit tant à creer une fois toutes choses, qu'à les conserver apres leur creation: on trouvera qu'il n'a autre cause que sa bonté, laquelle quand elle seroit seule, nous devroit amplement suffire à nous atraire[5] à son amour, veu qu'il n'y a nulle creature, comme le prophete enseigne,[6] sur laquelle ne soit espandue sa misericorde.

CALVIN, Institution chrétienne.

---

[1] *De usu partium.* [2] Le *t* euphonique n'existait pas encore.
[3] *Coite* (académie) — *qu* étymologique du latin *quietus*.
[4] Il y a plus. [5] Attirer à. [6] Psaume 145.

FRANÇOIS RABELAIS.

Les biographes disent qu'il naquit à Chinon en Touraine, en 1483 ou 1487, d'un père apothicaire ou cabaretier. Sa vie fut très-agitée: d'abord cordelier, puis bénédictin, puis moine défroqué, professant la médecine à Montpellier, puis bénédictin pour la seconde fois, puis enfin chanoine séculier et curé de Meudon. Rabelais, dans toutes les phases de son existence, ne cessa d'être lui-même, c'est-à-dire bouffon-cynique, obscène; satiriste impitoyable. Savant parmi les plus savants, il ne ménageait point ses confrères, et le cynisme de ses sarcasmes a pu seul lui faire éviter le bûcher. Prédécesseur de Voltaire dont il a tout l'esprit, il sape, et ne met rien à la place de ce qu'il détruit. Son livre de *Gargantua* et de *Pantagruel*, sorte d'énigme dont on a cru souvent trouver le mot, peut être considéré comme une immense satire où le burlesque et l'obscène s'allient au plus rare bon sens. „Où il est mauvais, a dit La Bruyère, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats." — D'ailleurs Rabelais est l'homme de son siècle, et l'on sait ce qu'était en fait de mœurs le siècle de François Ier. — La faveur qui accueillit les ouvrages de maître François lui suscita de nombreux imitateurs. Mais chez ceux-ci l'on ne retrouve plus la haute raison de Rabelais, son génie railleur, par plus que son style. C'est plutôt les parties grossières de son talent que reproduisirent Cholières dans ses *Contes*, Guillaume des Autels, dans la *Mithistoire baragouine de Fanfreluche et Gaudichon*, Tabourot, seigneur des Accords, dans ses *Escraignes dijonnoises*, Noël Dufail, dans ses *Baliverneries et Contes d'Eutrapel.*

Rabelais mourut à Paris en 1552. Ses ouvrages principaux comprennent: *Quelques livres d'Hippocrate et de Gallien*, Lyon 1536, in-16. — *La Sciomachie et festins du cardinal du Bellay*, Lyon 1539, in-8. — *Les Lettres; la Vie de Gargantua et de Pantagruel*, qui a eu de nombreuses éditions; nous citerons celle de J. Martin, Lyon 1558; celle d'Elzevier 1663, 2 vol. in-12; celle avec les remarques de Le Duchat et autres, Amsterdam 1741, 3 vol. in-4; l'édition variorum par Esmingart et E. Johanneau, Paris 1823, 9 volumes in-8, avec figures et cinq images drôlatiques.

OUYDIRE.[1]

Sans plus sejourner, nous transportasmes au lieu ou c'estoit et veismes ung[2] petit vieillard bossu, contrefaict et monstrueux, on le nommoit Ouydire: il avoit la gueulle fendue jusques aux aureilles, dedans la gueulle sept langues, et chascune langue fendue en sept parties: quoy que c'estoit (ce feust), de toutes sept ensemblement parloit divers propous et languaiges divers: avait aussi parmy la teste et le reste du corps autant d'aureilles comme jadys eut Argus d'yeulx: au reste estoit aveugle, et paralyticque des jambes. Autour de luy je veidz nombre innumerable d'hommes et de femmes escoutans et attentifz, et en recongneu aulcuns parmy la trouppe faisans bon minoys, d'entre lesquelz ung pour lors tenoit une mappemonde, et la leur exposoit sommairement par petitz aphorismes, et y devenoyent clercz et sçavans en peu d'heures, et parloyent de prou[3] de choses prodigieuses, elegantement et par bonne memoire: pour la centiesme partie desquelles sçavoir ne suffiroit la vie de l'homme: des Pyramides, du Nil, de Babylone, des Troglodytes,[4] des Himantopodes,[5] des Blemmyes,[6] des Pygmees (ganifasantes), des Cannibales, des mons Hyperborees, des Egipanes (egipens, angilles) de tous les diables,[7] et tout par ouydire. La je veidz, selon mon advis, Herodote, Pline, Solin, Berose, Philostrate, Mela, Strabo et tant d'aultres anticques: plus Albert[8] le jacobin grand, Pierre Tesmoing, pape Pie second, Volterran, Paulo jonio ... et ne scay combien d'aultres modernes historyens, cachez derriere une piece de tapisserie, en tapinoys[10] escripvant de belles besongnes, et tout par ouy dire.

RABELAIS.

---

[1] Ce morceau est un chef-d'œuvre du genre figuré. Le petit bonhomme *ouï-dire* est une personnification parfaite du bavardage, de l'impudence, qui ont toujours eu et auront probablement bien longtemps encore une influence toute puissante sur la foule.

[2] „Il n'est pas qu'il n'y ait quelque raison en une orthographe que nous avons veue autrefois en ce mot d'*un* que l'on escrivait avec un *g* au bout, lettre qui sembloit du tout superflue de quelque costé que l'on voulust tourner la pensée. Mais cela advint pour autant qu'auparavant l'impression, aux livres que l'on escrivoit à la main, on cottoit les nombres par leurs figures I, II, III, IIII, V, VI, VII, et ainsi des nombres suivants; et quand on commença de les cotter par leurs noms, on adjousta à l'*un* le *g* pour oster l'equivoque qui eust peu advenir entre ce mot et le nombre de *sept*, représentée par la figure de VII. (Lettres de *Pasquier*.)

[3] Assez, beaucoup. [4] Habitants de cavernes (du grec *τρωγλοδύνω*).

[5] Peuplades éthiopiennes aux pieds tortus.

[6] Peuples de la Libye dont épaules étaient plus hautes que la tête, et qui portaient à l'estomac les yeux et la bouche (du grec *βλεμεαίνω*, je regarde de travers).

[7] Et de plus, parlaient même des diables.

[8] Albert le Grand, de l'ordre des jacobins.

[9] Pierre Martyr, né à Anghiera.

[10] *En cachette*, pour *avoir loisir de mentir à leur aise et sans contrôle*, se réfugiant derrière le fameux: *je l'ai entendu dire.*

L'ILE DES GASTROLATRES.

En icelluy[1] jour, Pantagruel descendit en une isle admirable entre toutes aultres, tant a cause de l'assiette que du gouverneur d'icelle. Elle, de tous coustez, pour le commencement estoit scabreuse, pierreuse, montueuse, infertile, mal plaisante a l'œil, tres difficile aux piedz, et peu moins inaccessible que le mons du Daulphiné, ainsi dict, pource qu'il est en forme d'ung potyron, et de toute memoire, personne surmonter ne l'ha peu, fors Doyac,[2] conducteur de l'artillerie du roy Charles huictiesme, lequel avecques engins mirificques y monta, et au dessus trouva ung viel belier. C'estoyt a diviner[3] qui la transporté l'avoyt. Aulcuns le dirent, estant jeune aignelet,[4] par quelque aigle, duc, ou chauant[5] la ravy, s'estre entre les buissons saulvé.[6] Surmontans la difficulté de l'entrée a poine[7] bien grande et non sans suer, trouvasmes le dessus du mons[8] tant plaisant, tant fertile, tant salubre et delicieux, que je pensoys estre le vray jardin et paradiz terrestre, de la situation du quel tant disputent et labourent les bons théologiens. Mais Pantagruel nous affermoit[9] la estre, le manoir d'Areté (c'est Vertus), par Hésiode descript, sans toutefoys prejudice de plus saine opinion. Le gouverneur d'icelle estoyt messer Gaster,[10] premier maistre es arts de ce monde. Si croyez que le feu soit le grand maistre des arts, comme escript Ciceron, vous errez, et vous faictes tort. Car Ciceron ne le creut oncques.[11] Si croyez que Mercure soit premier inventeur des arts comme jadis croyoient nos anticques druydes, vous fourvoyez grandement. La sentence du satyrique[12] est vraye, qui dict messer Gaster estre de tous arts le

---

[1] Le composé *icelluy* comme le simple *celuy*, devenus pronoms et ne pouvant plus en cette qualité se construire avec le substantif, étaient pour lors tantôt adjectif, tantôt pronoms démonstratifs, tantôt pronoms relatifs. — Le Père L. Chiflet dans le dénombrement qu'il fait des pronoms, ajoute: Je n'ay point fait *icy* mention de ces vieux mots *iceluy*, *icelle*, *iceux*, *icelles*, parce qu'ils sont tout à fait bannis du bon langage et ne se trouvent plus que dans le style des notaires. (Grammaire française, Anvers 1659.)

[2] Situé à trois lieues de Grenoble, près de la grande Chartreuse. — Cet homme eut une destinée étrange. Simple et misérable chaussetier de Montferrant en Auvergne, il parvint sous Louis XI à un haut degré d'élévation. Dès la première année du règne de Charles VIII impliqué dans un homicide il eut le fouet à Paris, une oreille coupée et la langue percée au pilori, puis conduit à Monferrant pour y avoir l'autre oreille coupée, et le fouet de nouveau. — Malgré cette chute ignominieuse Doyac revint en faveur. *Mezerai* dit même que Charles VIII l'employa en 1492 à faire passer les Alpes à son artillerie. — L'on dit encore que Doyac reconstruisit le Pont Notre-Dame à Paris — quoiqu'il en soit, ce n'est point lui qui escalada le mont inaccessible.

[3] Deviner. [4] *Aignelet, agnel*, petit animal. [5] Chat-huant.

[6] La proposition infinitive était alors d'un usage beaucoup plus fréquent qu'aujourd'hui. (Voir le morceau précédent.)

[7] Peine. [8] Forme nominative radicale.

[9] *Affirmer*. — Certains dérivés du même radical altèrent souvent la voyelle primitive d'une façon différente — *affirmer*, *ferme* Cette altération produit parfois deux mots usités concurrement, liés par une même idée générale, mais divers quant au sens précis (*affirmer*, *affermir*).

[10] L'estomac, le ventre. [11] Ciceron de la Nature des Dieux, liv. III.

[12] Perse.

maistre. Avecques icelluy pacifiquement residoit la bonne dame Penie, aultrement dicte Souffreté. A ce chevaleureux roy force nous feut faire reverence, jurer obeissance et honneur porter. Car il est imperieux, rigoureux, rond,[1] dur, difficile, inflectible.[2] A luy on ne peult rien faire, rien remonstrer, rien persuader. Il ne oyt point.[3] Il ne parle que par signes. Mais, a ses signes, tout le monde obeyst, plus soubdain qu'aux edictz des preteurs et mandements des roys: en ses sommations, delay aulcun et demoure[4] aulcune il n'admet. Vous dictes que au rugissement du lion toutes bestes loing a l'entour fremissent, tant (sçavoir est) qu'estre peult sa voix ouye. Il est escript. Il est vray. Je l'ay veu. Je vous certifie qu'au mandement de messer Gaster tout le ciel tremble, toute la terre bransle. Son mandement est nommé Faire le faut sans delay, ou mourir.

Pour le servir, tout le monde est empesché,[5] tout le monde labeure. Aussi, pour recompense, il faict ce bien au monde qu'il luy invente toutes arts, toutes machines, tous mestiers, tous engins et subtilitez. Mesmes es animans[6] brutaulx[7] il apprent arts desniees[8] de nature. Les corbeaulx, les gays,[9] les papeguays,[10] les estourneaulx, il rend poetes: les pies il faict poetrides, et leur apprent languaige humain proférer, parler, chanter. Les aigles, gerfaulx,[11] faulcons, sacres,[12] laniers,[13] autours, esparviers, esmerillons,[14] oyseaulx aguars, peregrins,[15] errors,[16] rapineux,[17] saulvaiges, il domesticque et apprivoise, de telle façon que, les abandonnant en pleine liberté du ciel quand bon luy semble, tant hault qu'il vouldra, tant que luy plaist, les tient suspens,[18] errans, volans, planans, le muguetans,[19] luy faisans la court au-dessus des nues: puys soubdain les faict du ciel en terre fondu. Les elephans, les lions, les rhinocerotes,[20] les ours, les chevaulx, les chiens il faict dancer, baller,[21] voltiger, combattre, nager, soy[22] cacher, aporter ce qu'il veult, prendre ce qu'il veult. Les poissons, tant de mer comme d'eaue doulce, balaines et monstres marins, sortir il faict du bas abysme, les loups jecte hors des boys, les ours hors les rochiers, les regnardz hors les tesnieres,[23] les serpens lance hors la terre. Et tout pour la trippe. — Quand Penie sa regente se met en voye,[24] la part[25] qu'elle va, tous parlemens sont clouz, tous edictz mutz,[26] toutes ordonnances vaines. A loy aulcune n'est subjecte, de toutes est exempte. Chascun la refuyt[27] en tous endroictz, plus toust[28] s'exposans es naufraiges de mer, plus tout[28] eslisans[29] par feu, par mons, par goulphres passer, que d'icelle estre apprehendez.[30]

---

[1] N'offre pas de prise. [2] Inflexible. [3] Ventre affamé n'a pas d'oreilles.
[4] Demeure, retard. [5] Arrêté. [6] Animans = animaux, êtres animés.
[7] Cf. Chevallet, III, 40 et 41 sur l'emploi de l'*x*. [8] Refusées. [9] Geai.
[10] Perroquet. [11] Oiseau de proie du genre *faucon*, le plus courageux et le plus agile de toutes les espèces de ce genre. [12] Synonyme du précédent.
[13] Oiseau du genre *faucon*. On l'estimait moins que les deux premiers, parce qu'il a peu de courage.
[14] Le plus petit des oiseaux de proie de notre continent. Il chasse plus volontiers le merle, d'où son nom.
[15] Voyageurs. [16] Errants, vagabonds. [17] De proie. [18] Suspendus.
[19] Caressant. [20] Rhinocéros. [21] Danser. [22] Se. [23] Tasnières, tanières.
[24] En chemin. [25] La partie, le lieu. [26] Muets.
[27] Refuir — *re* corrobatif. [28] Plutôt. [29] Choisissant, préférant.
[30] Le *z* était, comme *x*, une lettre double. Son emploi au lieu de *s* s'explique par des raisons analogues à celles qui amenèrent l'emploi de *x*. Comme

LETTRE DE GARGANTUA A SON FILS PANTAGRUEL — LORS A PARIS.[1]

Non doncques sans juste et equitable cause je rendz graces a Dieu, mon conservateur, de ce qu'il m'ha donné pouuvoir veoir mon anticquité chenue refleurir en ta jeunesse. Car, quand, par le plaisir de luy qui tout regit et modere, mon ame laissera ceste habitation humaine, je ne me reputeray totalement mourir, ains passer d'ung lieu en aultre, attendu que en toy et par toy je demoure en mon imaige, visible en ce monde, vivant, voyant, et conversant entre gens d'honneur et mes amys, comme je souloys.[2] Parquoy, ainsi comme en toy demoure l'imaige de mon corps, si pareillement ne reluisoyent les meurs[3] de l'ame, lon ne te juguoit estre guarde et thresor de l'immortalité de nostre nom, et le plaisir que prendroys ce voyant seroit petit considerant que la moindre partie de moy, qui est le corps, demoureroit; et la meilleure, qui est l'ame, et par laquelle demoure nostre nom en benediction entre les hommes, seroit degenerante et abastardye. Ce que je ne dy par deffiance que j'aye de ta vertu, laquelle m'ha esté ja par cy devant esprouvée, mais pour plus fort te encouraiger a proufficter de bien en mieulx.[4] Et ce que présentement t'escripz, n'est tant a fin qu'en ce train vertueux tu vives, que de ainsi vivre et avoir vescu tu te rejouisses, et te refraichisses en couraige pareil pour l'advenir. A laquelle entreprinse parfaire et consommer, il te peult assez soubvenir comment je n'ay rien espargné: mais ainsi t'y ay je secouru comme si je n'eusse aultre thresor en ce monde que de veoir une foys en ma vie absolu et parfaict, tant en vertus, honnesteté, et preud hommie, comme en tout sçavoir liberal et honneste, et tel te laisser apres ma mort, comme ung mirouer representant la personne de moy ton pere, et si non tant excellent, et tel de faict comme je te soubhaitte, certes bien tel en desir.

Mais encores que mon feu pere de bonne memoire eust adonné tout son estude[5] a ce que je prouffictasse en toute perfection et sçavoir politique, et que mon labeur et estude correspondist tresbien, voyre encore oultrepassast son desir, toutesfoys, comme tu peulx bien entendre, le temps n'estoyt tant idoine[6] ne commode es lettres comme est de present, et n'avoys copie[7] de telz precepteurs comme tu has eu. Le

---

x représentait *cs*, *gs*, *ls*, *rs*, le *z* représenta d'abord *ts*, *ds* au subjectif singulier et au completif pluriel; ainsi *dents*, *pieds*, furent remplacés par *denz*, *piez;* dans les mots comme *cité*, qu'on écrivait au completif singulier *citet* (*civitatis*), *bontet* (*bonitatem*), *amet* ou *aimet* (*amatus*) on eut au subjectif singulier et au completif pluriel *citez*, *bontez*, *aimez* pour *citets*, *bontets*, *aimets*. La même remarque explique, *vous aimez*, *vous tenez* pour *vous aimets (amatis)*, *vous tenets (tenetis)*, que se sont même écrits. Ces mots étant fort nombreux dans la langue, lorsqu'on eut à marquer un son analogue à celui des finales de *citez*, *boutez*, *aimez*, en employa, sans raison d'étymologie, mais par analyse de son, la même notation *ez;* de là les formes: *succez*, *progrez* etc. (*Ch. Livet*, Les Grammairiens au XVI^e^ siècle, page 374, note 1.)

[1] Voir au sujet de cette lettre, l'un des rares mais magnifiques moments sérieux de Rabelais, l'appréciation de M. Guizot. (Annales d'éducation, tome III, page 1.)

[2] J'avais coutume (du latin *soleo*). [3] Mœurs. [4] Locution remarquable. [5] Tous ses soins. [6] Propice (idoneus). [7] Abondance (copia).

temps estoyt encores tenebreux, et sentant l'infelicité et calamité des Gothz, qui avoyent mis a destruction toute bonne literature. Mais, par la bonté divine, la lumiere et dignité ha esté de mon eage rendue es lettres,[1] et y voy tel amendement que, de present, a difficulté seroy je receu en la premiere classe des petitz grimaulx, qui en mon eage virile estoys (non a tort) reputé le plus sçavant dudict siecle.

Ce que je ne dy par jactance vaine, encores que je le puisse louablement faire en t'escripvant, comme tu as l'authorité de Marc Tulle en son livre de Vieillesse, et la sentence de Plutarche au livre intitule, Comment on se peut louer sans envie,[2] mais pour te donner affection[3] de plus hault tendre.

Maintenant toutes disciplines sont restituees, les langues instaurees,[4] grecque, sans laquelle c'est honte qu'une personne se die[5] scavant; hebraicque, chaldaicque, latine. Les impressions tant elegantes et correctes en usance, qui ont esté inventees de mon eage par inspiration divine,[6] comme, a contrefil, l'artillerie, par suggestion diabolicque. Tout le monde est plein de gens scavans, de precepteurs tresdoctes, de librairies tresamples, et m'est advis que, ny au temps de Platon, ny de Ciceron, ny de Papinian, n'estoyt telle commodité d'estude qu'on y veoit maintenant. Et ne se fauldra plus doresnavant trouver en place ny en compaignie, qui ne sera bien expoly[7] en l'officine de Minerve. Je voy les briguans, les bourreaulx, les adventuriers, les palefreniers de maintenant plus doctes que les docteurs et prescheurs de mon temps.

Que diray je? Les femmes et filles ont aspiré a ceste louange et manne celeste de bonne doctrine. Tant y ha qu'en l'eage ou je suis, j'ay esté contrainct d'apprendre les lettres grecques, lesquelles je n'avoys contemnees[8] comme Caton, mais je n'avoys eu le loisir de comprendre en mon jeune eage. Et vouluntiers me delecte a lire les Moraulx de Plutarche, les beaulx dialogues de Platon, les Monuments de Pausanias, et Anticquitez de Atheneus, attendant l'heure qu'il plaira a Dieu mon createur m'appeler et commander yssir de ceste terre.

Parquoy, mon filz, je t'admoneste que employes ta jeunesse a bien proufficter en estude et en vertus. Tu es a Paris, tu as ton precepteur Epistemon, dont l'ung par vives et vocables instructions, l'aultre par louables exemples, te peult endoctriner. J'entendz et veulx que tu apprennes les langues parfaictement. Premierement la grecque, comme le veult Quinctilien; secondement la latine; et puis l'hebraicque pour les sainctes lettres, et la chaldaicque et arabicque pareillement; et que tu formes ton style quant a la grecque, a l'imitation de Platon; quant a la latine, de Ciceron: qu'il n'y ait hystoire que tu ne tiennes en memoire presente, a quoy t'aydera la cosmographie de ceulx qui en ont escript. Des arts liberaulx, geometrie, arithmeticque et musicque, je t'en donnay quelque goust quand tu estois encores petit en l'eage de cinq a six ans; poursuys le reste, et d'astronomie saches en tous les canons.

---

[1] François Ier a favorisé la renaissance des lettres.
[2] Sans re rendre odieux (*sine invidia*). [3] Désir. [4] Rétablies, renouvelées.
[5] Forme subjonctive = *se dise*. [6] L'imprimerie.
[7] Bien dégrossi, poli complètement. Latinisme: *expolitus in officina Minerva*.
[8] Méprisées.

Laisse moy l'astrologie divinatrice,[1] et l'art de Lullius,[2] comme abuz et vanitez. Du droict civil, je veulx que tu sçaiches par cueur les beaulx textes, et me les conferes avecques philosophie.

Et quant a la congnaissance des faictz de nature, je veulx que tu t'y addonnes curieusement,[3] qu'il n'y ait mer, riviere, ny fontaine dont tu ne congnoisses les poissons: tous les oyseaux de l'aer, tous les arbres, arbustes, et frutices[4] des foretz, toutes les herbes de la terre, tous les metaux cachez au ventre des abysmes, les pierreries de tout orient et midi, rien ne te soit incongneu.

Puis soigneusement revisite[5] les livres des medicins grecz, arabes, et latins sans contemner les thalmudistes et caballistes: et, par fréquentes anatomies, acquiers toy parfaicte congnoissance de l'aultre monde, qui est l'homme. Et par quelques heures du jour commence a visiter les sainctes lettres. Premierement, en grec, le Nouveau Testament, et Epistres des Apostres: et puys, en hebrieu, le Vieulx Testament. Somme, que je voye ung abysme de Science: car doresnavant que tu deviens homme et te fays grand, il te fauldra yssir de ceste tranquillité et repous d'estude, et apprendre la chevalerie[6] et les armes, pour deffendre ma maison, et nos amys secourir en tous leurs affaires, contre les assaultz des malfaisans. Et veulx que, de brief, tu essayes combien tu as proufficté, ce que tu ne pourras mieulx faire que tenant conclusions[7] en tout sçavoir, publiquement envers tous et contre tous: et hantant les gens littrez qui sont tant a Paris comme ailleurs.

Mais, parce que, selon le saige Salomon, sapience n'entre point en ame malivole,[8] et science sans conscience n'est que ruyne de l'ame, il te convient servir, aymer, et craindre Dieu, et en luy mettre toutes tes

---

[1] François Ier s'occupa aussi d'astrologie.

[2] *Raymond Lulle* (né vers 1235 à Palma dans l'île Majorque) après avoir mené à la cour du roi d'Aragon Jacques Ier une vie dissipée, se retira du monde, et prit l'habit de Saint François. Il avait alors près de 30 ans. Laissant aux grands seigneurs et aux hommes d'action les conquêtes à main armée, il entreprit de combattre les infidèles, et si faire se pouvait de les convertir par la raison. Dans ce but, il étudie les langues orientales, l'arabe tout particulièrement; puis, combinant ensemble les idées les plus abstraites et les plus générales à l'aide de certains procédés mécaniques, il donne à sa méthode le nom d'*Art universel*. Par les procédés qu'il y consigne il prétendait non-seulement juger de la justesse des propositions, mais encore découvrir des vérités nouvelles. Il tenta d'intéresser à ses projets les monarques de l'Europe. — Professeur à Montpellier, à Rome, à Paris, à Gênes, il fit plusieurs voyages en Afrique dans le but de travailler directement à la conversion des infidèles: il avait obtenu quelques succès lorsque les habitants de Tunis le lapidèrent. Ramené mourant dans son pays natal il fut inhumé à Majorque; il avait 80 ans. Il a laissé, dit-on, plus de mille ouvrages. Sa doctrine a régné pendant près de 400 ans. (Cf. sur R. de Lulle les notices de M. de Gerando, Académie des inscriptions, 1814 et 1819.)

[3] Avec soin, assidûment. [4] Arbrisseau. [5] Relis.

[6] L'étude des armes tint la principale place dans l'éducation de Henri II, représenté par Pantagruel.

[7] Soutenir des thèses. — Pic de la Mirandole, soutint du temps de Rabelais, la fameuse thèse: *de omni re scibili.*

[8] Mal intentionnée.

pensees et tout ton espoir; et par foy formee de charité, estre a luy adjoinct, en sorte que jamais n'en soys desemparé par peché. Aye suspectz les abus du monde. Ne metz ton cueur a vanité: car ceste vie est transitoire: mais la parolle de Dieu demoure eternellement. Soys serviable a tous tes prochains,[1] et les ayme comme toy mesme. Revere tes precepteurs, fuy les compaignies des gens esquelz tu ne veulx point ressembler, et les graces que Dieu t'ha donnees, icelles ne receoips en vain. Et quand tu congnoistras que auras tout le sçavoir de par dela acquis, retourne vers moy, affin que je te voye, et donne ma benediction davant que mourir.

Mon filz, la paix et grace de Nostre Seigneur soit avecques toy, amen.

Ces lettres receues et veues, Pantagruel print nouveau couraige, et feut enflambé a proufficter plus que jamais, en sorte que le voyant estudier et proufficter, eussiez dict que tel estoyt son esperit entre les livres, comme est le feu parmy les brandes,[2] tant il l'avoyt infatiguable et strident.

RABELAIS.

---

[1] Ton prochain. [2] Bruyères, broussailles, sèches.

THÉODORE DE BÈZE.

Il naquit à Vezelay dans le Nivernais (1519) et eut une jeunesse assez dissipée. En 1548 il abandonne ce train de vie, se rend à Genève et embrasse la Réforme. Étroitement lié avec Calvin, il ne cessa de travailler à la propagation des nouvelles doctrines. D'abord professeur de grec à l'académie de Lausanne, il revint à Genève où il devint le recteur de l'académie que Calvin venait d'y fonder. Il mourut en 1605. — Théodore de Bèze est l'un des plus brillants écrivains de son siècle. De l'école spiritualiste de Calvin, il déploie dans la longue polémique qu'il eut à soutenir contre ses adversaires, une verve et une chaleur qui manquèrent parfois à son maître. Il passait chez ses contemporains pour avoir une merveilleuse connaissance de la langue. A son dire, la pureté du langage a commencé à se perdre depuis la mort de François Ier. — Ses principaux ouvrages sont: *Poemata varia in unum corpus collecta.* Genevae, H. Estienne, 1597, in-4. — *De Franciæ linguæ recta Pronuntiatione tractatus.* Genevae, apud Vignon 1584, in-12. — *Le sacrifice d'Abraham*, tragédie française. Paris, H. Estienne, 1552, in-8. — *Sermons sur les trois premiers chapitres du Cantique des Cantiques.* Genève 1588, in-8. — *Histoire ecclésiastique des églises reformées au royaume de France ... depuis l'an 1521 à l'an 1563.* Anvers 1580, *Icones*, Genevae 1580, in 4. — *Vie de Calvin.* — *Traduction du Nouveau-Testament.* Cambridge 1642, in-fol.

LA PREMIERE HARANGUE FAICTE PAR M. THEODORE DE BESZE EN L'ASSEMBLEE DE POISSY.

Le mardi neufieme iour de Septembre mil cinq cens soixante et un.

Sire, c'est un heur[1] bien grand à un fidele et affectionné subiect, de voir la face de son Prince, d'autant qu'icelle luy representant comme la Maiesté de Dieu visible, faire ne se peult qu'il n'en soit grandement esmeu, pour considerer le devoir de l'obeissance et subiection qu'il luy doit. Car estans tels que nous sommes, ce que nous voyons à l'œil (pourveu que l'œil soit bon, et la chose responde à ce qu'on a conceu) est de beaucoup plus grand effect, que ce qui est consideré par nous avec une simple et nue apprehension[2] d'esprit. Et s'il advient, que non seulement il puisse voir son Prince, mais aussi qu'il soit veu de luy, et qui plus est escouté, et finalement receu et approuvé: alors veritablement a-t-il receu une tresgrande satisfaction et singulier contentement.

---

[1] Bonheur. [2] Faculté de saisir, concevoir les idées.

De ces quatre poincts, Sire, il a pleu à Dieu, usant de ses secrets iugements, qu'une partie de vos treshumbles et tresobeissans subiects ait esté longtemps frustrée, a son tresgrand regret: iusques à ce qu'en usant de son infinie misericorde, et donnant lieu à nos pleurs et gemissemens continuels, il nous a tellement favorisez, que ce iour nous apporte le bien, iusques icy plustost desiré, qu'esperé de voir vostre Maiesté, Sire: et qui plus est, d'estre veus et ouis d'icelle en la plus illustre et noble compagnie qui soit au monde.

Quand donques nous n'aurions iamais receu autre bien, et n'en recevrions par cy apres: si est ce que le reste du cours de nos ans ne pourroit satisfaire pour suffisamment en remercier nostre Dieu, et rendre graces condignes[1] a vostre Maiesté.

Mais quand nous considerons avec cela, que ce mesme iour non seulement nous fait ouverture, mais aussi nous convie, et par maniere de dire d'une façon tant benigne, tant gracieuse et tant convenable à vostre Royale debonnaireté,[2] nous contraint à tesmoigner tous ensemble le devoir que nous avons à confesser le nom de nostre Dieu, et à declarer l'obeissance que nous vous portons; force nous est de confesser, Sire, que nos espritz ne sont capables de concevoir la grandeur d'un tel bien, et nos langues encores moins suffisantes à exprimer ce que l'affection leur commande. Tellement, Sire, qu'une telle faveur surmontant toute eloquence humaine, nous aimons trop mieux confesser nostre imbecillité[3] par un vergongneux[4] silence, qu'amoindrir un tel bien faict[5] par default[6] de la parolle.

Toutesfois, Sire, nous souhaitons encores le quatrieme et principal poinct, c'est à sçavoir que nostre service ce[7] auiourdhuy soit receu de vostre maiesté pour aggreable. Ce qu'aussi nous esperons obtenir, s'il advient (et Dieu vueille qu'ainsi soit) que nostre venue apporte une fin, non point tant à nos miseres et calamitez passees (desquelles la memoire s'en va comme esteincte par ceste heureuse iournée) qu'à ce qui nous a semblé tousiours plus grief que la mort mesme: Sçavoir est, aux troubles et desordres survenus en ce Royaume pour le faict de la Religion, avecque la ruine et perdition d'un grand nombre de vos pauvres subiectz.

Or y a-t-il plusieurs occasions qui iusques icy nous ont empesché de ioyr[8] d'un si grand bien, et qui encores auiourdhuy nous feroyent perdre tout courage, n'estoit que d'autre costé plusieurs choses nous fortifient et asseurent.

Il y a premierement une persuasion enracinee au cueur de plusieurs par un certain malheur et par l'iniquité des temps, que nous

---

[1] Convenables, proportionnelles. — Établir la valeur de la syllabe initiale *con (cum)*.

[2] Bonté extrême. (*Débonnaire*, certains décomposent ce mot en *de bon air*.)

[3] Faiblesse, impuissance — (sens propre). [4] Honteux.

[5] Bienfait — deux mots réunis. [6] Vice, sens figuré.

[7] L'indéterminé *ce* jouait avec le *si*, le *se* et le *quoy* un rôle très-important dans l'ancienne langue. Sans fonctions bien précises, ces mots correspondaient aux particules latines et grecques et si elles n'avaient pas toujours leur grâce et leur finesse elles avaient bien souvent une certaine énergie tout à fait remarquable. [8] Jouir.

sommes gens turbulents, ambitieux, addonnez à nostre sens, ennemis de toute concorde et tranquillité.

Il y en peult avoir aussi qui presument qu'encores que ne soyons du tout[1] ennemis de paix, ce neantmoins nous la demandons avec des conditions tant rudes et aspres, que nous ne sommes nullement recevables: comme si nous pretendions renverser tout le monde pour en faire un autre en nostre facon, et mesmes de despoüiller aucuns de leurs biens et facultez pour nous en emparer.

Il y a encores plusieurs tels ou plus grands empeschements, Sire: mais nous aimons trop[2] mieux que la memoire en soit ensevelie, que renouveler les vieilles playes en les recitant, maintenant que nous sommes sur le poinct, non pas de faire doleances et plainctes, mais de chercher les plus convenables et prompts remedes.

Et qui nous donne donc une telle asseurance au milieu de tant d'empeschements? Sire, ce n'est aucun appuy de chose qui soit en nous, veu que nous sommes en toutes sortes des plus petits et contemptibles[3] du monde. Ce n'est point aussi (grâces à Dieu) vaine presomption ny arrogance: car nostre pauvre et vile condition ne la porte pas. C'est plustost, Sire, nostre bonne conscience qui nous asseure de nostre bonne et iuste cause: de laquelle aussi nous esperons que nostre Dieu, par le moyen de vostre Maiesté, Sera le defenseur et protecteur. C'est aussi la debonnaireté desia remarquable en vostre face, parolle et contenance. C'est l'equité que nous voyons et experimentons estre empreincte en vostre cueur, Madame.[4] C'est la droicture de vous, Sire[5] et des illustres Princes du sang. C'est aussi l'occasion toute manifeste que nous avons d'esperer, que vous nos treshonorez Seigneurs du conseil, vous conformans à une mesme volonté, n'aurez moindre affection de nous octroyer une tant saincte et necessaire concorde, que nous avons de la recevoir. Et quoy plus? Il y a encores un poinct qui nous entretient en bonne esperance: c'est que nous presumons selon la reigle de charité, que vous[6] Messieurs, avec lesquels nous avons à conferer, vous efforcerez plustost avec nous, selon nostre petite mesure, à esclarcir la verité, que à l'obscurcir d'avantage: à enseigner qu'à debatre: à peser les raisons, qu'à les contredire. Bref, à plustost empescher que le mal ne passe plus oultre,[7] qu'à le rendre du tout incurable et mortel. Telle est l'opinion que nous avons conceu de vous, Messieurs: vous priant au nom de ce grand Dieu qui nous a icy assemblez et qui sera iuge de nos pensees et de nos parolles, que nonobstant toutes choses dictes, escriptes, ou faictes par l'espace de quarante ans ou environ, vous vous despouilliez avec nous de toutes les passions et preiudices qui pourroyent empescher le fruict d'une si saincte et louable entreprinse: et esperiez de nous, s'il vous plaist, ce que moyennant la grace de Dieu vous y trouverez, c'est a sçavoir un esprit traictable et prest à recevoir tout ce qui sera prouvé par la pure parolle de Dieu.

Ne pensez que nous soyons venus pour maintenir aucun erreur;[8] mais pour descouvrir et amender tout ce qui se trouvera de default, ou

---

[1] Tout à fait. [2] Bien mieux. [3] Méprisables. [4] La Reine.
[5] Le Roy de Navare. [6] Prélats. [7] L'ancien langage ne reculait pas devant certaines superfétations. [8] Encore masculin à cette époque.

de nostre costé ou du vostre. N'estimez que nous soyons tant outrecuidez,[1] que nous pretendions de ruyner ce que nous scavons estre eternel, c'est à scavoir l'Eglise de nostre Dieu. Ne cuidez que nous cherchions les moyens de vous rendre pareils à nous en nostre pauvre et vile condition: en laquelle toutesfois, grâces à Dieu, nous trouvons un singulier contentement. Notre desir est, que les ruynes de Jerusalem soyent remparées:[2] que ce temple spirituel soit relevé: que ceste maison de Dieu qui est bastie de pierres vifves, soit remise en son entier: que ces troupeaux tant espars et dissipez par une triste vengeance de Dieu, et nonchallance[3] des hommes, soyent ralliez et recueillis en la bergerie de ce souverain et unique Pasteur.

Voila nostre dessein, voila tout nostre desir et intention, Messieurs: et si vous ne l'avez cru iusques icy, nous esperons que vous le croirez, quand nous aurons en toute patience et mansuétude, conféré ce que Dieu nous aura donné. Et pleust à nostre Dieu, que sans passer plus outre, au lieu d'arguments contraires, nous puissions tous d'une voix chanter un cantique au Seigneur, et tendre les mains les uns aux autres, comme quelquefois est advenu entre les armees et batailles toutes rangees des mescreans[4] mesmes et infidelles. Chose grandement honteuse pour nous, si nous faisons estat de prescher la doctrine de paix et de concorde, et cependant nous sommes les plus faciles à estre desioincts, et les plus durs et difficiles à rallier. Mais quoy? Ces choses se peuvent et doivent souhaiter par les hommes, mais c'est à Dieu à les octroyer: comme aussi il fera quand il luy plaira couvrir nos pechez par sa bonté, et deschasser[5] nos tenebres par sa lumiere.[6]

Comparer ce morceau à la préface de l'institution chrétienne de Calvin.

LA SAINCT-BARTHELEMY.[7]

La Royne-mere, peu apres la minuict du samedi passee, fut veuë entrer dans la chambre du Roy, n'ayant avec elle qu'une femme de chambre, quelques seigneurs qui y furent mandez, y entrerent peu de temps apres, mais ie ne scay pourquoy ce fut. Bien est vray que deux heures apres, on donna le signe du temple de Sainct Germain l'Auxerrois, à son de cloche: lequel ouy, soudain les soldats qui estoyent en garde devant le logis de l'Amiral, forçant la porte du logis, y entrerent facilement, leur ayant esté aussi tost ouverte, que le nom du Roy (duquel ils se vantoyent) y fut ouy. Le duc de Guyse y entra aussi tost apres à cheval, accompagné d'une grande troupe de ses partizans: il n'y eut que peu ou point de resistance, n'estans ceux de la famille, et suite de l'Amiral, aucunement armez.

---

[1] Outrecuidents, présomptueux. [2] Verbe maintenant réfléchi.

[3] Substantif du verbe *nonchaloir* ne pas se mettre en peine, ne pas se soucier — radical *chaloir* se soucier, se mettre en peine.

[4] Mécréant = mal croyant. [5] Dissiper.

[6] Ce colloque ne produisit aucun résultat. L'année suivante la guerre civile éclata.

[7] Extrait d'un ouvrage ititulé le *Reveil matin des François*, attribué à Théodore de Bèze.

L'Amiral oyant le bruit, et craignant qu'il y eust quelque sedition, commanda à un sien valet de chambre (qu'on nommoit Nicolas le Trucheman) de monter sur le toict du logis, et appeller les soldats de la garde, que le Roy lui avoit baillez,[1] ne pensant à rien moins que ce fussent ceux qui faisoyent l'effort et violence: quant à luy, il se leva, et s'estant affublé de sa robe de nuict, se mit à prier Dieu: et à l'instant un nommé le Besme Alleman, serviteur domestique du duc de Guyse, qui avec les capitaines Caussens, Sarlaboux, et plusieurs autres, estoit entré dans sa chambre, le tua: toutesfois Sarlaboux s'est vanté que ce fut luy.

Les dernieres paroles de l'Amiral, parlant au Besme, furent: „Mon enfant, tu ne feras ia pourtant ma vie plus brieve.“

On ne pardonna à pas un de ceux de la maison de l'Amiral, qui se laisserent trouver, que tous ne fussent tuez.

Le corps mort de l'Amiral fut ietté par Sarlaboux par les fenestres de sa chambre, en la cour de son logis, par le commandement du duc de Guyse, et du duc d'Aumale (qui y estoit aussi accouru) et le voulurent voir mort devant que partir de là.

Le iour de la blessure de l'Amiral,[2] le Roy avoit baillé advis à son beau frere le roy de Navarre, de faire coucher dans sa chambre dix ou douze de ses plus favoris, pour se garder des desseins du duc de Guyse, qu'il disoit estre un mauvais garçon. Or ces gentilshommes là, et quelques autres qui couchoyent en l'entichambre du roy de Navarre furent menez hors desdites chambres, apres la mort de l'Amiral, et desarmez de l'espee et dague qu'ils portoyent, par les mains de Nancé, et des soldats de la garde du Roy, et menez iusques à la porte du Louvre: là (le Roy les regardant par une fenestre) furent tuez en sa presence: Entre ceux là estoyent le baron de Pardillan, les capitaines Piles, Sainct Martin-Bourres, et autre dont ie ne sçay le nom.

Alors on amena le roy de Navarre, et les princes de Condé au Roy, lequel les voyant leur dit, qu'il n'entendoit supporter doresnavant en son Royaume, plus d'une religion: par tant il vouloit qu'ils vesquissent à la façon de ses predesseurs, à scavoir qu'ils allassent à la messe, si leur vie et leurs biens leur estoient en quelque recommandation.

Le roy de Navarre (sans toutes fois condescendre à la proposition du Roy) luy respondit fort humblement: et le prince de Condé, qui est d'une nature un peu plus brusque, ayant respondu aussi un peu plus asprement, ne fut menacé par le Roy de moins, que de la perte de sa teste, s'il ne se ravisoit dans trois iours, que le Roy luy bailloit pour tous delais, l'appellant opiniastre, obstiné, seditieux, et fils de seditieux.

Les autres Huguenots qui estoyent dedans le Louvre, ausquels à prix ou priere on avoit iusqu'alors sauvé la vie, promettoyent de faire tout ce que le Roy commanderoit: Entre autres Grammont, Gamache,

---

[1] Coligny avait été blessé, quelques jours auparavant, d'un coup d'arquebuse. — Charles IX, pour détourner tout soupçon, lui avait envoyé une compagnie de soldats de sa garde qui devaient veiller à la sureté personnelle de l'amiral et à celle de son logis.

[2] Voir la note ci-dessus.

Dutas et certains autres eurent d'autant plus facilement leur pardon, que le Roy scavoit fort bien qu'ils n'avoyent iamais eu que peu ou point de religion. A l'instant on sonna le tocsin du Palais, afin qu'on se ruast sur les autres Huguenots (de toutes qualitez et sexes) qui estoyent dans la ville: leur pretexte estoit, un bruit qu'ils firent courre, qu'on avoit descouvert une conspiration faite contre le Roy, sa mere et ses freres, par les Huguenots: lesquels avoyent desia tué plus de quinze soldats de la garde (ce disoyent ceux qui estoyent morts) partant le Roy commandoit qu'on ne pardonnast pas à un Huguenot.

Les Courtisans, et les soldats de la garde du Roy, furent ceux qui firent l'execution sur la Noblesse, finissans avec eux (ce disoyent-ils) par fer et desordres les proces, que la plume, le papier et l'ordre de justice, n'avoyent iusqu'alors sceu vuider: De sorte, que les chetifs, accusez de conspiration et d'entreprise, tous nuds, mal-avisez, dormans, desarmez, et entre les mains de leurs ennemis, par simplicité, sans loisir de respirer, furent tuez, qui dans leurs licts, qui sur les toicts des maisons, et qui en autres lieux, selon qu'ils se laissoyent trouver.

COLIGNY

(GASPARD DE CHATILLON, SIRE DE).

Il naquit à Châtillon-sur-Loing en 1517. Il suivit la carrière des armes. S'étant distingué dans plusieurs campagnes, il fut nommé amiral par le roi Henri II. Coligny, après la mort de ce monarque, las des intrigues de la cour, se démit de tous ses emplois et se retira dans ses terres. Ce fut alors qu'il abjura le catholicisme dans lequel il avait été élevé et embrassa les doctrines des réformés. Lorsqu'en 1562 la guerre éclata entre le parti catholique et le parti protestant, Coligny fut mis à la tête de ce dernier, avec le prince de Condé: ils perdirent la bataille de Dreux contre le duc de Guise: livrèrent au connétable de Montmorency celle de Saint-Denis qui demeura indécise et perdirent encore celle de Jarnac, où Condé fut tué. Coligny, demeuré seul à la tête du parti vaincu, ne fut pas plus heureux à Moncontour. Mais le duc d'Anjou n'ayant pas su profiter de ses succès, l'amiral eut le temps de recevoir d'Allemagne des secours qu'il attendait de ce pays, de sorte qu'il était en état de reprendre les hostilités, lorsque survint l'édit de pacification de 1570 qui suspendit toute nouvelle entreprise. Coligny se rendit à Paris où il fut bien accueilli par la reine-mère. Le roi le combla de caresses, et dans la nuit du 23 au 24 août 1572 il le désigna comme une des premières victimes aux assassins de la Saint-Barthélemy. — L'amiral de Coligny fut un général habile mais malheureux. Il a fort peu écrit. Les quelques pièces qu'il a laissées sont empreintes de cette noblesse de sentiment et de cette loyauté qui sont le trait dominant de ce grand homme. Sa vie, écrite en latin, par J. de Serres (1575, in-8) a été traduite en français et reproduite sous le titre de *Mémoires de Coligny*, Paris 1665, in-12. Ses mémoires écrits par lui-même, ont été insérés en grande partie par de Paulmy, dans le XXVIII^e^ volume de ses *Mélanges d'une grande bibliothèque.*

LETTRE ESCRITE AU ROY (CHARLES IX), PAR MONSIEUR L'ADMIRAL, DU CAMP DES ENNEMIS, ESTANT DEVANT S. QUENTIN,[1] APRES QUE LA PLACE FUT PERDUË.[2]

Sire, j'ay esté deux jours avec esperance de pouvoir envoyer à Vostre Majesté un Gentil-homme, pour luy pouvoir rendre conte comme

[1] L'armée espagnole, commandée par le prince Philibert de Savoie, après plusieurs succès sur les troupes royales en Picardie, était venue assiéger Saint-Quentin (département de l'Aisne). Voir plus loin la vie du comte d'Egmont par Brantôme.

[2] Ces fragments sont extraits de la vie de Coligny par J. de Serres.

toutes choses sont passées durant le siege de Sainct-Quentin et principalement comme elle[1] s'est perduë. Mais à la fin ie n'ay pu obtenir ce congé,[2] bien m'a on permis d'escrire à Vostre Majesté. Ce que ie luy diray donc c'est que i'ay un extréme regret de n'avoir pû satisfaire à la bonne volonté et obligation grande que j'ai de vous faire service. Mais ce qui me reconforte, c'est que Vostre Maiesté est si raisonnable, qu'elle se contentera quand elle scaura que i'ay fait jusques à la fin ce qui convient faire à un Gentil-homme de bien et d'honneur.

Sire, il est si grand bruit en ce camp, et y en a tant d'apparence, que mon frere d'Andelot s'est sauvé, aprés avoir esté pris prisonnier; que cela m'en garde[3] d'entrer en plusieurs particularitez, desquelles il vous scaura rendre bon conte, et comme celuy qui y a esté present. Il n'en reste qu'une, de laquelle il serait mal-aisé qu'il pût parler. C'est par quelle faute la ville s'est perduë, Vostre Majesté entendra que les gens de guerre, que i'avois pour la garde de la place, ie les avois départis[4] le mieux que j'avois pû en tous les lieux et endroits où ie pensois qu'il y pouvoit avoir affaire; et avois donné en garde un endroit à l'Enseigne de Monseigneur le Dauphin, auquel les Ennemis se sont addressez. Et encores que ce fût un des plus malaisez endroits de toutes nos brèches; si est ce que par ce lieu seul nous avons esté forcez. Et pour ce que c'estoit à ma main gauche, et assez prés de moy, ayant entendu que cette brêche se forçoit, i'y voulois aller pour la secourir.

Mais le combat y fut si court, qu'avant que i'y arrivasse, ie trouvay que ceux qui devoient deffendre cette brêche l'avoient abandonnée de plus de cent pas, et s'enfuyoient dedans la Ville, ayant deja laissé entrer trois Enseignes d'Espagnols, qui estoient plus de cinquante pas dedans la Place, desquelles ie fus rencontré avec six ou sept hommes que j'avois avec moy, et là fus pris prisonnier.

Sire, il est raisonnable que ceux qui avoient charge de cette brêche soient ouys, et alleguent leurs raisons. Quant à moy ce que j'en ay veu et connu, ie vous diray, que i'ay opinion, que s'ils se fussent là aussi bien opiniastrez à la deffendre, comme firent generalement tous les autres endroits, ie serois encore dedans Saint Quentin à vous y faire service. J'ay un grand creve-cœur de penser que nous ayons esté forcez par l'un des plus forts endroits, quasi sans combattre, et mesme que des autres brêches les Ennemis en estoient en partie repoussez, et que nos gens y furent pris par derriere. Et pour ne dérober point l'honneur à qui il appartient, il faut que ie die qu'en trois brêches, l'une du costé du bourg de l'Isle où estoit la Compagnie de Monsieur de la Fayette, la seconde où estoit mon frere, et la troisieme où le Capitaine Soleil et Forces, ils combattoient encor à leurs brêches, qu'il y avoit prés d'une heure que les Ennemis avaient gagné la place.

Sire, ie ne sçay encor où je dois aller: car il ne m'en a esté rien dit. Quelque part que ce soit, ie supplie Vostre Maiesté que ie ne sois eloigné de sa bonne grace. A laquelle aprés m'estre tres humblement recommandé, ie prie nostre Seigneur, Sire, qu'il luy donne une tres-parfaite santé, tres-heureuse et tres-longue vie. Du camp devant Saint Quentin ce 30 iour d'Aout 1537.

---

[1] Sous-entendu *la ville*. [2] Loisir. [3] M'évite. [4] Répartis.

LETTRE DE L'AMIRAL A SES ENFANTS ET A SES NEVEUX.

„— Aprés ces choses un sensible accident survint à l'Admiral par le deceds de son frere d'Andelot qui estoit à Xaintes, d'une soudaine maladie, non sans soupçon de poison: d'autant plus qu'on avoit souvent ouy dire à la cour au garde des Sceaux[1] Birague, qui estoit de Lombardie, et depuis fut Chancellier, que toute cette guerre ne s'acheveroit point par la force des armes, ny par tant de ruïnes, mais plus aisément par des cuisiniers. Et pource que l'Admiral les jours suivants escrivit à ses enfans, et à ceux d'Andelot, qui estoient à la Rochelle sous un mesme precepteur, afin de les consoler. I'ay estimé à propos de rapporter icy la lettre de mot à mot dont j'ay l'original.

„Encores que je ne donte point que la mort de mon frere d'Andelot „ne vous ait apporté beaucoup d'affliction, j'ai pensé toutesfois de vous „advertir que vous estes heureux d'estre fils ou neveus d'un si grand „Personnage, que j'ose asseurer avoir esté tres fidelle serviteur de Dieu, „et tres excellent et renommé Capitaine. Qui sont vertus, dont la me„moire et l'exemple vous doivent estre toûjours devant les yeux, pour „les imiter autant qu'il vous sera possible. Et puis dire avec verité, que „personne en France ne l'a surpassé en la profession des armes, ne dou„tant point que les estrangers ne luy rendent ce mesme tesmoignage sur „tout ceux qui ont autrefois eprouvé sa valeur. Or il ne s'estoit pas „acquis une si haute reputation par faineantise ou par oisiveté; mais „par de tres grands travaux[2] qu'il avoit souffert pour sa Patrie. Et „certes, je n'ay point connu d'homme, ny plus équitable, ny plus ama„teur de pieté envers Dieu. Je n'ignore pas aussi qu'il ne me sera pas „bien-seant, de publier ses loüanges aux Estrangers. Mais je vous les „presente plus librement pour vous inciter et aiguillonner à l'imitation „de si grandes vertus, que je me propose moy mesme pour exemple, „suppliant tres humblement Dieu et nostre Seigneur, que je puisse partir „de ceste vie aussi pieusement et heureusement que ie l'ay veu mourir. „Et d'autant que ie le regrette dans un extréme ressentiment,[3] ie vous „demande pour temperament[4] à ma douleur, que ie puisse voir reluire „et revivre en vous ces vertus; et pour cét effet, de vous adonner de „tout vostre cœur à la pieté et à la Religion, et d'employer pendant que „vous estes en âge, vostre temps en l'etude des bonnes Lettres, qui vous „mettent dans le chemin de la Vertu. Et combien que ie ne sois pas „contraire aux heures que vostre Precepteur donne pour vous ébattre et „absenter de vos livres, prenez garde toutesfois de ne rien faire ou dire „dans vos ébatements[5] qui puisse offenser Dieu. Sur toutes choses ho„norez vostre Maistre et luy obeïssez comme à moy-mesme; m'asseurant,[6]

[1] Le Garde des Sceaux (Référendaire), grand officier de la couronne, faisait apposer aux pièces qui devaient en être revêtues, soit le sceau du roi, soit le scel de Dauphiné et les contre scels de ces deux sceaux. Il joignait à cette charge certains offices qui le rendaient un des personnages les plus importants du royaume.

[2] Le verbe dont ce mot est le régime direct, prouve suffisamment qu'ici *travail* n'est pas pris dans son sens restreint d'occupation, *tâche*, mais au général *peine*, *fatigue*, *labeur*. [3] Impression profonde. [4] Adoucissement.

[5] Ébats, amusements. [6] *Étant sûr*. Il y a une légère différence entre ces deux expressions. Laquelle?

„qu'il ne vous ny conseillera rien que pour vostre honneur et profit. Au „reste si vous m'aimez, ou plutost vous mesmes, prenez peine que ie „reçoive touiours d'agreables nouvelles de vous, et de croistre autant en „pieté et vertu que d'âge et de corps. Dieu vous benisse et vous tienne „en sa garde, et par son Esprit vous conserve eternellement.

„A Xainctes, ce 18 May 1569. CHATILLON.“

COLIGNY A SES ENFANTS ET A SES NEVEUX.

J'eusse bien desiré de vous dire ces choses en presence, et de vous voir; mais puisque la commodité m'en est maintenant ostée, j'ay pensé de vous exhorter d'avoir la pieté et crainte de Dieu toujours devant les yeux; veu principalement que l'usage et l'experience vous a deja pû apprendre, et qu'il ne faut pas nous asseurer sur ce qu'on appelle biens, mais plustost mettre nostre esperance ailleurs qu'en *la main* la terre, et acquerir d'autres moyens que ceux qui se voyent des yeux et se touchent des mains. Ce qui n'estant pas en nostre pouvoir il faut humblement supplier Dieu qu'il luy plaise de nous conduire jusques au bout dans le bon et seur chemin, lequel ne faut pas esperer doux et plaisant,[1] ny accompagné de toutes prosperitez temporelles; il nous faut suivre Jesus Christ nostre Chef qui a marché devant nous. Les hommes nous ont ravy ce qu'ils pouvoient;[2] et si telle est toujours la volonté de Dieu, nous serons heureux, et nostre condition sera bonne, veu que cette perte ne nous est arrivée par aucune injure que vous eussiez faites à ceux qui vous l'ont apportee, mais par la seule haine qu'on me veut,[3] de ce qu'il a pleu à Dieu de se servir de moy pour assister son Eglise. Et pourtant si pour ce sujet nous souffrons des pertes et incommoditez, nous sommes bien heureux, et recevrons un salaire sur lequel les hommes n'auront point de pouvoir. J'aurois plusieurs autres choses à vous escrire, si le loisir me le permettoit. Pour le present il me suffira de vous admonester,[4] et conjurer au nom de Dieu, de perseverer courageusement en l'estude la Vertu, et témoigner par vos actions et paroles, et en toute vostre vie, combien vous avez en horreur toutes sortes de vices. Obeissez à vostre Maistre et à vos superieurs, afin que si ie jouiis plus rarement de vostre presence et de vostre veuë, j'entende pour le moins souventesfois[5] que vous estes de bonnes et honnestes mœurs. Pour la fin, si c'est la volonté de Dieu que nous endurions, ou en nos personnes, ou en nos biens, quelque dommage pour la Religion de[6] laquelle il

[1] Plaisant, agréable — aujourd'hui ce mot a pris un certain sens ironique qu'il n'avait pas alors.

[2] Le parlement de Paris venait de le déclarer coupable de crime de lèse Majesté, et promettait 50,000 écus à qui l'amènerait vivant au Roi. — Son château avait été pillé et il ne lui restait plus aucune ressource. — Il avait dû demander dans le conseil des Princes „quelque subvention pour l'entretènement de sa famille.“

[3] Nous dirions *qu'on me porte.* [4] Exhorter.

[5] Victor Hugo a rajeuni avec bonheur cette expression vieillie.

[6] Nous dirions *en.* Quelle différence y a-t-il entre ces deux manières de construire le verbe *servir?*

veut estre servy, nous devons nous en reputer bien heureux: Et certes ie le supplie qu'il luy plaise vous estre en ayde, et tenir en sa protection, et de vous conserver en vos jeunes ans. Adieu.

De Xainctes, ce 16 Octobre 1569.

LETTRE DE COLIGNY A SA FEMME.

Ma tres chere et tresaimée femme, aujourdhuy se sont faites les nopces de la sœur du Roy, et du Roy de Navarre,[1] et en suite trois ou quatre jours se passeront en plaisirs, festins, mascarades, balets et tournois: aprés lesquels le Roy m'a confirmé qu'il me donnera quelques jours pour oüir les plaintes qui se font de divers endroits de son Royaume, sur le violement[2] de l'Edict de pacification, en quoy ie suis obligé de travailler de tout mon pouvoir; car encor que i'aye un tres grand desir de vous voir, ie pense toutesfois que nous aurions tous deux beaucoup de regret, si ie manquois de soin et devoir en affaire; mais ce delay ne retardera point tant mon partement[3] de ceste ville, que ie n'aye congé[4] de partir la semaine prochaine, si ie n'avois egard qu'à ma commodité, il me seroit bien plus agreable d'estre avec vous, que de seiourner d'avantage en Cour, pour les raisons que ie vous diray en presence: Mais il faut avoir plus de consideration de l'interest public, que de son plaisir ou profit particulier. J'ay d'autres choses à vous communiquer aussitost que ie vous[5] pourray voir, comme ie souhaite continuellement iour et nuit. Au reste tout ce que ie vous puis dire a present est qu'auiourd'huy quatre heures aprés midy estoient passées, quand la Messe nuptiale a esté dite, pendant laquelle le Roy de Navarre se promenoit en une court hors de l'Eglise, avec quelques Gentilshommes de nostre Religion, qui l'avoient suivy. Il y a plusieurs petites particularitez, dont ie reserve à vous entretenir à nostre premiere veuë. Cependant ie prie Dieu, ma tres chere et tres aimee femme, qu'il vous tienne en sa garde.

A Paris ce dix huit Aoust 1572 vostre tres affectionné mary.

CHASTILLON.

---

[1] Henri IV. [2] *Violement* n'est plus usité qu'en style de palais.
[3] Départ. [4] Possibilité.
[5] La place du pronom régime, lorsque le verbe était suivi d'une infinitif, fut longtemps indécise. Garnier, un des premiers grammairiens, s'exprime nettement à ce sujet, il faut, dit-il, que le pronom précède les deux verbes. — Cette construction fut observée pendant longtemps. — L'usage en a décidé autrement aujourd'hui.

JACQUES AMYOT.

Né d'une famille pauvre, en 1513, il dut à sa grande érudition une fortune des plus brillantes. Nommé professeur à Bourges, il y enseigna le grec pendant dix ans. Sa traduction des *Amour de Théagène et de Chariclée d'Héliodore*, dédiée à François I, lui valut l'abbaye de Bellozanne. Le cardinal de Tournon ayant été à même d'apprécier les rares connaissances d'Amyot, le fit nommer précepteur des enfants du roi Henri II. C'est ainsi qu'il dirigea l'éducation de François II, de Charles IX, de Henri III, qui parvenus au trône n'oublièrent pas leur précepteur. Il fut nommé évêque d'Auxerre, conseiller d'État, grand aumônier de France, et commandeur du Saint-Esprit. Ces faveurs peu ordinaires excitèrent son ambition, et l'on cite, comme une de ses réponses, le fameux proverbe „l'appétit vient en mangeant." Il mourut en 1593.

Ses œuvres sont: *Histoire œthiopique d'Héliodore*, traduction du grec, 1599, in-fol.; souvent réimprimé. — *Sept livres de Diodore de Sicile*, réimprimé en 1587, in-fol. — *Les Amours de Daphnis et Chloé de Longus*, dont les meilleurs éditions sont: celle dite du Régent, Paris 1718; celle de Didot 1798, in-4; celle qui se trouve dans les œuvres de P. L. Courier. — *Les œuvres complètes de Plutarque*, édit. Brottier, 1782, 22 volumes in-8.; de Barthélémy Honorat, Paris 1586; de Clavier, Paris, Cussac 1801, 25 volumes in-8.

TRIOMPHE DE PAUL ÉMILE.[1]

Le peuple ayant dressé force eschaffaux, tant ès lices où se font les ieux de course de chariots et chevaux, que les Latins appelent Circos, comme à l'entour de la place, et autres endroits de la ville par

[1] Le roi de Macédoine, Philippe, après une guerre de quelques années, avait dû renoncer à empiéter sur les états circonvoisins. Son fils Persée, mécontant de l'espèce de tutèle en laquelle les Romains tenaient ses États, entra dans les vues de son père, et voulut secouer le joug. Après une suite de lâchetés et de tergiversations, il finit par déclarer la guerre à la république romaine. D'abord il fut heureux: il gagna sur le consul Licinius Crassus la bataille de Peluse, sur le Penée, mais Paul Émile, le défit à Pydna. Persée qui s'était réfugié à Pella se mit lui, sa femme et ses enfants, à la discrétion du vainqueur. (Cf. Tite-Live, livre XLIV, 30 et sq.) Le triomphe de Paul Émile effaça tous ceux que l'on avait vus auparavant: la victoire dont il était le couronnement fait époque dans les annales de Rome; le trésor public se trouva tellement enrichi par les dépouilles de la Macédoine, parmi lesquelles il faut compter le domaine royal réuni à ceux de la république, que les citoyens ne payèrent plus aucun tribut. (Cf. Plin. XXXIII, XXIII, 3.)

où l'appareil du triomphe avoit à passer, tous se trouverent avec leurs belles robbes, pour en voir la magnificence. Si estoyent tous les temples des dieux ouvers et pleins de festons et de perfums: et y avoit par tous les quartiers de la ville des sergens et autres officiers tenans des bastons en leurs mains pour faire retirer la presse et serrer ceux, que se ietteroyent à la foule trop en avant par les carrefours, et qui irroyent et viendroyent par la ville, à fin que toutes les ruës fussent vuides et netes. Au demeurant, la monstre de tout le triomphe fut departie en trois iours,[1] dont le premier à peine peut suffire à voir passer les images, tableaux, et peintures, et statuës d'excessive grandeur, le tout pris et gaigné sur les ennemis et trainé à ceste monstre sur deux cens cinquante chariots. Le second iour furent aussi portez sur grand nombre de charriage, toutes les plus belles et plus riches armes des Macedoniens, tant de cuyvre que de fer et acier, toutes reluisantes pour avoir esté freschement fourbies et arrangees par artifice, en maniere toutefois qu'il sembloit qu'elles eussent esté iettees pesle mesle à monceaux, sans autrement prendre garde à les disposer, des armets sur des boucliers, des halecrets[2] et corps de cuirasse sur des greves,[3] des pavoys Candiots[4] et targes Tracienes,[5] des quarquois et trousses de flesches parmy des mors et brides de cheval des espees nuës, dont les pointes sortoyent au dehors entrelassees parmy des piques: estans toutes ces armes entassees et liees les unes sur les autres, si à propos pour n'estre ne trop ne peu serrees, qu'en se froissant les unes les autres, ainsi qu'on les charrioit par la ville, elles rendoyent un son, qui donnoit quelque frayeur à l'ouyr, de manière que la veuë seulement des despouilles captives des vaincus, donnoit encore quelque effroy à les regarder. Apres les chariots où estoyent toutes ces armures, suyvoyent trois mille hommes, qui portoyent l'argent monnoyé en sept cens cinquante vases, qui pesoyent environ trois talens chacun,[6] et estoyent portez par quatre hommes, et y en avoit d'autres qui portoyent des couppes d'argent, des tasses et gobelets faits en forme des cors[7] d'abondance, et autres pots à boire, tous fort beaux à voir, tant pour leur grandeur que pour la singularité et grosseur de l'entailleure, et des ouvrages relevez en bosse, qui estoyent à l'entour. Le troisieme iour au plus matin, commencerent à marcher les trompettes sonnans un son, non point tel, qu'on le sonne pour marcher quand[8] les champs, ny pour faire une monstre, mais celuy propre qu'on sonne à un alarme, ou un assaut pour donner courage aux soldats quand on est sur le poinct de combatre. Apres lesquels suivoyent six vingts bœufs[9] gras et refais,[10] ayans tous les cornes dorees et les testes coronnees de festons et de chappeaux de fleurs; et y avoit des ieunes hommes ceincts à travers le fond du corps de beaux devautez[11]

---

[1] Pline (XXXV, 11) parle d'un certain Métrodore, Grec, excellent peintre et grand philosophe, que Paul Émile fit venir pour lui confier l'ordonnance de son triomphe.

[2] Armure de fer battu qui couvrait la poitrine et les épaules.

[3] Sorte d'arme défensive. *Bottines de fer*, selon Ducange.

[4] De l'île de Crète ou Candie. [5] Boucliers carrés.

[6] 15,650 francs (pour les 750 vases 11,737,500 francs). [7] Cornes.

[8] *Pour marcher aux champs.* [9] 120 bœufs. [10] Gros.

[11] *Devauté*, espèce de tablier.

ouvrez à l'esgueille,[1] qui les conduisoyent au sacrifice, et de ieunes garçons quant[2] et eux, qui portoyent de beaux vases d'or et d'argent pour faire les aspergemens et effusions, qui se font és sacrifices: apres lesquels suyvoyent ceux, qui portoyent l'or monnoyé departy par vases pesans chacun trois talens, comme ceux où on portoit l'argent: et y avoit de ces vases au nombre et soixante et dix sept: puis marchoyent ceux, qui portoyent la grande couppe sacree q'Aemylius avoit fait faire d'or massif, enrichie de pierres precieuses, pesant le poix de dix talens,[3] pour en faire une offrande aux dieux: ioignant lesquels marchoyent d'autres, qui portoyent certains vases faits et ouvrez à l'antique et couppes magnifiques des anciens Roys de Macedoine, comme celle qu'on appelloit l'Antigonide, et une autre la Seleucide, et generalement tout le buffet et toute la vaisselle d'or du Roy Perseus: ausquels ioignoit tout d'un tenant[4] son chariot d'armes, dedans lequel estoit tout son harnoys[5] et son bandeau royal, qu'on appelle diademe dessus ses armes. Puis bien peu d'intervalle apres, les enfans du Roy qu'on menoit prisonniers avec la suite de leurs gouverneurs, leurs maistres d'eschole et officiers, tous esplorez, qui tendoyent les mains au peuple regardant,[6] et enseignoient[7] aux petis enfans à faire le semblable pour requerir et demander grace au peuple. Il y avoit deux fils et une fille, qui n'avoyent pas grand sentiment, ni gueres de cognoissance de leur calamité, pour le bas aage auquel ils estoyent: ce qui faisoit que les regardans en avoyent tant plus de pitié, en voyant ces povres petis enfants, qui ne cognoissoyent pas le changement de leur fortune, tellement que pour la compassion qu'on avoit d'eux, on laissoit presque passer le pere sans le regarder; et y en eut plusieurs, à qui de pitié les larmes en vindrent aux yeux, et fut à tous les regardans un spectacle meslé de plaisir et de douleur tout ensemble, iusques à ce qu'ils fussent bien loin de la veuë. Perseus le pere suyvoit apres ses enfans et leur famille, et estoit vestu d'une robbe noyre, et ayant des pantoufles aux pieds à la guise[8] de son pays, monstroit bien à sa contenance, qu'il estoit tout esperdu et troublé de sens et d'entendement pour la pesanteur des maux et malheurs,[9] dont il se sentoit accablé. Il estoit suyvi de ceux de sa maison, ses amis familiers, officiers et serviteurs domestiques, tous ayans les visages decolourez et desfaits, donnans assez à cognoistre, par ce qu'ils avoyent tousiours les yeux fichez sur leur maistre en larmoyant fort chaudement, qu'ils lamentoyent et deploroyent principalement sa malheureuse fortune, faisans peu de conte de la leur. On dit bien, que Perseus envoya devers Aemylius le requerir et supplier, qu'il ne fust point ainsi mené par la ville en la monstre du triomphe: mais Aemylius se moquant, comme il meritoit, de sa lascheté et foiblesse de cœur, respondit, Cela paravant estoit, et encore est en sa puissance, s'il veut: luy donnant assez entendre, qu'il devoit plustost choisir la mort, que de souffrir luy vivant une telle ignominie: mais il n'eust onques le cœur

[1] Travaillés, l'aiguille. [2] En même temps, avec eux. [3] 52,167 francs.
[4] Tout près. [5] Armures, ajoutements.
[6] Latinisme, en français *qui regardait.* [7] Montraient. [8] Manière, mode.
[9] *Mal-heur* — le mot *mal*, *mauvais* était d'un emploi fréquent encore au temps d'Amyot, surtout dans les imprécations *male faim, male perte, male rage* etc.

de ce faire, tant il estoit lasche, ains attendry par ie ne scay quelle esperance, aima mieux estre luy-mesme partie de ses propres despouilles. Apres tout cela suyvoyent quatre cens coronnes d'or, que les villes et citez de la Grece avoyent envoyees par ambassadeurs expres à Aemylius pour honorer sa victoire: et puis tout d'une suite,[1] luy-mesme, venoit apres, monté dessus son char triomphant,[2] lequel estoit accoustré et orné tresmagnifiquement. Si estoit chose tres-belle à voir: car outre ce que de luy mesme il estoit tres-digne d'estre regardé, quand il n'y eust eu que sa seule personne sans toute celle[3] grande pompe, et tant de magnificence, il estoit vestu d'une robbe de pourpre rayee d'or, et portoit en sa main droite un rameau de laurier, comme aussi faisoit toute son armee, laquelle departie par bendes et compagnies suyvoit le chariot triomphal de son Capitaine, où aucuns des soldats alloyent chantans quelques chansons de victoire, que les Romains ont accoustumé de chanter en tel cas, meslans parmy quelques brocards et traits de risee sur leur Capitaine: et les autres disoyent des chants de triomphe à l'exaltation et louange des faits victorieux d'Aemylius, lequel estoit publiquement loué, benit et honoré de tout le monde, et de nul homme de bien hay, ny envié, si ce n'est qu'il n'y ait quelque dieu, duquel le propre office soit, oster tousiours et retrencher quelque chose des trop grandes et excessives prosperitez humaines, en meslant et diversifiant la vie de l'homme du sentiment de bien et de mal, à fin qu'il n'y en ait pas un, qui la passe entierement pure et nete de tout mal-heur, ains que, comme dit Homere, ceux la soyent reputez bien-heureux, ausquels la fortune a contrepesé le bien avec le mal. Ce que je dis, pour autant qu'Aemylius avoit quatre fils, deux qu'il avoit donnez à adopter[4] en autres familles et maisons, Scipion et Fabius, comme nous avons ia dit ailleurs auparavant: et deux autres qu'il avoit eus d'une seconde femme, lesquels il retenoit pour luy en sa maison, et estoyent encores tous deux fort jeunes, dont l'un mourut en l'aage de quatorze ans, cinq jours avant le triomphe de son pere, et l'autre mourut aussi trois iours apres la pompe du triomphe, en l'aage de douze ans: tellement qu'il n'y eut si dur cœur en toute la ville de Rome, à qui ce grand accident ne fit pitié, et a qui ceste cruauté de la fortune ne fit frayeur et horreur, ayant esté si importune, que de mettre en une maison triomphale,[5] pleine d'honneur et de gloire, de sacrifices et de liesse,[6] un si piteux[7] dueil, et mesler des regrets et des lamentations de mort parmy des cantiques de triomphe et de victoire. Ce neantmoins Aemylius prenant les choses au droit poinct de la raison, estima, qu'il ne

---

[1] Immédiatement après. [2] Triomphal.

[3] *Celle* et *ceste* s'employaient indifféremment devant les substantifs.

[4] L'*adoption* conférait tous les avantages de la filiation naturelle; le droit de succéder au nom, aux biens, ainsi qu'aux sacrifices de la famille de l'adoptant. — Il y avait deux espèces d'adoptions: l'*adoption* proprement dite et l'*adrogation*. La première pour les enfants encore au pouvoir de leur père: la seconde pour les citoyens maîtres d'eux-mêmes et qui avaient reçu la toge virile. — L'adopté n'étant lié de parenté, dans sa nouvelle famille, qu'avec les membres mêmes de cette famille, les alliés de ses parents selon la loi lui demeuraient totalement étrangers.

[5] Expression singulière mais énergique. [6] Joie. [7] Pitoyable.

falloit pas user de la constance et magnanimité contre les espees et les picques des ennemis seulement, ains aussi contre toute adversité et hostilité de la fortune egalement. Si compensa et contrepesa si sagement la meslange de ses adventures presentes avec les prosperitez passees, que trouvant le mal effacé par le bien, et le privé par le public, il n'abaissa point la grandeur, ny ne macula point la dignité de son triomphe et de sa victoire: car ayant ensevely le premier de ses enfans il ne laissa point pour cela de faire sa triomphale entree, comme nous avons escrit: et le second estant aussi decedé apres son triomphe, il fit assembler le peuple Romain, et en pleine assemblee de toute la ville, fit une harangue, non point de homme qui eust besoin d'estre consolé, ny reconforté mais plustost qui reconfortoit ses citoyens passionnez et dolens pour le mal-heur qui luy estoit advenu. Car il leur dit, „Que „des choses pures humaines, il n'en avoit iamais craint pas une: mais „des divines qu'il avoit tousiours fort redouté la fortune comme celle, „où il y avoit bien peu de fiance,[1] à cause de son inconstance et de „sa muable variété,[2] mesmement en ceste derniere guerre, en laquelle „l'ayant continuellement euë favorable, comme quand on a le vent en „pouppe, il attendoit tousiours quelque reflux, par maniere de parler, et „quelque mutation de sa faveur. Car ie traversay, dit-il, en allant, le „golfe de la mer Adriatique, depuis Brindes iusques à Corfou en un „seul iour, et de là en cinq iours me trouvay en la ville de Delphes, „où ie sacrifiay à Apollon, et dedans cinq autres iours i'arrivay en mon „camp, où ie trouvay mon armee en la Macedoine, et apres avoir fait „les sacrifices et ceremonies ordinaires pour la purification d'icelle, ie „commençay incontinent à mettre la main à l'œuvre, si bien qu'en quinze „autres iours suyvans ie mis fin tres honorable à toute ceste guere. „Mais me desfiant tousiours de la fortune, voyant une si grande pros„perité en tout le cours de mes affaires, et considerant qu'il n'y avoit „plus d'ennemis, ny d'autres perils par de la, que ie deusse craindre, „ie craignoye fort, qu'elle ne se changeast à mon retour, quand ie seroye „sur la mer en ramenant une si belle armee victorieuse, avec tant de „despouilles et tant de princes et de Roys prisonniers: et neantmoins „estant arrivé à port de salut, et voyant toute ceste ville à mon retour „pleine de resiouyssance, de feste et de sacrifices, i'avoye encore tous„iours la fortune suspecte, scachant tres-bien qu'elle n'a point accous„tumé de gratifier si liberalement aux hommes, ny leur otroyer choses „si grandes netement, sans qu'il y ait, ne scay quoy d'envie meslé parmy: „ny iamais mon esprit estant tousiours en transe aux escoutes de l'ad„venir pour le regard du bien public, n'a ietté ceste crainte arriere de „soy, que ie ne me soye veu tombé en ce mal-heur et calamité domes„tique, qu'il m'a fallu ès jours sacrez de mon triomphe ensevelir coup „sur coup, de mes propres mains, mes deux ieunes enfans, que j'avoye „seuls retenus pour la succession de mon nom et de ma maison. Pour„tant me semble il maintenant que ie suis hors de tout danger au moins „quant au regard de ce qui m'est le principal, et commence à m'asseu„rer et me confirmer en ceste esperance que ceste bonne fortune nous

[1] Sûreté. [2] Variété changeante — pléonasme que nous ferions disparaître en disant simplement *instabilité*.

„demeurera ferme desormais sans crainte d'aucun sinistre accident pource „qu'elle a assez contrepesé la faveur de la victoire, qu'elle vous a don- „nee, par l'envie du mal-heur dont elle a affligé moy et les miens, en „rendant le vainqueur et triomphateur non moins notable exemple de la „misere et de l'imbecilité[1] humaine, que le vaincu qui a esté mené en „triomphe, excepté que Perseus tout vaincu qu'il est, *à tout le moins*[2] „a ce reconfort de voir encore ses enfans, et le vainqueur Aemylius a „perdu les siens.“ Tel fut le sommaire de la harangue genereuse, et procedante d'une vraye et non feinte magnanimité que prononça lors Aemylius devant le peuple Romain. Et combien qu'il eust compassion en son cœur de voir l'estrange changement de la fortune du Roy Perseus, et qu'il desirast fort de luy pouvoir aider, il ne peut oncques faire autre chose pour luy, que de le faire transporter de la prison publique, que les Romains appellent Carcer, en une maison plus nete et plus douce et gracieuse demeure: là où estant estroitement gardé, il se fit luy mesme mourir en s'abstenant de manger, ainsi que la pluspart des historiens l'*ecrit*.[3] Toutesfois il y en a quelques uns qui escrivent une bien nouvelle et estrange sorte de sa mort: car ils disent, que les soldats, qui le gardoyent, ayans conceu quelque despit et quelque haine à l'encontre de luy, et voyans qu'ils ne luy pouvoyent faire autre mal, ny autre desplaisir l'empescherent de dormir, prenans songneusement[4] garde quand le sommeil luy venoit, et le gardans[5] de pouvoir clorre l'œil, en le contraignant par toute voye et tout moyen de veiller et demourer sans dormir, iusques à ce que ne pouvant plus durer en tel estat il y mourut. Aussi moururent deux de ses enfans: mais le troisieme nommé Alexandre, devint bon ouvrier à besongner du tour[6] et de menuiserie, et apprit les lettres et la langue Romaine, laquelle il sceut si bien escrire, que depuis il servit de scribe et de greffier aux magistrats de Rome, et se porta[7] fort sagement et dextrement en cest office.

Vies de Plutarque — JACQUES AMYOT.

---

[1] Faiblesse. [2] à du moins.

[3] *La plupart*, à moins d'être suivi d'un singulier veut toujours le verbe au pluriel. — Selon que l'idée générale d'un *tout*, ou le contraire, l'idée des individualités composant ce *tout*, les frappait, les écrivains des premiers âges mettaient leur verbe au singulier ou au pluriel. Les textes du XV[e] siècle fourmillent d'exemples de ce genre.

[4] Soigneusement. [5] L'empêchant. [6] Tourneur.

[7] Aujourd'hui *se comporta*.

ÉTIENNE DE LA BOËTIE.

On sait peu de chose de cet ami de Montaigne. Il naquit à Sarlat, petite ville du Périgord, en 1530. Son éducation fut des plus soignées. Précoce comme Pascal, on l'a rangé parmi les enfants célèbres: les hommes éminents qui étaient alors à la tête du collége de Bordeaux, et qui furent plus tard aussi les maîtres de Montaigne, Buchanan, Marc-Antoine Muret, Élie Vinet etc. trouvèrent dans Étienne un élève digne d'eux. — A seize ans il avait traduit l'Économique, attribuée à Aristote; un traité de Xénophon, les Règles de mariage de Plutarque, et la lettre de consolation adressée par le philosophe de Chéronée à sa femme, après la mort de leur fille. — A dix-huit ans, et sous l'impression de la terrible punition infligée par le connétable de Montmorency aux rebelles de Bordeaux, il écrivit son discours „*de la Servitude volontaire*“ ou „*le Contr'un.*“ — Montaigne en parlant de cet ouvrage le déclare fait „à l'honneur de la liberté contre les tyrans“ et M. Villemain appréciant d'un mot et la forme et le fond, le compare à „un manuscrit antique, trouvé dans les ruines de Rome, sous la statue brisée du plus jeune des Gracques.“ — Le style en est vigoureux, ferme; la forme simple, et pourtant travaillée et savante. La Boëtie composa aussi beaucoup de vers français et latins dont Montaigne nous a fait parvenir ce qu'il lui en avait confié. — Il fut conseiller au parlement de Bordeaux; c'est là qu'il se lia d'amitié avec Montaigne: il mourut à peine âgé de 33 ans.[1] Son ami à qui il légua les écrits que nous avons cités ci-dessus, les fit publier.

LETTRE DE CONSOLATION DE PLUTARQUE A SA FEMME.

Plutarque à sa femme, bonne et heureuse vie.

L'homme que tu m'envoyas pour me porter les nouvelles du trespas de l'enfant, se fourvoya, à mon avis, sur chemin en venant à Athènes, mais je l'entendy à Tanagre, quand j'y fus arrivé. Quant à l'enterrement, je croy que tout est desia fait. De ma part, ie desire que ce qui en a esté fait, soit en la sorte qu'il pourra estre mieux pour te donner à ceste heure, et à l'avenir moins d'occasion de fascherie.[2] Mais si en cela tu as laissé de faire quelque chose dont tu eusses envie, et

[1] Voir plus loin la lettre de Montaigne au chancelier de L'Hospital.
[2] Déplaisir.

attens sur ce mon advis, fais la hardiment, si tu penses, cela estant fait, en estre plus à ton aise. Mais ce sera mettant à part toute superfluité et vaine superstition: aussi sçay-ie bien que de ces passions là, tu n'en tiens rien. D'une chose sans plus te veux-je avertir, qu'en ceste douleur tu te maintiennes, et à toy et à moy, dans les termes du devoir. Car de mon costé, je cognois et compren en cest inconvenient, de combien il est grand. Mais si ie trouve à mon arrivée que tu te tormentes outre mesure, cela certes me troublera encores plus que l'accident mesme. Et pour vray, ie ne suis ny de bois, ny de pierre: Toy-mesme, le scais bien, m'ayant tousiours tenu compaignie à nourrir en commun tant d'enfants que nous avons eu, qui ont esté tous elevez et entretenus chez nous par nous mesmes. Et si sçais bien qu'apres avoir eu quatre enfans masles, toy ayant grande envie d'avoir une fille, ceste icy nasquit, et me donna occasion de luy mettre le mesme nom que tu portes, aymé de moy uniquement. Et vois bien encore qu'en notre mutuel amour il y a, outre ces occasions, quelque particuliere pointe d'une vive affection, en raison de la façon gaye qu'elle avoit, et du tout[1] franche et naïve, n'ayant rien de cholere et de despit. Et voyoit on en elle une nature admirable, paisible, douce, et attrempée.[2] Et l'amour qu'elle rendoit à ceux qui l'aymoient, et la recognoissance qu'elle avoit envers ceux qui luy faisoient quelque bien, donnoit tout à la fois plaisir, et cognoissance d'un naturel humain et debonnaire. Or ma femme ie ne sçay pas pourquoy toutes ces façons, qui elle vivant nous donnoient tant de plaisir, maintenant nous donneront[3] peine, et nous travailleront quand nous y penserons: mais aussi ie crains qu'en voulant chasser la douleur, nous ne chassons tout d'un coup la souvenance, comme faisoit Climene qui dit:

> Je me desplais des lieux où la ieunesse
> A escrimer, et à luitter[4] s'addresse.[5]

Les arcs aysez de cormier me desplaisent, et tant elle craignoit et fuyoit le souvenir de son fils qui tousiours l'accompagnoit: car nostre nature fuit volontiers cela dont elle reçoit peine. Or faut-il, tout ainsi comme elle se rendoit telle en nostre endroit, qu'elle nous faisoit sentir tous les plaisirs du monde à nous festoyer,[6] à se faire voir, à se faire ouyr, que pareillement à ceste heure la souvenance d'elle demeure tousiours, et vive dedans nous, apportant avec soy un plaisir plus grand, mais de beaucoup, que non pas l'ennuy: Au moins si nous pensons, qu'il est raisonnable que nous mesmes nous tirions quelque proffit au besoing, des advertissemens que nous avons fait souvent à plusieurs autres. Il faut donc entretenir ceste plaisante[7] memoire, et non pas mener dueil, et se desconforter tant et lamenter, qu'il semble à voir

---

[1] Entièrement, tout à fait.

[2] Réglée, ordonnée, équilibrée (on disait *attremper un instrument* pour *accorder un instrument*).

[3] Pourquoi le futur et non pas le conditionnel? [4] Lutter.

[5] S'*addresser*, s'exercer, se rendre adroit.

[6] En général *faire fête*, *régaler quelqu'un* etc. — ici *à nous faire plaisir*, en tout de façon que *tous les jours fussent pour nous comme jours de fête.*

[7] Agréable, douce.

que pour l'ayse qu'on a receu quelquefois, en vueille maintenant rendre en payement au double de fascheries et d'ennuys. Ceux qui viennent de là où tu es vers moy, m'ont bien rapporté une chose, pour raison de laquelle ils t'admirent grandement. C'est que tu n'as point pris nouvel habillement, n'en[1] rien difformé[2] ne gasté ta façon accoustumée, en toy, ny en tes chambrieres:[3] qu'il n'y avoit à l'enterrement aucun appareil somptueux qui sentist sa pompe et superfluité: mais que le tout a esté conduit avec grande discretion,[4] et sans bruit, à la compagnie seulement de noz plus proches parents. Quant est[5] de moy, sçachant bien, que tu ne prins iamais de belle robe pour aller aux ieux et à la feste, mais as tousiours pensé que la somptuosité ne sert de rien, non pas même pour la volupté, ie ne me suis point esbahy[6] d'entendre que tu ayes[7] entretenu en la tristesse ton assurance et modeste simplicité. Aussi il ne faut pas seulement qu'une femme de bien se garde pure aux festins et aux ieux, mais qu'elle pense que l'ebranlement que fait en nous la douleur, et le mouvement des fascheries n'a pas moins be soing d'une ferme discretion qui combate, non pas comme plusieurs estiment, contre l'amour que naturellement nous devons aux nostres, mais contre les desordonnees passions de l'esprit. Car nous ottroyons cela à la naturelle affection d'honorer ceux qui sont morts de les regretter, de s'en souvenir. Mais certes ce desir desordonne de mener *deuil*,[8] devoyant[9] l'esprit, et le menant parmy les lamentations et travaux, n'est pas moins vicieux à le bien prendre, que la dissolution aux voluptez. Mais on pardonne à la tristesse plus volontiers et à bon droit, d'autant que ce qui est en elle de vicieux, en lieu de plaisir, a tousiours avec soy la peine et l'amertume. Car qu'est ce qu'on pourroit trouver de plus deraisonnable, que de deffendre le rire excessif et la ioie desordonnee, et puis apres se laisser du tout aller aux debordements des pleurs et des plaintes qui viennent de la mesme force d'où part le plaisir desmesuré? et qu'elle raison peuvent avoir plusieurs marys d'entrer en querelles avec leurs femmes pour les garder de porter des senteurs et de l'ecarlate: si apres ils leur accordent de se tondre pour le *deuil*, de prendre nouvelle teinture de robe noire, de demeurer en un lieu assises ou mal couchees sans se bouger? choses certainement toutes indignes et mal avenables.[10] Et, ce que ie trouve encores plus nouveau n'est ce pas chose estrange de voir qu'alors que les femmes frappent et tourmentent les valets et chambrieres outre mesure et sans raison, les marys empeschent cela et les en gardent: et quand elles mesmes sont vivement tourmentees et cruellement par elles mesmes, ils n'en font aucun compte, et les laissent à ce besoing,[11] et en ce trouble d'esprit, où elles auroient

---

[1] *Ne* pour *ni* — ce qui explique l'apostrophe.

[2] Nous n'avons plus, dans le discours ordinaire, le verbe *difformer*: *Déformer* qui nous en tient lieu parfois, a le plus souvent un sens différent.

[3] *Femmes de chambre.* Ce mot chez certains auteurs, Rabelais en particulier, a un sens un peu plus spécial. Les gens du monde ont des *servantes;* les gens d'église des *chambrieres.*

[4] Simplicité. [5] Quant à moi. [6] Étonné. [7] Pourquoi le subjonctif?

[8] Voir plus haut le même mot *dueil.* [9] Faire sortir du chemin.

[10] Le contraire de *convenable.*

[11] Synonyme de *besongne, peine, charge, souci.*

besoing[1] de la bonté et douceur d'eux et de leur courtoisie? Mais entre nous, ô ma femme, nous n'avons iamais encores eu debat aucun pour ces choses: si n'aurons nous pas à ceste heure pour ceste icy, à mon advis. Car il n'y a un seul des philosophes qui nous ont hantez et cogneus, qui ne se soit esmerveillé de l'honneste humilité de ton accoustrement, et de la moderation et façon reformee de ta vie: et n'y a pas un de noz citoyens, à qui ton honneste simplesse[2] aux eglises, aux sacrifices, aux theâtres, ne serve d'exemple et de miroir.[3] Et d'autrefois à un pareil besoing qu'à ceste heure, tu fis cognoistre une grande asseurance d'esprit, et fermeté de cueur, lorsque tu perdis l'aisné de noz enfants, et encores depuis alors[4] que nostre beau Charon nous abandonna. Car il me souvient qu'on me porta les nouvelles de la mort de ce garçon, ainsi que ie descendois de sur mer, et lors plusieurs de mes hostes et amis me tindrent *compagnie*, et vindrent avecques moy en nostre maison, et beaucoup d'autres quand et eux. Et puis voyant chez nous, que toutes choses estoient en leur ranc,[5] et tout paisible comme de coustume, ils pensoient (et ainsi l'ont ils dit depuis à maint-un) qu'il n'y estoit rien avenu de mal, mais que quelqu'un avoit semé ceste fausse nouvelle: tant tu avois bien ordonné la maison en temps si triste, et qui donnoit si grande occasion de desordre. Et si avois tu nourry celuy la de tes propres mammelles, et pour luy avois enduré l'incision d'un tetin qui s'estoit fendu tout autour. Ce sont vrayement les chefs-d'œuvre d'un bon[6] *cœur*[7] et noble, et d'une vive affection. Mais la pluspart des meres nous les voyons prenants entre leurs bras leurs enfants tant qu'ils vivent des mains d'autruy, pour les servir,[8] ce semble, de passe-temps: et puis quand ils sont morts, indiscrettement[9] elles s'abandonnent à un *deuil* vain[10] et sans raison, non par d'amitié, qu'elles ayent: car l'amitié certes est une belle chose et pleine de moderation et prevoyance: mais pour vray l'abondance d'une vaine ambition, qui est meslee avec un peu de passion naturelle, fait ce deuil ainsi sauvage et enragé, et ce grand desconfort. Et qu'il soit ainsi, il semble bien qu'Esope ne l'ait pas ignoré: car il dit, qu'alors que Jupiter partageoit les honneurs entre les Dieux, le deuil demanda sa part, et il luy en donna, mais seulement à l'endroit de ceux la qui de leur gré mesme luy en voudroyent faire. Ainsi doncques en avient[11] il au commencement, car chacun deuil le meine luy mesme chez soy. Mais apres quand il y a une fois gaigné place avec le temps vivant et logeant avec celuy qui l'a receu, il ne s'en va pas encores[12] lorsqu'on luy donne congé. Donc il le faut combatre des l'entree à la porte, et non pas luy quitter[13] le fort, en lais-

---

[1] Quel sens ici?

[2] Mot charmant que l'on a conservé, mais qu'on n'emploierait plus aujourd'hui dans le style soutenu.

[3] Dans quel sens cette *simplesse* peut-elle servir de *miroir?*

[4] Pourquoi pouvait-on dire depuis *alors* que? (Remonter à l'étymologie *d'alors.*)

[5] En place.

[6] *Bon*, peut-être, *tendre*, c'est autre chose.

[7] Voir le même mot plus haut *cueur*.

[8] *S'en* servir.

[9] Sans mesure.

[10] Vide, creux, de forme.

[11] L'on a rétabli le *d* étymologique.

[12] Encore = même.

[13] Abandonner. — *Quitter* ne viendrait-il pas ici de *quietus*, tranquille, paisible?

sant son habillement, et son poil, et par tous autres pareils moyens, et toutes autres façons qui se presentans à toute heure devant les yeux, et attristant la personne, tiennent en serre et diminuent la vigueur de l'esprit, et le mettent en desespoir de trouver issue du mal, et le rendent incapable[1] de consolation, tout obscur et tenebreux, de tant que l'entendement depuis qu'il s'est par la douleur entourné et enveloppé de ces tristes habits, il ne se fait aucune part ny du rire en compagnie, ny de la lumiere, ny de la bonne chere, et de la plaisante et ioyeuse table de ses amis. A ce mal de la tristesse se ioint volontiers la nonchallance de sa personne et un despit contre la coutumiere façon iusques à ne se vouloir ny estuver:[2] là où il failloit[3] que l'esprit fist tout au contraire pour se secourir et ayder, par le moyen du corps sain et vigoureux: car certes quand le corps est sain et en sa gaillardise, une grand' partie de l'ennuy s'abbat et se relasche, comme le flot à un beau iour quand le temps calme: mais si on laisse le corps rouiller et durcir par le mal gouverner,[4] et qu'il n'envoye plus rien de bon ny de gracieux à l'ame, ains seulement comme des ameres et fascheuses fumees: certes à grand' peine se peult-on ravoir, encores[5] qu'on le vueille. Si grandes sont les passions qui saisissent l'ame ainsi mal menee.

EXTRAIT DE L'ECONOMIQUE DE XENOPHON.

Tout ceci t'ay-ie voulu conter, ô Critobule, dit Socrates, à fin que tu entendes, que ceux-là mesme qui sont les mieux fortunez, ne se peuvent garder[6] qu'ils ne vaquent à l'agriculture. Car il semble que ceste occupation faict sentir, à qui s'y estudie, un merveilleux plaisir, un grand accroissement de bien, et dresse le corps pour scavoir tout ce qui est bien seant et convenable à un homme bien né. Premierement tout ce dont les hommes vivent, la terre le produit à ceux qui la cultivent: et tout ce dont les hommes sentent plaisir, la terre aussi le porte. Davantage, tout ce dont ils parent les autels des Dieux et des images, et dont eux-mesmes se parent, elle le leur donne, mais c'est avec une admirable douceur de bonnes senteurs, et d'un singulier plaisir de la veuë. Et outre, la plus part des viandes, les unes elle les porte, les autres elle les nourrit. Car ie prens le pasturage pour estre uni à l'agriculture: et ce moyen elle baille aux hommes de quoy contenter les dieux en sacrifiant, et en prendre eux-mesmes pour leur usage; mais faisant largesse des biens à grande foison, si n'endure elle pas qu'avec paresse on les recueille, ains accoustume ceux qui en veulent avoir, avecques le froid de l'hyver, et le chaud de l'esté, de bien porter la peine. Elle rend plus forts et vigoureux ceux qui l'entretiennent eux mesmes de leur main, en les exerceant par l'effort de leurs bras: et ceux aussi qui

---

[1] Cette construction extrêmement concise est tout à fait dans le goût latin du génie de la langue. Nous dirions maintenant *incapable de recevoir des* etc. parce que le mot *incapable*, en s'éloignant de son origine, a perdu son sens primitif = *qui ne peut contenir*.

[2] Laver, faire des ablutions, se baigner. [3] Fallait.

[4] Encore un infinitif comme substantif. [5] *Encore que* = malgré que.

[6] Ne peuvent faire autrement.

l'entretiennent par le soing et soucy, les faisant vaillamment[1] s'esveiller de bon matin, et les contraignant de marcher au grand pas pour aller voir leur besongne. Car aussi bien aux champs qu'à la ville, tousiours ce qu'on faict de bonne heure est le mieux faict, et le plus à propos. D'avantage si on veult secourir son païs à cheval, c'est à l'agriculture de le nourrir: si à pied, elle faict les membres forts et robustes. Encore elle convie d'aymer la peine de la chasse, de tant que la terre baille le moyen de nourrir aisement les chiens de chasse, et de mesme nourrir aussi les bestes sauvages. Et puis les chevaux et les chiens, pour le bien qu'ils tirent de l'heritage, luy en font aussi pour recompense à leur tour. Le cheval portant de grand matin le maistre qui en a le soing, à la visite de la besongne, et luy donnant moyen de s'en retourner le soir. Les chiens en destournant les bestes sauvages des fruits et du bestail, à ce qu'ils ne soient endommagez, et tenant en seureté le lieu champestre, solitaire et escarté. Et certes la terre donne quelque cœur, ce me semble à ses laboureurs, de defendre le païs avec les armes, de tant qu'elle met ses fruits comme un pris au milieu du ieu, pour le vainqueur. Or quel mestier rendroit les artisans plus adroits à courir, à tirer, à sauter que l'agriculture? et quel art recompense mieux ses ouvriers de la peine qu'on y prent? quelle recueillit mieux, ny plus ioyeusement, celui qui a soing d'elle, que ceste cy, qui luy met à main, quand il la vient voir, tout ce qu'il luy faut? quelle faict plus grande chose, ny plus liberalement aux amys de son maistre? ou est on mieux à son aise pour hyverner avecques beaux grands feux, et les estuves bien chaudes? ou y a il plus grande commodite de passer l'esté qu'au village, avecques les belles fontaines et les petits vents gracieux, et les ombrages? quelle fait offrande aux dieux de ses premices plus seante et mieux convenable? quelle fait plus de festes en leur honneur? quelle est plus aymable aux serviteurs, plus plaisante à la femme, plus desirable aux enfants, plus gracieuse aux amis? De ma part je trouve estrange s'il y a quelque homme bien né, qui ait aucun bien auquel il prenne plus de plaisir qu'a son champ, ou s'il trouve aucun exercice plus plaisant que cestui-cy, ny plus profitable pour la vie. Encore y a il bien mieux, car la terre de son gré enseigne de vivre iustement à ceux qui le scavent comprendre: Car ceux qui la servent le mieux, ce sont ceux qu'elle recompense de plus grands biens. Mais si parfois il survient une grosse armée d'ennemis, qui empeschent ceux qui font estat de l'agriculture de vaquer à leur besongne, ils ont au moins cest avantage, qu'estant vaillamment nourris à la peine, ils sont prests et desias fournis de cœur et de corps pour pouvoir, si Dieu ne leur est contraire, aller aux terres de ceux qui leur font le destourbier,[2] et là prendre sur eux des vivres pour se nourrir. De vray souvent en temps de guerre, il est plus seur de chercher des vivres les armes au poing, qu'avec les outils de l'agriculture. L'agriculture apprent encore de s'entraider l'un l'autre: car il faut aller à la guerre en compagnie, et en compagnie au travail du labourage. Celuy donc qui voudra

---

[1] L'adverbe *vaillamment* a conservé dans le langage populaire la signification qu'il a ici = *gaillardement.*

[2] Empêchement, obstacle.

faire bien les terres, il faut qu'il *face* les ouvriers gaillards et courageux et volontaires[1] à obeïr: et cela mesme doit moyenner[2] celuy qui mene les soldats à la guerre, en faisant des presents à ceux qui font ce qu'il faut que les gents de bien *facent*, en chastiant ceux qui font le desordre. Et souvent est besoing que le mesnager[3] crie à ses ouvriers et leur donne cœur, aussi bien que le capitaine aux soldats: et si les serviteurs esclaves maintefois n'ont pas moins de besoin que les hommes libres, ains beaucoup plus, qu'on les contente de bonnes esperances, afin qu'ils tiennent bon, et ne bougent. Et vrayement celuy la disoit bien qui appelloit l'agriculture, la mere et la nourrice de tous les autres arts. Car si l'agriculture est bien, les autres sont bien aussi: mais là où la terre est contrainte de demeurer en friche, les autres mestiers se meurent quasi tout par tout,[4] et par mer et par terre.

DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE.

C'est chose estrange, d'oüyr parler de la vaillance, que la liberté met dans le cœur de ceux qui la deffendent. Mais ce qui se fait en tout pays, par tous les hommes, tous les jours, qu'un homme seul mastine cent mille villes, et les prive de leur liberté, qui le croiroit, s'il ne faisoit que l'oüyr dire, et non le voir! Et s'il ne se voyoit qu'en pays estrangers, et lointaines terres, et qu'on le dist, qui ne penseroit que cela fust plustôt feint et contreuvé que non pas veritable? Encores ce seul Tyran, il n'est pas besoin de le combattre, il n'est pas besoin de s'en deffendre: il est de soy-mesme desfait, mais que[5] le Pays ne consente à la servitude. Il ne faut pas luy rien oster, mais ne luy donner rien. Il n'est point besoin que le Pays se mette en peine de faire rien pour soy, mais qu'il ne se mette pas en peine de faire rien contre soy. Ce sont donc les Peuples mesmes, qui se laissent, ou plustost se font gourmander, puis qu'en cessant de servir ils en seraient quitte. C'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge: qui ayant le choix d'estre subjet, ou d'estre libre, quitte sa franchise et prend le joug: qui consent à son mal, ou plustost le pourchasse. S'il luy coustoit quelque chose de recouvrer sa liberté, je ne l'en presserois point combien que ce soit ce que l'homme doit avoir plus cher, que de se remettre en droit naturel: et par maniere de dire, de beste revenir à homme. Mais encores je ne desire pas en luy si grande hardiesse. Je ne luy permets point, qu'il aime mieux une je ne scay quelle seureté de vivre à son ayse. Quoy? Si pour avoir la liberté, il ne luy faut que la desirer: s'il n'a besoing que d'un simple vouloir, se trouvera-t'il Nation au monde, qui l'estime trop chere, la pouvant gaigner d'un seul souhait? et qui plaigne sa volonté à recouvrer le bien, lequel on devroit racheter au prix de son sang? et lequel perdu, tous les gens d'honneur doyvent

---

[1] Portés de bonne volonté. [2] Fournir le moyen. [3] Père de famille.
[4] Locution demeurée populaire, à Paris particulièrement.
[5] *Pourvu que* (à moins que ne). — „Un homme sage, dit Ph. de Commines, sert bien en une compagnie de Prince, *mais qu*'on le veuille croire, et ne se pourroit trop acheter." Livre I, cap. xij. (P. Coste.)

estimer la vie desplaisante, et la mort salutaire? Certes tout ainsi comme le feu d'une petite estincelle devient grand, et tousjours se renforce, et plus il treuve de bois, et plus est prest d'en brusler, et sans que on y mette de l'eau pour l'esteindre, seulement en n'y mettant plus de bois, n'ayant plus que consumer, il se consume soy mesme, et devient sans forme aucune et n'est plus feu: Pareillement les Tyrans, plus ils pillent, plus ils exigent, plus ils ruinent et detruisent, plus on leur baille, plus on les sert, d'autant plus ils se fortifient, deviennent toujours plus forts et plus frais, pour anéantir et destruire tout. Et si on ne leur baille rien, si on ne leur obeyt point, sans combattre, sans frapper, ils demeurent nuds et desfaits, et ne sont plus rien: sinon que comme la racine, n'ayant plus d'humeur et aliment, devient une branche seiche et morte.

Les hardis, pour acquerir le bien qu'ils demandent, ne craignent point le danger, les advisez ne refusent point la peine. Les lasches et engourdis ne scavent ni endurer le mal ni recouvrer le bien. Ils s'arrestent en cela de le souhaicter: et la vertu d'y prétendre leur est ostée par leur lascheté, le desir de l'avoir leur demeure par la nature. Ce desir, ceste volonté, est commune aux sages et aux indiscrets, aux courageux et aux coüards, pour souhaicter toutes choses, qui estants acquises, les rendroyent heureux et contents. Une seule en est à dire, en laquelle je ne sçay comme Nature default aux hommes, pour la desirer. C'est la liberté, qui est toutesfois un bien si grand, et si plaisant, qu'elle perdue, tous les maux viennent à la file: et les biens mesmes qui demeurent après elle perdent entierement leur goust et saveur, corrompus par la servitude. La seule liberté, les hommes ne la desirent point; non pas pour autre raison (ce me semble) sinon pource que, s'ils la desiroient, ils l'auroyent; comme s'ils refusoyent faire ce bel acquest seulement, parce qu'il est trop aysé.

Pauvres gens et miserables, Peuples insensez, Nations opiniastres en vostre bien, vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de vostre revenu, piller vos champs, voler vos maisons, et les despouiller des meubles anciens et paternels! vous vivez de sorte, que vous pouvez dire, que rien n'est à vous. Et sembleroit, que meshuy ce vous seroit grand heur, de tenir à moitié vos biens, vos familles et vos vies: et tout ce degast, ce malheur vous vient, non pas des ennemis, mais bien certes de l'ennemy, et de celuy que vous faites si grand qu'il est pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de presenter à la mort vos personnes. Celuy qui vous maistrise tant, n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de nos Villes: sinon qu'il a plus que vous tous, c'est l'avantage que vous lui faites pour vous destruire. D'où a-t'il prins tant d'yeux? d'où vous espie-t'il, si vous ne les luy donnez? Comment a-t'il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos Citez, d'où les a-t'il, s'ils ne sont des vostres? Comme a-t'il aucun pouvoir sur vous, que par vous autres mesmes? Comment vous oseroit-il courir sus, s'il n'avoit intelligence avec vous? Que pourroit-il faire, si vous n'estiez recelleurs du larron qui vous pille? complices du meurtrier qui vous tue, et trais-

tres de vous mesmes? Vous semez vos fruicts, afin qu'il en face le degast: Vous meublez et remplissez vos maisons pour fournir à ses voleries! Vous nourrissez vos filles, afin qu'il ait depuy saouler sa luxure: Vous nourrissez vos enfans, afin qu'il les meine, pour le mieux qu'il leur face, en ses guerres, qu'il les meine à la boucherie, qu'il les face les ministres de ses convoitises, les exécuteurs de ses vengeances. Vous rompez à la peine vos personnes, afin qu'il se puisse mignarder en ses délices, et se veautrer dans les sales et vilains plaisirs. Vous vous affoiblissez, afin de le faire fort et roide à vous tenir plus courte la bride. Et de tant d'indignitez, que les Bestes mesmes, ou ne sentiroyent point, ou n'endureroyent point, vous pouvez vous en delivrer, si vous essayez, non pas de vous en delivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez resolus de ne servir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez, ni le bransliez: mais seulement ne le soustenez plus; et vous le verrez, comme un grand colosse, à qui on a desrobé la base, de son poids mesme fondre en bas, et se rompre.

MICHEL DE MONTAIGNE.

Il naquit au château de Montaigne, en Perigord, le 28 février 1533. Son père lui fit donner une éducation bizarre: persuadé que la longueur que l'on mettait à apprendre leurs langues était la seule cause pour laquelle on ne pouvait arriver à la grandeur d'âme et „de cognoissance“ des anciens Grecs et Romains il s'y prit de telle façon qu'à l'âge de six ans, le jeune Michel n'entendait pas plus le français ou le perigourdin, le dialecte de son endroit, que l'arabe: il ne parlait et ne comprenait que le latin.

„En nourrice, et avant le premier desnouement de ma langue, dit „Montaigne quelque part dans ses Essais, mon père me donna en charge „à un Allemand, qui depuis est mort fameux médecin en France, du „tout[1] ignorant de nostre langue, et tresbien versé en la latine. Cettuy-„cy, qu'il avoit faict venir exprez, et qui estoit bien cherement gagé, „m'avoit continuellement entre les bras. Il en eut aussi avecques luy „deux aultres moindres en sçavoir pour me suyvre, et soulager le premier: „ceulx-cy ne m'entretenoient d'aultre langue que latine. Quant au reste „de sa maison, c'estoit une regle inviolable que ny luy-mesme, ny ma „mere, ny valet, ny chambriere, ne parloient en ma compagnie qu'autant „de mots de latin que chascun avoit apprins pour jargonner avec moy.“

Placé à l'âge de six ans dans un collége de Bordeaux, il y eut pour maîtres des hommes d'un grand mérite:[2] ses progrès furent si rapides, qu'à treize ans il avait achevé ses études. Il étudia le droit, et fut pourvu, vers 1554 d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux. C'est là qu'il fit la connaissance d'Étienne de la Boëtie, avec lequel il se lia d'une si étroite amitié. Homme de cour, mais non d'intrigue, Montaigne sut être l'ami de tous les hauts personnages de son temps. Sa nonchalance naturelle, l'amour d'une indépendance complète l'écartèrent de bonne heure de la vie active. A l'époque des orages politiques qui désolèrent la France, il se renferma dans son château du Périgord résolu de ne vivre plus qu'avec lui-même et ses livres. Ce fut alors qu'il commença d'écrire ses *Essais* (1572). — Ce livre est un long ouvrage de philosophie où Montaigne étudie l'homme tout en se prenant lui-même comme premier sujet d'étude. Se laissant aller aux caprices de son humeur, il écrit au fur et à mesure ses idées comme elles lui viennent en tête, sans s'astreindre à un plan ou à une méthode qui eût pu gêner son allure. „Je n'ay point d'aultre sergeant de bandes, à ranger mes pièces que la „fortune, dit-il; à mesme que mes resveries se presentent, je les entasse; „tantost elles se pressent en foule, tantost elles se traisnent à la file.“ De cette manière Montaigne a fait un livre où il se peint tout entier

[1] Complètement. [2] Buchanan, Muret etc.

et auquel il a su donner un tel charme que ce n'est pas une lecture, mais une conversation délicieuse qu'il offre à ceux qui l'étudient. Comme Rabelais, mais par un procédé tout autre, Montaigne ébranle sans les remplacer toutes les croyances contemporaines et il prend pour devise: „Que sais-je?“ — Son scepticisme prépare les voies aux libres penseurs du XVIII^e siècle.

Sans avoir aucune prétention au renom d'écrivain, Montaigne a laissé dans son livre des *Essais*, un des plus jolis monuments de notre langue. Loin d'être correct à tous égards, son style a une vivacité de coloris, une naïveté si franche et en même temps si fine, si gasconne, qu'il offre à lui tout seul toutes les grâces charmantes des vieux écrivains gaulois et toute la profondeur de pensées des premiers auteurs de son temps. — Il mourut en 1592. — Ses ouvrages sont: *Les Essais;* la première édition qui ne contient que deux livres parut à Bordeaux, 1580, in-8. — *Théologie naturelle de Raimond Sébonde*, traduite du latin en français; Paris 1560, 1 volume in-8. — *Voyage en Italie*, Paris 1774, 2 volumes in-12. — Les éditions modernes qu'on reconnaît pour les meilleures sont celles de Paris, Lefevre, 1818, 5 volumes in-8 par Éloy Johanneau; Desœr 1818, 1 volume in-8 par M. de l'Aulnay; Chasseriau 1820, 6 volumes in-8 par Amoury Duval; J. V. Leclerc 1826 et 1827, 5 volumes in-8 avec des notes précieuses.[1]

A MONSEIGNEUR MONSIEUR DE L'HOSPITAL CHANCELLIER DE FRANCE.

Monseigneur, i'ay opinion que vous autres à qui la fortune et la raison ont mis en main le gouvernement des affaires du monde, ne cherchez rien plus curieusement que par où vous puissiez arriver à la cognoissance des hommes de vos charges: car à peine est il nulle communauté si chestifve, qui n'aye en soy des hommes assez pour fournir commodément à chascun de ses offices, pourveu que le despartement[2] et le triage s'en peust iustement faire. Et ce poinct là gaigné, il ne resteroit rien pour arriver à la parfaicte composition d'un estat. Or à mesure que cela est le plus souhaitable, il est aussi plus difficile, veu que ny vos yeulx ne se peuvent estendre si loing, que de trier et choisir parmy une si grande multitude et si espandue, ny ne peuvent entrer iusques au fond des cœurs pour y veoir les intentions et la conscience, pieces principales à considerer: de maniere qu'il n'a esté nulle chose publicque si bien establie, en laquelle nous ne remarquions souvent la faute de ce departement et de ce chois. Et en celles où l'ignorance et la malice, le fard, les faveurs, les brigues et la violence commandent, si quelque eslection se veoid faicte meritoirement et par ordre, nous le devons sans doute à la fortune, qui par l'inconstance de son bransle[3]

---

[1] Voir l'Éloge de Montaigne par M. Villemain dans ses discours et Mélanges littéraires.

[2] Partage, attribution. — Ce mot commence à s'employer dans le sens que nous lui attribuons aujourd'hui. L'on a vu qu'au XV^e siècle, il était synonyme de *départ.*

[3] C'est un des mots favoris de Montaigne, synonyme d'*oscillation*, manière d'*aller, allure.*

divers s'est pour ce coup rencontrée au train[1] de la raison. Monsieur, ceste consideration m'a souvent consolé sçachant M. Estienne de la Boëtie l'un des plus propres et necessaires[2] hommes aux premieres charges de la France, avoir tout du long de sa vie croupy, mesprisé ez cendres de son fouyer domestique, au grand interést[3] de nostre bien commun: car quant au sien particulier, je vous advise, Monsieur, qu'il estoit si abondamment garny des biens et des thresors qui desfient la fortune, que iamais homme n'a vescu plus satisfaict ny plus content. Je sçais bien qu'il estoit eslevé aux dignitez de son quartier qu'on estime des grandes: et sçais dadvantage, que iamais homme n'y apporta plus de suffisance,[4] et que en l'aage de trente deux ans qu'il mourut, il avoit acquis plus de vraye reputation en ce reng là, que nul autre avant luy. Mais tant y a que ce n'est pas raison de laisser en l'estat de soldat un digne capitaine ny d'employer, aux charges moyennes ceulx qui feroient bien encores les premieres. A la verité, ses forces furent mal mesnagees[5] et trop espargnees. De façon que au dela de sa charge il luy restoit beaucoup de grandes parties oysifves et inutiles: desquelles la chose publicque eust peu tirer du service, et luy de la gloire. Or Monsieur, puis qu'il a esté si non-chalant, de se pousser soy-mesme en lumiere, comme de malheur la vertu et l'ambition ne logent gueres ensemble: et qu'il a esté d'un siècle si grossier ou si plein d'envie, qu'il n'y a peu nullement estre aydé par le tesmoignage d'autruy; ie souhaite merveilleusement que au moins apres luy sa memoire à qui seule meshuy[6] ie dois les offices de nostre amitié, receoive le loyer[7] de sa valeur, et qu'elle se loge en la recommendation des personnes d'honneur et de vertu. A ceste cause m'a il prins envie de le mettre au iour, et de vous le presenter, Monsieur, par ce peu de vers latins qui nous restent de luy. Tout au rebours du Masson qui met le plus beau de son bastiment vers la rue, et du Marchand qui faict monstre et parement[8] du plus riche eschantillon de sa marchandise, ce qui estoit en luy le plus recommendable, le vray suc et moëlle de sa valeur l'ont suivy, et ne nous en est demeure que l'escorce et les fueilles. Qui pourroit faire voir les reglez bransles de son ame, sa pieté, sa vertu, sa iustice, la vivacité de son esprit, le poids et la santé de son iugement, la haulteur de ses conceptions si loing eslevees au dessus du vulgaire, son sçavoir, les graces compaignes ordinaires de ses actions, la tendre amour[9] qu'il portoit à sa miserable patrie, et sa haine capitale et iurée contre tout vice, mais principalement contre ceste vilaine traficque[10] qui se couve sous l'honorable tiltre de justice, engendreroit certainement à toutes gents de bien une singuliere affection envers luy meslee d'un merveilleux regret de sa part. Mais Monsieur, il s'en fault tant que ie puisse cela, que du fruict mesmes de ses estudes il n'avoit encores iamais pensé d'en laisser nul tesmoignage à la posterité: et ne nous en est demeuré que ce que par

[1] Allure. [2] Association d'idées assez curieuse, mais parfaitement en harmonie avec l'esprit de Montaigne.

[3] Préjudice. [4] *Suffisance* a subi une déviation de sens. — Aujourd'hui synonyme de *présomption*, il signifiait alors *capacité*.

[5] Dirigées, employées — aujourd'hui synonyme d'*économisée*.

[6] Aujourd'hui. [7] Récompense. [8] Ornement.

[9] Aujourd'hui masculin au singulier. [10] Même remarque.

maniere de passe temps il escrivoit quelquesfois. Quoy que ce soit, ie vous supplie Monsieur, le recevoir de bon visage: et, comme nostre jugement argumente maintesfois d'une chose legiere une bien grande, et que les ieux mesmes des grands personnages rapportent aux clair-voyans quelque merque[1] honnorable du lieu d'ou ils partent, monter par ce sien ouvrage à la cognoissance de luy mesme, et en aymer et embrasser par consequent le nom et la memoire. En quoy Monsieur vous ne ferez que rendre la pareille à l'opinion tresresoluë qu'il avoit de vostre vertu: et si accomplirez ce qu'il a infiniement souhaité pendant sa vie. Car il n'estoit homme du monde en la cognoissance et amitié duquel il se fust plus volontiers veu logé[2] que en la vostre. Mais si quelqu'un se scandalise de quoy si hardiment j'use des choses d'autruy, je l'advise qu'il ne fut jamais rien plus exactement dict ne escript aux escholes des Philosophes du droict et des devoirs de la saincte amitié, que ce que ce personnage et moy en avons practiqué ensemble. Au reste, Monsieur, ce legier present pour mesnager d'une pierre deux coups, servira aussi s'il vous plaist, à vous tesmoigner l'honneur et reverence que ie porte à vostre suffisance,[3] et qualitez singulieres qui sont en vous. Car quant aux estrangieres et fortuites, ce n'est pas de mon goust de les mettre en ligne de compte.

Monsieur, ie supplie Dieu qu'il vous doint[4] tresheureuse et longue vie. De Montaigne ce 30 avril 1570.

Vostre humble et obeïssant serviteur

MICHEL DE MONTAIGNE.

DE L'AMITIÉ.

Au demourant, ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accointances et familiaritez nouees par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos ames s'entretiennent. En l'amitié de quoy[5] ie parle, elles se meslent et confondent l'une en l'aultre d'un meslange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la cousture qui les a ioinctes. Si on me presse de dire pourquoy ie l'aymoys, ie sens que cela ne se peult exprimer qu'en respondant, „Parce que c'estoit luy; parce que c'estoit moy.“ Il y a, au delà de tout mon discours et ce que i'en puis dire particulierement, ie ne sçais quelle force inexplicable et fatale, mediatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'aultre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports: ie croys par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms:[6] et à nostre premiere rencontre, qui feust par hazard en une grande feste et compaignie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si cogneus, si obligez entre nous, que rien dez lors ne nous feut si proche que l'un à l'aultre. Il escrivit une satyre latine excellente, qui est publiee,[7] par laquelle il excuse et ex-

[1] Marque. [2] *Se loger en l'amitié de quelqu'un* — locution de Montaigne.
[3] Voyez page 126, note 3. [4] Subjonctif de *donner*.
[5] Dont, de laquelle. [6] Locution de Montaigne.
[7] Recueil des pièces posthumes d'Estienne de la Boëtie, publié par Montaigne — imprimé à Paris chez Frédéric Morel 1571 (P. Coste).

pliqne la precipitation de nostre intelligence[1] si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous estions touts deux hommes faicts, et luy plus de quelque annee), elle n'avoit point à perdre temps; et n'avoit à se regler au patron des amitiez molles et regulieres, ausquelles il fault tant de precautions de longue et prealable conversation. Cette cy n'a point d'aultre idee que d'elle mesme et ne se peult rapporter qu'à soy: ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille; c'est ie ne sçay quelle quintessence de tout ce meslange, qui ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille: ie dis perdre, à la verité, ne nous reservant rien qui nous feust propre, ny qui feust ou sien, ou mien.

Quand Lelius,[2] en presence des consuls romains, lesquels, aprez la condamnation de Tiberius Gracchus, poursuyvoient touts ceulx qui avoient esté de son intelligence, veint à s'enquerir de Caïus Blossius (qui estoit le principal de ses amis) combien il eust voulu faire pour luy, et qu'il eust respondu, „Toutes choses:" „Comment toutes choses? suyvit il: et quoi! s'il t'eust commandé de mettre le feu en nos temples?" „Il ne l'eust iamais commandé," repliqua Blossius. „Mais s'il l'eust faict?" adiousta Lelius. „J'y eusse obey," respondict il. S'il estoit si parfaictement amy de Gracchus, comme disent les hommes, il n'avoit que faire d'offenser les consuls par cette derniere et hardie confession; et ne se debvoit despartir de l'asseurance qu'il avoit de la volonté de Gracchus. Mais toutesfois ceulx qui accusent cette reponse comme seditieuse, n'entendent pas bien ce mystere, et ne presupposent pas, comme il est, qu'il tenoit la volonté de Gracchus en sa manche, et par puissance et par cognoissance; ils estoient plus amis que citoyens, plus amis qu'amis ou qu'ennemis de leur païs, qu'amis d'ambition et de trouble; s'estant parfaictement commis l'un à l'aultre, ils tesnoient parfaictement les resnes de l'inclination l'un de l'aultre: et faictes guider cet harnois par la vertu et conduicte de la raison, comme aussi est il du tout impossible de l'atteler sans cela, la response de Blossius est telle qu'elle debvoit estre. Si leurs actions se desmancherent,[3] ils n'estoyent ny amis, selon ma mesure, l'un de l'aultre, ny amis à eulx mesmes. Au demourant, cette response ne sonne non plus que feroit la mienne à qui s'enquerroit à moy de cette façon: „Si vostre volonté vous commandoit de tuer vostre „fille, la tueriez vous?" et que ie l'accordasse: car cela ne porte aulcun tesmoignage de consentement à ce faire; parce que ie ne suis point en doubte de ma volonté, et tout aussi peu de celle d'un tel amy. Il n'est pas en la puissance de touts les discours du monde de me desloger de la certitude que i'ay des intentions et iugements du mien: aulcune de ses actions ne me sçauroit estre presentee quelque visage qu'elle eust, que ie n'en trouvasse incontinent le ressort. Nos ames ont charié si uniement[4] ensemble; elles se sont considerees d'une si ardente affection, et de pareille affection descouvertes iusques au fin fond des entrailles

[1] Rapports intimes. [2] Cicéron *de Amicitia* chapitre II. Plutarque *Vie des Gracques*, chapitre 5. Valère Maxime IV, 7, 1. (J. V. Le Clerc.)

[3] L'un tenait la volonté de l'autre *dans sa manche.*

[4] Locution de Montaigne.

l'une de l'aultre, que non seulement ie cognoissois la sienne comme la mienne mais ie me feusse certainement plus fié à luy de moy, qu'à moy. Qu'on ne mette pas en ce reng les aultres amitiez communes; i'en ay autant de cognoissance qu'un aultre, et des plus parfaictes de leur genre: mais ie ne conseille pas qu'on confonde leurs regles: on s'y tromperoit. Il fault marcher en ces aultres amitiez la bride à la main, avecques prudence et precaution: la liaison n'est pas nouee en maniere qu'on n'ait aulcunement à s'en desfier. „Aimez le, disoit Chilon, comme ayant quelque iour à le haïr; haïssez-le comme ayant à l'aimer."[1] Ce precepte, qui est si abominable en cette souveraine et maistresse amitié, il est salubre en l'usage des amitiéz ordinaires et coustumieres; à l'endroit desquelles il fault employer le mot qu'Aristote avoit tresfamilier: „O mes amys! il n'y a nul amy."[2] En ce noble commerce, les offices et les bienfaicts, nourriciers des aultres amitiez, ne meritent pas seulement d'estre mis en compte; cette confusion si pleine de nos volontez en est cause: car tout ainsi que l'amitié que ie me porte ne reçoit point[3] augmentation pour le secours que ie me donne au besoing, quoy que dient les stoïciens, et comme ie ne me sçais aulcun gré du service que ie me foys, aussi l'union de tels amis estant veritablement parfaicte, elle leur faict perdre le sentiment de tels debvoirs, et haïr et chasser d'entre eulx ces mots de division et de difference, bienfaict, obligation, recognoissance, priere, remerciement et leurs pareils. Tout estant par effect, commun entre eulx, volontez, pensements,[4] iugements, biens, honneur et vie, et leur convenance n'estant qu'une ame en deux corps, selon la trespropre definition d'Aristote;[5] ils ne se peuvent ny prester, ny donner rien.

Si, en l'amitié de quoy ie parle, l'un pouvoit donner à l'aultre, ce seroit celui qui recevroit le bienfaict qui obligeroit son compaignon: car cherchant l'un et l'aultre, plus que toute aultre chose, de s'entre bienfaire, celuy qui en preste la matiere et l'occasion est celuy qui faict le liberal, donnant ce contentement à son amy d'effectuer en son endroict ce qu'il desire le plus. Quand le philosophe Diogenes avoit faulte d'argent, il disoit, qu'il le redemandoit à ses amis, non qu'il le demandoit.[6] Et pour montrer comment cela se practique par effect, i'en reciteray un ancien exemple singulier.[7] Edamida, Corinthien, avoit deux amis. Charixenus, sicyonien, et Areteus, corinthien: venant à mourir, estant pauvre, et ses deux amis riches, il feit ainsi son testament: „Je „legue à Areteus de nourrir ma mere, et l'entretenir en sa vieillesse: „a Charixenus, de marier ma fille, et luy donner le douaire le plus grand „qu'il pourra: et au cas que l'un d'eulx vienne a defaillir, ie substitue

[1] D'autres, comme Aristote, Rhétorique II, 13; Cicéron, de l'*Amitié*, c. 16; Diogène Laërce, I, 87, attribuent cette maxime à Bias. C'est Aulu-Gelle, I, 3, qui la donne à Chilon. Elle se retrouve dans l'Ajax de Sophocle v. 687, et dans les sentences de Publius Syrus, cité par Aule Gelle, XVII. Sacy l'a combattue dans son traité de l'Amitié, liv. II, p. 62, édit. de 1704. (J. V. Le Clerc.)

[2] Diogène, Laërce V, 21. [3] Quel changement de sens apporterait la préposition *de*, devant le substantif?

[4] Pensées et manières de penser. [5] Diogène Laërce V, 20 (Coste).

[6] Diogène Laërce VI, 46 (Coste).

[7] Extrait du Toxaris de Lucien, chapitre 22.

„en sa part celuy qui survivra.“ Ceulx qui les premiers veirent ce testament, s'en mocquerent; mais ses heritiers en ayant esté advertis, l'accepterent avec un singulier contentement: et l'un d'eulx, Charixenus, estant trespassé cinq iours aprez, la substitution estant ouverte en faveur d'Areteus, il nourrit curieusement[1] cette mere; et de cinq talents qu'il avoit en ses biens, il en donna les deux et demy en mariage a une sienne fille unique, et deux et demy pour le mariage de la fille d'Eudamidas, desquelles il feit les nopces en mesme iour.

Cet exemple est bien plein, si une condition en estoit à dire, qui est la multitude d'amis; car cette parfaicte amitié de quoi ie parle est indivisible: chascun se donne si entier à son amy, qu'il ne luy reste rien à despartir ailleurs; au rebours, il est marry qu'il ne soit double, triple ou quadruple, et qu'il n'ayt plusieurs ames et plusieurs volontez, pour les conferer toutes à ce subiect. Les amitiez communes, on les peult despartir; on peult aimer en cettuy cy la beauté; en cet aultre la facilité de ses mœurs; en l'aultre, la liberalité; en celuy là la paternité; en cet aultre, la fraternité; ainsi du reste; mais cette amitié qui possede l'ame et la regente en toute souveraineté, il est impossible qu'elle soit double. Si deux en mesme temps demandoient à estre secourus, auquel courriez-vous? S'ils requeroient des offices contraires, quel ordre y trouveriez vous? Si l'un commettoit à vostre silence chose qui feust utile à l'aultre de sçavoir, comment vous en demesleriez vous? L'unique et principale amitié descoust toutes aultres obligations: le secret que i'ai iuré de ne deceler à un aultre, ie le puis sans pariure communiquer à celuy qui n'est pas aultre, c'est moy. C'est un assez grand miracle de se doubler; et n'en cognoissent pas la haulteur ceux qui parlent de se tripler. Rien n'est extreme qui a son pareil: et qui presupposera que de deux i'en ayme autant l'un que l'aultre, et qu'ils s'entr'ayment et m'ayment autant que ie les ayme, il multiplie en confrairie la chose la plus une et unie, et de quoy une seule est encores la plus rare à trouver au monde. Le demourant de cette histoire convient tresbien à ce que ie disois: car Eudamidas donne pour grace et pour faveur à ses amis de les employer à son besoing; il les laisse heritiers de cette sienne liberalité, qui consiste à leur mettre en main les moyens de luy bienfaire: et sans doubte la force de l'amitié se montre bien plus richement en son faict qu'en celuy d'Aretus. Somme, ce sont effects inimaginables a qui n'en a gousté, et qui me font honnorer à merveille la response de ce ieune soldat à Cyrus, s'enquerant à luy pour combien il vouldroit donner un cheval par le moyen duquel il venoit de gaigner le prix de la course, et s'il le vouldroit eschanger à un royaume: „Non „certes, sire; mais bien le lairrois ie volontiers pour en acquerir un amy, „si ie trouvois homme digne de telle alliance.“[2] Il ne disoit pas mal, si ie trouvois; car on treuve facilement des hommes propres à une superficielle accointance;[3] mais en cette cy, en laquelle on negocie du fin fond de son courage,[4] qui ne faict rien de reste, certes il est besoing que tous les ressorts soyent nets et seurs[5] parfaictement.

MONTAIGNE.

---

[1] Avec soin (*cura*). [2] Xénophon, Cyropédie VIII, 3. C.
[3] Le mot a vieilli. [4] Voyez page 36, note 18. [5] Sûrs.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

Né à Saint-Maury, près de Pons en Saintonge (1550). Il entra de bonne heure au service du roi de Navarre, qui le fit gentilhomme de sa chambre, maréchal-de-camp, vice-amiral de Guienne et de Bretagne. L'inflexibilité de son caractère et son inaltérable franchise, lui suscitèrent de nombreux ennemis: il dut quitter la cour à plusieurs reprises. Après la mort de Henri IV il vécut dans la retraite et composa l'Histoire de son temps. Le parlement de Paris ordonna que cette histoire serait brûlée comme une satire où les princes et les rois étaient indignement outragés. D'Aubigné s'enfuit à Genève où il mourut en 1630, laissant plusieurs enfants, entre autres Constant d'Aubigné, père de Mme de Maintenon.

A la fois poëte galant et soldat intrépide, puis érudit, théologien, satiriste, pamphlétaire, Agrippa d'Aubigné est un des types les plus complets de ces hommes du XVIe siècle qui maniaient aussi bien l'épée que la plume. La manière de d'Aubigné se rapproche beaucoup de celle de Saint-Simon. Un abandon de grand seigneur, une verve intarissable, une ironie mordante et un jugement sagace, telles sont les qualités que présentent ses ouvrages, dont voici les principaux: *Histoire universelle, de 1530 à 1601*, Maillé, 1616, 1618, 1620; 3 vol. in-fol.; 2e édition, Amsterdam 1626, 2 vol. in-fol. — *Les Tragiques*, satires en vers, au Désert, 1616, in-4; Genève 1623, in-8. — *Les Aventures du baron de Fœneste*, 1617, in-12, première édition, 2 livres 1619; 2e édition, 3 livres 1630; édition d'Amsterdam, 1731, 2 vol., avec les notes de Le Duchat. — *La Confession catholique du sieur de Sancy*, se trouve dans le „Recueil des diverses pièces servant à l'histoire de Henri III“ — Cologne 1694.

MEMOIRES D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

Theodore Agrippa d'Aubigné, fils de Jean d'Aubigné, seigneur de Brie en Saintonge et de damoiselle Catherine de Lestant, nasquit en l'hostel Saint Maury Près de Pons, l'an 1551 le 8e de febvrier. Sa mère morte en accouchant, et avec telle extremité, que les medecins proposèrent le chois de mort ou pour la mère ou pour l'enfant; et fut nommé Agrippa, comme ægre partus,[1] et puis nourry en enfance hors de la maison du pere, par ce que Anne de Limur,[2] sa belle-mère, portoit impatiemment et la despence et la trop exquise nourriture qu'on y employoit.

[1] Enfanté avec peine. [2] Seconde femme d'Aubigné.

(1556) Dès quatre ans accomplis, le père luy amena de Paris un precepteur, Jean Costin, homme astorge[1] et impiteux[2] qui lui enseigna les lettres latines, grecques et hebraïcques à la fois. Cette methode fut suivie par père Gim, son second precepteur, si bien qu'il lisoit aux quatres langues à six ans; apres on luy amena Jean Morel, Parisien, assez renommé, qui le traicta plus doucement. En cet aage, d'Aubigné veillant dedans son lict pour attendre son precepteur, ouït entrer dans sa chambre et puis en la ruelle de son lict, quelque personne de qui les vestements frottoient contre les rideaux, lesquels il vit tirer aussitost par une femme fort blanche, qui, lui ayant donné un baiser froid comme glace, disparut, Morel arrive et le trouva ayant perdu la parolle. Ce qui fict despuis croire le rapport de telle vision, fut une fièvre continue qui lui dura quatorze jours.

(1559) A sept ans et demi il traduisit, avec quelque aide de ses leçons, le Crito de Platon, sur la promesse du père qu'il la fairoit imprimer avec l'effigie enfantine au devant du livre.

(1560) A huict ans et demi, le père mena son fils à Paris en passant par Amboise, un jour de foire, il vit les testes de ses compaignons d'Amboise,[3] encore reconnoissables sur un bout de potence, et en fut tellement esmeu, qu'entre sept ou huict mille personnes, il s'escria: „Ils ont descapité la France, les bourreaux!" Puis le fils ayant piqué près du père pour avoir veu à son visage une esmotion non accoustumée, il lui mit la main sur la teste, en disant: „Mon enfant, il ne faut point que ta teste soit espargnée, apres la mienne, pour vanger ces chefs pleins d'honneur, si tu t'y espargnes, tu auras ma malediction." Encore que cette troupe fust de vingt chevaux, elle eut peine à se desmesler du peuple qui s'esmeut à tel propos.

(1562) Cest escolier[4] fut mis à Paris entre les mains de Mathieu Beroalde[5] (M. Brouart) nepveu de Vatable, très grand personnage.[6] Au mesme temps, ou bientost après, le prince de Condé ayant saisi Orleans (15 avril 1562), les persecutions redoublées, les massacres et bruslements qui se faisoieut à Paris ayant contraint, apres de grands dangers, Beroalde de s'enfuir avec sa famille, il fascha bien à ce petit garçon de quitter un cabinet de livres couverts somptueusement et autres meubles, par la beauté desquels on lui avoit osté le regret du pays, si bien qu'estant auprès de Villeneufve saint George, ses pensées tirèrent des larmes de ses yeux; et Beroalde, le prenant par la main, luy dit: „Mon amy, ne sentez vous point l'heur de ce que vous est de pouvoir, dès l'aage où vous estes, perdre quelque chose pour celuy qui vous a tout donné?"

De là cette troupe de quatre hommes, trois femmes et deux enfants, ayant recouvert un coche au Coudret, maison du président l'Estoille,[7] ils

---

[1] *Ἀστοργος* (sans amabilité) peu aimable.

[2] Sans pitié — aujourd'hui *impitoyable.*

[3] Voir *Histoire universelle* tome I, livre II, chapitre XV. Cf. De Thou. livre XXIV. Th. de Bèze livre III, Mémoires de Condé.

[4] Plus loin *escholier.* [5] Savant chronographe (Mathieu Brouart).

[6] J. Gasteblé ou Vateblé, dit Vatable, l'un des plus savants hébraïsants du XVIe siècle.

[7] Le Coudray (Loiret), 68 kilomètres de Paris..

prirent leur chemin au travers du bourg de Courances,[1] où le chevalier d'Achon, qui avoit là cent chevaux légers, les arresta prisonniers, et les mit entre les mains d'un inquisiteur, nommé Democharès. Aubigné ne pleura point pour la prison, mais oui bien quand on lui osta une petiste espée argentée et une ceinture à fers d'argent. L'inquisiteur l'interrogea à part, non sans colère de ses responces; les capitaines qui lui voioient un habillement de satin blanc bandé de broderies d'argent, et quelque façon qui leur plaisoit, l'amenerent en la chambre d'Achon, où ils luy firent entendre que toutte sa bande estoit condamnée au feu, et qu'il ne seroit pas temps de se dédire estant au supplice. Il respondit que l'horreur de la messe lui ostoit celle du feu; or y avoit il là des violons, et comme ils dansoient, Achon demanda une gaillarde[2] à son prisonnier, ce que n'ayant point refusé, il se faisoit aymer et admirer de la compaignie, quand l'inquisiteur, avec injures à tous, le fit ramener en prison. Par luy, Beroalde adverti que leur procez estoit faict, se mist à taster le poux à toutte la compaig*née* et les fit résoudre à la mort très facilement. Sur le seoir, en portant à manger aux prisonniers, on leur monstra le bourreau de Milly, qui se preparoit pour le lendemain.

La porte estant fermée, la compaig*nie* se mit en prières, et, deux heures après, vint un gentilhomme de la troupe d'Achon, qui avoit esté moyne et qui avoit alors en garde les prisonniers; celui-cy vint baiser à la jouë d'Aubigné, puis se tournant vers Beroalde, disant: „Il faut que je vous sauve tous pour l'amour de cet enfant; tenez vous prest pour sortir quand je vous le diray; cependant donnez moi cinquante ou soixante escus, pour corrompre deux hommes sans lesquels je ne puis rien faire." On ne marchanda point à trouver soixante escus cachez dans les souliers. A minuict, ce gentilhomme revint accompaigné de deux autres, et ayant dit à Beroalde: „Vous m'avez dict que le père de ce petit enfant avoit commandement à Orleans,[3] promettez moy de me bien faire recevoir dans sa compaig*née*." Cela luy estant assuré avec une honnorable recompense, il fit que toute la bande se prit par la main, et luy, ayant pris celle du plus jeune, mena tout passer secrettement auprès d'un corps de garde, de là dans une grange par dessous leur coche, et puis dans les bleds jusques au grand chemin de Montargy, où tout arriva avec grands labeurs et grands dangers.

A LA FRANCE DELIVRÉE,

Soit pour jamais sacré

Henri quatriesme, tres auguste, tres victorieux. L'an 1553, au solstice d'Hyver (poinct plus heureux de toutes nativités) fut donné du ciel à la France sur les racines des Pyrenees (bornes naturelles de l'Espagne) pour devenir une barriere plus seure que les montagnes: nourri en lieux aspres, teste nue et pieds nuds, par Henri son ayeul, prepa-

[1] Village à 48 kilomètres de Paris. [2] Sorte de danse.
[3] J. d'Aubigné, le père d'Agrippa, était alors dans cette ville lieutenant de Tanneguy du Bouchet.

rant un coin d'acier aux nœuds ferrés de nos difficultes. Son aage second vit son pere mort, sa mere fuitive, ses proches condamnés, ses serviteurs bannis. Il se trouve armé à quatorze ans en un parti miserable, affoibli de trois batailles perduës, n'ayant de reste que la vertu. Sa jeunesse eut pour entree des nopces funestes, trente mille des siens massacrés et sa prison redoublee. Sa liberté le fait chef des pieces ramassees d'un parti ruiné, dans lequel Maistre pour le soin, Compagnon pour les perils, il finit sept guerres desesperees par sept heureuses paix. Pour à quoy parvenir il luy falut respondre à quarante cinq armees Royales, desquelles il en a eu pour une fois neuf bien equipees sur les bras. L'aube de son esperance parut à Coutras, où ayant digeré les angoisses du General, porté la vigilance du Mareschal de Camp, le labeur de Sergent de Bataille, il prit la place de soldat hazardeux. Apres ayant partagé la Guyenne, fait part de ses exploits au Dauphiné, au Languedoc, conquis le Poictou, entamé l'Anjou: Voyant le Duc de Guise mort, ses adversaires divisés, le Roy à l'extremité, il remit à la France ses injures, ses blesseures et les derniers accés. Redressoit le Roy, quand le Royaume en pieces se laissa choir dans ses bras victorieux. Ce grand Roy, fait homme, porta des labeurs plus que d'homme: en courant aux feux divers du Royaume il rencontra autant de charges que de traites, et de siéges que de logis. Ses partisans, envieux de sa vertu, avant qu'estre delivrés par elle, bastissent divers partis dans les ruines de l'Estat: si bien qu'il les falloit vaincre pour les mener vaincre leurs ennemis; c'est ce qui fit trouver à l'indomtable les combats du cabinet ses angoisses, ceux de la campagne ses voluptés. Or apres avoir monstré devant Arques son esperance contre espoir, le secours du ciel à ses prieres, à Yvry sa vertu contre l'imparité du nombre, sa resolution à relever les batailles esbranlées. Apres que l'Italie et l'Espagne eurent jetté sur les bras du regne divisé quatre armees differentes, et qu'estant venu et ayant veu et vaincu, il leur fit trouver à grand gain et honneur d'en remmener les pieces. De là en avant chacun de ses coups fut amorce du second, chaque victoire instrument de la suivante. Il fit perdre à ses ennemis leurs pretextes, l'espoir et les partis. Enfin pour loyer de sept batailles, de vingt-cinq rencontres d'armees, de cent vingt cinq combats Enseignes desployees, de deux cents sieges heureusement exploictés par sa presence, où sous ses auspices il se vainquit soy-mesme: donna à ses ennemis biens et vies, aux siens le repos, la Paix à tous: comme ployant en un chapeau d'olive les cimes esgarees de ses palmes et lauriers à couronner d'un diademe bien composé son chef victorieux.

AVENEMENT DE HENRI IV (1589).

Henri IV se trouve roi plustost qu'il n'eust pensé et desiré, et demi assis sur un trosne tremblant. Au lieu des acclamations et du Vive le roi accoustumé en tels accidents, vid en mesme chambre le corps mort de son predecesseurs, deux minimes aux pieds avec des cierges, faisans leur liturgies, Clermont d'Antragues tenant le *menton*; mais tout le reste parmi les hurlemens, enfonsans leurs chapeaux ou les jettans par terre, fermans le poing, complottans, se touchans à la main,

faisans des vœux et promesses, desquelles on oioit pour conclusion, plutost mourir de mille morts. Dans cet cstourdissement encores, il y en eut qui demanderent pardon à genoux des choses commises auprès du roi, à quoi un duc respondit: „Taisez-vous, vous parlez comme femmes.“ Les compagnons du bourlet esclatent *leur lamentations;* mais d'O, Manon, son frère, Antragues, Chasteau-Vieux, murmurent, et à dix pas du roi il leur eschape de se rendre plustost à toutes sortes d'ennemis que de souffrir un roi huguenot; ils joignent à leur propos quelques autres, entre ceux-là Dampierre, premier mareschal de camp, qui fit ouïr tout haut ce que les autres serroient entre les dents, tout cela se ralie au duc de Longueville, qu'ils éleurent pour porter parole de leur volontez.

Le mareschal de Biron prit plaisir au murmure de ceux-là, non pour les suivre, mais pour faire valoir sa besongne à la necessité; il se présenta sans se faire de feste. Le roi tout troublé de ces choses, s'estant retiré en une garderobe, prit d'une main la Force et de l'autre un des gentilhommes des siens (Aubigné). La Force s'estant excusé, l'autre commandé de dire son avis sur la présente perplexité parla ainsi:

„Sire, vous avez plus besoin de conseil que de consolation, ce que „vous ferez dans une heure donnera bon ou mauvais bransle à tout le „reste de vostre vie, et vous fera roi ou rien; vous *estes* (êtes) circui[1] „de gens qui grondent et qui craignent, et couvrent leurs craintes de „prétextes généraux; si vous vous soumettez à la peur des vostres, qui „est ce qui vous pourra craindre; et qui ne craindrez vous point? Si „vous pensez vaincre par bassesse ceux qui murmurent par cette ma„ladie, de qui ne serez vous point tyrannisé? Je les viens d'ouïr, ils „menacent que si vous ne changez de religion ils changeront de parti, „en feront un à part pour venger la mort du roi; comment auseront-ils „cela sans vous, puisqu'ils ne l'ausent avec vous? Gardez-vous bien de „juger ces gens-là sectateurs de la royauté pour appui du roiaume, ils „n'en sont ni fauteurs ni autheurs; s'ils en sont marques, c'est comme „les cicatrices marquent un corps. Quand vostre conscience ne vous „dicteroit point la response qu'il leur faut, respectez les pensees des „testes qui ont gardé la vostre jusques ici; appuiez vous apres Dieu „sur ces espaules fermes et non sur ces roseaux tremblans à tous vents, „gardez cette partie saine à vous, et dedans le reste perdez ce qui ne „se peut conserver, et triez aujourd'hui les catholiques moins attachez „au pape qu'à leur roi, car les autres feront plus de mal proches qu'es„loignez. A l'heure que je parle à vous, le mareschal de Biron et avec „lui les chefs des meilleures troupes; ne pensent point à vous quitter. „Les offenses de Blois sont sur leurs testes, ils ont besoin de vous, che„rissent mesmes cet occasion[2] pour vous obliger et gagner la grâce de „vostre establissement; serénez[3] vostre visage, usez de l'esprit et du „courage que Dieu vous a donné; voici une occasion digne de vous; „mettez la main à la besongne, et cependant[4] que les grondeurs et „leurs confesseurs mesureront la crainte de vostre religion à celle qu'ils „ont des liguez, commencez par le mareschal de Biron: faites lui sentir „le besoin que vous avez de lui jusques aux bords de la lascheté et

[1] Entouré. [2] Masculin. [3] Verbe perdu. [4] Sens propre = *pendant ce.*

„non plus avant; demandez lui pour premiere preuve de son vouloir et „crédit, qu'il aille prendre le serment des Suisses, qu'il les fasse mettre „en bataille pour crier Vive le Roi Henri IV: depeschez Givry vers la „noblesse de l'isle de France et Brie qui est en l'armée, Humiere vers „les Picards: descouplez ainsi à propos ceux que vous connoissez mieux „que nous; et sur les premiers rapports qu'on vous fera des bonnes vo„lontez, demandez lors le mesme office à ceux de qui vous tenez l'es„prit[1] douteux. Quant au duc d'Espernon, que je tiens le plus consi„dérable de vostre armée, il est trop judicieux pour manquer à son „devoir, aussi peu à son intérest, tenez le par la main, il consent en „ne dissentant[2] point; sa présence authorise vos affaires pour une paix, „qu'il espereroit en vain des ennemis; il ne rompra pas celle qui est „toute faite avec vous. N'ignorez pas que vous êtes le plus fort ici: „voilà plus de deux cents gentilhommes de vostre cornette[3] dans ce jar„din, tous glorieux d'estre au roi. Si vostre douceur accoustumée et „bien seante à la dignité roiale, et les affaires présens n'y contredisoient, „d'un clin d'œuil vous feriez sauter par les fenestres tous ceux qui ne „vous regardent point comme leur roi."

Le roi aprouva la pluspart[4] de cet avis.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

LE GOILAND ET AUTRES PARTICULARITEZ.[5]

Cet Oyseau dont ie veux parler, se fait nommer le Goiland: duquel le naturel est de voltiger sans cesse sur les eaux marines, espiant la sortie de quelque poisson: (toute sa nourriture) soudain qu'il le voit, la teste hors de l'eau pour s'esgayer au soleil (qui par l'ardente chaleur de ses rayons, eschauffe en la calme ce corps froid et humide) ou mesmes qu'il le voit ramer de ses ailerons pointus à fleur d'eau: d'une prompte et *isnelle*[6] descente, fond aussi tost sur la proye, pour d'une bequetade l'emporter pasturer sur quelque pau de Bourchaud. (Ce sont gros et puissans pieux, fort pres l'un de l'autre, fichez et coignez en vase de mer, tenans la forme d'un Triangle, ouvert toutesfois par le costé, auquel la mer veut donner, pour en retournant y laisser nombre de poissons, qui se trouvent prins entre ces paux et rets expressement tendus.) Ces *oi*seaux (pour estre privez de la raison) ne cognoissent leur saoul et refection naturelle, sinon lorsqu'ils sont tant pleins qu'ils n'en peuvent plus. Nature adonc (mere commune de tous les animaux qui vivent sur

---

[1] La volonté.

[2] *Dissentir* n'existe plus. — Qu'est-il resté de la famille de ce verbe?

[3] Étendart à pointes aux couleurs du capitaine. — La *cornette* royale était blanche.

[4] *La plupart* ne s'emploie plus que comme collectif. — Quel est ici sa signification?

[5] Extraits d'un Anonyme de 1579, intitulé: *La Vraye et entiere histoire des troubles et choses memorables advenues tant en France qu'en Flandres etc.*

[6] Rapide (de l'allemand ſchnell); même genre d'altération du radical que dans les mots tirés du latin (*étude*, *studium*).

terre) conservatrice de son espece: luy donne l'instinct et secret mouvement de cercher les moyens, pour vuider ce qui le feroit soudain *mourir*,[1] tant la gloute[2] faim de cest animal le fait gourmand. C'est qu'il se va appuyer sur un de ces paux, et là ouvrant le bec (non presqu'autrement qu'on dit du crocodile, pour y laisser entrer l'oiseau, qui repeu de la viande qu'il y trouve, sort, et laisse telle cruelle beste aussi prompte que paravant à la premiere pasture) se tourne droit au vent qui luy cause la digestion. (Voila comment cest animal donne jugement aux pescheurs, mareans, et autres, du vent qui regne et du costé duquel il souffle.) Le *meslinge*[3] qui se fait de la qualité seche du vent: humidité du poisson, temperee par la chaleur de l'oiseau, et qualité de l'air marin (plus digestif qu'autre qui soit) luy fait en peu de temps digerer toute sa prinse: si[4] que sentant son estomach allegé, et vuide d'un si pesant fardeau, court en queste comme paravant.

Les montagnes toutes d'huistres en pierre, rendent l'autre singularité, qui par grande merveille se voit à la Dune tout joignant[5] S. Michel, d'une infinité qui curieusement recerchent les choses exquises: lesquels y vont avec un plus grand desir, qu'on n'alla jamais au pelerinage de S. Jaques. On voit en France des montagnes de neige, avecques admiration d'aucuns: mais aux enfans de science, telle chose est naturelle; car comme la pluspart des monts Pyrenneens et Apennins, levent la teste si haut, qu'il semblent vouloir ouvrir ceste voute celeste: ne faut trouver estrange, s'ils ont les cimes et pendans, couverts de neige eternelle. Car estans ces coupeaux de montagnes en la moyenne region de l'air qui la est froid et humide (si nous croyons aux Secretaires[6] de la plus haute marque) le Soleil n'a pas la force de redarder tellement ses rayons de terre en haut, qu'il les puisse envoyer jusques là avec efficace:[7] Non plus que descendant en bas (pour nous apporter sa lumiere) n'a assez de chaleur pour outrepercer avec force et vigueur les tant espesses nuees qui sont si proches de la premiere region *dont* il descend: et moins de dissoudre ceste grosse masse de froideur (savoir les testes chenues de ces blanches montagnes), qui s'entretiennent parmi le plus espais de ces nuës *aërees.*[8] Tellement qu'il semble que comme l'harquebuzade n'a point ou peu de force, tiree de pres: pource qu'elle sort tout fraischement d'un lieu où elle a esté trop contrainte et serree: mais depuis sept ou huit, à cinquante pas, elle commence à redoubler ses forces, puis se perd au long aller. Ainsi est du soleil, qui pour l'obstacle que luy font ces gros nuages, et froideurs[9] espaisses, n'a tant de force à son lever, que parvenu en ceste derniere et basse region: en laquelle tirant sur le haut du jour, peu à peu il amasse, et renforce sa chaleur, dissipee par l'empeschement premier.

Mais pour savoir dire comme ces montagnes d'huistres se sont faites là: les plus savans s'y sont tousiours desferrez:[10] ceux du pays mesmes

[1] Dans le texte *mourin.* [2] Gloutonne. [3] *Mélange?* [4] De façon que.
[5] Tout près de. [6] Si nous en croyons les naturalistes les plus distingués. — L'auteur appelle les naturalistes *Secrétaires* de la Nature.
[7] Voir la théorie de la chaleur de M. Fourier. — Les phénomènes de la réfraction déjà connus.
[8] Aériennes. [9] Ne prend plus la marque du pluriel. Pourquoi?
[10] Y ont perdu les fers, comme les chevaux dans les routes pierreuses.

y ont perdu leur latin. Qui fait que tous s'en passent avec le vulgaire, estimant que les pescheurs et mareans estoyent coustumiers[1] (lors que la mer commençoit à se retirer de ces cartiers là) de ietter en ce lieu toutes les huistres escalees, et que de ces coques les montagnes y ont esté dressees par succession de temps. Cela toutesfois ne me fut jamais credible,[2] que de deux grandes lieuës qu'il y a de Luçon là, on les y vint de tous endroits jetter là. Ce qu'on ne voit point faire aujourd'huy à S. Michel Champagné, et autres lieux où abordent les pescheurs apres leur prinse: esquels endroits il est aisé à juger que de dix mil ans on ne sauroit dresser la moindre de ces montagnes: veu les petits monceaux de coquiles qu'on y fait, depuis cent ou six vingts ans. Joint que si ainsi eust esté, on y eust aussi bien jetté tout autre coquilage, comme l'on fait ailleurs. Mais là vous ne trouverez qu'huistres.

Je croy que la mer perdant,[3] laissa ceste quantité d'huistres vives, et iointes les unes aux autres. Puis (comme tout poisson meurt, s'il est privé de l'element qui lui donne vie) delaissees de la mer qui peu à peu se retira par de là S. Michel, moururent entassees comme vous les voyez. Ce qui n'est nouveau; car en plusieurs endroits de l'Ocean l'on voit des rocs ou les huistres se prennent: lesquels pour ceste occasion se nomment bancs et rochers d'huistres, comme il est à presumer que le dessous de ce coquilage soit roc: auquel peu à peu les huistres se soyent jointes de tous costez, et le pourroit on trouver, si quelqu'un estoit plus curieux de bescher plus avant. Voire qu'il se peut faire que les montagnes soyent toutes d'huistres, comme le vulgaire pense (venues toutesfois comme j'ay dit) encor qu'aujourd'huy ne se trouve rocs et bancs tous d'huistres. Car on sait bien (comme toutes choses sont variables et changent de temps en temps) que telle sorte de poisson se prend en ce temps sur ces cartiers, qui dedans dix ans se retirera à plus de cent, voire cinq cens lieuës de là: soit pour une tempeste, ou pour avoir esté trop chassé comme l'on a veu qu'il se peschoit cent fois plus de Soles et tels poissons à S. Michel, et cartiers voisins, qu'il ne fait aujourd'huy: ou pour avoir esté autrement tourmenté, comme on sait que les galleres qui monterent de nostre temps, jusques sur la mer Bretonne et Anglesche, ont fait fuir plusieurs sortes de poissons, des costes d'Olone et haute Bretagne: ou mesmes par le changement des temps. Tant y a que deux raisons me font dire que ce ne sont point huistres escalees: ains entieres. La premiere que elles y sont entierement closes, si bien que vous les jugeriez encor vives: ce qui ne pourroit estre, si elles avoyent esté fortuitement jettes là. Secondement, que venans à fouir, et creuser ces montagnes pour y descouvrir les huistres: en sort un odeur fort puant et infect, en quelque endroit que vous touchiez. Ce qui ne seroit si on y avoit jetté les coques seules: comme l'on voit aux petis monceaux d'huistres escalees sur le bord de Luçon, et ailleurs. Et croy que ceste puanteur n'est que l'Ame (s'il faut parler ainsi des huistres), et l'esprit marin, qui morte l'huistre par laps de temps, a tousjours demeuré couvert de ces coques. De fait, ouvertes,

[1] Avaient coutume.

[2] *Croyable* (de l'italien *credibile*) — le substantif *crédibilité* est demeuré terme de dogmatique = motif de crédibilité. [3] Se retirant.

le dedans n'est que terre et pourrriture, en laquelle s'est transmué[1] le corps de l'huistre.

Entr'autres places de marque (que la frequence de tant d'oyseaux divers; la merveille de ces montagnes: la tant riche pesche de toutes sortes de poissons, estranges aux nations: la chasse du *Cancer* et oyseaux marins: à toutes bestes de poil et de plume, aux poissons mesmes, qui se fait en mer, soit de calme, soit de gros temps: rendent aggreables) la montagne sur laquelle la Dune est eslevee (l'un des plaisans sejours du Seigneur de la Popelliniere[2]) et son grand circuit entourné d'eau de mer, emporte le premier pris: pour estre toute peuplee de tels oyseaux, et si proprement embellie de toutes singularitez, qui convient une personne d'aimer son aise et repos, que je ne m'esmerveille si durant le cruel et piteux cours de nos sanglantes mutineries, il s'y est quelque temps retiré, pour bigarrer le long travail de ses estudes, d'un si aggreable plaisir que le lieu luy apportoit, et à tous ceux qui luy estoyent de compagnie.

L'INQUISITION.

L'acte de La Foy, le jour du jugement.

. . . Sur ce vient le jour solennel, auquel ils prononcent et exécutent leurs jugemens, ils le nomment l'Acte de la Foy. Deux jours devant ils appellent les prisonniers, ausquels ils font confesser tout ce qu'ils ont de bien en ce monde, adjurez de n'en celer rien: afin que ceux, au logis desquels ils seroient trouvez, ne soient punis comme larrons, et qu'eux mesmes par punition divine ne tombent roides morts, comme Ananie et Saphire firent aux pieds des Apostres, pour avoir caché leur bien. Sur le poinct du jour destiné, apres que dés le soir chacun s'est confessé, les Officiers de l'Inquisition leur apportent la Sambenite, qui est une robbe jaune sans manches: comme les Paludamens Romains, toute couverte et distinguee[3] de diables noirs (car les Neigres les peignent blancs). Sur la teste ils portent une haute mistre de papier en forme de tour, sur laquelle est tire[4] un homme bruslant, et les diables autour qui luy attisent le feu: portans au reste le Baglon[5] en bouche, qu'ils nomment Mordazes, pour leur presser la langue. Puis une longue corde de forte chanvre,[6] qui leur serre le col et les mains devant l'estomach. Ainsi vont au Theatre puis au feu. Ceux qui se sont desdis, ne sont autrement parez: qu'au lieu des diables ils portent les croix en main. Les clercs chantans marchent les premiers, suyvis des Penitenciers (ce sont les condamnez à quelque amende corporelle ou pecuniaire, hors la mort). Ceux-ci vont apres costoyez des familiers de l'inquisition et de deux moines ou Theatins (nous les appelons Je-

---

[1] Transformé.

[2] Ce seigneur joua un assez grand rôle dans les guerres de religion; il tailla en pièces les catholiques dans l'île de Ré (1574), rédigea la protestation contre la décision des États de Blois (1576). Il a laissé une Histoire de France de 1550—1577. Il est peut être l'auteur du livre anonyme dont cet extrait est tiré.

[3] Semée de diables — latinisme. [4] Figuré. [5] Baillon.

[6] Chez La Fontaine ce mot est encore féminin.

suites) pour les consoler et confesser. La ville suit: puis les Alguazils et Officiers, les Jurez, les Juges, les Presidens, le Gouverneur et Vice-Roy de la Province, accompagné de plusieurs Seigneurs et Gentils-hommes. Le Clergé marche apres, suyvi du Cabilde (c'est le chapitre de l'Eglise principale). Les Abbez, Prieurs, et leur suite, vont apres: laissant une espace pour le Fiscal et Procureur du Roy, avec l'enseigne et estendart de velours cramoisi, fort riche et magnifique, portant d'un costé la figure du pape qui confirma l'Inquisition, avec son nom et armes: de l'autre celle de Ferdinand, et sur le haut une croix d'argent, qui soustient le crucifix. Les peres de la Foy, assistez de leurs officiers (tous à cheval) suyvent, que le peuple ramassé de plus de vingt lieuës, talonne jusques à la grande place où il y a deux grans Théatres: l'un pour les Accusez, l'autre vis-à-vis pour les Peres, ou l'un deux fait la harangue à l'honneur de l'inquisition, et confutation[1] des hérésies. Puis on lit les sentences, commençans aux moins chargez. Cela fait, le premier Inquisiteur prie les Convers, qu'ils ayent la grace de perseverer jusques à la mort. Apres on chante le Pseaume cinquante et un: Miserere mei Deus. Sur ce, ayant le premier chanté quelques versets: auxquels le *cœur* respond, il leur prononce l'Absolution, c'est assavoir de la faute, non de la peine. Puis fait jurer tout le peuple, de mourir en la dévotion de l'eglise Romaine, la defendre et maintenir contre tous, et l'Inquisition pareillement. Si entre les Convers ou obstinez se trouve un Ecclesiastic, le degradent, en laissant l'Acte à l'Evesque qui l'a initié. La forme est telle, l'avoir habillé comme pour dire la Messe, luy ostent ses habits l'un apres l'autre, avec certains mots et façons contraires à celles qu'ils ont tenu en l'habillant: et avec un morceau de verre ou couteau tranchant luy raclent le sommet de la teste, les levres, et les mains, pour luy oster l'huile[2] presbiteral duquel il fut oingt. S'il n'est voué à la mort, le degradent verbalement: qui est le suspendre de l'estat et office, iusques à ce que le Pape en ait autrement ordonné. Sur la fin de la sentence du convers, qui doit mourir: pour l'execution d'icelle, prononcent que d'autant qu'ils doutent qu'il ne se soit saintement converti, crainte de laisser le loup sous la peau d'une brebis: nonobstant sa conversion le laissent entre les mains du bras seculier (car la punition Ecclesiast*ique* ne s'estend qu'a l'Anatheme et irregularité) qu'ils prient de luy estre misericordieux, ne luy rompre aucun membre, et ne tirer aucune goute de sang. Et pour les obstinez disent. Que puisqu'ainsi est, que leur peine n'a de rien servi à *le*[3] convertir, *le* donnent au bras seculier pour le punir selon le droit: lequel ils prient toutesfois, s'ils se recognoist, de luy estre misericordieux. Les non vouëz à la mort, sont renvoyez en prison, puis au fouët, ou és galleres, ou en prison perpetuelle, ou temporelle, et à porter le sambenit certain temps.

[1] Réfutation. [2] Masculin. [3] Pourquoi *le* et non pas *les*?

SATIRE MÉNIPPÉE.

L'opportunité de cet admirable pamphlet dont l'influence fut immense, ne peut être bien comprise sans quelques développements historiques; nous les empruntons à l'excellent ouvrage de M. Bouillet. „La *Ligue*, dite aussi la Sainte Union, fut formée par Henri, duc de Guise, à l'instigation du cardinal de Lorraine, en 1576, dans le but de défendre la religion catholique contre les réformés, ou plutôt de renverser Henri III. Elle eut pour occasion un édit de pacification que Henri III venait de rendre en faveur des Protestants. Le formulaire qui la constituait (la ligue) fut signé à Peronne le 12 février 1577. Le roi eut la faiblesse d'adhérer à la Ligue, et s'en déclara le chef, croyant par là déjouer les projets des Ligueurs: mais toute l'autorité appartenait de fait au duc de Guise; à la tête des Calvinistes étaient le prince de Condé et le roi de Navarre. Henri III tenta vainement de concilier les deux partis: il ne sut que se faire détester des Catholiques, qui dès ce moment voulurent mettre sur le trône le duc de Guise. Celui-ci, encore plus ambitieux que fervent, traita avec Philippe II, roi d'Espagne, avec le pape Grégoire XIII, et s'empara de plusieurs villes, en sorte que le faible roi, pour sauver sa couronne, fut contraint de s'unir plus étroitement à la Ligue; il ordonna aux Protestants de sortir de France, et, d'accord avec le pape Sixte V, il déclara Henri de Navarre, qui était son légitime héritier, déchu de tous ses droits à la couronne (1585). Henri III n'en fut pas moins l'objet de la haine des catholiques, et après avoir été battu à Coutras (1587) par les Protestants, il se vit chassé de Paris en 1588 par le duc de Guise, à la tête des Ligueurs, dans *la journée des Barricades*. Les Parisiens avaient pour chefs 40 bourgeois, catholiques fervents, établis par le duc de Guise dans les Seize quartiers de la ville, et appelés pour cela les *Seize*. Cependant Henri III feignit encore de se réconcilier avec les Ligueurs, et ayant assemblé les États généraux à Blois, il y fit assassiner leur chef, le duc de Guise (23 décembre 1588). Ce crime souleva toute la France contre Henri: il fut excommunié par le pape Sixte V, déclaré déchu par la Sorbonne; et Mayenne, frère du duc de Guise, fut proclamé chef de la Ligue, avec le titre de lieutenant-général du royaume. Henri III n'eut plus d'autres ressources que de se jeter dans les bras du roi de Navarre; il battit avec lui les Ligueurs dans plusieurs rencontres, et il allait entrer dans Paris, lorsqu'il fut assassiné par un dominicain fanatique, Jacques Clément (2 août 1589). Henri de Navarre prit alors le titre de roi de

France sous le nom de Henri IV; les Ligueurs de leur côté nommèrent un fantôme de roi, le cardinal de Bourbon, qui prit le nom de *Charles X* (janvier 1590). Henri IV eut à la fois à combattre Mayenne, le pape et le roi d'Espagne (Philippe II) qui convoitait la possession de la France. Après une guerre qui se prolongea encore quelques années, et dans laquelle Paris eut à soutenir un siége désastreux, Henri mit fin à la Ligue en abjurant le catholicisme."

Quelques hommes, remarquables par leur profond savoir, leur patriotisme et surtout leur courage, conçurent le projet de dévoiler aux yeux du public les sourdes menées et les véritables projets de la Ligue. Se faisant une arme de l'empire que le ridicule à toujours exercé en France, ils revêtirent leurs révélations de la forme de la satire et procédèrent à leur œuvre avec une habilité consommée et un courage intrépide. Ce fut Pierre le Roy, chanoine de Rouen, et jadis aumônier du cardinal de Bourbon, qui conçut le premier l'idée de la satire Ménippée. Jacques Gillot,[1] Florent Chrestien,[2] Nicolas Rapin,[3] Passerat,[4] et Pierre Pithou, furent ses collaborateurs. Il faut lire en entier cette satire pour connaître à quelle hauteur s'élève, à cette époque déjà, l'éloquence de la tribune, éloquence qui avait sa source dans une noble indignation et un profond sentiment de ce qui est juste et vrai.

---

[1] Conseiller-clerc au parlement de Paris, doyen de la cathédrale de Langres et chanoine de la Sainte-Chappelle, mourut en 1619. On a de lui, outre sa participation à la satire Ménippée, *Recueil de différents traités touchant les droits et libertés de l'Église gallicane.* Paris 1609 et 1612, in-4. — *Instructions et missives des rois de France et de leurs ambassadeurs, et autres pièces concernant le concile de Trente, prises sur les originaux.* Paris 1607 et 1608, in-8. — *Relation de ce qui s'est passé les 14 et 15 mai 1610, touchant la régence de Marie de Médicis*, dans le traité de Dupuy, *de la majorité des rois* etc.

[2] Poëte, né à Orléans (1541), précepteur de Henri IV. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, entr'autres: *Hymne génethliaque sur la naissance du fils du comte de Soissons.* — *Le jugement de Paris.* — *Les IV livres de la vénerie d'Opian*, traduction du grec en vers français. — *Fabri Pibracii tetrasticha*, graecis et latinis versibus expressa. — *Histoire de notre temps* etc.

[3] Né vers 1540 à Fontenay en Poitou. — Après avoir été reçu avocat au parlement, et avoir été nommé vice-sénéchal de Fontenay, il vint à Paris où l'avait appelé le président Achille de Harlay. Zélé partisan de Henri III, lors de la déchéance de ce prince il fut banni de Paris, puis réintégré dans ses fonctions. Il embrassa plus tard le parti de Henri IV et le servit de son épée à la bataille d'Ivry et de sa plume dans la satire Ménippée. Il mourut en 1608. Ses *œuvres latines et françaises* (Paris 1628, in-4) renferment diverses poésies, des traductions en vers des *Satires et Epitres d'Horace, l'Art d'aimer d'Ovide* etc. — Rapin avait essayé d'introduire en français le vers métrique des latins.

[4] Il naquit à Troyes en 1534. — Après de profondes études il fut nommé professeur d'éloquence au collége royal de Paris, où il succéda au célèbre Ramus. C'est lui qui a composé une partie des vers qui l'on trouve dans la satire Ménippée. — On a de lui: *De litterarum inter se cognatione ac permutatione.* 1606, in-8. — *Orationes et praefationes.* 1606 et 1637, in-8. — *Commentaires sur Catulle*, Tibulle et Properce, 1808, in-fol. — *Des œuvres poétiques.* 1597, in-8. etc. — Il mourut en 1602.

La harangue de Daubray, l'orateur du tiers état, est non-seulement un chef-d'œuvre sous ce dernier rapport, mais un document historique des plus précieux. Toutes les machinations de la faction des Seize y sont mises à nu avec une force de relief admirable. Pierre Pithou qui en est l'auteur naquit à Troyes en 1539. Sa carrière fut laborieuse et utile. D'abord avocat habile il renonce au barreau, et se contente de suivre les audiences du parlement en rendant chez lui des décisions que l'on respectait toujours. Lors des troubles religieux, il se retire dans sa ville natale, puis vient à Bâle où il publie des éditions de *Paul Diacre* et de la *Vie de l'empereur Frédéric-Barberousse.* De retour en France après l'édit de pacification, il exerce l'emploi de bailli dans la ville de Tonnerre, et apporte dans la procédure d'utiles modifications Durant les discussions de la Ligue il fit tous ses efforts pour amener un rapprochement entre les partis. Homme d'étude et de cabinet, sa timidité le portait à fuir les assemblées et à ne se point produire en public, aussi Henri IV une fois maître de Paris, appréciant les talents et les vertus de Pithou, fut-il obligé d'*exiger* de lui qu'il exerçât la charge de procureur-général au parlement provisoire. — Sa mission accomplie, il se retira dans les rangs des autres avocats. Il mourut en 1596. Ses nombreux écrits font preuve d'une grande érudition jointe à un sens droit et à une loyauté parfaite. Les principaux sont: *Corpus juris canonici.* 1687, 2 volumes in-fol. — *Gallicae Ecclesiae status,* in-8. — *Traité des Libertés de l'église Gallicane;* la dernière édition de cet ouvrage est celle de Clavier, 1817, in-8.

HARANGUE DE MONSIEUR D'AUBRAY[1] POUR LE TIERS ESTAT.

Par Nostre Dame, Messieurs, vous nous l'avez baillée belle. Il n'estoit ja besoin, que nos Curez nous preschassent qu'il falloit nous desbourber et desbourbonner.[2] A ce que je vois par vos discours, les pauvres Parisiens en ont dans les bottes bien avant, et sera prou dif-

[1] Claude d'Aubray, était celui que les ligueurs regardaient comme le Chef des Politiques à Paris. „Les premières guerres civiles divisèrent les François en Huguenots et en Papistes: dans la suite ces derniers se nommerent Catholiques, dont quelques-uns furent appeléz Catholiques associez, et d'autres Catholiques malcontens, les derniers troubles diviserent encore les Catholiques en Politiques, que l'on estimoit de pire condition que le Huguenot, parce qu'ils plaidoyent pour la paix; et en Ligueurs qui se trouverent encore diversifiez en trois ou quatre sortes, les uns estans Ligueurs zélez, qui vouloient à feu et à sang ruïner tant les Politiques que les Huguenots, les autres Ligueurs Espagnols, lesquels par la clôture de la guerre desiroient transmettre la Couronne de France au Roi d'Espagne, ou à l'Infante sa fille, et les derniers qui clos et couverts, demandoient l'extirpation de la nouvelle Religion, mais non la ruïne ou mutation de l'Etat.“ (Pasquier: Recherches sur la France, livre 8, chapitre 55.)

[2] Jeu de mots sur Bourbon. — Dans un sermon prêché à Notre-Dame de Paris (12 mai 1593) le docteur Boucher avait avancé que David dans ce passage du psaume LXIX: *Eripe me Domine de Luto* (bourbe, boue), *ut non infigar*, donnait un avertissement positif et direct aux Français de se *debourbonner* quand il en trouveraient l'occasion, c'est-à-dire de se débarrasser des princes de la maison de Bourbon.

ficile de les desbourber. Il est desormais temps de nous appercevoir que le faux Catholicon[1] d'Espagne est une drogue qui prend les gens par le nez: et n'est pas sans cause que les autres Nations nous appellent Caillettes,[2] puisque comme pauvres Cailles coiffées, et trop credules, les Predicateurs et Sorbonistes, par leurs[3] caillets enchanteurs, nous ont fait donner dans les retz des tyrans, et nous ont par après mis en cage, renfermez dedans nos murailles pour apprendre à chanter. Il faut confesser que nous sommes pris à ce coup, plus serfs, et plus esclaves que les Chrestiens en Turquie et les Juifs en Avignon. Nous n'avons plus de volonté, ny de voix au chapitre. Nous n'avons plus rien de propre, que nous puissions dire cela est mien: tout est à vous Messieurs, qui nous tenez le pied sur la gorge, et qui remplissez nos maisons de garnisons.[4] Nos privileges et franchises anciennes sont à vau l'eau:[5] nostre hostel de ville que j'ay veu estre l'asseuré refuge du secours des Roys en leurs urgentes affaires, est à la boucherie: nostre cour de Parlement est nulle: nostre Sorbonne est au .... et l'Université devenuë sauvage. Mais l'extremité de nos miseres est, qu'entre tant de malheurs, et tant de nécessitez, il ne nous est permis de nous plaindre, ny demander secours, et faut qu'ayant la mort entre les dents, nous disions que nous nous portons bien, et que sommes trop heureux d'estre malheureux pour une si bonne cause. O Paris qui n'est plus Paris, mais une spelunque[6] de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons, et Napolitains: un asyle et seure retraite de voleurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux tu jamais te ressentir de ta dignité, et te souvenir qui tu as été, au prix de ce que tu es? Ne veux-tu jamais te guerir de cette frenesie, qui pour un gentil et gracieux Roy, t'a engendré cinquante Roytelets, et cinquante Tyrans? Te voilà aux fers, te voilà en l'Inquisition d'Espagne, plus intolerable mille fois, et plus dure à supporter aux esprits nez libres et francs, comme sont les François, que les plus cruelles morts, dont les Espagnols se sçauroient adviser. Tu n'as peu supporter une legere augmentation de tailles, et d'offices, et quelques nouveaux Edicts qui ne t'importoient nullement: mais tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne tes Senateurs, qu'on chasse et bannisse tes bons Citoyens et Conseillers: qu'on pende, qu'on massacre tes principaux Magistrats: tu le vois, et tu l'endures: tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'ap-

---

[1] Au propre sorte d'électuaire destiné à purger *toutes* les humeurs. — C'est ici le nom de la satire même dirigée contre la Ligue et Philippe, roi d'Espagne, qui sous pretexte de *sauver* la France n'en voulait qu'à la couronne.

[2] *Caillette*, nom d'un fou de François Ier. (Voir Rabelais, livre 3, chapitre 36. Cl. Marot, ballades.)

[3] Allusion à Guillaume Caillet, qui avait comme enchanté les Mutins de la Jacquerie, qui le firent leur capitaine. — La Jacquerie dite aussi Jacquerie de Beauvoisis, sédition sous le Roy Jean (1358), ainsi appelée parce qu'ils nommèrent leur Roy Jaques Bon-homme. Cette révolte commença en Beauvoisis. (Voir Froissard.)

[4] Par l'édit de Henri III donné à Blois en février 1589, amplifié par un autre Edit donné à Châtellerault au mois de Mai suivant. (De Thou etc. Mémoires de la Ligue.)

[5] A *val* l'eau = *en bas l'eau.* [6] Caverne.

prouves, et le loües, et n'oserois, et ne sçaurois faire autrement. Tu n'as peu supporter ton Roy débonnaire, si facile, si familier, qui s'estoit rendu comme concitoyen, et bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de somptueux bastimens, accreuë de forts et superbes ramparts, ornée de privileges et exemptions honorables. Que dis-je? peu supporter? c'est bien pis: tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son lict: quoy chassé, tu l'as poursuivy: quoy poursuivy? tu l'as assassiné: canonizé l'assassinateur, et fait des feux de joye de sa mort. Et tu vois maintenant combien cette mort t'a profité, car elle est cause qu'un autre est monté en sa place, bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier, et qui sçaura bien te servir de plus près, comme tu as a ton dam[1] déjà experimenté.

PROCESSION DE LA LIGUE.[2]

Monsieur Roze n'agueres Evesque de Senlis et maintenant grand maistre du College de Navarre, et Recteur de l'Université, fit le lendemain dresser l'appareil et les personnes par son plus ancien bedeau. La procession fut telle. Le dit Recteur Roze quittant sa capeluche rectorale prit sa robe de maistre ès arts avec le camail et le roquet, et un hausse-col dessus: la barbe et la teste razée tout de frais, l'espée au costé, et une pertuisane sur l'épaule. Les curez Amilthon, Boncher, et Lincestre un petit[3] plus bizarrement armez, faisoient le premier rang; et devant eux marchaient trois Moynetons et Novices, leurs robes troussées, ayans chacun le casque en teste dessous leurs capuchons, et une rondache penduë au col, où estoient peinctes les armoiries et devises desdits Seigneurs: Maistre Julian Pelletier Curé de St. Jacques marchoit à costé, tantost devant, tantost derriere, habillé de violet en gend'arme scolastique, la couronne et la barbe faite de frais, une brigandine[4] sur le dos, avec une l'espée et le poignard, et une halebarde sur l'espaule gauche, en forme de sergent de bande, qui suoit, poussoit et haletoit pour mettre chacun en rang et ordonnance. Puis suivoient de trois en trois cinquante ou soixante religieux tant Cordeliers que Jacobins, Carmes, Capucins, Minimes bonshommes, Feuillans, et autres, tous couverts avec leurs capuchons et habits agrafez, armez à l'antique Catholique, sur le modelle des Epistres de S. Paul:[5] entre autres y avoit six Capucchins ayant chacun un morion en teste, et au-dessus une plume de coq, revestus de cottes de mailles, l'espée ceint au costé par dessus

---

[1] Du latin *damnum*, dommage, détriment, préjudice.

[2] „La Ligue avoit induit les Moines à s'habiller de diverses couleurs, „avec des chapeaux pannachez de couleurs, portans harquebuses, corselets, „et autres sortes d'armes, et faisant la garde au Retranchement des Faux-„bourgs de Paris quant et quant les autres soldats.“ (Mémoires de M. de Nevers, tome 2, page 72.) — Cette procession, se rapporte aux Etats de la Ligue, convoqués à Paris (janvier 1593) aux fins de procéder à la nomination d'un Roi.

[3] Un peu plus. [4] Sorte d'armure.

[5] Raillerie contre le clergé et les moines ligueurs qui s'éloignaient entièrement du modèle que saint Paul prescrit aux Ministres de Jésus-Christ; voyez 2e épitre aux Corinth., chapitre 10, vers. 4.

leurs habits, l'un portant une lance, l'autre une croix, l'un un espieu, l'autre une harquebuze, et l'autre une arbaleste, le tout roüillé par humilité Catholique: les autres presque tous avoient des piques qu'ils bransloient souvent, par faute de meilleur passe temps, hors-mis un Feuillant boiteux,[1] qui armé tout à crud se faisoit faire place avec une espée à deux mains, et une hache d'armes à sa ceinture, son Breviaire pendu par derriere, et le faisoit bon voir sur un pied faisant le moulinet[2] devant les dames. A la queüe y avoit trois messimes tous d'une parure, sçavoir est, ayants sur leurs habits chacun un plastron à corroyes, et le derriere descouvert, la salade en la teste, l'espée et le pistolet à la ceinture; et chacun une harquebuze à croc sans fourchette. Derriere estoit le Prieur[3] des Jacobins en fort bon poinct, trainant une halebarde gauchere et armé à la legere en morte paye: Je n'y vey ny Chartreux, ny Celestins, qui s'cstoient excusez sur le commerce.[4] Mais tout cela marchoit en moult belle ordonnance Catholique, Apostolique et Romaine: et semblaient les anciens cranequiniers[5] de France. Ils voulurent en passant faire une salve ou escoupeterie; mais le Légat leur deffendit de peur qu'il ne luy mesadvint, ou à quelqu'un des siens, comme au Cardinal Capitan. Apres ces beaux Peres marchoient les quatre mendiants, qui avoient multiplié en plusieurs ordres tant ecclesiastiques que séculiers: puis les Paroisses: puis les Seize quatre à quatre, reduits au nombre des Apostres,[6] et habillez de mesme, comme on les joüe à la Feste-Dieu. Apres eux marchoient les Prevost des Marchands et Eschevins, bigarrez de diverses couleurs, puis la Cour de Parlement telle quelle, les gardes Italiennes, Espagnolles et Wallonnes de Monsieur le Lieutenant, puis les cent gentilshommes de frais graduez par la Saincte Union, et apres eux quelques vétérinaires de la Confrairie de S. Eloy. Suivoient aprés Monsieur de Lyon tout doucement: le Cardinal de Pelevé tout bassement et aprés eux Monsieur le Legat, vray miroir de parfaite beauté,[7] et devant lui marchoit le Doyen de Sorbonne, avec la croix où pendoient les Bulles du pouvoir. Item venoit Madame de Nemours, representant la Rëyne Mere, ou grande Mere (in dubio) du Roy futur: et lui portoit la queüe Mademoiselle de la Rüe, fille de noble et discrette personne Monsieur de la Rüe, cy-devant tailleur d'habits sur le pont S. Michel, et maintenant un des cent Gentils-hommes et conseillers d'Estat de l'Union; et la suivoient Madame la Doüairiere de Montpensier, avec son escharpe verte fort sale d'usage, et Madame la Lieutenante de l'Etat et couronne de France, suivie de Mesdames de Belin, et de Bussy le Clerc. Alors s'avançoit et faisoit voir Monsieur le Lieutenant, et devant luy deux Massier fourrez d'hermines, et à ses flancs deux Wallons portants hoquetons noirs, tous

[1] Frère Bernard dit le petit Feuillant, qui se retira depuis en Flandre.

[2] Cela se passa au siége de Paris en 1590.

[3] Il était mort à cette époque.

[4] A cause que ces moines sont riches, et avoient des biens en des lieux qui tenoient pour le Roy. Tous les autres dont il est parlé sont mendiants.

[5] *Arbalétriers*, du mot *cranequin* instrument qui servait à bander les arbalètes.

[6] Ils n'étoient plus que 12, parceque le duc de Mayenne en avoit fait pendre quatre, sçavoir Louchard, Amoux, Ameline et Aimonot.

[7] On prétend qu'il étoit fort laid.

parsemez de croix de Lorraine rouges, ayants devant et derrière une devise en broderie, dont le corps representoit l'histoire de Phaëton, et estoit le mot *in Magnis voluisse sat est.* Arrivez qu'ils furent tous en cet équipage à la Chapelle de Bourbon, Monsieur le Recteur Roze, quittant son hausse-col, son espée et pertuisane, monta en chaire, où ayant prouve par bons et authentiques passages, que c'estoit à ce coup que tout iroit bien, proposa un bel expedient pour mettre fin à la guerre dans six mois pour le plus tard, ratiocinant ainsi.[1] En France il y a dix sept cent mille Clochers, dont Paris n'est compté que pour un: qu'on prenne de chacun Clocher un homme Catholique, soldoyé aux despens de la Paroisse, et que les derniers soient maniez par des Docteurs en Theologie, ou pour le moins graduez nommez nous ferons douze cents mille combattants, et cinq cents mille pionniers. Alors tous les assistants furent veus tressaillir de joye, et s'escrier ô coup du ciel. Puis exhorta vivement à la guerre, et à mourir pour les Princes Lorrains, et si besoing estoit, pour le Roy Tres Catholique, avec telle vehemence qu'a peine put on tenir son regiment de Moynes et Pedants, qu'ils ne s'en courussent de ce pas attaquer les forts de Gournay, et Sainct Denis: mais on les retint avec un peu d'eau beniste, comme on appaise les mouscles et freslons avec un peu de poussiere. Puis Monsieur le Cathedrant acheva par cette conclusion (*Beati pauperes spiritu* etc). Le sermon finy la Messe fut chantee en haute note par Monsieur le reverendissime Cardinal de Pelvé, à la fin dela quelle les chantres entonnerent ce motet (*quam dilecta tabernacula tua*). Lors tous ceux qui devoient estre de l'assemblée, accompagnerent Monsieur le Lieutenant au Louvre: le reste se retira en confusion qui ça, qui là chascun chez soi.

SATIRE MÉNIPPÉE.[2]

Ce morceau est une satire mordante de la procession que firent les députés aux États lorsqu'il se rendirent à Notre-Dame (12 mai).

---

[1] L'avis des dix-sept cent mille clochers fut proposé par Jacques Cœur au Roy Charles VII.

[2] Par allusion à Ménippe, philosophe cynique de Gadara (Phénicie). L'on dit qu'il composa treize livres de *Satires en prose mêlée de vers.* Ils ne nous sont point parvenus.

BLAISE DE MONTLUC.

Encore un de ces écrivains capitaines qui, après une vie agitée, charment les ennuis d'une vieillesse monotone par le récit de leurs prouesses d'autrefois. Celui-ci fut soldat toute sa vie, et tandisqu'à 18 ans La Boëtie écrivait son Contr'un, lui en avait à peine 17 qu'il rejoignait le maréchal de Lautrec en Italie et s'illustrait par des actions d'éclat; à 20 ans il était commandant d'une compagnie. Sa carrière militaire fut brillante: il servit sous les règnes des rois François I, François II, Charles IX et Henri III. Il se distingua surtout dans les guerres d'Italie contre Charles-Quint. Envoyé au secours de Sienne, assiégée par le Marquis de Marignan, il entra dans la place et la défendit pendant 8 mois avec une intrépidité héroïque. Ce ne fut que lorsqu'il ne lui restait plus aucune ressource, qu'il sortit de la ville, sans avoir voulu capituler, avec tous les honneurs de la guerre. Ses cruautés pendant les guerres de religion lui firent donner par les protestants le surnom de *Boucher royaliste;* en 1570, à l'assaut de Rabastens, ayant reçu dans la figure un coup de feu qui l'obligea de porter un masque le reste de sa vie, il se vengea en faisant passer au fil de l'épée, tous les habitants de cette malheureuse ville. Vers 1573 il se retira dans sa terre d'Estillac où il écrivit ses mémoires auxquels il donna le titre de *Commentaires.* Son langage porte l'empreinte de son caractère, brusque, énergique, violent. Son style est pittoresque et vigoureux. Henri IV appelait les Commentaires de Montluc la Bible des Capitaines. — Il mourut en 1577. — La première édition de ses *Mémoires* parut à Bordeaux en 1592, in-fol. Ils sont compris dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France.*

SIÉGE DE SIENNE.

Or apres que le Marquis eust perdu toute son escrime et toutes ses ruses, il nous laissa en paix, ne s'attendant nous avoir, qu'au dernier morceau de pain: et commençasme à entrer au mois de Mars nous ayant tout failly:[1] car de vin il n'y en avoit une seulle goutte en toute la ville, dés la demy Fevrier. Nous avions mangé tous les chevaux, asnes, mulets, chats et rats, qui estoient dans la ville. Les chats se vendoient trois ou quatre escus, et le rat un escu. Et en toute la cité n'estoit demeuré que quatre vieilles iumens si maigres que rien plus,

[1] 1554—1555.

qui faisoient tourner les moulins, deux que i'avois, le Controlleur la Moliere le sien, et l'Espine Thresorier le sien, le Sieur Cornelio une petite haquenée baye, qui avoit perdu la veuë de vieillesse, Messer Hieronyme Espanos un cheval turc, qui avoit plus de vingts ans. Voylà tous les chevaux et iumens, qui estoient demeurez dans la ville, en ces extremitez plus grandes que ie ne sçaurois representer. Car ie croy, qu'il n'y a rien de si horrible, que la famine. De Rome en hors l'on nous donna quelque esperance de secours, et que le Roy envoyoit Monsieur le Mareschal de Brissac nous secourir. Qui[1] fut cause que nous accourcismes[2] nostre pain à douze onces, les soldats et les gens de la ville à neuf, cependant peu à peu nous perdions plusieurs habitants et soldats, qui tomboient morts sur la place en cheminant, de sorte qu'on mouroit sans maladie. A la fin les Medecins cogneurent que c'estoit les mauves qu'on mangeoit: pour ce que c'est une herbe qui lasche l'estomac, et garde de faire digestion.[3] Or n'avions nous autres herbes au long des murailles de la ville, car tout estoit mangé, encores n'en pouvoit on avoir, sans sortir à l'escarmouche:[4] et alors tous les enfans et femmes de la ville sortoient au long des murailles. Mais ie vis que i'y perdois force gens, et ne voulus plus laisser sortir personne. Or d'ouyr plus nouvelles de monsieur le Mareschal n'y avoit plus remede: car les tranchées venoient iusques auprés des portes. Lesquelles tranchées le Marquis avoit fait redoubler, pour[5] crainte que nous sortissions à la desesperade[6] sur luy, et lui donnissions[7] la bataille, comme autrefois avoient fait les Siennois és guerres qu'ils avoient euës, comme eux-mesmes racontoient.

En cest estat nous traisnasmes iusques au huictiesme d'Avril, que nous eusmes perdu toute esperance. Alors la Seigneurie[8] me pria ne trouver mauvais, s'ils commençoient à penser à leur salut. Et voyant qu'il n'y avoit plus remede, si ce n'est de nous manger nous mesmes, ie ne leur peus dénier,[9] chargeant de maledictions ceux qui engagent les gens de bien, et puis les laissent là. Je n'entendois pas parler du Roy mon bon maistre, il m'aymoit trop mais bien de ceux qui le conseilloient mal à son advantage. J'ay tousiours veu plus de mauvais conseils que de bons pres les Rois. Ils envoyerent un des leurs devers le Marquis pour le prier de leur donner un sauf conduit, pour deux de leurs gens qu'ils luy vouloient envoyer, ce qu'il fist, et commencerent à capituler. Le Marquis leur y ayda fort, et commencerent à entrer en grande fiance de luy: car il voyoit que de faire saccager ceste ville, et la faire ruiner, cela n'apportoit profit à l'Empereur[10] ny au Duc de Florence, et que cela ne serait que le gain des soldats. D'autre part il craignoit que si les Siennois ne pouvoient avoir aucune composition, que nous sortissions sur luy à la desesperade, ayant desia perdu plus de la tierce partie de ses gens, lesquels estoient morts pour le long siege, et autres qui s'estoient desrobez,[11] de sorte qu'il n'avoit

[1] Nous avons déjà remarqué cette suppression de l'antécédent de *qui* et de *que*. [2] Réduisîmes. [3] Et ne se digère pas.

[4] Ce mot, d'origine italienne, a été introduit en France sous Charles VIII qui le rapporta de ses expéditions d'Italie.

[5] Par. [6] Poussés par le désespoir. [7] Voir grammaire du vieux français.

[8] Les nobles de Sienne. [9] Refuser. [10] Charles-Quint. [11] Enfuis.

presque point d'Italiens, lesquels logeoient dans le fort de Sainct Marc. Et demeura le Marquis un mois durant n'ayant aupres de luy que six enseignes: et tout le reste estoit aux tranchées, et ne pouvoit iamais rafraischir ses gens que de dix enseignes, lesquelles n'avoient plus d'une nuict franche, et telle garde y avoit, qu'elle ne se remuoit[1] de six iours. Voilà où il fust aussi bien reduit dehors que nous dedans, et ne se pouvoit aider de sa cavallerie, ny monsieur de Strossi non plus de celle qu'il avoit, à cause qu'il n'y avoit chose du monde sur la terre pour donner à manger aux chevaux depuis Montalfin jusques à Sienne, et de Sienne iusques à Florence.

Or parleray-ie à present de moy, comme ie vivois. Je n'avois non plus d'avantage que le moindre soldat, et mon pain ne pesoit que douze onces, et ne s'en faisoit de blanc que sept ou huict, dequoy les trois venoient à mon logis, et le reste se gardoit pour quelque capitaine qui estoit malade. Ny la ville ny nous ne mangeasmes iamais depuis la fin de Fevrier iusques au vingt deuxiesme d'Avril, qu'une fois le iour. Je ne trouvay iamais soldat qui en fist plainte. Et asseurez vous que les remonstrances que ie leur faisois souvent nous servoient de beaucoup. Car s'ils s'en fussent voulu (aller) au camp de l'ennemy, le Marquis les eust fort bien traittez. Car les ennemis estimoient fort nos soldats Italiens et François: et aux escarmouches ils cognoissoient leur valeur. J'avois achepté trente poulles et un coq pour me faire des œufs: et en mangions le Sieur Cornelio, le Comte de Gayas et moy, parce que tous trois mangions tousiours ensemble en un quartier le matin, et en un autre le soir: mais vers la fin du mois de Mars, cela fust tout mangé, et le coq et tout. C'est dommage qu'il n'y en eust davantage. Ainsi ie demeuray sans chair et sans œufs: et ne mangions plus que nostre petit pain, et peu de poix avec du lard et des mauves boüillies, une fois le iour seulement. Le desir que i'avois d'acquerir de l'honneur, et de faire souffrir ceste honte à l'Empereur d'avoir arresté si longuement son armée, me faisoit trouver cela si doux, qu'il ne m'estoit nulle peine de ieusner. Ce chetif soupper avec un morceau de pain, m'estoit un banquet, lorsqu'au retour de quelque escarmouche ie sçavois les ennemis estre frottez, ou que ie sçavois qu'ils estoient en mesme peine que nous.

[1] Changeait — était relevée.

BERNARD PALISSY.

La date précise de sa naissance est un sujet de contestation entre les biographes. On s'accorde néanmoins à la rapporter à l'an 1510. Il vint au monde dans les environs de la petite ville de Biron en Périgord. Sans fortune et n'ayant pour vivre que son métier de potier, il parcourut les Pyrénées, visita quelques provinces de France, puis la Flandre, les Pays-Bas, les Ardennes et les bords du Rhin. Ce fut pendant ces voyages que son goût pour les sciences naturelles et surtout pour la géologie se développa. De retour dans son pays natal, il se maria vers 1539 et s'établit à Saintes. La fortune ne le favorisa pas. Au milieu de sa lutte contre la misère, une coupe émaillée d'une grande beauté tombe entre ses mains, et la pensée lui vient de chercher, lui, pauvre ouvrier, les procédés de cette science nouvelle. L'on sait quelles furent les difficultés qu'il eut à combattre et comment il en triompha, mais ce qu'on ignore plus généralement c'est qu'à l'aide des seuls efforts de son génie il posa les bases de la plupart des doctrines modernes sur les sciences et les arts; qu'il fonda en France l'enseignement de la géologie et des sciences naturelles, en appuyant ses théories sur une observation profonde des faits. A côté du savant on trouve l'écrivain: en effet les écrits de Bernard Palissy, peu connus de ses contemporains, sont extrêmement remarquables par l'élévation des sentiments, la profondeur des pensées, et le style, qui tout aussi piquant que celui de Montaigne, lui est supérieur quelquefois, par une chaleur pénétrante que lui donne la fermeté de ses croyances. Il y a chez lui du Montaigne et du Calvin. Il fut un des plus grands penseurs du XVI^e^ siècle.

Les persécutions contre les calvinistes, qui furent la conséquence de l'édit de 1559, offrirent à Palissy l'occasion de déployer toute la noblesse de son caractère. Protégé par le connétable de Montmorency, il se dévoua néanmoins et s'exposa bien souvent pour sauver ses coreligionnaires. Sur la fin d'une carrière des plus laborieuses, il fut arrêté, enfermé à la Bastille et menacé du dernier supplice (1588). La faction des Seize était alors dans toute sa vigueur, et son chef Matthieu de Launay demandait la mort de Palissy. Le roi Henri III qui l'aimait, l'alla visiter dans sa prison et lui exposant les embarras politiques dans lesquels il se trouvait lui-même il ajoute: „*Je suis contraint* de vous „laisser entre les mains de mes ennemis, et demain vous serez brûlé, „si vous ne vous convertissez.“ — „Sire, répond Bernard, je suis prêt „à donner ma vie pour la gloire Dieu. Vous m'avez dit plusieurs fois „que vous aviez pitié de moi; et moi j'ai pitié de vous, qui avez pro-

„noncé ces mots: *Je suis contraint!* Ce n'est pas parler en roi, sire; et „c'est ce que vous-même, ceux qui vous contraignent, les Guisards et „tout votre peuple ne pourrez jamais sur moi; car je sais mourir.“ Tout l'homme est dans ces quelques paroles. Bernard Palissy mourut à la Bastille, de sa mort naturelle, en 1589. — Ses ouvrages principaux sont: *Recepte veritable par laquelle tous les hommes de France, pourront apprendre à multiplier et à augmenter leurs thrésors.* La Rochelle 1563. — *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du feu et des émaux.* 1580, in-8. Martin Jeune, Paris. — *Oeuvres de Bernard Palissy*, édition de M. M. Fanjas de Saint-Fond et Gobet, 1777, in-4.; id. édition par Paul Antoine Cap. Paris 1844.

EXTRAIT D'UN DIALOGUE INTITULÉ DE L'ART DE TERRE, DE SON UTILITÉ, DES ESMAUX ET DU FEU.

PRACTIQUE.[1]

Suyvant ta requeste, sçaches[2] qu'il y a vingt et cinq ans passez qu'il me fut monstré une coupe de terre, tournée et esmaillée d'une telle beauté, que deslors j'entray en dispute avec ma propre pensée, en me rememorant plusieurs propos, qu'aucuns m'avoient tenus en se mocquant de moy, lors que ie peindois[3] les images. Or voyant que l'on commençoit à les delaisser au pays de mon habitation, aussi que la vitrerie n'avoit pas grande requeste,[4] je vay penser que si i'aurois trouvé l'invention de faire des esmaux ie pourrois faire des vaisseaux de terre et autre chose de belle ordonnance, parce que Dieu m'avoit donné d'entendre quelque chose de la pourtraiture; et deslors, sans avoir esgard que je n'avois nulle connoissance des terres argileuses, ie me mis a chercher les esmaux comme un homme qui taste en tenebres. Sans avoir entendu de quelles matieres se faisoyent lesdits esmaux, ie pilois en ces iours là de toutes les matieres que ie pouvois penser qui pourroyent faire quelque chose, et les ayant pilées et broyées, i'achetois une quantité de pots de terre, et apres les avoir mis en pieces, ie mettois des matieres que j'avois broyées dessus icelles, et les ayant marquées, ie mettois en escrit à part les drogues que i'avois mis sur chacunes d'icelles, pour memoire; puis ayant faict un fourneau à ma fantasie,[5] je mettois cuire lesdites pieces pour voir si mes drogues pourroyent faire quelques couleurs de blanc: car ie ne cherchois autre esmail que le blanc: parce que i'avois ouy dire que le blanc estoit le fondement de tous les autres esmaux. Or par ce que ie n'avois iamais veu cuire terre, ny ne sçavois a quel degré de feu ledit esmail se devoit fondre, il

---

[1] B. Palissy personnifie dans cet interlocuteur l'esprit d'observation qui procède par expériences et s'appuie sur les faits. Son adversaire, la Théoricque, est au contraire le type de l'esprit de système absolu, de préjugé, qui va de l'avant quand même.

[2] L'impératif de la première conjugaison prenait encore un *s* à la première personne. [3] Voir Grammaire du vieux français.

[4] N'était pas en grande faveur, très-recherchée. [5] à mon idée.

m'estoit impossible de pouvoir rien faire par ce moyen, ores que[1] mes drogues eussent esté bonnes, par ce qu'aucune fois la chose avoit trop chaufé et autrefois trop peu, et quand lesdites matieres estoyent trop peu cuites ou bruslées, ie ne pouvois rien iuger de la cause pourquoy je ne faisois rien de bon, mais en donnois le blasme aux matieres, combien que quelquefois la chose se fust peut estre trouvé bonne, ou pour le moins i'eusse trouvé quelque indice pour parvenir à mon intention, si i'eusse peu faire le feu selon que les matieres les requerroyent: Mais encore en ce faisant ie commettois une faute plus lourde que la susdite: car en mettant les pieces de mes espreuves dedans le fourneau, ie les arrangeois sans consideration; de sorte que les matieres eussent esté les meilleures du monde et le feu le mieux à propos, il etoit impossible de rien faire de bon. Or m'estant ainsi abuzé plusieurs fois, avec grand frais et labeurs, i'estois tous les iours à piler et broyer nouvelles matieres et construire nouveaux fourneaux, avec grande despence d'argent et consommation de bois et de temps.

Quand i'eus bastelé plusieurs années ainsi imprudemment, avec tristesse et soupirs, à cause que ie ne pouvois parvenir a rien de mon intention, et me souvenant de la despense perduë, ie m'avisay pour obvier à si grande despence d'envoyer les drogues que ie voulois approuver[2] à quelque fourneau de potier; et ayant ainsi conclud en mon esprit telle chose, i'achetay de rechef plusieurs vaisseaux de terre et les ayant rompus en pieces, comme de coustume i'en couvray[3] trois ou quatre cent pieces d'esmail et les envoyay en une poterie distante d'une lieue et demie de ma demeurance,[4] avec requeste envers les potiers qu'il leur pleust permettre cuire lesdittes espreuves dedans aucuns de leurs vaisseaux; ce qu'ils faisoyent volontiers; mais quand ils avoyent cuit leur fournée et qu'ils renvoyent à tirer mes espreuves, ie n'en recevois que honte et perte, par ce qu'il ne se trouvoit rien de bon, à cause que le feu desdits potiers n'estoit assez chaut, aussi que mes espreuves n'estoyent enfournées au devoir requis et selon la science, et parce que ie n'avois connaissance de la cause pourquoy mes espreuves ne s'estoyent bien trouvées, ie mettois (comme i'ay dit cy dessus) le blasme sur les matieres: de rechief ie faisois nombre de compositions nouvelles, et les envoyay aux mesmes potiers, pour en user comme dessus: ainsi fis ie par plusieurs fois, tousiours avec grands frais, perte de temps, confusion et tristesse.

Quand je vis que ie ne pouvois par ce moyen rien faire de mon intention, ie pris relasche quelque temps, m'occupant à mon art de peinture et de vitrerie,[5] et me mis comme en non chaloir[6] de plus chercher les secrets des esmaux, quelques iours apres survindrent certains commissaires, deputez par le Roy, pour eriger la gabelle au pays de Xaintonge, lesquels m'appellerent pour figurer les isles et pays circonvoisins de tous les marez salans dudit pays. Or, apres que ladite commission fut parachevee et que ie me trouvay muny d'un peu d'argent ie reprins encores l'affection[7] de poursuyvre à la suitte desdits esmaux, et voyant que ie n'avois peu rien faire dans mes fourneaux ny a ceux

[1] Quand même. [2] Éprouver.
[3] Passé défini de *couvrer* (couvrir); voir Grammaire du vieux français.
[4] Quelle est la valeur de cette terminaison *ance*? [5] Peinture sur verre.
[6] Je ne me mis plus en peine de (chaloir = importer, falloir). [7] Projet.

des potiers susdits, ie rompi environ trois douzaines de pots de terre tout neufs, et ayant broyé grande quantité de diverses matieres, ie couvray tous les lopins[2] desdits pots desdites drogues couchees avec le pinceau: mais il te faut entendre que de deux ou trois cents pieces, il n'y en avoit que trois de chascune composition: ayant ce fait, ie prins toutes ces pieces et les portay à une verrerie, afin de voir si mes matieres et compositions se pourroyent trouver bonnes aux fours desdites verreries. Or d'autant que leurs fourneaux sont plus chauds que ceux des potiers, ayant mis toutes mes espreuves dans lesdits fourneaux, le lendemain que ie les fis tirer, i'apperceus partie de mes compositions qui avoyent commencé à fondre, ce qui fut cause que ie fus encores d'avantage encouragé de chercher l'esmail blanc, pour lequel j'avois tant travaillé.

Touchant des[3] autres couleurs, ie ne m'en mettois aucunement en peine; ce peu d'apparence que ie trouvay lors, me fit travailler pour chercher ledit blanc deux ans outre le temps susdit, durant lesquels deux ans ie ne faisois qu'aller et venir aux verreries prochaines tendant aux fins de parvenir à mon intention. Dieu voulut qu'ainsi que ie commençois à perdre courage, et que pour le dernier coup ie m'estois transporté à une verrerie, ayant avec moy un homme chargé de plus de trois cents sortes d'espreuves, il se trouva une desdites espreuves qui fut fondue dedans quatre heures apres avoir esté mise au fourneau, laquelle espreuve se trouva blanche et polie de sorte qu'elle me causa une ioie telle que ie pensois estre devenu nouvelle creature: Et pensois deslors avoir une perfection entiere de l'esmail blanc: Mais ie fus fort esloingné de ma pensée: ceste espreuve estoit fort heureuse d'une part, mais bien malheureuse de l'autre, heureuse en ce qu'elle me donna entree à ce que ie suis parvenu, et mal heureuse en ce qu'elle n'estoit mise en doze ou mesure requise; ie fus si grande beste en ces iours là, que soudain que i'eus fait ledit blanc qui estoit singulierement beau, ie me mis à faire des vaisseaux de terre, combien que iamais ie n'eusse conneu terre, et ayant employé l'espace de sept à huit mois à faire lesdits vaisseaux, ie me prins à eriger un fourneau semblable à ceux des verriers, lequel ie bastis avec un labeur indicible: car il falloit que ie maçonnasse tout seul, que ie destrempasse mon mortier, que ie tirasse l'eau pour la destrempe d'iceluy, aussi me failloit[4] moi-mesme aller querir la brique sur mon dos, à cause que ie n'avois nul moyen d'entretenir un seul homme pour m'ayder en cest affaire. Je fis cuire mes vaisseaux en premiere cuisson: mais quand ce fut à la seconde cuisson ie receus des tristesses et labeurs tels que nul homme ne voudroit croire. Car en lieu de me reposer de mes labeurs passez, il me fallut travailler l'espace deplus d'un mois, nuit et iour, pour broyer les matieres desquelles i'avois fait ce beau blanc au fourneau des verriers; et quand i'eus broyé lesdites matieres i'en couvray les vaisseaux que i'avois faits: ce fait, ie mis le feu dans mon fourneau par deux gueules, ainsi que i'avois veu faire ausdits verriers, ie mis aussi mes vaisseaux

---

[1] Fragment, morceau. Ce mot ne se dit plus que dans le sens d'un morceau qui se mange — un lopin de viande.

[2] Nous dirions aujourd'hui *touchant les.*

[3] *Il me fallait* — voir Grammaire du vieux français.

dans ledit fourneau pour cuider faire fondre les esmaux que i'avois mis dessus: mais c'estoit une chose mal-heureuse pour moy, car combien que ie fusse six jours et six nuits devant ledit fourneau sans cesser de brusler bois par les deux gueules, il ne fut possible de pouvoir faire fondre ledit esmail, et estoit comme un homme desesperé; et combien que ie fusse tout estourdi du travail, ie me vay adviser que dans mon esmail il y avoit trop peu de la matiere qui devoit faire fondre les autres, ce que voyant, ie me prins a piler et broyer ladite matiere, sans toutesfois laisser refroidir mon fourneau par ainsi i'avois double peine, piler, broyer et chaufer ledit fourneau. Quand i'eus ainsi composé mon esmail, ie fus contraint d'aller encores acheter des pots, afin desprouver ledit esmail: d'autant que i'avais perdu tous les vaisseaux que i'avois faits: et ayant couvert lesdites pieces dudit esmail, ie les mis dans le fourneau, continuant tousiours le feu en sa grandeur: mais sur cela il me survint un autre malheur, lequel me donna grande fascherie, qui est que le bois m'ayant failli, ie fus contraint brusler les estapes[1] qui soustenoyent les tailles de mon iardin, lesquelles estant bruslées, ie fus contraint brusler les tables et plancher de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. J'estois en une telle angoisse que ie ne sçaurois dire: car i'estois tout tari et deseché à cause du labeur et de la chaleur du fourneau; il y avoit plus d'un mois que ma chemise n'avoit seiché sur moy, encores pour me consoler on se moquoit de moy, et mesmes ceux qui me devoient secourir alloient crier par la ville que ie faisois brusler le plancher: et par tel moyen l'on me faisoit perdre mon credit, et m'estimoit-on estre fol.

Les autres disoient que ie cherchois à faire la fausse monnoye, qui estoit un mal qui me faisoit seicher sur les pieds; et m'en allois par les ruës tout baissé, comme un homme honteux: i'etois endetté en plusieurs lieux, et avois ordinairement deux enfans aux nourrices, ne pouvant payer leurs salaires; personne ne me secouroit: Mais au contraire ils se mocquoyent de moy, en disant: il luy appartient bien de mourir de faim, par ce qu'il delaisse son mestier. Toutes ces nouvelles venoyent à mes aureilles quand je passois par la ruë; toutesfois il me resta encores quelque esperance, qui m'encourageoit et soustenoit, d'autant que les dernieres espreuves s'estoyent assez bien portees, et deslors en pensois sçavoir assez pour pouvoir gaigner ma vie, combien que i'en fusse fort esloigné (comme tu entendras ci apres), et ne dois trouver mauvais si i'en fais un peu long discours, afin de te rendre plus attentif à ce qui te pourra servir.

Quand ie me fus reposé un peu de temps avec regrets de ce que personne n'avoit pitié de moy, ie dis à mon ame qu'est-ce qui te triste, puis que tu as trouvé ce que tu cherchois? travaille à présent et tu rendras honteux tes detracteurs: mais mon esprit disoit d'autre part, tu n'as rien de quoy poursuyvre ton affaire; comment pourras-tu nourrir ta famille et acheter les choses requises pour passer le temps de quatre ou cinq mois qu'il faut auparavant que tu puisses jouir de ton labeur? Or ainsi que i'estois en telle tristesse et debat d'esprit, l'esperance me donna un peu de courage, et ayant consideré que ie serois beaucoup

[1] Étais, appuis.

long[1] pour faire une fournée toute de ma main, pour abreger et gagner le temps et pour plus soudain faire apparoir le secret que i'avois trouvé dudit esmail blanc, ie prins un potier commun et luy donnay certains pourtraits, afin qu'il me fist des vaisseaux selon mon ordonnance, et tandis qu'il faisoit ces choses ie m'occupois à quelques medailles: mais c'estoit une chose pitoyable: car i'estois contraint de nourrir ledit potier en une taverne, a credit: parce que ie n'avois nul moyen en ma maison. Quand nous eusmes travaillé l'espace de six mois, et qu'il falloit cuire la besogne faite, il fallut faire un fourneau et donner congé au potier, auquel par faute d'argent ie fus contraint donner de mes vestemens pour son salaire. Or parce que ie n'avois point d'estoffes[2] pour eriger mon fourneau, ie me prins a deffaire celuy que i'avois fait à la mode des verriers, afin de me servir des estoffes de la despoüille d'iceluy. Or parce que ledit four avoit si fort chaufé l'espace de six jours et nuits, le mortier et la brique dudit four s'estoient liquifiés et vitrifiés de telle sorte, qu'en desmaçonnant i'eus les doigts coupez et incisez en tant d'endroits que ie fus contraient manger mon potage ayant les doigts envelopez de drapeau. Quand i'eus deffait ledit fourneau, il fallut eriger l'autre qui ne fut pas sans grand peine: d'autant qu'il me falloit aller querir l'eau, le mortier et la pierre, sans aucun ayde et sans aucun repos. Ce fait, ie fis cuire l'œuvre susdite en premiere cuisson, et puis par emprunt ou autrement ie trouvay moyen d'avoir des estoffes pour faire des esmaux, pour couvrir ladite besogne, s'estant bien portée en premiere cuisson: mais quand i'eus acheté lesdites estoffes il me survint un labeur qui me cuida faire rendre l'esprit. Car apres que par plusieurs iours ie me fus lassé a piler et calciner mes matieres, il me les convint[3] broyer sans aucune aide, à[4] un moulin à bras, auquel il falloit ordinairement deux puissans hommes pour le virer: le desir que i'avois de parvenir a mon entreprinse me faisoit faire des choses que i'eusse estimé impossibles. Quand lesdites couleurs furent broyées, ie couvris tous mes vaisseaux et medailles dudit esmail, puis ayant le tout mis et arrangé dedans le fourneau, ie commençay a faire du feu, pensant retirer de ma fournée trois ou quatre cents livres, et continuay ledit feu iusques à ce que i'eus quelque indice et esperance que mes esmaux fussent fondus et que ma fournée se portoit bien. Le lendemain quand ie vins a tirer mon œuvre, ayant premierement osté le feu, mes tristesses et douleurs furent augmentées si abondamment que ie perdis toute contenance. Car combien que mes esmaux fussent bons et ma besongne bonne, neantmoins deux accidens estoyent survenus a ladite fournée, lesquels avoient tout gasté: et afin que tu t'en donnes de garde, ie te diray quels y sont: aussi apres ceux la ie t'en diray un nombre d'autres, afin que mon malheur te serve de bon-heur, et que ma perte te serve de gain. C'est par ce que le mortier dequoy i'avoys massonné mon four estoit plain de cailloux, lesquels sentant la vehemence du feu (lorsque mes esmaux se commençoient à liquifier) se creverent en plusieurs pieces, faisans plusieurs pets et tonnerres dans ledit four. Or ainsi que les esclats desdits cailloux sautoient contre ma besongne, l'esmail qui estoit

[1] Comment exprimerions nous aujourd'hui cette idée?
[2] Matériaux. [3] Fallut. [4] Avec.

desja liquifié et rendu en matiere glueuse,[1] print lesdits cailloux, et se les attacha par toütes les parties de mes vaisseaux et medailles, qui sans cela se fussent trouvez beaux. Ainsi connoissant que mon fourneau estoit assez chaut, ie le laissay refroidir iusques au lendemain; lors ie fus si marri que ie ne te sçaurois dire, et non sans cause: car ma fournée me coutoit plus de six vingts escus.[2] J'avois emprunté le bois et les estoffes, et si avois emprunté partie de ma nourriture en faisant laditte besongne. J'avois tenu en esperance mes crediteurs[3] qu'ils seroyent payez de l'argent qui proviendroit des pieces de ladite fournée, qui fut cause que plusieurs accoururent des le matin quand ie commençois à desenfourner. Dont[4] par ce moyen furent redoublées mes tristesses; d'autant qu'en tirant ladite besongne ie ne recevois que honte et confusion. Car toutes mes pieces estoyent semées de petits morceaux de cailloux, qui estoyent si bien attachez autour desdits vaisseaux, et liez avec l'esmail, que quand on passoit les mains par dessus, lesdits cailloux coupoyent comme vasons; et combien que la besongne fust par ce moyen, toutesfois aucuns en vouloient acheter à vil pris: mais parce que ce eut esté un descriement et rabaissement de mon honneur, ie mis en pieces le total de ladite fournée et me couchay de melancholie, non sans cause, car ie n'avois plus de moyen de subvenir à ma famille; ie n'avois en ma maison que reproches; en lieu de me consoler l'on me donnoit des maledictions: mes voisins qui avoyent entendu cest affaire disoyent que ie n'estois qu'un fol, et que i'eusse eu plus de huit francs de la besongne que i'avois rompuë, et estoyent toutes ces nouvelles iointes avec mes douleurs.

Quand i'eus demeuré quelque temps au lit, et que i'eus considéré en moy-mesme qu'un homme qui seroit tombé en un fossé, son devoir seroit de tascher à se relever, en cas pareil ie me mis à faire quelques peintures, et par plusieurs moyens ie prins peine de recouvrer un peu d'argent, puis ie disois en moy-mesme que toutes mes pertes et hasards estoyent passez, et qu'il n'y avoit rien plus qui me peust empescher que ie ne fisse de bonnes pieces: et me prins (comme auparavant) à travailler audit art. Mais en cuisant une autre fournée il survint un accident duquel ie ne me doutois pas: car la vehemence de la flambe du feu avoit porté quantité de cendres contre mes pieces, de sorte que par tous les endroits ou ladite cendre avoit touché, mes vaisseaux estoyent rudes et mal polis, à cause que l'esmail estant liquifié s'estoit joint avec lesdites cendres: nonobstant toutes ces pertes ie demeuray en esperance de me remonter par le moyen dudit art: car ie fis faire grand nombre de lanternes[5] de terre à certains potiers pour enfermer mes vaisseaux quand ie les mettois au four: afin que par le moyen desdites lanternes mes vaisseaux fussent garentis de la cendre. L'invention se trouva bonne, et m'a servi iusques auiourd'huy: Mais ayant obvié au hasard de la cendre, il me survint d'autres fautes et accident tels, que quand i'avois fait une fournée, elle se trouvoit trop cuitte, et aucune fois trop peu,

[1] *Gluant.* — Quelle différence de sens entre la terminaison *ant* et *eux*?

[2] 120 écus, environ 1260 francs de notre monnaie. [3] Nous dirions maintenant *créanciers.* — *Créditeur* est devenu un terme consacré au commerce, et désigne la personne à qui l'on accorde un *crédit* — il est opposé à *débiteur.*

[4] Ce mot est-il superflu? [5] Ce sont les *manchons* ou *cazettes* d'aujourd'hui, cylindres de terre dans lesquels on enferme les pièces pour les cuire à l'abri.

et tout perdu par ce moyen. J'estois si nouveau que ie ne pouvois discerner du trop ou du peu; aucunefois ma besongne estoit cuitte sur le devant et point cuitte à la partie de derriere: l'autre apres que ie voulois obvier à tel accident, ie faisois brusler le derriere et le devant n'estoit point cuit: aucunefois il estoit cuit à dextre et bruslé à senestre: aucunefois mes esmaux estoyent mis trop clairs, et autrefois trop espais: qui me causoit de grandes pertes: aucunefois que i'avois dedans le four diverses couleurs d'esmaux, les uns estoyent bruslez premier[1] que les autres fussent fondus. Bref i'ay ainsi bastelé l'espace de quinze ou seize ans; quand i'avois appris à me donner garde d'un danger, il m'en survenoit un autre, lequel ie n'eusse iamais pensé. Durant ces temps là ie fis plusieurs fourneaux lesquels m'engendroient de grandes pertes auparavant que i'eusse connoissance du moyen pour les eschauffer également: enfin ie trouvay moyen de faire quelques vaisseaux de divers esmaux entremeslez en maniere de jaspe: cela m'a nourri quelques ans: mais en me nourrissant de ces choses ie cherchois tousiours à passer plus outre avecques frais et mises, comme tu sçais que ie fais encores à present. Quand i'eus inventé le moyen de faire des pieces rustiques,[2] ie fus en plus grande peine et en plus d'ennuy qu'auparavant. Car ayant fait un certain nombre de bassins rustiques et les ayant fait cuire, mes esmaux se trouvoyent les uns beaux et bien fonduz, autres mal fonduz, autres estoient bruslez, à cause qu'ils estoient composez de diverses matieres qui estoient fusibles à divers degrez; le verd des lézards estoit bruslé premier que la couleur des serpens fut fonduë, aussi la couleur des serpens, escrevices, tortues et cancres, estoit fonduë auparavant que le blanc eut reçeu aucune beauté. Toutes ces fautes m'ont causé un tel labeur et tristesse d'esprit, qu'auparavant que i'aye rendu mes esmaux fusibles à un mesme degré de feu, i'ay cuidé entrer iusques à la porte du sépulchre: aussi en me travaillant à tels affaires ie me suis trouvé l'espace de plus de dix ans si fort escoulé[3] en ma personne, qu'il n'y avoit aucune forme n'y apparence de bosse aux bras ny aux iaubes: ains estoyent mesdites iambes toutes d'une vénue: de sorte que les liens de quoy i'attachois mes bas de chausses estoyent, soudain que ie cheminois, sur les talons avec le residu de mes chausses. Je m'allois souvent pourmener dans la prairie de Xaintes, en considerant mes miseres et ennuys: Et sur toutes choses de ce qu'en ma maison mesme ie ne pouvois avoir nulle patience, n'y faire rien qui fut trouvé bon. J'estois mesprisé, et mocqué de tous: toutefois ie faisois tousiours quelques vaisseaux de couleurs diverses, qui me nourrissoient tellement quellement. Mais en ce faisant, la diversité des terres desquelles ie cuidois m'avancer, me porta plus de dommage en peu de temps que tous les accidens du paravant. Car ayant fait plusieurs vaisseaux de diverses terres, les unes estoyent bruslées devant que les autres fussent cuittes: aucunes recevoyent l'esmail et se trouvoyent fort aptes pour cest affaire; les autres me decevoyent en toutes mes entreprinses. Or parce que mes esmaux ne venoyent bien en une mesme chose, i'es-

[1] Avant (italianisme). [2] Ce sont ces plats couverts de poissons, de reptiles, de coquillages en relief et peints avec leurs couleurs naturelles dont on trouve encore quelques-uns dans les riches collections d'objets d'art.

[3] Débilité, décharné.

tois deceu par plusieurs fois: dont ie recevois tousiours ennuis et tristesse. Toutesfois l'esperance que i'avois, me faisoit proceder en mon affaire si virilement que plusieurs fois pour entretenir les personnes qui me venoyent voir ie faisois mes efforts de rire, combien que interieurement ie fusse bien triste.

Je poursuyviz mon affaire de telle sorte que ie recevois beaucoup d'argent d'une partie de ma besongne, qui se trouvoit bien: mais il me survint une autre affliction conquatenée[1] avec les susdits, qui est que la chaleur, la gelée, les vents, pluyes et gouttieres, me gastoyent la plus grande part de mon œuvre, auparavant qu'elle fut cuitte, tellement qu'il me fallut emprunter charpenterie, lattes, tuilles et cloux, pour m'accommoder. Or bien souvent n'ayant point de quoy bastir, i'estois contraint de m'accommoder de liarres[2] et autres verdures. Or ainsi que ma puissance s'augmentoit, ie defaisois ce que i'avois fait, et le batissois un peu mieux; que faisoit qu'aucuns artisans, comme chaussetiers, cordonniers, sergens et notaires, un tas de vieilles, tous ceux cy sans avoir esgard que mon art ne se pouvoit exercer sans grand logis, disoyent que ie ne faisois que faire et desfaire, et me blasmoyent de ce qui les devoit inciter à pitié, attendu que i'estois contraint d'employer les choses necessaires à ma nourriture, pour eriger les commoditez requises à mon art. Et qui pis est, le motif desdites mocqueries et persecutions sortoit de ceux de ma maison, lesquels estoyent si esloingnez de raison, qu'ils vouloyent que ie fisse la besongne sans outis, chose plus que déraisonnable. Or d'autant plus que la chose estoit deraisonnable, de tant plus l'affliction m'estoit extreme. J'ay esté plusieurs annees que n'ayant rien dequoy faire couvrir mes fourneaux, i'estois toutes les nuits à la mercy des pluyes et vents, sans avoir aucun secours aide ny consolation, sinon des chatshuants qui chantoyent d'un costé et les chiens qui hurloyent de l'autre; parfois il se levoit des vents et tempestes qui souffloyent de telle sorte le dessus et le dessouz de mes fourneaux que i'estois contraint quitter là tout, avec perte de mon labeur; et me suis trouvé plusieurs fois qu'ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moy cause des pluyes qui estoyent tombées, ie m'en allois coucher à la minuit ou au point du iour, accoustré de telle sorte comme un homme que l'on auroit traine partous les bourbiers de la ville; et en m'en allant ainsi retirer, i'allois bricollant[3] sans chandelle, et tombant d'un costé et d'autre, comme un homme qui seroit yvre de vin, rempli de grandes tristesses: d'autant qu'apres avoir longuement travaillé ie voyois mon labeur perdu. Or en me retirant ainsi souillé et trempé, ie trouvois en ma chambre une seconde persecution pire que la premiere, qui me fait à present esmerveiller que ie ne suis consumé de tristesse.

Ce récit est non-seulement plein d'intérêt, de grandeur, d'éloquence naïve, mais, sous le rapport du style, on peut le regarder comme un des morceaux les plus précieux qui nous soient restes de la langue française au XVIe siècle. (A. Cap.) — Il donne la mesure de la persévérance de Palissy, et peut être considéré comme le développement de la mélancolique devise de cet invincible travailleur: „*Povreté empesche les bons espritz de parvenir.*“

[1] Ajoutée. [2] Lierres. [3] Ce terme n'est plus usité que d'une manière toute spéciale dans le jeu de billard, et dans la vénerie; dans ce dernier cas, il se dit d'un chien qui s'écarte à droite et à gauche.

BONAVENTURE DESPERIERS.

Ce joyeux et spirituel conteur naquit vers la fin du XV^e^ siècle. L'on ne sait rien de précis sur ses premières années: il dut probablement à son éducation distinguée et à son esprit la place de valet de chambre qu'il occupa auprès de la reine de Navarre, Marguerite, sœur de François I^er^. L'on sait que cette princesse aimait à s'entourer de personnages instruits et diserts, et Desperriers fut du nombre de ce petit cénacle; il est probable qu'il eut sa part de collaboration dans les récits connus sous le nom de *Nouvelles de la reine de Navarre*. Écrivain fort habile, ses ouvrages peuvent être rangés parmi les plus remarquables de son époque. Les principaux sont les suivants: La traduction en vers français de l'*Andrienne de Térence*. Lyon 1537, in-8. — *Cymbalum mundi* (sous le nom de Thomas Clevier). Paris, Jehan Morin, 1537, in-8. — *Nouvelles récréations et joyeux devis 1558*, in-8. — Desperiers poussé au désespoir par des persécutions que lui avaient attirées ses hardiesses se donna la mort (1544).

D'UN DOCTEUR EN DECRET QU'UN BŒUF BLESSA SI FORT QU'IL NE SAVOIT EN QUELLE JAMBE C'ÉTOIT.

Un Docteur en la faculté de decret, passant pour aller lire aux écoles, rencontra une troupe de bœufs (ou la troupe de bœufs le rencontra), qu'un varlet de boucher menoit devant soi. L'un desquels quidam bœuf, comme M. le docteur passoit sur sa mule, vint frayer un petit contre sa robe, dont il se print incontinent à crier: „A l'aide! ô le mechant bœuf! il m'a tué! je suis mort!“ A ce cri s'amassèrent force gens, car il étoit bien connu, parce qu'il y avoit trente ou quarante ans qu'il ne bougeoit de Paris: lesquels à l'ouïr crier, pensoient qu'il fût énormément blessé. L'un le soutenoit d'un côté, l'autre d'un autre, de peur qu'il ne tombat de dessus sa mule. Et entre ses hauts cris, il dit à son famulus[1] qui avoit nom Corneille: „Viens çà. Eh! mon Dieu! va-t'en aux écoles, et leur dis que ie suis mort, et qu'un bœuf m'a tué, et ie ne saurois aller faire ma leçon et que ce sera pour une autre fois!“ Les écoles furent toutes troublées de ces nouvelles, et aussi Messieurs de la faculté. Et incontinent l'allèrent voir quelques-uns d'entre eux,

---

[1] Valet.

qui furent députés, qui le trouvèrent étendu sur un lit, et le barbier environ,[1] qui avoit des bandeaux d'huiles, d'onguents, d'aubins[2] d'œufs, et tous les ferrements, en tel cas requis. M. le docteur plaignoit la jambe droite si fort, qu'il ne pouvoit endurer qu'on le dechaussât; mais fallut incontinent découdre la chausse. Quand le barbier eut vu la jambe à nu, il ne trouva point de lieu entamé ni meurdri, ni aucune apparence de blessure, combien que toujours M. le docteur criât: „Je suis mort, mon ami, je suis mort!" Et quand le barbier y vouloit toucher de la main, il crioit encore plus haut: „Oh! vous me tuez, je suis mort!" — „Et où est ce qu'il vous fait de plus de mal, monsieur?" disoit le barbier. — „Eh! ne le voyez-vous pas bien? disoit-il. Un bœuf m'a tué et il me demande où c'est qu'il m'a blessé! Eh! je suis mort!" — Le barbier lui demandoit: „Est-ce là, monsieur?" — „Nenni." — „Et là?" — „Nenni." Bref, il ne s'y trouvoit rien. „Eh! Qu'est-ceci? Ces gens-ci ne sauroient trouver là où j'ai mal; n'est-il point enflé?" dit-il au barbier. — „Nenni." — „Il faut donc, dit M. le docteur, que ce soit en l'autre jambe; car je sais bien que le bœuf m'a heurté." Il fallut déchausser cette autre jambe. Mais elle se trouva blessée comme l'autre. „Bah! ce barbier-ci n'y entend rien." — „Eh! mon Dieu! dit M. le Docteur, voici grand chose; un bœuf m'auroit-il ainsi frappé sans me faire mal? Viens çà, Corneille; quand le bœuf m'a blessé, de quel côté venoit-il? N'étoit-ce pas devers la muraille?" — „Oui, *domine*," ce disoit le *famulus*. — „C'est donc en cette jambe ici. Je leur ai bien dit le commencement; mais il leur est avis que c'est se moquer." Le barbier voyant bien que le bonhomme n'étoit malade que d'appréhension, pour le contenter, y mit un appareil léger, et lui banda la jambe en lui disant que cela suffiroit pour le premier appareil. „Et puis, dit-il, Monsieur notre maître, quand vous aurez avisé en quelle jambe est votre mal, nous y ferons quelque autre chose.

BONAVENTURE DES PERRIERS.

COMPARAISON DES ALQUEMISTES A LA BONNE FEMME QUI PORTOIT UNE POTÉE DE LAIT AU MARCHÉ.

Chacun sait que le commun langage des alquemistes[3] c'est qu'ils se promettent un monde de richesse, et qu'ils savent des secrets de nature, que tous les hommes ensemble ne savent pas; mais à la fin, tout leur cas s'en va en fumée, tellement que leur alquemie se pourroit plus proprement dire *art qui mine* ou *art qui n'est mie*. Et ne les sauroit on mieux comparer qu'à une bonne femme qui portoit une potée de lait au marché, faisant son compte ainsi: qu'elle la vendroit deux liards: de ces deux liards, elle en achèteroit une douzaine d'œufs, lesquels on mettroit couver et en auroit une douzaine de poussins; ces poussins deviendroient grands, et les feroit chaponner; ces chapons vaudroient cinq sols la pièce, ce seroit un écu et plus, dont elle acheteroit deux cochons, mâle et femelle, qui deviendroient grands et en feroient

[1] Auprès. [2] Blancs. [3] Alchimistes.

une douzaine d'autres, qu'elle vendroit vingt sols la pièce, apres les avoir nourris quelque temps: ce seroient douze francs, dont elle acheteroit une jument, qui porteroit un beau poulain, lequel croîtroit et deviendroit tant gentil; il sauteroit et feroit *hin*. Et en disant *hin*, la bonne femme, de l'aise qu'elle en avoit en son compte, se print à faire la ruade que feroit son poulain; et en ce faisant, sa potée de lait va tomber et se répandit toute. Et voilà ses œufs, ses poussines, ses chapons, ses cochons, sa jument et son poulain tous par terre. Ainsi les Alquemistes, après qu'ils ont bien fournagé,[1] charbonné, luté,[2] soufflé, distillé, calciné, congelé, fixé, liquefié, vitrefié, putrefié, il ne faut que casser un alambic pour les mettre au compte de la bonne femme.

BONAVENTURE DES PERRIERS.

Comparer à ce récit la fable si connue de La Fontaine: „La Laitière et le pot au lait."

---

[1] Chauffé leurs fourneaux.

[2] Bouché hermétiquement leurs vaisseaux avec un *lut*, enduit chimique.

OLIVIER DE SERRES,

SEIGNEUR DU PRADEL.

Il naquit à Villeneuve-de-Berg, en Vivarais, dans l'année 1539. Il aurait pu, par la haute position que sa famille avait occupée à la cour, remplir lui-même dans le monde politique un rôle important. Mais peu ambitieux de vaine gloire, il préféra le tranquille séjour des champs à la scène agitée où se nouaient et se dénouaient toutes les intrigues qui bouleversaient le royaume. Se vouant tout entier à l'agriculture, il consacra à cette science les hautes facultés dont il était doué. Ce ne fut qu'assez tard qu'il publia son *Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs*, où il formule dans un langage simple et correct les observations d'une longue pratique personnelle et celles que les anciens ont laissées éparses dans leurs livres. Cet ouvrage eut immédiatement un grand succès: dans l'espace de dix ans, cinq éditions s'écoulèrent. Henri IV, protecteur de toutes les industries qui pouvaient apporter quelque bien-être à son peuple, chargea directement Olivier de Serres de lui procurer le plus qu'il pourrait de mûriers blancs. Celui-ci fit si bien qu'il en apporta une vingtaine de mille qui furent plantés dans les jardins de Versailles et où ils réussirent à merveille. De cette époque date l'industrie séricole française (1601). — *Le père de l'agriculture française* mourut en 1619. — La meilleure édition de son grand ouvrage est celle qui a été publiée par la société d'agriculture de Paris en 1804. 2 gros vol. in-4 avec portrait.

DESSEIN DU BASTIMENT CHAMPESTRE.

Deux choses sont requises aux bastiments, assavoir, bonté et beauté, afin d'en retirer service agreable. Parquoi ioignans ensemble ces deux qualités là, nous afferrons[1] notre logis des champs en lieu sain, et le composerons de bonne matiere, avec convenable artifice; dont sera evité le tardif repentir qui tousiours suit l'inconsideré advis de ceux qui bastissent.

Doncques avant qu'entrer en despense, presupposé vostre païs estre sain, encores faudra-t-il en choisir la partie la plus salutaire, plus plaisante pour vostre habitation, et la plus mesnageable selon la portee de vostre bien, accommodans ces trois considerations le mieux que faire se pourra par l'advis de plusieurs gens d'esprit entendus en telles matieres, qu'aurez assemblez auparavant comme en consultation. Les an-

[1] Transporterons, placerons.

ciens ont ordonné le bastiment champestre à demi montagne regardant le Midi, estimant telle assiette la plus salubre, par estre couverte de la Bise, à l'abri, reculee de la riviere (qui est souvent mal saine) avoir la veuë assez haute et longue, et n'estre trop humide, ni aussi trop denuee d'eau. C'est bien à la verité l'assiette preferable à toute autre: neantmoins, comme les choses de ce monde ne sont parfaittement accomplies, estant chacune commodité suivie de son contraire, en telle assiette se rencontre ce mal, que le logis est commandé par la partie de la montagne relevee; ainsi y default-il ce point, qu'il ne peut estre du tout fort, comme plusieurs desirent, le temps nous ayant fait prendre garde à ce notable article.[1]

Les montagnes sont trop seiches et venteuses, les plaines trop humides et fangeuses. Si ès montagnes on a la veuë longue, les yeux s'y promenans à l'aise, leur difficile accez donne beaucoup de peine aux pieds: comme aussi l'importunité des fanges rabat du plaisir des longs promenoirs de la plaine.

Ces choses considerees, se faudra tenir à la premiere resolution, qui est de se servir du lieu qu'on a, duquel la meilleure et plus salutaire partie sera prinse pour bastir, comme a esté dit, afin d'y pouvoir sejourner commodément, pour la seureté, pour le profit et pour le plaisir; ne pouvant prescrire loi certaine, où, comment, et de quoi edifier l'habitation champestre, chacun s'accommodant selon ses moyens et le lieu auquel il est assis, qui le plus souvent (imposant necessité) contraint de dresser le bastiment autrement qu'on ne souhaitteroit: et soit ou montagne, ou coustau, ou plaine, avec l'artifice et despens requis, on se logera tres bien: comme d'infinies et diverses sortes d'assietes se voyent plusieurs bonnes maisons accompagnees de grandes commoditez: a quoi prenant garde de pres on trouvera que quelque bigearre et rebours que soit le lieu, il se peut neantmoins ageancer.

Le logis proportionné aux terres d'alentour, d'autant qu'il faut que de là sortent les despenses du bastiment et de son entretien. Et c'est le dire de Caton, qui a commandé de commencer la maison par la cuisine, c'est à dire de regarder premierement au revenu. Se donnera on aussi garde des fautes qu'en cest endroit firent ces deux grands mesnagers Romains, Quintus Scevola, et Lucius Lucullus: dont l'un bastit trop petit logis, et l'autre trop grand: Car c'est perte de n'avoir lieu assez ample pour vous loger a l'aise avec vostre famille, pour recevoir vos amis, et pour serrer les fruicts que vostre terre porte, et le bestail qu'y nourrissez; comme au contraire, c'est ietter son argent dans la riviere, voire se ruiner et desfaire soi mesme que bastir trop amplement et sans necessité; et faut qu'à la longue la vanité de telle entreprise soit la fable du peuple, quand ayant basti une grande et superbe maison elle demeure vuide par faute de revenu, et qu'il faille employer plus de temps à la ballier[2] qu'a en labourer les terres; et qu'enfin on soit contraint pour en payer les serrures, vendre et la maison et le domaine, et faire acheter ses folies à autrui.

Or serez-vous bien logé, si suivant les precedentes regles de la situation et les generales de l'Architecture touchant la proportion, vostre

[1] Allusion aux attaques en temps de guerre. [2] Balayer.

maison a belle et plaisante entree: porche, basse court, l'eau au milieu, par fontaine, puits, ou cisterne; galeries couvertes à arceaux; celier pour les cuves, tinnes et pressoirs; grand lieu à tenir le bois de chauffage: autres distincts et se joignants ensemble, à serrer huiles, fourmages,[1] cuirs, et semblables provisions de reserve requerrans telle basse situation: deux ou trois caves pour les vins, dont la facile descente invite le pere et la mere de famille de les aller souvent visiter, comme en se pourmenant, pour le bien de leur mesnage. Aisée montee aux estages du logis, par escalier à repos, vis, ou autrement: cuisine accompagnee de tous ses offices; assavoir, charnier, boulangerie, fournil, serrepain, serre-linge, buandiere, serre-vaisselle, garde-manger, laicterie à faire les fourmages, et autres lieux pour les tenir: une ou deux salles: sept ou huict chambres pour toutes saisons, pour vous, pour vos enfants, petits et grands, nourrisses, chambrieres, maistres d'escole, amis survenans de diverses qualitez; chacune chambre accommodee de garderobes, et cabinets, pour aucuns desquels servir à garder tiltres, papiers, linges et meubles de reserve. Si au feste et sous les couvertures du logis, directement sur la porte principale d'icelui, est la chambre des serviteurs, grande et spacieuse, pour estre là comme en sentinelle, ayant l'oreille et l'œil sur la grand' court et escuiries. Si pres de là sont les greniers à serrer bleds, legumes, fruicts des arbres, chanvres, lins et autres matieres de garde. Si au plus haut et eslevé en droit du logis, sur la montee ou ailleurs, est bastie une belle Terrace, pour y seicher des fruicts et s'y recreer voyant l'air à descouvert (digne commodité des maisons assises en lieu bas) à laquelle estant joincte la Mirande, pour l'aisance d'y estendre la vuee à couvert en temps pluvieux, lors s'y promenant des yeux et servir à autres usages, ce sera pour ne defaillir aucune commoditè en la maison. Laquelle estant ainsi disposee, et contenant deux estages habitables l'un sur l'autre, pourra monter de six à sept toises, la mesurant depuis le rez de chaussee, et plan de la basse-court, iusques à l'entablement et sous les couvertures, sans y comprendre les caves estans sous terres, le lieu le requerant ne les tours, terrasses et mirandes excedans le logis qui sera endehors entierement flanqué par tours rondes ou quarrees, ou autres recoins et avancemens, comme viendra le mieux à propos, afin d'estre tant plus fort: et pour mesme cause sera environné d'un large et profond fossé rempli d'eau, ou la maison assise sur le pendant d'un rocher, qu'on ne puisse gravir, selon toutesfois la propriété des lieux qui donnent loi à tous edifices.

Faudra percer des deux costez les principaux membres de la maison, tant pour leur donner iour à suffisance, que pour la santé, laquelle se rend meilleure par le libre passage de l'air. Donnant neantmoins le Levant à vostre salle et à vostre chambre, afin d'y estre le seiour agreable dés le matin, le Soleil y entrant. Le restant des membres comme indifferens seront posez selon que mieux s'accordera, exceptez les greniers, caves, et lieux à conserver papiers et meubles, qui auront quelque ouverture vers le Septentrion, pour estre cest aspect là moins suiect à corruption que nul autre.

OLIVIER DE SERRES, Théâtre d'agriculture.

[1] Fromage.

ÉTIENNE PASQUIER.

Il naquit à Paris en 1529. — Il commença ses études de droit à Toulouse où il suivit les leçons du célèbre Cujas, et l'acheva à Bologne, sous la direction de Marianus Socin. De retour à Paris il fut reçu avocat en 1549. Pendant quelques années il végéta, inconnu, et consacra ses loisirs forcés à l'étude des lettres, à laquelle il se remit avec ardeur. Il publia alors les premiers livres de ses *Recherches sur la France*, ouvrage d'une véritable et solide érudition, puis un dialogue qu'il intitula le *Pourparler du Prince*. Ces écrits commençaient à lui donner quelque renom, lorsqu'en 1564 les Jésuites intentèrent à l'Université un procès qui décida de la fortune de Pasquier. Chargé de plaider contre les Jésuites, celui-ci le fit avec habileté, et sa réputation se répandit au loin. Le roi le nomma en 1585 avocat général à la Chambre des Comptes. Député aux états généraux de Blois il fut témoin de l'assassinat du duc de Guise. Il suivit Henri III dans son exil, à Tours, et ne revint à Paris que lorsqu'Henri IV y entra. — Après avoir rempli honorablement les grandes charges qui lui furent successivement données, il quitta la vie active, et finit ses jours dans la retraite. Il mourut en 1615. — L'œuvre capitale de Pasquier est son livre des *Recherches sur la France* qui a fourni à ceux qui ont écrit sur les origines et l'histoire des établissements civils et religieux et des grands corps de l'État, aussi bien que sur la formation de la langue française, de précieux documents. On reproche à cet ouvrage le manque de plan et de méthode.

DU GAGE DE BATAILLE DONT VSERENT ANCIENNEMENT LES FRANÇOIS POUR LA VERIFICATION DE LEURS FAICTS, ET PAR ESPECIAL ÉS MATIERES CRIMINELLES.

Tout homme de bon entendement, sans voir une histoire accomplie,[1] peut presque imaginer de quelle humeur fut vn peuple, lorsqu'il lit ses anciens statuts et ordonnances, et d'*vn*[2] mesme iugement peut

---

[1] Complète. [2] Maintenant que la langue est parvenue à un certain point de fixité relative, on voit apparaître les premiers grammairiens. Dubois, Louis Meigret, Pelletier, Des Autels, Pierre Ramus, J. Garnier, J. Pillot, Ab. Mathieu etc. esprits fins, pénétrants; ceux-ci grands savants en matière philologique, ceux-là hommes du monde, imbus de certains préjugés

tirer en coniecture quelles furent ses loix, voyant sa maniere de viure. Car à dire le vray, les loix bien ordonnées en vn pays, forment aux subiects vne habitude de mœurs, qui semble au long aller[1] estre en eux emprainte par la disposition de leur nature. Quand Cyrus Roy de Perse voulust abastardir les Lydiens, qui lui avoient donné par le passé tant d'affaires, il leur ordonna loix de danses et de cabarets, avec interdiction de toutes sortes d'armes: tellement qu'en peu de temps les hommes auparavant aguerris le possible, commencerent au lieu de leurs glaiues, à manier le fuseau, exerçans offices de femmes. Et au contraire Lycurgue voulant rendre le peuple de Lacédémone duit[2] à tous les travaux militaires, feit en sorte par ses ordonnances que les femmes mesmes estoient plus promptes et dispostes[3] à supporter le faix de la guerre, que plusieurs autres hommes de la Grèce. Ayant autrefois entendu par les bouches d'autruy que nos François bannirent à iamais des Gaules les Romains, exterminerent de tout point la famille des Bourguignons, chasserent les Visegots, puis conquirent l'Allemagne, l'Italie, et partie des Espagnes, ie presumois en moy-mesme que ceux qui auoient eu charge de leurs loix, auoient esté sur toutes choses studieux de les nourrir perpétuellement aux armes, leurs aprenans à ne faire non plus d'estat[4] d'une mort honorable, que d'une penible vie. Et depuis goustant à meilleures enseignes nos histoires, ie trouvay mon imagination n'estre vaine, et que tout ainsi que volontairement ils s'exposoient au lit d'honneur, aussi estoient toutes leurs anciennes ordonnances militaires. Se trouvay pour commencer par le chef, que les

courtisanesques et dont les traits peu accusés d'abord finiront par devenir, les types si caractérisés des précieux et des précieuses — tous hommes à système. — Le côté lexicologique ou étymologique pur les a seul occupés. On écrivait de longs et pesants traités sur les parties du discours, et là chacun venait étaler, celui-ci son érudition latine, celui-là sa science grecque, ce troisième son système hébraïque: certains pourtant n'étalaient rien, se moquaient des autres et tâchaient de faire valoir aux dépens d'autrui l'espèce de talent qu'ils tenaient de la nature, l'esprit de persiflage. — Avec et quand même ce déluge de traités grammaticaux, la langue allait se perfectionnant de plus en plus; on rejetait bien les systèmes des grammairiens comme systèmes, mais on faisait son profit des observations fines, des remarques justes, et c'est ainsi qu'on adopta peu à peu ces signes orthographiques tels que l'apostrophe, la cédille, la ponctuation etc. qui n'ont leur première raison d'être que dans la commodité du lecteur. Pour le dire en passant, c'est à Dubois que nous sommes redevables de l'apostrophe, de la cédille et de la distinction des lettres *i* et *l*, *u* et *v*, confondues dans l'écriture.

[1] C'est surtout vers la fin du XVI[e] siècle que les infinitifs employés substantivement prirent une grand faveur. On a voulu expliquer ce fait par la préférence du roi Henri IV pour ces locutions. — „Usez donques hardiment de l'infinitif pour le nom, comme *l'aller*, *le chanter*, *le vivre*, *le mourir;* de l'adjectif substantivé, comme: *le liquide des eaux*, *le vuide de l'air*, *le fraiz des umbres*, *l'epes* (l'épais) *des forestz*, *l'enroué des cimballes*, *pourveu que telle maniere de parler adjoute quelque grace et vehemence*, et non pas: *le chault du feu*, *le froid de la glace*, *le dur du fer et leurs semblables.*“ (Joachim du Bellay: Deffense et illustration de la langue française.)

[2] Proprement *dressé*, *apté*, de l'ancien verbe *duire*.

[3] Adjectif qui n'a plus de féminin.

[4] Pas plus de cas.

Roys arrivans[1] à la Couronne, au lieu des sacres somptueux, et despensifs,[2] qui depuis furent observez par la France, estoient par les Princes et grands Barons, portez sur leurs boucliers, ou escussons, par le camp, et mis en ceste maniere en veuë de toute leur gendarmerie, pour faire entendre à chacun que sur l'appuy des armes ils devoient fonder l'entretenement[3] de leurs Estats. Je trouvay qu'aux afiliations (les Latins les nommerent adoptions) qui se faisoient entre les Roys, Princes et autres grands Seigneurs, ils s'entrepresentoient[4] une hache, donnant par cela le pere a cognoistre à celuy qu'il prenoit à fils, qu'il vouloit que luy succedant en ses biens, il les conservast par le glaive: et de ces institutions militaires est venu que nos Roys sont armez faisans leurs entrees dans Paris. Parquoy voyant toutes ces choses, je ne trouvay trop estrange que la preuve et decision de leurs causes, et specialement Criminelles, despendissent de leurs espees.

Après avoir fait l'historique du combat judiciaire, l'auteur arrive à la description de la cérémonie.

De pouvoir icy raconter par le menu toutes les solemnites par lesquelles on y procedoit, ce seroit chose fort mal aisée, que je ne die[5] impossible, attendu la disette que nous avons de nos Histoires; toutefois voicy la forme que je trouve avoir esté tenuë au pays de Normandie, ainsi que j'ay tire de l'ancien Coustumier, qui est le livre de tous ceux que j'aie jamais leuz, qui nous en baille les plus fidelles instructions. Quiconque entreprenoit l'accusation de quelqu'un pour cas qui meritent mort, falloit que tout d'une main,[6] il offrit verifier le crime par armes de sa personne à personne. Et estoit tenu l'accusé de comparoir[7] personnellement devant le Juge[8] au jour qui luy estoit assigné,

---

[1] Un des meilleurs grammairiens du XVI[e] siècle R. Estienne s'exprime ainsi au sujet du participe: „Participes sont motz derivez des verbes, participans de l'action et passion de leurs verbes, ayant pareil gouvernement (régime) en tant qu'ils se joignent avec les noms, pronoms, prépositions et adverbes, ainsi que le verbe. Outre ce, *ils ont genres et nombres*, comme les noms, sans aucune difference de personnes ni de modes. — Il y a deux sortes de participes, les uns presens actifs, les autres preterits passifs. — Tous participes presens sont terminez en *ant* pour le masculin, et en *ante* pour le feminin. — Le pluriel se fait du singulier en tournant le *t* en *s*, comme *aimant*, *aimans* etc."

[2] Mot expressif disparu sans avoir été remplacé par l'équivalent *coûteux* ou *dispendieux*.

[3] Entretien, maintien. [4] Se présentaient entre eux, réciproquement.

[5] Pour ne pas *dire*. Certains verbes restèrent longtemps avec des formes indécises.

Gardez-vous, sur votre vie,
D'ouvrir que l'on ne vous *die*,
Pour enseigne et mot du guet:
Foin du loup et de sa race!

(La Fontaine: Le Loup, la Chèvre et le Chevreau.)

[6] En même temps.

[7] Ancien infinitif de *comparaître*, conservé comme terme de Pratique.

[8] Les majuscules sont d'un fréquent emploi dans les textes du XVI[e] siècle — un auteur du temps (De Paillot) a traité ce sujet voici comment:

„Lettres capitales sont notamment requises à l'escriture pour n'en faire „lictière, comme l'on dit, et jonchée à s'en servir indiscrettement et à tous

auquel lieu apres avoir entendu la plainte de l'accusateur en termes bien conceus, l'accusé denioit le fait, sur cela estoient jettez les Gages[1] d'une part et d'autre en plaine justice, et estoit premierement pris par le juge le Gage du deffendeur, puis celuy du demandeur. Dés l'heure les deux champions[2] estoient confinez en la prison du Duc, jusques au jour du combat: et estoit (tenu) le haut Justicier de leur administrer armes sortables et necessaires. Pouvoient ce neantmoins tous deux estre mis en la garde des gens de bien, qui estoient tenus les representer vifs ou morts au jour du combat. Et si cependant[3] il advenoit a l'un d'eux quelque meschef, les gardes en estoient punis s'ils s'en trouvoient coulpables, portans telle peine que le combattant eust enduré,[4] s'il eust esté vaincu, qui estoit ordinairement de mort ou d'infamie. Ne laissoit toute-

„propoz, sans qu'il y en ayt occasion ny subject. On saura quand il echéra „d'en user si l'on entend leur signification. Elles s'appellent capitales, *à ca-„pite*, parcequ'elles se mettent en teste et au commencement des escritz; comme „elles peuvent servir d'inscriptions, d'épitaphes, de titres en quelque sorte et „manière que ce soit. Mais leur usage en ceste qualité ne porte ny accentz, „ny tiltres, ny trematz, ny ç à queue, ny autres telles particularitez qui con-„viennent aux petites lettres. S'appliquent en frontispices de bastimentz, en „chiffres, festons, guillochiz, faces de livres, commencementz de chapitres. Ser-„vent encores en tous commencementz de clauses et periodes, de vers et de „noms propres. — Noms propres sont de quatre sortes: 1) des Personnes; „2) des Lieux; 3) des Temps, comme des Saisons de l'Année, des Mois, des „Jours de la Semaine, des Festes solennelles et autres jours remarquables; „4) Noms propres de Choses, comme des Arts et Sciences, des principaux „Noms et termes dont elles usent, des Escriz celebres de divers Aucteurs, des „Cieux, des Astres, des Elementz, des Vertuz, des Actes memorables, des As-„semblees notables, comme ce terme d'Eglise qui signifie Congregation. — „Plus, des Duchez, Comtez, Marquisatz, Baronnies, Seigneuries, des Institu-„tions d'Ordres et Milices de Chevalerie, Ambassades, des Jeux et exercices „publics, des Monstres, des Fleuves, des Rivières, des Montaignes, des Ventz, „des Evenementz de toutes et chacunes les choses les plus remarquables qui „soient arrivées par l'Univers."

[1] Le sujet suivait fréquemment le verbe.

[2] De l'allemand kämpfen, combattre.

[3] Origine de l'adverbe *cependant*.

[4] Parmi nos règles bizarres une des plus singulières est bien celle du participe passé. Voici comment un des meilleurs esprits de l'époque, P. Ramus, a traité cette question:

„Avec le verbe *avoir*, le participe passif est mis pour l'infiny (l'infinitif), „si le substantif précède, comme: Ce sont les *graces que Dieu vous a donnees*, „pour *a donné*. — Que si le substantif suit, le verbe infiny sera practiqué, „comme: *Dieu vous a donné ces graces*, non pas *vous a donnees*."

Veut-on maintenant savoir sur quoi il fonde cette règle, quelle raison logique il en donne? — „Quelques grammairiens toutefois, ajoute-t-il, estiment en ce participe *donnees* pour le verbe *donné* une lourde incongruité: mais *lusaige le combat*." — Il fait ce que font de bien moins savants que lui, il s'en tient au fait accompli, ne le discute pas, le pose, l'admet comme tel, et si on lui demande le pourquoi — „C'est l'usage!"

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

— Horace ne le contredirait pas —

Du reste, cette question du participe passé a longtemps divisé les grammairiens.

fois celuy qui s'estoit rendu fuitif[1] d'estre proclamé à son de trompe et cry public, et à faute de comparoir estoit déclaré ou faux denonciateur, ou attaint, et convaincu du cas que l'on luy, imputoit. Au demourant le jour du combat se devoient les deux champions représenter devant le Juge avant l'heure de midy, armez à la legere, et falloit qu'ils eussent les cheveux couppez tous ronds au dessus les oreilles; se pouvoient oindre devant qu'entrer en jeu pour avoir les membres plus souples. La revoyoient ils leurs demandes et deffenses, y adjoustans ou diminuans, selon ce qu'ils pensoient avoir plus ou moins dit. Puis entroient au camp clos, auquel y avoit quatre Chevaliers par eux esleus pour la garde d'iceluy. Le surplus du peuple estoit hors la lice. Adonc se faisoit le cry du Duc, afin qu'aucun n'eust à nuire en dit, fait, ou signe, à aucuns d'eux. Les deux champions entrez au camp s'entretenants par les mains, s'agenoüilloient, et juroient chacun en son endroit avoir bonne cause. Lors leur estoient demandez leurs noms, et s'ils croyoient pas en Dieu le Pere, le Fils et Sainct Esprit: et apres avoir dit reciproquement que ouy, le deffendeur disoit: Escoute homme que je tiens (l'appelant par son nom) ce Dieu m'aist, je n'ay point commis le forfait, duquel tu m'accuses: l'autre luy respondant par son nom luy disoit qu'il avoit menty. Puis juroient de n'user sur soy d'aucunes sorcelleries. Alors l'on bailloit à tous deux leurs armes, et se separoient les quatre Mareschaux du camp, se mettans à l'heure entre eux deux, pendant lequel temps se mettoient tous deux devotement en oraison. Quoy fait, les quatre Mareschaux se retiroient aux quatre coing du camp, et lors crioit-on par le Duc. Laissez les aller. A laquelle parole decochoient l'un contre l'autre, joüoient qui mieux mieux de leurs cousteaux. Le vaincu estoit ignominieusement trainé hors du camp, pendu à un gibet, ou bruslé, selon l'exigence du cas.

PASQUIER.[2]

---

[1] Avait fui.

[2] Si l'on a suivi attentivement le développement du matériel de la langue, du mot, l'on a dû remarquer, outre la variation du sens, une oscillation constante entre la forme radicale primitive, soit latine, soit grecque, soit allemande, et un certain besoin de faire concorder cette forme que l'écriture rendait visible en la fixant sur le papier, et le son de cette même forme qui venait frapper l'oreille, en d'autres termes, les efforts des écrivains de l'époque pour rendre l'orthographe conforme à la prononciation. Cette question a été longtemps débattue et l'on ne peut dire qu'elle soit vidée à l'heure qu'il est. — Au XVI^e siècle, le grand Ramus, le réformateur des fortes études, se demande, dans sa grammaire française: „Si nous debvons totallement escripre „ainsi que nous parlons." — „Touchant ceste demande, ajoute-t-il, qu'il faille „escripre comme lon parle, cest le jugement des Grecs et Latins fondé sur „la cause finalle de lescripture, qui est messagere et truchemande de la voix, „comme la voix est de la pensee: et tout ainsi que la parolle est menteuse, „qui ne respond a la pensee, ainsi lescripture est trompeuse, qui ne respond „a la voix. A ceste cause, ceste facon descripre *maistre, monstroient, royaulx*, „que nous proferons *metre, montroet, royaus*, et generalement toute semblable „escripture ne respondante a la voix, se doibt corriger et reduire a la verité." — Tel est l'avis de Ramus. Quant à Pasquier, homme fort instruit et d'un grand bon sens, son opinion est différente, aussi répond-il à Ramus: „Plus „vous fourvoyez de nostre ancienne orthographe, et moins je vous puis lire; „je sçay que vostre proposition est tres spesieuse de prime rencontre. Car

„si l'escriture est la vraye image du parler, à quoy nous pouvons nous plus „estudier que de representer par icelle en son naïf ce pourquoy elle est in- „ventée? Belles paroles vrayment. Mais je vous dy que, quelque diligence „que vous y apportiez, il vous est impossible à tous de parvenir au dessus „de vostre intention.[1] Je le cognois par vos escrits: car combien que deco- „chiez toutes vos fleches a un mesme blanc, toutesfois nul de vous n'a sceu „atteindre, *ayant chacun son orthographe particuliere*, au lieu de celle qui est „commune à la France." — „Ostez de nostre escriture les lettres que nous „ne prononçons pas, dit encore le même Pasquier, vous introduirez un chaos „en l'ordre de nostre grammaire, et ferez perdre la cognoissance de l'origine „de la plus grande partie de nos mots; confondant singulier et pluriel en- „semble, parce qu'en ces mots d'*il fait* et *ils* font, le mot d'*il* se prononce „tout d'une mesmes teneur, et représente neantmoins plusieurs nombres."

[1] Pasquier s'adresse ici, non point au seul Ramus, mais à tous ceux qui comme lui, se posaient en réformateurs de l'orthographe.

BRANTOME

(PIERRE DE BOURDEILLES, SEIGNEUR DE).

Ce compatriote et contemporain de Montaigne avec lequel il a du reste plus d'un rapport, naquit en Périgord vers 1527. — Il se vante dans son épitaphe de descendre d'une famille noble qui remontait à Charlemagne. — Sa jeunesse ainsi qu'une grande partie de son âge mûr se passa dans les camps et dans les différentes cours de l'Europe. Charles IX étant mort, notre gentilhomme gascon se retira dans ses terres du Périgord et y écrivit les nombreux ouvrages qu'il a laissés. Son style est piquant, animé, et ses écrits renferment quantité de documents précieux pour l'histoire de son temps. Ce sont: *Vie des hommes illustres et grands capitaines français. — La vie des grands capitaines étrangers. — La vie des dames illustres. — La vie des dames galantes. — Les anecdotes touchant les duels. — Les Rodomontades et jurements des Espagnols.* — Édition de Leyde, 1666 et 1667. 10 volumes in-12 (Elzevier). — La Haye, 1740 et 1741. 15 vol. in-12, avec des remarques de Le Duchat. — Paris, 1822 à 1825. 8 vol. in-8, reproduit par Foucault.

LE COMTE D'EGMONT.

Nous parlerons de Monsieur le Comte d'Egmont, lequel a esté un fort brave et vaillant Capitaine, pour si peu qu'il en a fait le mestier: car au plus beau coup de ses alliances, la paix se vint à faire entre la France et l'Espagne, après qu'il venait de frais de gagner la bataille de S. Quentin[1] et Gravelines. Car à ce que je tins de la pluspart des Espagnols, Flamans, et François qui y estoient, ils luy en attribuoient le seul gain: si bien que le commandement luy ayant esté fait par Monsieur de Savoye, Lieutenant General du Roy d'Espagne, et par Ferdinand de Gonzague principal Chef du Conseil, d'aller seulement reconnoistre l'ennemy, et l'amuser, cependant que le gros arriveroit; voyant à l'œil qu'il y faisoit bon pour luy, il ne voulut point temporiser; mais avec sa trouppe de Reystres et de Lanciers Bourguignons il chargea sans aucun respect de commandement, et si à propos, qu'il mit en route toute nostre armée; et avoit quasi demy achevé lorsque le gros arriva.

---

[1] Sur le Connétable de Montmorency 1557.

Un an et demy aprés il donna encore luy seul une autre bataille à Monsieur le Mareschal de Termes prés de Gravelines, qu'il gaigna, le défit, et le prit prisonnier; ce qui fut un second contre-coup à la France fort dangereux.[1] Que si le tiers s'en fust ensuivy, elle était troussée: et je croy que sans la paix cet homme nous eust bien porté dommage: car il nous estoit fort ennemy, et fort heureux et vaillant: avec cela aussi le presumoit il fort, et en estoit beaucoup plus enflé de gloire.

Sur quoy je me souviens qu'à nostre retour du voyage de Malte, ainsi que jestois allé baiser les mains à Monsieur de Savoye, me faisant pourmener dans son jardin de Thurin où estoit sa forge, il me dit le commencement des troubles de Flandres, desesperant pourtant fort des affaires des rebelles, s'ils n'avoient d'autres Chefs qu'un qui s'estoit desja declaré, qu'on appelloit le Sieur de Brederode, grand Seigneur du pays, et grand homme d'Estat, et qui fut le principal autheur de ces revoltez, qu'on nomma les Gueux: nom certes vil, par trop bas, fatal, et malheureux, bien different de celuy qui est venu aprés, qu'on nomme les Estats, qui est un nom beaucoup plus beau, plus specieux et plus heureux que ce premier. Et si Monsieur de Savoye n'estimoit pas trop ledit Seigneur de Brederode pour la guerre, il estimoit bien autant ledit Comte d'Egmont; disant que sil se declaroit, comme il s'en doutoit, que leur affaire iroit fort bien; le tenant pour un fort grand et vaillant Capitaine, si la gloire ne le perdoit. Car, me disoit il, je l'ay veu si glorieux et si outrecuidé, apres nos deux batailles dernieres, gagnées contre vous autres, qu'il luy sembloit nul n'estre esgal ny digne d'estre parangonné[2] à luy, estimant fort peu un autre; mais je luy en rabattois fort bien les coups; et fort souvent en avons-nous eu different ensemble, comme quasi me voulant desdaigner pour son general: mais je luy fis bien reconnoistre aprés ce qu'il devoit. Je croy que mondit Sieur de Savoye prophetiza alors de ce Comte; car il presumoit tant de soy, qu'il luy estoit advis que jamais le Roy d'Espagne ne luy feroit mauvais tour, ny que le Duc d'Albe osast jamais luy faire mettre la main sur le collet; mais il en arriva bien autrement; car ayant esté convié en un festin à Bruxelles, luy et le Comte de Horn, grand Seigneur et des principaux du païs, apres le disner le duc d'Albe s'estant retiré en son cabinet et conseil, il les envoya tous deux constituer prisonniers. Ce fut le Capitaine Salines, non celuy qui estoit habitant d'Ast, mais son Cousin, qui eut charge de constituer prisonnier le Comte d'Egmont; auquel ayant dit avec toute reverence Espagnole, qu'il le faisoit prisonnier de par le Roy, et qu'il laissast l'espee; ce fut le Comte d'Egmont qui fut fort estonné, et dit au Capitaine Salines tels mots. A moy Capitaine Salines? oster mon espée, qui ay si bien servy le Roy? puis donc que telle est sa volonté, qu'elle soit faite; et luy-mesmes se l'osta, et la donna au Capitaine Salines; lequel le mena en la prison qui estoit destinée pour luy. Estant si bien separez, luy et le Comte de Horn, qu'ils ne se virent plus, jusques au jour de leur supplice; auquel jour la sentence

[1] La défaite de Gravelines força Henri II au traité de Cateau Cambrésis, traité par lequel il perdit les avantages qu'il commençait à reprendre sur les Espagnols. [2] Comparé.

estant donnée audit Comte d'Egmont, il l'apprit fort patiemment, et soudain demanda l'Evesque d'Ipre, fort homme de bien et digne Prelat, et fort familier, auquel il se confessa fort saintement, luy donna une bague fort riche, que le Roy d'Espagne luy avoit donnée, lorsqu'il fut en Espagne, et en signe d'amitié pour la luy renvoyer et faire tenir. Ce fut lors qu'il luy proposa toutes ces belles choses contre la France, que j'ay dit cy-dessus, et puis il luy envoya ses humbles recommandations, le priant d'avoir pitié de sa femme, et de ses enfans. Et l'heure de l'exécution estant venuë, il fut conduit par le Capitaine Salines et Julien Romero, estant au milieu des deux, et passa tout du long de la grande place, au bout de laquelle estoit l'eschaffaut, toute remplie de trente enseignes de gens de pied Espagnols en bataille, au beau milieu desquels il passa, et salüant tous les Capitaines et soldats avec une fort belle, douce et triste façon, la larme à l'œil, et eux tous aussi, qui tous d'une voix disoient, que c'estoit grand dommage de la perte d'un si grand Capitaine, il s'en alla à l'eschaffaut tout couvert et paré de drap noir; et sans estre attaché, comme on le voit en France nos criminels, il monta dessus, et harangua le peuple, se recommanda à Dieu; et puis l'executeur ayant tiré un rideau, pour n'estre executé a la veuë du peuple, il luy trencha la teste; le corps fut jetté au dessous de l'eschaffaut, par une trappelle[1] faite à propos,[2] avec celuy du comte de Horn, et la teste présentee au peuple le rideau estant tiré; comme fut aussi celle du Comte de Horn, lequel fut bientost aussi executé apres le Comte d'Egmont. Voylà la façon de la mort de Monsieur le Comte d'Egmont, comme plusieurs le disoient de ce temps-là, et d'autres qui en ont escrit.[3]

Mais d'autant que Monsieur de Montdoucet, lors Ambassadeur pour le Roy en Flandres veu Mme de Parme et le Duc d'Albe, en envoya l'advis au Roy, je le veux insérer icy, lequel vint à Monsieur de l'Aubespine le Jeune, Secrétaire des Commandemens, l'un des vertueux et honnestes Seigneurs de son temps, et qui aymoit tant la noblesse, que quand il mourut en fort jeune âge et en sa grande beauté, comme il estoit tres beau, elle y perdit beaucoup. Il me tenoit pour un de ses grands amis, et se plaisoit quelquesfois à me conter des nouvelles: dont ce matin qu'il reçeut celles dudit Comte, ainsi que je l'estois allé voir, il me monstra cest advis, lequel estoit tel. Le second jour de Juin les Comtes d'Egmont et de Horn, après avoir esté gardez quelque temps dans la Citadelle de Gand, sortirent par le commandement du Duc d'Albe, pour estre menez à Bruxelles: dont le Capitaine Almeda en eut la charge. Ledit Comte d'Egmont estoit dans un coche fait en chariot, dans lequel estoit le Capitaine Tordezillas, et un autre Capitaine Espagnol; au devant d'iceluy marchoient quatre compagnies d'arquebusiers Espagnols, et autour dudit chariot les arquebusiers de la compagnie dudit Capitaine Tordezillas, et derrière estoient les picquiers des compagnies dites cy-dessus: après cela suivoit le chariot du Comte de Horn,

---

[1] Petite trape. [2] à dessein.

[3] Le comte d'Egmont fut détenu pendant plus de huit mois. Ses amis et il eu comptait de puissants, l'empereur Maximilien, la duchesse de Parme, sollicitèrent sa grâce. Philippe II fut inflexible. On sait que cette exécution (1568) fut suivie d'une révolte générale qui coûta à l'Espagne les Provinces Unies.

dans lequel estoit avec luy Antoine d'Avila, et le Capitaine Errasso, et autour les arquebusiers dudit Errasso, et après ses picquiers en rang, et ceux de Dom Antoine de Tolede, et de Dom Hernando de Saiavedra, et tous avec leurs enseignes desployées et tambour battant; le tout estant accompagné aux costez de la compagnie de cinquante lances de Dom Sanche d'Avila à l'avant-garde, et autant à l'arrière-garde: et en cest ordre, ainsi ils entrerent dedans Bruxelles sur les deux heures après midy. Le quatriesme de Juin ils marcherent dans la ville en bataille, avec une batterie de tambours et de fiffres si piteuse qu'il n'y avoit spectateur de si bon cœur, que ne pallist et ne pleurast d'une si triste pompe funebre. Toutes les compagnies furent logees les unes dans la ville, et les autres demeurerent pour la garde en la maison du Roy, qui est devant la place; et ils furent menez et logez separément, les portes et les fenestres de leurs chambres estant toutes fermées. Sur les onze heures du soir on leur vint annoncer leur arret, pour avoir le lendemain leurs testes tranchées.

Le Comte d'Egmont, qui dormoit lors, trouvant fort estrange une si triste nouvelle, s'estomacha[1] et s'altera outre mesure, et avec grande exclamation demanda, comment il estoit possible qu'on le voulust traitter de ceste façon; ne pensant avoir fait ancune chose, contre le service de Dieu, ny de sa Majesté, indigne de son devoir? Bien disoit-il, que la mort ne luy estoit point ennuyeuse, pource que c'est un passage inevitable, et une dette à laquelle nous sommes naturellement obligez; mais ce qui luy estoit plus en cela douloureux, estoit la perte qui en resultoit de son honneur et de sa reputation. Puis il reïtera en disant, voilà une sentence tres severe; je ne pense point avoir tant offencé sa Majesté, que je merite une punition si cruelle: toute-fois si j'ay failly, que ma mort soit l'expiation de mes fautes, sans qu'on me deshonore et honnisse les miens pour l'advenir, et que ma femme et mes enfans ayent à souffrir, mes biens estans confisquez: outre qu'il me semble, que mes grands services passez meritent bien qu'on use de quelque grace à mon endroit: mais puisque c'est le plaisir de Dieu mon Createur, et du Roy mon Seigneur, je m'attends de prendre la mort en patience, puis il se leva de son lit, et s'habilla, prit de l'encre et du papier, et escrivit une lettre au Roy d'Espagne, par laquelle il luy demandoit pardon de ses fautes, le suppliant tres-humblement d'avoir pour recommandée sa pauvre et desolée femme, et d'avoir pitié de ses enfans; lesquelz pour les pechez du pere demeuroient tres pauvres, et en termes d'estre miserables toute leur vie: s'asseurant tant sur sa Majesté, qui courtoisement de benignité il leur useroit telle grâce, puis qu'ils estoient innocents des fautes de leur père; aussi pour l'amour des grands services qu'il luy avoit faits par le passé. Apres qu'il eut fermé la lettre, et bien sellée, il la donna à l'Evesque d'Ipre, pour la faire tenir seurement au Roy d'Espagne, avec une bague qu'il avoit au doigt, que le Roy son maîstre luy avoit donnée, dont il le pria bien fort: ce que l'Evesque luy jura sur sa foy, de l'envoyer tres fidellement à sadite Majesté à quoy il ne faillit aussi, et on dit que le Roy catholique la lut avec pitié, bien faché qu'il avoit esté contraint d'en venir là: mais il

[1] Se courrouça.

n'estoit plus temps, et cela ne servoit plus de rien. Ledit Comte se confessa puis aprés fort devotieusement audit Evesque d'Ipre, qu'il avoit choisi pour son confesseur; et tant parce qu'il l'aymoit de longue main, que parce qu'il le tenoit pour un fort homme de bien.

Le Comte de Horn du commencement ne se put si bien asseurer et se resoudre, se despita outre mesure, maugreant et regrettant fort sa mort, et se monstrant quelque peu opiniastre en la confession, la rejettant fort, et disant qu'il s'estoit assez confessé: Toutes-fois aprés avoir songé a soy, et digeré son fait, et comme qu'il n'y avoit nul remede pour la prolongation de la vie, enfin de son propre mouvement il demanda un confesseur, et continua depuis à user d'apparence de bon Chrestien et Catholique, et non sans grande contrition de ses fautes: et en ces alteres ils demeurerent jusques à neuf heures du lendemain au matin, ne parlans d'autre chose que de leur fait de conscience, et du tort qu'on leur faisoit, au respect de la fidelité et obeïssance qu'ils avoient toujours portée à leur Prince. En aprés[1] le Comte d'Egmont commença à solliciter fort l'advancement de sa mort, disant: que puisqu'il devoit mourir, qu'on ne le devoit pas tenir si longuement en ce travail. Sur les dix heures on le tira dehors, et il fut conduit sur l'eschaffaut, accompagné du Maistre de Camp et du Capitaine Salines, d'aucuns Prestres, et de l'Evesque d'Ipre son confesseur. Il estoit vestu d'une juppe de damas cramoisi, et d'un manteau noir avec du passement d'or, les chausses de taffetas noir, et les bas de chamois bronzé, son chappeau de taffetas noir couvert de force plumes blanches et noires, et un mouchoir ouvré en la main, sans qu'il eust les mains liées aucunement; lesquelles on lui avoit laissées libres sur sa parole de Cavalier, et qu'il ne donneroit aucun empeschement, par lequel le bourreau peust faillir son coup. Il n'estoit suivy ny de bourreau, ny de sergents: bien est-il vray que le Prevost se tenoit aupres de l'eschaffaut avec une baguette rouge, pour representer la Justice: et allant audit eschaffaut ainsi accompagné, il passa au travers de toutes les compagnies que nous avons dit cy dessus, et qui estoient toutes en bataille; et en passant au beau milieu il salüoit et disoit Adieu à tous les Capitaines et soldats qui estoient là, lesquels pleuroient et regrettoient de voir un si grand Capitaine mourir ainsi. Puis estant monté sur l'eschaffaut, qui estoit tendu tout de drap noir, il se mit à genoux, puis jettant les yeux vers le ciel, il commença à haute voix à faire quelques clameurs et exclamations, sur la contrition connuë de la repentance de ses infidelitez et desobeissances; tellement que le peuple en estoit esmeu à grande pitié: et bien-tost aprés il se despoüilla son manteau et sa juppe, et se remettant à genoux il laissa son chappeau sur ses yeux, et puis dit l'oraison, *In manus tuas Domine*, etc. fort devotement: et comme il commençoit à la redire, le bourreau, qui s'estoit tousjours tenu caché, commença à paroistre, qui luy enleva et fit sauter la teste de dessus les espaules fort dextrement. Le corps fut incontinent levé et couvert de drap noir.

Le Comte de Horn suivi bien-tost aprés, qui fut depesché de mesmes. Il ne fit point de si belles prieres, que le Comte d'Egmont; il ne pria que le peuple de prier Dieu pour luy. Leurs testes furent posées

[1] Après quoi.

sur des bassins, et demeurerent en spectacle l'espace de deux heures. Le corps du Comte d'Egmont fut mis dans un cercueil bien enbaumé, et porté en une de ses terres, où il fut ensevely; comme fut aussi celuy du Comte de Horn en sa Comté. Les gens du Comte d'Egmont planterent ses armes et enseignes de deuil à la porte de son palais: mais le Duc d'Albe en estant averty, les fit bientost oster et emporter.

La grande amitié que le peuple portoit audit Comte d'Egmont, et l'excessive douleur que chacun avoit conceuë de sa mort, fut telle, que plusieurs allerent à l'Eglise Sainte Claire, où gisoit son corps, baisant le cercueil avec grande effusion de larmes, comme si c'eussent esté les saints ossements et Reliques de quelque Saint; et tous d'un accord prioient pour le repos de son ame: ce qu'on ne fit pas pour l'autre Comte, lequel estoit à la grande Eglise.

Quoy qu'il en soit, il n'y eut personne qui ne pleurast ledit Comte d'Egmont, et n'y eust Espagnol qui ne le plaignist: voire le Duc d'Albe mesme en donna grande demonstration de tristesse, encore qu'il l'eust condamné. Car c'estoit un des vaillans Chevaliers et grands Capitaines qui fust au monde. Cet advis est le plus vray.

Aprés ceste execution faite, le Duc d'Albe fit battre aux champs, et marcha avec toute son armée, pour aller faire la guerre à outrance, et vanger la mort du pauvre Comte d'Aremberg, qui avait esté tué à une défaite par le Comte Loüis de Nassau en Frise: dont le mesme jour, que le Comte d'Egmont fut executé, sa femme, Madame la Comtesse, fort honneste, sage et belle Dame, estoit venuë à Bruxelles pour consoler (ce qui est à noter) Madame la Comtesse d'Aremberg sur la mort de son mary; laquelle ainsi qu'elle estoit en sa chambre, et sur ces propos, on luy vint annoncer qu'on alloit trancher la teste à son mary. Je vous laisse à penser si elle eut besoin de consolation, au moins de celle qu'elle donnoit à foison à l'autre Comtesse. De sorte que toutes deux avoient besoing de Dieu, et plus encor la Comtesse d'Egmont, puisque son mary n'avoit pas receu une mort si honorable que le Comte d'Aremberg.

Voilà donc la fin de ce pauvre Comte, duquel avant que je l'acheve, je diray de luy que c'estoit le Seigneur de la plus belle façon, et de la meilleure grace que j'aye jamais veu, fust-ce parmy les Grands, parmy ses esgaux, parmy les gens de guerre, et parmy les Dames, l'ayant veu en France et en Espagne, et parlé à luy.

BRANTOME.

(Vie des Hommes illustres etc.)

Comparer ce récit au drame de Goëthe: Le comte d'Egmont.

PIERRE CHARRON.

Ce fut l'un des 25 enfants d'un libraire de Paris; il naquit en 1541. — Il étudia le droit et exerça pendant quelque temps la profession d'avocat, mais se sentant peu de goût pour l'art de la chicane, il y renonça et entra dans les ordres.

La réputation qu'il s'acquit bientôt dans la chaire lui attira un grand nombre de canonicats. Il se lia avec Montaigne dont il ne tarda pas à subir l'influence. Le livre de „*La Sagesse*“, le principal ouvrage de Charron, rappelle en plus d'une page, le tour de pensée et le style de l'auteur des Essais. — D'une forme plus systématique en apparence que ces derniers, les parties de cette œuvre ne sont pourtant pas liées entre elles avec la plus rigoureuse logique. Bien des chapitres peuvent se détacher, et composer à eux seuls autant de petits traités. Cet ouvrage souleva lors de sa publication une sorte de tempête cléricale. On s'émut de certaines hardiesses, et Charron, qualifié de *Patriarche des Athées*, fut obligé de publier une défense. Une nouvelle édition parut, corrigée par les docteurs de la Sorbonne, mais elle eut peu de succès, le public rechercha la première, et ce fut celle que l'on réimprima dès lors. Charron mourut en 1603. Outre son livre de la *Sagesse*, dont les éditions les plus estimées (postérieures à celle de 1595) sont celles d'Elzevier, Leyde 1646, in-12; de Bastien, Paris 1764, in-8; de M. Amaury-Duval, Paris 1820 (Collection des moralistes français), Charron écrivit un *Traité des trois Vérités*, publié à Cahors (1594) sans nom d'auteur, puis à Bruxelles (1595) sous le nom de Benoît Vaillant, et la même année, à Bordeaux, mais cette fois avec son nom.

AVOIR UN BUT ET TRAIN DE VIE CERTAIN.

Apres ce premier fondement de vraye et interne preud'homie, vient comme un second fondement prealable, et necessaire pour bien regler sa vie, qui est se dresser et former à un certain et asseuré train de vivre, prendre une vocation à laquelle l'on soit propre; c'est à dire que son naturel particulier (suyvant tousiours la nature universelle, sa grande et generalle maistresse et regente, comme porte le precedent et fondamental advis) s'accommode, et s'applique volontiers. La sagesse est un maniement doux et reglé de nostre ame, se conduisant avec mesure et proportions, et gist en une qualité de vie et de mœurs.

C'est donc un affaire de grand pois, que ce chois, auquel on se porte bien diversement, et où l'on se trouve bien empesché, pour tant de diverses considerations, qui nous tirent en diverses parts et qui souvent se hurtent[1] et s'entr'empeschent. Les uns y sont heureux, lesquels par une grande bonté et felicité de nature, ont bien tost facillement sceu choisir, ou par un certain bonheur, sans grande deliberation, se trouvent comme tous portés dedans le train meilleur pour eux tellement que la fortune a choisi pour eux, et les y a menés, ou bien par la main amye et providence d'autruy y ont esté guidés et conduicts.

Les autres au contraire malheureux, lesquels ayant failly des l'entrée, et n'ayant eu l'esprit ou l'industrie de se cognoistre, et radviser de bonne heure, pour tout doucement retirer leur espingle du jeu, se trouvent tellement engagés, qu'ils ne s'en peuvent plus desdire, et sont contraincts de mener une vie plaine d'incommodités et de repentirs.

Mais aussi vient il du defaut grand de celuy qui en delibere, qui est ou de ne cognoistre pas bien, et trop présumer de soy; dont il advient qu'il faut ou quitter honteusement ce que l'on a entreprins, ou supporter beaucoup de peine et tourment en s'y voulant opiniastrer. Il se faut souvenir que pour lever un fardeau, il se faut avoir plus de force que le fardau, autrement on est contrainct, ou de le laisser, ou de succomber dessouz: l'homme sage ne se charge jamais de plus d'affaires qu'il ne peut executer: ou de ne se pouvoir arrester a quelque chose, mais changer de jour a autre, comme font ceux à qui rien ne plaist et ne satisfaict, que ce qu'ils n'ont pas, tout leur faict mal au cœur et les mescontente, aussi bien le loisir que les affaires, le commander, que l'obeyr: Telles gens vivent miserablement et sans repos, comme gens contraincts. Ceux là aussi ne se peuvent tenir coy, ne cessent d'aller et venir sans aucun dessein, font des empeschés et ne font rien; les actions d'un sage homme tendent tousjours à quelque fin certaine. *Magnam rem puta unum hominem agere; praeter sapientem nemo unum agit, multiformes sumus.*

Or pour se bien porter en cecy, bien choisir, et puis s'en bien acquitter, il faut scavoir deux choses et deux naturels; le sien, sa complexion, sa portée et capacité, son temperament, en quoy l'on excelle et l'on est foible, à quoy propre et à quoy inepte. Car aller contre son naturel, c'est tenter Dieu, cracher contre le ciel, se tailler de la besogne pour ne la pouvoir faire, *nec quidquam sequi quod assequi nequeas*[2] et s'exposer à risée et moquerie. Puis celuy des affaires c'est à dire de l'estat, profession, et genre de vie qui se propose, il y en a auquels les affaires sont grands et poisants,[3] autres ou sont dangereux, autres ou les affaires ne sont pas si grands, mais ils sont meslés et pleins d'embarrassements, et qui trainent apres soy plusieurs autres affaires, ces charges travaillent fort l'esprit. Chaque profession requiert plus specialement une certaine faculté de l'ame, l'une l'entendement, l'autre l'imagination, l'autre la memoire. Ayant sceu ces deux natures les faut confronter ensemble pour voir s'ils se pourront bien joindre et

[1] Heurtent.
[2] Ne cours jamais après ce que tu ne peux atteindre.
[3] Pesants.

durer ensemblê, car il faut qu'ils s'accordent. Si l'on a à contester avec son naturel, et le forcer pour le service et acquit de la fonction et charge que l'on prend, ou au rebours: si pour suyvre son naturel soit de gré et volonté; ou que par force et insensiblement il nous entreine, l'on vient à faillir, ou heurter son debvoir, quel desordre? Ou sera l'equabilité,[1] la bienseance? ... Ce sont comptes[2] de penser durer et faire chose qui vaille et qui aye grace, si le naturel n'y est.[3] ...

(De la Sagesse.)

---

[1] Equilibre, pondération. [2] Chimères.

[3] Ne forçons point notre talent;
Nous ne ferions rien avec grâce.
(la fontaine.)

FIN.

TABLE

DES

PRINCIPALES REMARQUES DÉTACHÉES.

(Le premier nombre est celui de la page, le second celui de la note.)

A, sa transformation en *ai* . 46. 2
Accolade, accoler 59. 12
Adoption 112. 4
Adouber 75. 2
Adresser 53. 6
Affirmer 92. 9
Afin 80. 5
Al, sa transformation en *au*, *eu* etc. . . . . 33. 16 — 55. 2
Alarme 56. 8
Alors 80. 1
Arrêter 53. 1
Aujourd'hui 29. 2
Aval 144. 5
Avaler 63. 4

Barbe d'or 68. 3
Baron 34. 8
Bientôt 45. 11
Brigand, brigandine 24. 2

Cagot 63. 10
Catholicon 144. 1
Cautelle 48. 3
Céans 32. 12
Celuy (adjectif) . . 37. 14 — 92. 1
Cependant 48. 2
Chacun (adjectif) 23. 18
Chair (*carn*) 59. 16
Chambrière 117. 3
Chancellerie (style de) . . 57. 58.
Charo(n)gne 60. 8
Clerc 50. 5
Coi 89. 3
Commune 53. 2
Conditionnel pour l'imparfait du subjonctif . . 25. 11 — 50. 6
Connétable 46. 3
Conquester (conquérir) 46. 1
Conscience (faire) 77. 2
Consonnes { redoublement de 26. 2 ; superfétation de 44. 13
Convenir 33. 4
Cornette 136. 3
Cour, ses dérivés 67. 9
Courage 36. 18
Courtoisie (faire) 34. 1
Créance (lettre de) 51. 4
Crédible 138. 2
Crier { le feu, le meurtre . . 44. 2 ; alarme 56. 8
Croître 73. 8
Cupidité 86. 8

De, préposition sous-entendue 33. 9
Dedans 23. 17
Démener 27. 9
Demoiselle 54. 4
Département . . . . 31. 9 — 125. 2
Déplaisant . . . . . 47. 4 — 52. 1
Devers 30. 7
Dévoyer 49. 8
Die (dise) 168. 5
Difformer 117. 2
Dissentir 136. 2
Dont 60. 5

E, sa transformation en *ie* . 57. 2
Ebahir 54. 5
Ecuyer 72. 3
Emmy 54. 2
Enaller 33. 11
Encliner 87. 3
Enclore 31. 6
Endroit 35. 9
Enfuir (s') 67. 1
Ensuivre 38. 5
Environ 44. 11
Envers 35. 10
Estimer 71. 7
Etrange 80. 7
Exercer, *exerciter* 40. 3

Faire (*c* étymologique) 25. 7
Favoriser à 41. 13
Festoyer 116. 6

Flotte 71. 8
Forcené 59. 11
Franchise 48. 9

Gêner 58. 15
Gentil, gentillesse 34. 2
Gourmandise 49. 9
Guet-apens 42. 5
Guichet 80. 2

Harnais 48. 7
Hire 62. 14
Huis . . . . . 48. 8 — 80. 2

Icel(l)uy 92. 1
Incapable 119. 1
Infinitif 167. 1
Isnel 136. 6

Ja 31. 3
Jaque 52. 5
Je — pour *moi* 40. 12

Ladre 65. 5
Laplupart 71. 5 — 114. 3 — 136. 4
Larmoyer 35. 2
Lendemain 29. 7

Majuscule — son emploi . 168. 8
Mal, malle, mau . 62. 1 — 111. 9
Maladrerie 65. 5
Maréchal 46. 4
Mécréant 101. 4
Médecin 51. 8
Merci 30. 1
Mès (*mal*) 33. 17
Moi — pour *je* 40. 12
Moineau 79. 5
Montjoie et Sainct Denys . . 25. 10
Mort 45. 5

Naguère 43. 2
Négation 39. 3
Nonchaloir 153. 6

O, sa transformation en *eu*, *u*, *oi*, *ou*, *ui* 58. 3
On . . . . . 9. — 75. 3
Orthographe, sa concordance avec la prononciation . . 170. 2

Page 72. 3
Par (*part*) 30. 8
Parement 126. 8
Parmi . . . . . 28. 8 — 54. 2
Parole (tenir) 74. 1
Pas (substantif) 32. 4
Passion 78. 6
Patenôtre 81. 1
Participe { passé . . . . . 169. 4 / présent 168. 1
Pen(n)on 24. 5
Piteux 80. 6
Plaisant 107. 1
Pourtant 37. 11
Prier à 33. 22
Pronom relatif . . 36. 8 — 108. 5
Proposition complétive 87. 1 — 92. 6

Quitte 30. 1

Radical latin (allongement du) 26. 11
Re — valeur de cette syllabe initiale 48. 5
Rien . . . . . 8. — 61. 14

Saillir 31. 14
Saint 35. 4
Sanable 47. 8
Savoir (*c* étymologique) . . . 26. 9
Sceaux (garde des) 106. 1
Sec (parler) 77. 4
Semblant (faire) 76. 2
Serment (jurer un) 78. 9
Si 24. 1
Similitude 88. 1
Subjonctif, imparf. du — pour le conditionnel 37. 7
Suffisance 126. 4
Sus (*sur*) 45. 16
Suspicion (*neux*) 80. 3

Tout . . . . . 31. 8 — 48. 4
Tout à coup 48. 4
Travail 106. 2
Trépas, trépassement 47. 2
Très . . . . . 31. 14 — 35. 15
Trousser 24. 14

U, distingué du *v* 166. 2
Un, ung 91. 2

V, distingué de l'*u* 166. 2
Valet . . . . . 43. 1 — 78. 8
Verbe, forme réfléchie du — son emploi dans l'ancienne langue 23. 11
Voir 32. 6
Voyelles (transposition de) . 33. 6

Z, son emploi comme signe du pluriel 93. 30

GLOSSAIRE.[1]

A. Cette préposition correspond aux prépositions latines *a*, *ab*, *ad*, dont elle a souvent les significations générales. Dans certains cas, elle répond encore à la préposition *cum*, et signifie *avec*.

Certains verbes demandaient jadis *à* devant leur régime indirect et l'on disait:

(se) combattre, (se) deviser, tirer, espérer etc. *à* quelqu'un.

Acertes (du latin *certus*), à **certes**, **adecertes** = certainement, sérieusement, instamment. — **Acerter** = certifier, assurer. — **Acertement** = avec certitude.

Acquest, **achet**, **achest**, **acquert**, **aquez** = acquisition, achat.

Adonc, **adoncques** (du latin *ad tunc*) = alors.

Ce mot ne nous est parvenu que sous sa réduction *donc* où l'idée de temps a disparu sous l'idée, accessoire d'abord, de causalité, de conclusion.

Adouber (de l'ancien mot *dober*, donner un coup) = accommoder, orner, décorer, armer.

Un dérivé, formé par la transformation si fréquente de la voyelle *o* en la diphthongue *au*, présente encore tout entière la signification radicale de ce mot, c'est *dauber*, frapper, battre à coups de poing.

Altere = inquiétude, agitation, émotion pénible.

Amont, **amunt** (*à mont*) = en haut, amont.

Ce terme n'est plus guère usité maintenant que parmi les bateliers et les populations riveraines: il désigne le côté d'où vient le cours d'eau, et s'emploie surtout avec la préposition *de*. — C'est l'opposé d'*aval*.

Appenser = penser, méditer.

Ce mot, en s'altérant, a formé l'expression actuelle guet-*apens*.

Argu = blâme, reproche, récrimination, pointillerie.

Arguer = blâmer, reprocher, injurier, pointiller.

Il s'est conservé avec une légère altération de sens dans le style du palais, et signifie *reprendre*, *contredire*, *accuser*. *Arguer un acte de faux*.

Employé dans le langage ordinaire, ce mot a pris une acception différente et équivaut à *tirer une conséquence*, conclure.

Arriere — ainsi que **derriere** — est le dérivé de l'ancien *rier*, *riere* (du latin *retro*).

Arroy (du verbe *arroier*, *arreier*, *arraier*, *ordonner*, *mettre en ordre*, *disposer*, *ranger*), dérivé du substantif *roi*, *rei*, *rai* = ordre, disposition, et par extension, bagage, train.

Artifice (art, adresse, habileté, industrie), a reçu en vieillissant une signification extensive prise en mauvaise part et est devenu synonyme de *ruse*, *fraude*.

Assavoir, locution résultant de la réunion de la préposition *à* et de l'infinitif *savoir*.

La langue moderne a repris cette locution et l'a ramenée à sa forme primitive; l'on dit aujourd'hui: „Vous prétendez que votre frère obtiendra cette place; c'est *à savoir* s'il en sera jugé digne."

---

[1] On n'a fait entrer dans ce Glossaire que les mots non expliqués dans les remarques ou ceux dont l'explication nécessitait encore quelques développements.

Avaler (dérivé de *aval*, en bas) = faire descendre, descendre, mettre à bas, abattre.

Bacinet (du mot *bac*, creux) = bassin, sorte de casque léger, et par extension, le soldat coiffé de cette armure. Comme l'on disait cinquante lances, pour cinquante hommes armés de lances, on a dit cinquante *bacinets* pour cinquante homme portant le *bacinet*.

Bailler, ballier = donner, prêter, et parfois aussi *gouverner*, *régir*.

Bannière (dérivé de *bande*, *bende*, sorte de ruban) = étendard, drapeau, cornette; — chose commune, banale.

Baron — titre de noblesse signifiant dans le principe homme (*vir*) fort, courageux, vaillant — dérivé probable du gallois *bar*, héros.

Basteler = tâtonner, essayer, s'évertuer à la manière d'un bateleur — ne se dit plus qu'en term. de mar. pour *conduire un bateau*.

Batailler = donner, livrer bataille, combattre. — Ce mot ne s'emploie plus aujourd'hui que dans le sens de *contester*, *disputer avec aigreur et ténacité*.

Baviere = cornette de taffetas dont on ornait l'armet (Gattel).

Bobant = pompe, faste, luxe; vanité, orgueil, ostentation. — Ce mot a formé *bombance*, ou plutôt, bombance n'est qu'une variante de ce mot qui s'écrivait aussi *bobance*, *boubance*, *beubance*.

Bombarde, engin de guerre servant autrefois à lancer des projectiles, en ce sens ce mot est synonyme de *catapulte*. La *bombarde* proprement dite était une bouche à feu de gros calibre destinée à lancer des pierres énormes. On l'employait dans les siéges pour faire brèche. La bombarde perfectionnée est devenue le mortier.

Boteau = botte, paquet.

Boutée = effort, impulsion, poussée (du mot *bouter*, *pousser*). Tout d'une *boutée* = tout d'une traite.

Charroy, voyez *arroy*.

Chere = tête, visage; mine, air.

Cheu, cheute, participe passé du verbe *ch(e)oir*, employé souvent comme adjectif passif.

Chevestre (du latin *capistrum*) s'emploie encore quoique rarement pour signifier *licou*. — Comme terme de chirurgie, ce mot a conservé son sens radical de *lien*: et l'on dit *mettre*, *appliquer*, *un chevêtre* (*bandage* pour la fracture ou la luxation de la mâchoire inférieure).

Cil = s'il.

Co(i)gné, participe de *co(i)gner*, = frapper fort sur, battre (du latin *cuneus*).

Comte (du latin *comes*) = compagnon (du prince), magistrat. — Dans la hiérarchie nobiliaire, le *comte* était inférieur au duc et supérieur au baron.

Convenant = disposition; pacte, accord.

Conroi, voyez *arroy*; — même sens général.

Convers = lieu habité; repaire, retraite de bêtes féroces; — *converti*; usité aujourd'hui dans ce dernier sens et désigne les religieux ou religieuses récemment admis dans un couvent. — Les *frères convers* furent établis au XIe siècle par S. Jean Gualbert de Vallombreuse.

Couard (du latin *cauda*) = qui tourne le dos, qui reste à la queue, lâche, poltron.

Coupeau = cime, sommet en général.

Cousteau = côteau, colline.

Demener = conduire, diriger; secouer, agiter.

Demeurant, substantif = ce qui demeure, ce qui reste, le reste.

Dans l'expression familière: *au demeurant*, ce mot a conservé cette signification.

Départir = diviser, partager, délivrer, partir, se séparer.

Deschaus (de l'ancien mot *cauce* = chausse), déchaux, déchaussé.

Deviser = partager, ranger; proposer; s'entretenir, converser; — essayer.

Dou(b)te, doute, crainte, peur douter, avoir doute = craindre, redouter.

Dextre = droite (main).

Dextrement = *adroitement*, facilement, habilement.

Effoncer = effondrer, enfoncer, éventrer, rompre.

Enseigne = signe, marque; étendard, compagnie, troupe réunie sous le même drapeau.

Entailleure = sculpture, gravure, ciselure.

Escarmouche — petit combat, léger engagement entre les tirailleurs de deux armées. Ce mot date des expéditions de Charles VII en Italie.

Escoupeterie = décharge d'*escopette*. L'escopette était une arme à feu dont le canon, rayé à raies droites, avait environ un mètre de long. Ce fut l'arme de la cavalerie française jusqu'à Louis XIII.

Eschever, escheveir, eschiver, eskiver = fuir, éviter; des deux dernières formes de ce mot dérive notre verbe *esquiver*.

Escient — mot formé par l'adjonction de la voyelle *e* au radical *sciens, scient*, qui signifiait *science, savoir, esprit* (voyez page 26, note 11).

Estraint, participe passé d'*estraindre*. Ce verbe est un dérivé de *straindre* et a les mêmes significations: presser, serrer, peiner, forcer. Nos verbes *contraindre, astreindre* et *restreindre* présentent encore cette même acception fondamentale.

Espes, espeis, espois = épais, gros.

Faix, fais = botte, fardeau, charge; poids, masse.

Fiance = foi, promesse; engagement; confiance, certitude.

Forclore = fermer dehors, ne pas *admettre*.

Fourvoyer = mettre *hors* du bon chemin, égarer.

Gippon, jupon, jupe = casaque, pourpoint.

Goiland = goëland.

Guidon, sorte de petit drapeau.

Guigner = faire signe, regarder, observer.

Guise = manière d'être, façon; d'où *déguiser* = changer sa manière.

Houseaux = enveloppe; chaussure, brodequin, soulier, guêtre.

Léans = là, là dedans.

Lie, liet = gai, joyeux, riant.

Liesse = joie, gaîté.

Marche = limite, confin, frontière — d'où *Marquis*, gouverneur d'un pays frontière.

Marri, marry, participe passé de *marrir, marir*, = s'égarer, se méprendre: fâcher, faire de la peine; chagriner.

Massonner, variante de *maçonner*.

Me(s)chay et

Me(s)chief, méchef = malheur, aventure fâcheuse, mauvaise réussite.

Me(s)gnie, mesnie, mesgnee, propr. qui appartient à la maison, famille, compagnie, troupe. — Ce mot se rattache aux mots *manoir, manant, maison, ménage* etc., avec lesquels il a des rapports étymologiques évidents.

Me(s)naiger = ménager, père de famille.

Menestrier, menestrel (du substantif *mestier* = office, charge emploi), dans le principe, ce mot signifiait un ouvrier, un homme ayant charge de, un domestique. Plus tard il a désigné un *joueur d'instruments*, un *chanteur*.

Meshuy, maishuy = dès aujourd'hui, désormais.

Mestier = charge, office, emploi, utilité, usage, service.

Messire = monseigneur (de *senior*).

Mirande = belvédère, observatoire.

Murdrier = meurtrier, assassin.

Nenny, neni = point du tout, non.

Nuisance = action de nuire, préjudice, tort.

Paillard = au propre, qui couche sur la paille, paysan, campagnard: par extension: débauché, de mauvaises mœurs.

Paour = peur, crainte.

Penie = pauvreté, misère, souffrance.

Pertuisane, sorte de hallebarde, de pique à fer long, large et tranchant.

Poétride = *poétereau*, mauvais poëte.

Pourtraiture = peinture, dessin; image.

Pourveance = prévoyance; provision.

Pratique = menée, intrigue — aujourd'hui au pluriel dans ce sens.

Presse = foule, multitude; peine, tourment.

Randon = force, violence, impétuosité (de *randir*, s'avancer, s'élancer vivement).

Rasibus = à ras, à rez, tout près, contre (de *raire*, passer tout près de, effleurer, racler, raser).

Ratiociner = raisonner, conclure, penser, juger.
Reconfort = encouragement, secours, soulagement.
Renc, rens, renz = rang, file cercle; ordre.
Retour. Se mettre au retour = fuir, s'enfuir.
Route = troupe de gens d'armes, compagnie.
Rude = ignorant, grossier (du latin *rudis*).

Salade. Casque léger, rond et sans visière, porté jadis par la cavalerie.
Sapience = sagesse.
Senestre = gauche, à gauche.
Sens. Être adonné à son *sens* = être sensuel, matériel.
Si. — „Ce mot avait la fonction de simple copule, comme notre *et*. On l'employait en poésie et en prose, mais surtout dans le récit .... *Si* s'employait d'ordinaire quand le sujet des phrases restait le même; il se plaçait au commencement de la phrase, immédiatement avant le verbe, à moins qu'il n'y eût des pronoms qu'on prépose toujours à ce dernier ou des négations." (*Burguy.*)

Outre cet emploi général, *si* avait encore un assez grand nombre de significations; on peut le traduire par: *ainsi*, *aussi*, *de même*, *comme*, *semblablement*, *tant* etc. Bien que ces deux mots eussent chacun une acception spéciale, *si* et *se* étaient souvent confondus.
Soulde, solde (de *sol*, sou) = solde, paiement, d'où *soldat*, *solder* etc.

Taille = incision, coupure; impôt.
Tiercement = troisièmement, pour la troisième fois.
Tonnoirre, tonnoire, tonneire = tonnerre.
Trippe = tripes. Au propre, entrailles d'un animal. Au figuré, chez Rabelais, *ventre*, *estomac*.

Veloux, velous = velours.
Vilenie = injure, grossièreté.
Villain = campagnard, rustre. Ces deux mots dérivent de *ville*, terme qui dans l'origine avait une signification toute différente de celle que nous lui donnons aujourd'hui. En effet, *ville* était jadis synonyme de notre mot actuel *villa*, et désignait une habitation à la *campagne*, une réunion de quelques maisons. On l'opposait à *bourg*, château fort entouré d'habitations qu'il protégeait. Un mur d'enceinte suffisait quelquefois pour constituer le bourg.
Vitaille = victuailles, vivres, nourriture.
Voire = vraiment, en vérité.
Vouge = pique, lance courte, javelot, dard, faucille.

ERRATA.[1]

Page 3, ligne 8, au lieu de *idiôme*, lisez *idiome*.
- 8, - 34, - - - *anquant*, lisez *auquant*.
- 10, - 24, - - - *Tels sont formes*. lisez *Telles sont les formes*.
- 11, avant dernière ligne, au lieu de *à destu*, lisez *à destre*.
- 12, ligne 1, au lieu de *singulier*, lisez *du singulier*.
- 12, - 4, - - - *conséquente avec*, lisez *conséquente à*.
- 12, - 23, - - - *pas t*, lisez *par un t*.
- 12, - 24, - - - *singulier*, lisez *du singulier*.
- 17, - 27, - - - *d'études*, lisez *d'étude*.
- 19, note 3, - - - *idiôme*, lisez *idiome*.
- 24, - 5, ligne 3, au lieu de *perdu un p*, lisez *perdu un n*.
- 24, - 10, au lieu de *faire ensuite*, lisez *faire en sorte*.
- 25, lign. 13, - - - *venns*, lisez *venus*.
- 28, note 6, après *ribaut*, ajoutez *reibauds*.
- 28, - 10, au lieu de *conjugait*, lisez *conjuguait*.
- 29, lign. 13, - - - *rigoureusement*, lisez *vigoureusement*.
- 30, - 1, - - - *pour*, lisez *prins*.
- 31, - 10, - - - *peuvent*, lisez *peurent*.
- 31, note 5, - - - *beaufrère*, lisez *beau-frère*.
- 33, - 7, - - - *page 30*, lisez *page 31*.
- 33, - 16, - - - *pluriel et noms*, lisez *pluriel des noms*.
- 35, ligne 7, - - - *servit*, lisez *seroit*.
- 35, note 10, - - - *son sens*, lisez *un sens*.
- 35, - 10, - - - *locutions, elles*, lisez *locutions qui*.
- 35, - 13, - - - *au de là de*, lisez *au delà du*.
- 36, lign. 14, - - - *eu voudra*, lisez *en voudra*.
- 36, note 4, - - - *rationelle*, lisez *rationnelle*.
- 38, - 10, ligne 2, au lieu de *possessif*, lisez *passif*.
- 38, note 12, au lieu de *Terriere*, lisez *Terrier*. — après le no. 2, retranchez *en terrier*.
- 42, ligne 2, - - - *repriers*, lisez *requiers*.
- 43, *au lieu du second no. 10 des notes, lisez no. 11; au lieu de 11, lisez 12; les deux notes 12 et 13 doivent être unies et porter le no. 13, ainsi:* [13] abattre, abattit.
- 44, note 6, au lieu de *fame = rerum*, lisez *Fame (rerum) =*
- 48, - 8, - - - *Porter*, lisez *Portes*.
- 51, au titre, au lieu de *Forêt de Mans*, lisez *Fôret du Mans*.
- 53, - 2, ligne 8, au lieu de *demeurait encore qu'—*, lisez *demeuraient encore, qu'—*
- 54, lign. 21, au lieu de *pleigez*[2], lisez *pleigez*[1].
- 54, note 4, ligne 2, après *XII^e siècle*, ajoutez *et plus tard encore*.
- 55, - 2, - 5, au lieu de *longue*, lisez *langue*.
- 55, - 4, au lieu de *a suivait*, lisez *avait*.

---

(1) On est prié de vouloir bien excuser les fautes d'impression presque inévitables dans une première édition d'un ouvrage de ce genre.

Page 57, ligne 2, au lieu de *peuvent*, lisez *peurent*.
- 58, note 15, après le vers cité ajoutez *(Molière)*.
- 61, lign. 20, au lieu de *item,*[9] *dit*, litez *item, dit*.
- 61, - 21, - - - *ces*, lisez *ces*[9].
- 65, le deuxième renvoi 3 est superflu (ligne 16).
- 67, la note no. 4 doit être rédigée ainsi: Ne s'emploie plus guère comme adjectif passif que dans *orge mondé*. — *Monde*, pur, net, est d'un usage peu fréquent; le dérivé *immonde* est demeuré.
- 70, note 9, au lieu de *XVe siècle*, lisez *XVIe siècle*.
- 75, ligne 12, - - - *des*, lisez *dès*.
- 78, - 39, - - - *faicts*, lisez *faictes*.
- 84, - 8, - - - *postérieurs*, lisez *antérieurs*.
- 85, - 6, - - - *grâces*, lisez *grâce*.
- 85, - 7, - - - *étonnantes*, lisez *étonnante*.
- 90, - 20, - - - *par plus*, lisez *pas plus*.
- 91, - 21, - - - *jonio*, lisez *Jouio*.
- 92, le renvoi no. 2 au lieu de se trouver après *Doyac* (ligne 7) doit être placé après *Daulphiné*, deux lignes plus haut.
- 92, note 2, ligne 2, après *homme*, ajoutez *(Doyac)*.
- 94, ligne 2, au lieu de *pouuvoir*, lisez *pouvoir*.
- 94, - 7 de la note, au lieu de *que se sont*, lisez *qui se sont*.
- 95, note 7, au lieu de *Minerva*, lisez *Minervae*.
- 101, - 7, - - - *ititulé*, lisez *intitulé*.
- 106, ligne 11, - - - *je ne donte*, lisez *je ne doute*.
- 109, - 16, - - - *meilleurs*, lisez *meilleures*.
- 109, - 3 de la note, au lieu de *mécontant*, lisez *mécontent*.
- 111, note 5, au lieu de *ajoutement*, lisez *ajustements*.
- 117, ligne 1, - - - *en vueille*, lisez *on vueille*.
- 123, - 3, - - - *depuy*, lisez *dequoy*.
- 126, note 5, - - - *économisée*, lisez *économisées*.
- 136, - 3, - - - *étendart*, lisez *étendard*.
- 138, ligne 39, - - - *jettes*, lisez *jettees*.
- 142, note 4, ligne 3, au lieu de *qui l'on trouve*, lisez *que l'on trouve*.
- 145, ligne 27, au lieu de *avec une l'espée*, lisez *avec l'espée*.
- 146, - 8, - - - *messimes*, lisez *minimes*.
- 153, - 28, - - - *renvoyent*, lisez *venoyent*.
- 166, - 2, - - - *l'acheva*, lisez *les acheva*.
- 167, dernière ligne, au lieu de *Se trouvay*, lisez *Je trouvay*.
- 167, ligne 1 de la note, au lieu de *devenir, les*, lisez *devenir les*.
- 167, note 2, au lieu de *apté*, lisez *apte*.
- 175, ligne 20, - - - *ancune*, lisez *aucune*.

Französische Unterrichtsbücher

von Dr. Carl Ploetz, Professor,

im Verlage von L. A. Herbig in Berlin.

1. **Syllabaire français.** Erste Unterrichtsstufe, mit besonderer Berücksichtigung der Aussprache. **Sechste** Auflage. 8 Bogen, **gebunden 6 Sgr.**

Der Hauptunterschied dieses Syllabaire von andern Büchern der Gattung besteht darin, daß in demselben die grammatische und onomatische Erlernung der Sprache selbst, neben und mit den ersten Leseübungen, nach Seidenstückers, von dem Verfasser weiter gebildeter Methode gefördert wird und das mechanische Lesen unverstandener Wörter so auf ein Minimum beschränkt bleibt.

Die ersten grammatischen Elemente (namentlich avoir und être), welche sofort durch Uebersetzen ganz leichter Sätze aus dem Französischen ins Deutsche und umgekehrt praktisch verwerthet werden und eine absichtlich sehr beschränkte Zahl der leichtesten Vocabeln sind auf 104 Lectionen von je einer Seite vertheilt und werden bis ans Ende des Büchelchens fortwährend wiederholt. Das Buch setzt für das Kind keine andere Vorkenntniß voraus, als deutsch lesen zu können.

2. **Conjugaison française.** **Zweite** Unterrichtsstufe. **Zweite** Auflage. 12 Bogen, **gebunden 9 Sgr.** Mit einem **Lesebuche** für Kinder.

Die Erlernung und feste Einübung der regelmäßigen und der allergebräuchlichsten unregelmäßigen Verben bilden den grammatischen Hauptinhalt dieser zweiten Stufe. Die übrigen grammatischen Elemente werden so weit vervollständigt, daß die Schüler zu leichter zusammenhängender Lectüre befähigt sind.

Die Uebungssätze des Syllabaire und der Conjugaison sind sämmtlich aus der heutigen Umgangssprache entnommen. So weit thunlich, herrscht in denselben die Form des Dialogs vor. Der Lehrer oder die Lehrerin soll in den Stand gesetzt sein, elementare Sprechübungen mit einem gründlichen, auf tüchtiger Einübung der Formen basirten grammatischen Unterricht zu verbinden.

Syllabaire und Conjugaison sind vorzugsweise auf **Mädchenschulen** berechnet.

3. **Petit Vocabulaire français. Treizième édition.** **Kleines französisches Vocabelbuch** zum Auswendiglernen für Anfänger. **Dreizehnte** Auflage. Geheftet 3 Sgr., cart. 4 Sgr.

Dies Büchelchen ist für den Privatunterricht und für diejenigen Anstalten zusammengestellt, welche der französischen Sprache von vorn herein eine genügende Stundenzahl widmen, um eine Stunde wöchentlich für die Erlernung von Vocabeln nach sachlichen Gruppen bestimmen zu können.

4a. **Livre élémentaire. Vingt et unième édition.** **Elementarbuch der französischen Sprache.** Mit einem **Lesebuche.** **Ein und zwanzigste** Auflage. 11 Bogen. 7½ Sgr.

4b. **Grammaire élémentaire. Seconde édition.** **Elementargrammatik der französischen Sprache** für Gymnasien und Realschulen. Mit einem **Lesebuche. Zweite** Auflage. 12 Bg. 10 Sgr.

Das für Knabenschulen bestimmte ältere Elementarbuch und die speciell auf Gymnasien und Realschulen berechnete neue Elementargrammatik schließen sich für den Gebrauch gegenseitig aus. Die nächste Veranlassung zur Ausarbeitung des neuen Buches war die Verordnung des preußischen Ministeriums vom 6. October 1859, wonach auf den preußischen Realschulen, wie schon früher auf den Gymnasien, der französische Unterricht erst in der Quinta anfängt. Die neue Elementargrammatik berücksichtigt, daß der Schüler, welcher nach ihr das

Französische beginnt, schon auf einer vorhergehenden Stufe (Sexta) Latein zu lernen angefangen hat, sie grenzt ferner die Pensen der vorletzten und der drittletzten Klasse (Quinta und Quarta) für welche sie bestimmt ist, genau von einander ab. Sowohl in Bezug auf die Aufstellung der grammatischen Stufenfolge als die Auswahl und Vertheilung des Sprachstoffs ist die neue Elementargrammatik ein sehr wesentlich verbessertes Elementarbuch. Uebrigens erscheint das ältere Elementarbuch in völlig unveränderten Auflagen weiter.

5. **Anleitung** zum Gebrauche des **Syllabaire**, des **Elementarbuchs** und der **Elementargrammatik**, namentlich für die **Aussprache**. **Dritte** vermehrte Auflage. 6 Bogen, geheftet 6 Sgr. } Für Lehrer und Lehrerinnen.

6. **Grammaire méthodique. Seizième édition.**
Schulgrammatik der französischen Sprache. Sechszehnte Auflage. 28 Bogen. 20 Sgr.

Die Schulgrammatik bildet die höhere Stufe für das Syllabaire und die Conjugaison, für das ältere Elementarbuch und die neue Elementargrammatik.

7. **Lectures choisies. Neuvième édition.**
Französische Chrestomathie. Mit einem **Wörterbuch. Neunte** Auflage. 24 Bogen. 18 Sgr.

8. **Vocabulaire systématique. Huitième édition.**
Methodische Anleitung zum französisch Sprechen. Achte Auflage. 28 Bogen. 20 Sgr.

Dies Buch ist für die oberen Klassen höherer Lehranstalten und für den Privatgebrauch bestimmt. Es gewährt Vorgerückteren die Möglichkeit, durch eigenen Fleiß ihre Kenntniß des zum Sprechen und Schreiben nöthigen Materials zu ergänzen, dem die Sprache beherrschenden Lehrer aber ein Mittel, an die Einübung der Vocabeln und Redensarten den Unterricht belebende Sprechübungen zu knüpfen. Die Anmerkungen geben einen Antibarbarus und eine völlig ausreichende Synonymik (nach Lafaye). Eine reichhaltige Phraseologie (fast 100 Seiten) und 20 Dialoge, jeder mit einem wirklichen Inhalt, bilden den Schluß. Ein ausführlicher alphabetischer Index erleichtert das Nachschlagen.

Unter der Presse:

9. **Syntaxe française.**

Von dieser für die Prima von Gymnasien und Realschulen bestimmten **Syntax** erscheint zu gleicher Zeit eine französische und eine deutsche Ausgabe. Vier Bogen beider Ausgaben sind gedruckt.

10. **Exercices de syntaxe et de style.**

Bereits im Jahre 1861 ist erschienen:

11. **Manuel de la Littérature française**
des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles
ou Choix de morceaux classiques des meilleurs poëtes et prosateurs français accompagnés de notices biographiques et de notes.

47 Bogen, gr. 8., geheftet 1 Thlr. 10 Sgr., eleg. geb. 1 Thlr. 25 Sgr.

Dieses Werk ist für die obersten Klassen von Gymnasien, Realschulen, höheren Töchterschulen und den Privatgebrauch bestimmt. Es enthält in chronologischer Folge französisch geschriebene Biographieen und mustergültige Stücke von folgenden Schriftstellern:

Corneille — Pascal — Molière — La Rochefoucauld — La Fontaine — Mme de Sévigné — Mme de Maintenon — Bossuet — Fléchier — Racine — La Bruyère — Boileau — Fénelon — J.-B. Rousseau — Massillon — Le Sage — Montesquieu — Voltaire — J.-J. Rousseau — Buffon — Bernardin de St-Pierre — Marmontel — Delille — Florian — Andrieux — Xavier le Maistre — Beaumarchais — Mme de Staël — Chateaubriand — Paul-Louis Courier — Béranger — Ségur — Barante — Guizot — Lamartine — Villemain — Scribe — Casimir Delavigne — Augustin Thierry — Barthélemy et Méry — Mignet — Thiers — Rémusat — Alfred de Vigny — Tœpffer — Saint-Marc Girardin — Victor Hugo — Sainte-Beuve — Alexandre Dumas — Mme George Sand — Barbier — Nisard — Alfred de Musset — Ponsard — Gustave Planche — Auyier — Octave Feuillet.

Von Corneille, Molière, Racine u. s. w. sind nicht nur größere zusammenhängende Stücke ihrer bedeutendsten Werke (von Corneille z. B. größere Partien des Cid, Horace, Cinna, Polyeucte) abgedruckt, sondern es sind auch die gegebenen Bruchstücke durch eine fortlaufende Analyse in französischer Sprache unter einander verbunden, so daß der Leser jederzeit eine Idee von dem ganzen Werke erhält.

EXTRAIT DE L'AVANT-PROPOS.

Mon manuel de littérature française répond à un double but. Il fait connaître les principaux auteurs des trois derniers siècles par des biographies rangées chronologiquement, et il fournit un nombre considérable de lectures intéressantes et variées.

Je prends pour point de départ le temps de Corneille et de Pascal, c'est-à-dire l'époque où la langue française commence à prendre une forme définitive, mais je ne laisse pas pour cela le lecteur dans une ignorance absolue du vieux langage. On n'a qu'à ouvrir les articles Villemain et Nisard pour voir que j'ai cité de ces deux littérateurs des morceaux qui traitent de l'origine de la langue et des anciens prosateurs. J'ai eu soin de reproduire, à cette occasion, de petits morceaux de Villehardouin, de Joinville, de Montaigne et, ailleurs, un passage de Rabelais. Mais l'attention du lecteur se portera de préférence sur la langue telle qu'elle est devenue au dix-septième siècle et sur les transformations qu'elle a subies depuis.

Je n'ai pas séparé les poëtes et les prosateurs, et j'ai tâché de comprendre dans un seul volume tous les écrivains des trois derniers siècles que ceux-là doivent étudier qui veulent véritablement connaître la langue et la littérature françaises. J'ai fait une part très-large aux poëtes et aux prosateurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, à ces écrivains qu'en France on regarde seuls comme *écrivains classiques*, mais j'ai accordé aussi une place suffisante aux bons auteurs qui représentent la langue française de nos jours.

Dans l'étude d'une langue vivante il doit arriver un moment où l'étudiant, assez avancé dans la partie pratique de l'idiome qu'il apprend, est en état d'en continuer l'étude par le moyen de la langue même qu'on lui enseigne. Dès lors toute leçon qu'il prend, toute lecture qu'il fait doit être en même temps une leçon d'usage pratique. Un manuel de littérature française destiné à l'enseignement dans les classes supérieures des gymnases, des écoles réales et des institutions de demoiselles, en même temps qu'à l'étude particulière des personnes adultes, doit donc être écrit en français.

J'ai presque toujours pris pour base de mes notices biographiques et des nombreuses analyses qui lient entre eux les morceaux reproduits, le texte d'un bon auteur français. Les sources où j'ai puisé de préférence étaient la *Biographie universelle*, le *Dictionnaire des Contemporains*, les *Études littéraires* de M. Géruzez et un certain nombre de travaux remarquables publiés dans la *Revue des deux Mondes*. Partout j'ai consciencieusement indiqué mes sources de sorte qu'on pourra facilement vérifier ce qui m'appartient et ce qui revient à l'auteur que j'ai pris pour modèle.

Il est presque inutile d'ajouter que le texte des écrivains a été reproduit fidèlement et d'après les meilleures éditions. Cependant je me suis attribué le droit de faire des retranchements partout où le respect dû à la jeunesse m'y a forcé. Il importait de rendre ce livre propre à être mis entre les mains de jeunes demoiselles. Mais avant tout je me suis efforcé d'éviter tout ce qui pourrait blesser les susceptibilités des adhérents des différentes confessions. J'aime à croire que, sous ces deux rapports, j'ai réussi à contenter tout le monde.

C. PLOETZ.

Im Verlage von F. A. Herbig ist ferner erschienen:

THÉATRE DE SOCIÉTÉ

ET

EXERCICES DE LECTURE A HAUTE-VOIX.

Recueillis et annotés

par

WILLIAM REYMOND.

2 Vol. 8vo. à 15 Sgr.

CONTENU.

Ier volume. *Méry:* Être présenté. — *Leclercq:* Les Préventions. — *Audiffret:* Une Chambre de réserve. — *Mme de Girardin:* La Joie fait peur.

IIe volume. *Méry:* Aimons notre prochain. — *Scribe:* Mon étoile. — *Leclercq:* Les cancans. — *Feuillet:* Le village. — *Leclercq:* Le Prince et le Doyen.

Ce que l'auteur de ce recueil a recherché avant tout, dans le choix des pièces qui le composent, c'est *une lecture convenable* et qui puisse être mise sous les yeux de tout le monde, sans jamais blesser la morale ou la religion.

Ces petites comédies rempliront un double but: elles pourront être jouées en société, ou être lues, à rôles distribués, selon l'usage des familles allemandes. Dans les deux cas, elles fourniront le meilleur exercice pratique aux personnes qui désirent se perfectionner dans la langue et dans la conversation françaises.

IMPRIMERIE DE G. BERNSTEIN A BERLIN.

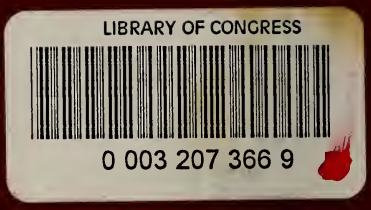
LIBRARY OF CONGRESS
0 003 207 366 9